

ФЕДЕРАЛЬНОЕ АГЕНТСТВО ПО ОБРАЗОВАНИЮ
РОССИЙСКОЙ ФЕДЕРАЦИИ
ГОУ ВПО «ЮЖНЫЙ ФЕДЕРАЛЬНЫЙ УНИВЕРСИТЕТ»
ПЕДАГОГИЧЕСКИЙ ИНСТИТУТ

LEXICOLOGIE DU FRANÇAIS MODERNE

УЧЕБНОЕ ПОСОБИЕ

по лексикологии современного французского языка
для самостоятельной работы студентов 3 курса
факультета иностранных языков

Ростов-на-Дону
2009

УДК 44 (075)
ББК 81.2 Фр-2
А 21

Печатается по решению редакционно-издательского
совета педагогического института Южного федерального университета

Рецензент:

доктор филологических наук ***А.П. Шановалова***

Отв. редактор:

кандидат филологических наук ***А.А. Марцелли***

Автор:

Кандидат филологических наук ***Г.Г. Аврамов***

Публикуется при поддержке гранта 3-08 «Разработка программного и учебно-методического обеспечения учебного процесса с внедрением рейтинговой системы оценки качества образования, ориентированных на достижение нового уровня профессиональной компетенции (по дисциплинам общепрофессионального и специального блоков образовательной программы ВПО по специальности 031201 «Теория и методика преподавания иностранных языков и культур»)

А21 Учебное пособие по лексикологии современного французского языка для самостоятельной работы студентов 3 курса факультета иностранных языков при подготовке к семинарским занятиям . - Ростов н/Д: ПИ ЮФУ. 2009. - 172 с.

Учебное пособие предлагает студентам и преподавателям краткое резюме на французском языке обязательного программного минимума по лексикологии современного французского языка и систему контрольно-проверочных вопросов и тестов помогающих студенту самостоятельно подготовиться к семинарским занятиям.

**УДК 44 (075)
ББК 81.2 Фр-2**

© Аврамов Г.Г., 2009

ПОЯСНИТЕЛЬНАЯ ЗАПИСКА

Данное учебное пособие по лексикологии современного французского языка предназначено для студентов III курса отделения французского языка факультета иностранных языков.

Пособие может быть использовано в качестве дополнительного учебного материала к учебнику Лопатниковой Н.Н. «Лексикология современного французского языка (на французском языке)» - М.: Высшая школа, 2006 и имеет своей целью помочь студентам при подготовке к семинарским занятиям по лексикологии современного французского языка. Пособие составлено с учетом требований программы, разработанной в соответствии с Государственным образовательным стандартом высшего профессионального образования по направлению 520500 «Лингвистика» и направлению подготовки дипломированных специалистов 620100 «Лингвистика и межкультурная коммуникация» и предусматривающей 30 часов лекций и 24 часов семинарских (практических) занятий.

Принцип построения учебного пособия связан с ее практическим характером: весь учебный материал распределен на 10 модулей, соответствующих планам 12 семинарских занятий программы. Каждый модуль состоит из 5 блоков. Первый блок представляет собой 4-8 основных вопросов темы. Во втором блоке дается расширенное резюме на французском языке, в котором обобщается обязательный программный минимум по теме. Третий блок представлен в виде вопросов для самоконтроля, где каждый из вопросов темы разбивается на подвопросы, последовательно отвечая на которые, студент может составить полный ответ на вопрос темы. В четвертом блоке дается литература (обязательная и дополнительная), необходимая для подготовки к семинарскому занятию. Пятый блок представлен диагностико-квалиметрическим обеспечением в виде контрольно-проверочных тестов различных типов, позволяющих студенту (и преподавателю) контролировать усвоение теоретического материала курса.

О Г Л А В Л Е Н И Е

Unité I.	Introduction à l'étude théorique du lexique français. Notions de base . Le mot.	5
Unité II.	Sources d'enrichissement du vocabulaire français. Evolution sémantique des unités lexicales.	24
Unité III.	Formation des mots.	44
Unité IV.	Emprunts.....	71
Unité V.	Phraséologie française	87
Unité VI	Stratification fonctionnelle du vocabulaire en français moderne	101
Unité VII.	Stratification sociale et temporelle du vocabulaire en français moderne	114
Unité VIII.	Structuration sémantique et formelle du vocabulaire du français moderne. Synonymes.....	131
Unité IX.	Structuration sémantique et formelle du vocabulaire du français moderne (fin). Antonymes. Paronymes. Homonymes.....	145
Unité X.	La lexicographie française.....	159
Corrigés des tests	171

UNITÉ I.

SUJET : INTRODUCTION À L'ÉTUDE THÉORIQUE DU LEXIQUE FRANÇAIS. NOTIONS DE BASE. LE MOT.

I . MATIÈRE DE PROGRAMME :

1. Objet d'étude de la lexicologie. La lexicologie synchronique et diachronique.
2. Le vocabulaire en tant que système. Le lien de la lexicologie avec les autres branches de la linguistique.
3. Mot comme unité sémantico-structurale fondamentale de la langue. Le mot et la notion.
4. Les fonctions des mots. La signification en tant que structure.
5. Le sens étymologique des vocables. Les vocables motivés et immotivés.
6. Caractéristiques phonétiques et grammaticales des mots en français moderne. L'identité du mot.

II . RÉSUMÉ

1. Objet d'étude de la lexicologie. Le mot «lexicologie» remonte à deux radicaux grecs: à *lexicon* signifiant 'vocabulaire' et à *logos* au sens d' 'étude'. Ainsi la lexicologie est une branche de la linguistique qui étudie le vocabulaire d'une langue, ses particularités, les voies de son enrichissement.

Le vocabulaire constitue une partie intégrante de la langue. Aucune langue ne peut exister sans mots. C'est d'après la richesse du vocabulaire qu'on juge de la richesse de la langue en entier. De là découle l'importance des études lexicologiques.

La lexicologie a pour objet d'étude le vocabulaire ou le lexique d'une langue, autrement dit, l'ensemble des mots et de leurs équivalents considérés dans leur développement et leurs liens réciproques.

La lexicologie peut être historique et descriptive, elle peut être orientée vers une ou plusieurs langues. **La lexicologie diachronique** (ou **historique**) envisage le développement du vocabulaire d'une langue dès origines jusqu'à nos jours, autant dire qu'elle en fait une étude diachronique. Elle profite largement des données de la linguistique comparée dont une des tâches est la confrontation des vocables de deux ou plusieurs langues afin d'en établir la parenté et la généalogie. La lexicologie historique ou diachronique s'occupe de l'évolution du vocabulaire. Au contraire, la **lexicologie synchronique** (ou **descriptive**) a pour tâche d'étudier le vocabulaire dans une période

déterminée de la langue. Ainsi le but de ce cours est d'étudier le lexique du français d'aujourd'hui. Ces deux types de lexicologies se rattachent étroitement l'un à l'autre. Tout en étudiant le lexique du français d'aujourd'hui, la lexicologie descriptive profite souvent des données de la lexicologie historique qui permettent de mieux comprendre l'état actuel de la langue.

Ce cours de lexicologie sera une étude du vocabulaire du français moderne, considéré comme un phénomène dynamique.

Cependant la nature des faits lexicologiques tels qu'ils nous sont parvenus ne saurait être expliquée uniquement à partir de l'état présent du vocabulaire. Afin de pénétrer plus profondément les phénomènes du vocabulaire français d'aujourd'hui, afin d'en révéler les tendances actuelles il est nécessaire de tenir compte des données de la lexicologie historique.

Les phénomènes du français moderne tels que la polysémie, l'homonymie, la synonymie et autres ne peuvent être expliqués que par le développement historique du vocabulaire.

2a). Le vocabulaire en tant que système. Le vocabulaire n'est pas une agglomération d'éléments disparates, c'est un ensemble d'unités lexicales formant système où tout se tient. C'est que les vocables de toute langue, tout en présentant des unités indépendantes, ne sont pas pour autant isolés les uns des autres.

Le vocabulaire d'une langue constitue son système lexical dont les différentes parties sont intimement liées les unes aux autres. A l'intérieur du système lexical les mots forment toutes sortes de séries, de groupements, ils se mettent en différents contacts les uns avec les autres; rapports antonymes, synonymes, homonymes, parenté génétique (doublets étymologiques).

Il s'ensuit que dans l'étude du vocabulaire une importance particulière revient aux rapports réciproques qui s'établissent entre les unités lexicales.

Le système du lexique, comme tout autre système, suppose l'existence d'oppositions. Ces oppositions s'appuient sur des rapports associatifs ou virtuels existant au niveau de la langue-système.

Elles appartiennent au plan paradigmatique. Chaque unité lexicale entretient, en effet, divers rapports associatifs avec les autres unités. Prenons l'exemple de F. De Saussure qui est celui du mot *enseignement*. À partir du radical *enseignement* est en ***rapport paradigmatique*** avec *enseigner*, *enseignons*, *enseignant*, etc. : envisagé sous l'angle sémantique il s'associe à *instruction*, *apprentissage*, *éducation*, etc. L'ensemble des unités entretenant entre elles un type de rapport paradigmatique constitue **un paradigme**.

Le lexique qui fait partie du système de la langue représente donc à son tour ***un système de systèmes***.

Les rapports systémiques se manifestent non seulement au sein de la langue, mais également dans la parole. Au niveau de la parole les vocables réalisent leur faculté de s'agencer les uns avec les autres selon certaines règles.

Cette prédisposition inhérente aux vocables est due avant tout à l'organisation syntaxique de l'énoncé qui implique l'existence de différents termes de la proposition. Ces derniers peuvent se réaliser seulement sous forme de parties du discours déterminées. Ainsi la fonction de sujet sera rendue par un substantif, un pronom personnel, un verbe à l'infinitif, mais jamais par un verbe à la forme personnelle. Par contre, un verbe à la forme personnelle sera toujours un prédicat.

Donc, il faut reconnaître l'existence de rapports privilégiés entre certaines unités lexicales dans le discours.

Les rapports linéaires qui existent entre deux ou plusieurs unités sont appelés *rappports syntagmatiques*.

Plus que n'importe quel autre système le système du vocabulaire subit l'effet des facteurs extralinguistiques, avant tout d'ordre social et culturel. Cette influence est directe. Il s'ensuit que le vocabulaire, étant d'une grande mobilité, représente un système ouvert, autrement dit, il s'enrichit constamment de nouvelles unités lexicales.

Une autre particularité du lexique en tant que système consiste dans le manque de régularité, de rigueur dans les oppositions lexico-sémantiques, ce qui entraîne des limites plutôt floues entre les sous-systèmes. Il en est ainsi jusqu'à la signification lexicale qui ne peut être définie dans toute son étendue.

De cette façon, *le caractère systémique du vocabulaire* repose sur les rapports paradigmatiques et syntagmatiques qui s'établissent entre les unités lexicales.

2b). Le lien de la lexicologie avec les autres branches de la linguistique. La lexicologie est étroitement liée aux autres branches de la linguistique: **la grammaire, la phonétique, la stylistique**. Les points de contact entre les différents aspects de la linguistique sont nombreux et variés.

Le lexique et la grammaire sont intimement liés l'un à l'autre. Le sens du mot (sa signification lexicale) dépend souvent de ses liens grammaticaux avec les autres mots. Ainsi les verbes intransitifs devenus transitifs reçoivent un complément d'objet direct et changent de sens. Comparez: *rentrer à la maison / rentrer la récolte; sortir de la maison/ sortir une photo de la poche; travailler à l'usine/ travailler à sa thèse*. Plusieurs verbes français changent de sens suivant la rection: *on manque un train, mais on manque de patience*.

Le lien entre *la lexicologie et la morphologie* est particulièrement manifeste dans le domaine de la formation des mots.

Les principes de la classification lexico-grammaticale en parties du discours des mots sont également importants pour les études morphologiques et lexicologiques.

Les contacts entre *la lexicologie et la syntaxe* sont aussi nombreux. Un des points de convergence est formé par les locutions phraséologiques dont le fonctionnement syntaxique rejoint celui des mots.

On aperçoit, d'une part, *la lexicalisation des formes grammaticales*, c'est-à-dire leur transformation en unités lexicales (locutions ou mots composés). Ainsi on observe un passage continu des groupements syntaxiques libres en unités lexicales: *un pauvre diable* - бедняга; *un blanc-bec* - молокосос; *un sauve-qui-peut* - паника.

Le processus contraire est *la grammaticalisation des unités lexicales*. Ainsi les substantifs *goutte, pas, guère, point*, devenus la deuxième partie de la négation, ont reçu une valeur purement grammaticale.

La lexicologie est en contact perpétuel avec la phonétique historique. La pensée de l'homme trouve sa réalisation dans la matière sonore qui constitue le tissu de toute langue. Chaque mot a son propre aspect phonique sans lequel il n'existerait pas. Pourtant si l'on veut expliquer l'aspect phonique actuel du mot, son origine, on doit souvent s'adresser aux données de la phonétique historique, savoir les lois phonétiques qui ont changé la face du mot. La richesse du vocabulaire en homonymes s'explique en premier lieu par l'évolution phonétique de la langue. Ainsi les substantifs *mer* (marem), *mère* (matrem), *maire* (major) n'avaient autrefois rien de commun dans leur prononciation. Ils ont acquis leur aspect phonique actuel à la suite de l'action des lois phonétiques.

La lexicologie a de nombreux points de contact avec la stylistique. Chaque mot possède en dehors de ses valeurs grammaticale et lexicale une valeur stylistique. Il existe des faits linguistiques qui peuvent être étudiés à la fois par la lexicologie et par la stylistique: les synonymes, les néologismes et les archaïsmes, les dialectismes, les argotismes.

3a). Mot comme unité sémantico-structurale fondamentale de la langue. Le mot est reconnu par la grande majorité des linguistes comme étant une des unités fondamentales, voire l'unité de base de la langue. Cette opinion qui n'a pas été mise en doute pendant des siècles a été toutefois révisée par certains linguistes du XX^e siècle. : (structuralistes américains, Ch. Bally, A. Martinet et autres). Parmi les premiers il faut nommer des représentants de l'école structuraliste, et en premier lieu les linguistes américains **Z.S. Harris, E.A. Nida, H.A. Gleason**, selon lesquels non pas le mot, mais le morphème serait l'unité de base de la langue. Conformément à cette conception la langue se laisserait ramener aux morphèmes et à leurs combinaisons.

Dans la linguistique française on pourrait mentionner **Ch. Bally** qui bien avant les structuralistes américains avait déjà exprimé des doutes sur la possibilité d'identifier le mot. En revanche, il propose la notion de *sémantème* (ou *sème*) qui serait « un signe exprimant une idée purement lexicale », et la notion de *molécule syntaxique* ou « tout complexe formé d'un sémantème et d'un ou plusieurs signes grammaticaux, actualisateurs ou ligaments, nécessaires et suffisants pour qu'il puisse fonctionner dans une phrase ». La notion de « sémantème » est illustrée par des exemples tels que *loup, louveteau, rougeâtre*. etc., celle de « molécule syntaxique » par *ce loup, un gros loup, marchons !* Ainsi Ch. Bally sépare l'aspect lexico-sémantique d'un mot non-actualisé dans la langue-système de la forme de ce mot actualisée dans la parole.

Plus tard **A. Martinet** a aussi rejeté la notion de mot en lui substituant celle de *monème* qui lui a paru plus justifiée que celle de mot. Selon lui, les monèmes sont les unités minimales de sens (autonomes ou non-autonomes). Ainsi dans *nous travaillons* on aura, selon A. Martinet, trois monèmes : *nous travaill-ons*.

Parmi les monèmes il distingue les **lexèmes-monèmes** de type ouvert (dans l'exemple cité : *travaill-*) et les **morphèmes-monèmes** de type fermé (*nous* et *-ons*).

Ces conceptions qui attribuent au morphème une position centrale dans le système de la langue est incompatible avec la thèse reconnue par la plupart des linguistes selon laquelle la langue est un instrument de la connaissance de la réalité objective.

Le morphème est pareillement au mot une unité significative de la langue, mais, à l'opposé du mot, il ne peut nommer, désigner en direct les objets et les phénomènes de la réalité. Cette faculté qui est propre au mot par excellence met en contact notre conscience et le monde extérieur, elle permet de l'analyser, de le pénétrer et parvenir à le connaître. Cette propriété en fait une unité fondamentale et indispensable de toute langue.

Outre ce trait distinctif fondamental du mot il y a lieu de signaler quelques-unes de ses autres particularités qui en font une unité de base de la langue.

Le mot est une unité polyfonctionnelle. Il peut remplir toutes les fonctions propres aux autres unités significatives : fonctions nominative, significative, communicative, pragmatique. L'envergure du fonctionnement du mot est si grande qu'il peut se transformer en morphème, d'un côté (ex. : *march* - dans *nous marchons*) et constituer une proposition, de l'autre (ex. : *Marchons ! Silence !*). Ce fait permet de conclure que les frontières entre le mot et les autres unités significatives restent ouvertes.

L'asymétrie qui est propre aux unités de la langue en général ***est particulièrement caractéristique du mot.*** Cette asymétrie du mot se

manifeste visiblement dans la complexité de sa structure sémantique. Le même mot a le don de rendre des significations différentes. Les significations mêmes contiennent des éléments appartenant à des niveaux différents d'abstraction. Ainsi le mot exprime des significations catégorielles : l'objet, l'action, la qualité. Ces significations sont à la base de la distinction des parties du discours. À un niveau plus bas le mot exprime des significations telles que la nombrabilité/la non-nombrabilité, un objet inanimé/un être animé. A un niveau encore plus bas le mot traduit diverses significations lexicales différentielles.

Notons encore que le mot constitue une réalité psychologique c'est avant tout les mots qui permettent de mémoriser nos connaissances et de les communiquer.

Ainsi le mot est une unité bien réelle caractérisée par des traits qui lui appartiennent en propre. C'est *l'unité structuro-sémantique et référentielle par excellence*. Malgré les diversités qui apparaissent d'une langue à l'autre le mot existe dans toutes les langues à ses deux niveaux : langue système et parole. Les mots (aussi bien que les équivalents de mots) constituent le matériau nécessaire de toute langue.

3b) Le mot et la notion constituent une unité dialectique. La thèse centrale qui le prouve est que tout mot généralise. La généralisation des faits représente le plus haut degré de notre connaissance.

D'après la théorie de la connaissance, il faut distinguer deux degrés de la connaissance. Le début du processus de la connaissance est la formation des perceptions et des représentations à la base des sensations.

Le second degré de la connaissance, son degré rationnel, est la formation des notions et des jugements qui suppose la *généralisation* des faits isolés. Par la généralisation théorique, abstraite des perceptions et des représentations, on forme des notions, des concepts. La notion, le concept fait ressortir les propriétés essentielles des objets, des phénomènes de la réalité sans en fixer les propriétés accidentelles. L'homme entre en contact avec la réalité par ses sensations, perceptions et représentations. Si on regarde une table, on la perçoit. En s'en souvenant plus tard, on se la représente. En pensant à la table comme à une espèce de mobilier pouvant meubler une pièce dans un appartement, on en fait une notion. Ainsi tout mot présente l'unité dialectique du général et du particulier. Pris à l'état isolé, le mot *université* rappelle à l'esprit la notion générale d'établissement supérieur d'un certain type. Dans la proposition *Nous faisons nos études à l'université*, cette notion-là prend un sens concret, se rattachant à la représentation d'une université concrète, une ville possédant une seule université. Les noms concrets éveillent habituellement dans la pensée l'image des objets qu'ils désignent: *table, lit, plafond, fleur, chien*. L'homme vérifie toujours

l'objectivité de ses connaissances par la pratique, qui est à la base du processus de la connaissance.

L'unité dialectique du mot et de la notion ne signifie aucunement leur identité. La notion peut être rendue non seulement par un seul mot, mais aussi par un groupe de mots: *esprit de suite* — последовательность; *prendre froid* — простудиться; *tout à coup* — вдруг. Le même mot peut traduire des notions différentes.

La même notion peut être traduite par des mots différents. Les synonymes expriment les diverses nuances d'une seule notion ou des notions très rapprochées. Comparez les synonymes: *courage, bravoure, audace, hardiesse, héroïsme, vaillance*. Chacun de ces substantifs est marqué de traits distinctifs qui le rendent en même temps propre à exprimer l'idée générale de courage qu'ils représentent tous. La notion se réalise toujours dans un mot ou dans un groupe de mots.

4a). Les fonctions des mots. En tant qu'élément de la communication le mot possède plusieurs fonctions. La grande majorité des vocables est susceptible d'exprimer des notions (ou concepts) ; il serait juste de dire que ces vocables remplissent la fonction *c o g n i t i v e* (rationnelle, intellectuelle, dénotative ou logique). Cette fonction est en rapport direct avec une autre faculté propre aux mots, celle de nommer de désigner les objets de la réalité ou leurs propriétés ; cette autre faculté des mots en constitue la fonction *r é f é r e n t i e l l e* (nominative ou désignative). Certains mots ont une valeur affective, ils servent à traduire les sentiments de l'homme, son attitude émotionnelle envers la réalité ; ce sont des mots fonction *é m o t i v e* (expressive ou affective).

Les fonctions cognitive, émotive, et référentielle des mots sont reconnues par la majorité des linguistes. Parmi ces fonctions la fonction référentielle caractérise le mot par excellence.

Les mots et leurs équivalents se distinguent quant aux fonctions qu'ils exercent dans la langue.

Tout mot est porteur de différentes fonctions. La majeure partie des mots est appelée à rendre des notions. C'est leur **fonction notionnelle** ou **logique**. Un certain nombre de mots ne le peuvent pas, tels que pronoms personnels, noms propres, mots-outils.

Tout en traduisant des notions les mots autonomes désignent les objets ou leurs propriétés, les faits, ce qui constitue leur fonction **nominative**. Les noms propres de personnes et d'animaux n'expriment pas de notions et ont seulement la valeur nominative. En prononçant les mots *Jeanne, Paul, Mimi, Piff* on ne fait que nommer certains êtres ou animaux. Les noms géographiques traduisent des notions uniques: *Paris, la France, La Méditerranée, la Loire, les Alpes*.

N'ayant pas de fonction nominative, les mots-outils ne traduisent guère de notions. Ils sont appelés à exprimer les rapports grammaticaux entre les mots autonomes, c'est-à-dire les rapports entre les faits et non pas les faits eux-mêmes.

Les mots peuvent avoir une valeur neutre ou une **valeur affective (expressive)**. La plupart des mots ont une valeur neutre: *aller, faire, homme, femme*, etc. Les mots à valeur affective traduisent les sentiments humains, l'attitude de l'homme envers la réalité. Ce sont, par exemple, des noms communs ou des verbes à fonction négative comme *coquin, nigaud, mouchard, flic, capitulard, paniquard; filer, duper, vivoter, écrivainner, politicailler*. Les interjections ne remplissent que la fonction expressive, positive ou négative: *hélas, tiens, hourra, allons, bravo*.

4b). La signification lexicale comme structure. La structure de la signification lexicale est un phénomène linguistique complexe qui dépend de facteurs extralinguistiques et intralinguistiques. Le rôle central dans cette structure appartient à la notion : elle en constitue l'élément obligatoire pour la presque totalité des vocables, alors que la présence des autres indices sémantiques (nuances émotionnelles, caractéristiques stylistiques, particularités d'emploi) est facultative.

L'étude de la structure de la signification lexicale peut être poussée encore plus avant jusqu'au niveau des composants sémantiques minimums appelés « sèmes ». Chaque signification peut être représentée comme une combinaison de sèmes formant un « sémantème » (ou « sémème »). Par exemple, le sémantème de *chaise* comprend les sèmes « siège (pour s'asseoir) » (S₁), « avec dossier » (S₂), « sur pieds » (S₃), « pour une seule personne » (S₄) ; le sémantème de *fauteuil* en plus des sèmes de *chaise* possède le sème « avec bras » (S₅).

À l'intérieur d'un même sémantème on dégage selon le degré d'abstraction **les sèmes génériques** et **les sèmes spécifiques**. Les sèmes génériques sont communs à plusieurs vocables sémantiquement apparentés, ils sont intégrants. Les sèmes spécifiques distinguent sémantiquement ces vocables les uns des autres, ils sont différentiels. Pour *chaise et fauteuil* le sème générique est « siège » (S₁), les autres sèmes sont spécifiques (S₂, S₃, S₄ pour *chaise*. S₂, S₃, S₄, S₅ pour *fauteuil*). Le sème différentiel qui distingue *fauteuil* de *chaise* est « avec bras ». Ainsi les sèmes différentiels créent les oppositions sémantiques entre les vocables.

On distingue encore les **sèmes occasionnels** ou **potentiels** qui peuvent se manifester sporadiquement dans le discours. Pour *fauteuil* on pourrait occasionnellement déceler le sème potentiel de « confort ». Il apparaît nettement dans la locution familière *arriver dans un fauteuil* - « arriver premier sans peine dans une compétition ». Dans le sémantème de *carrosse* on perçoit facilement le sème potentiel « richesse » qui devient un sème

spécifique dans la locution *rouler carrosse*. Également dans la locution *dans l'huile* le sème potentiel « aisance, facilité » se hausse au niveau d'un sème spécifique. Il s'ensuit que les sèmes potentiels sont d'importance pour l'évolution sémantique des vocables. Ainsi l'analyse sémique permet de pénétrer la structure profonde de la signification des vocables et de mettre en évidence leurs traits sémantiques différentiels.

5. Le sens étymologique des vocables. Les vocables motivés et immotivés. Il est évident qu'il n'y a pas de lien organique entre le mot, son enveloppe sonore, sa structure phonique et l'objet qu'il désigne. Pourtant le mot, son enveloppe sonore, est historiquement déterminé dans chaque cas concret. Au moment de son apparition le mot ou son équivalent tend à être une caractéristique de la chose qu'il désigne. On a appelé *vinaigre* l'acide fait avec du vin. *tire-bouchon* - une espèce de vis pour tirer le bouchon d'une bouteille. Un *sous-marin* est une sorte de navire qui navigue sous l'eau et *serre-tête* - une coiffe ou un ruban qui retient les cheveux.

L'enveloppe sonore d'un mot n'est pas due au hasard, même dans les cas où elle paraît l'être. La table fut dénommée en latin *tabula* - « planche » parce qu'autrefois une planche tenait lieu de table. Le mot latin *calculus* - « caillou » servait à désigner le *calcul* car, anciennement, on comptait à l'aide de petits cailloux.

La dénomination d'un objet est basée sur la mise en évidence d'une particularité quelconque d'un signe distinctif de cet objet.

Le sens premier, ou originaire, du mot est appelé **sens étymologique**. Ainsi, le sens étymologique du mot *table* est « planche » ; du mot *linge* ← lat. *lineus*, adj. « de lin » ; du mot *candeur* ← lat. *candor* « blancheur éclatante » ; du mot *rue* ← lat. *ruga* « ride ». Le sens primitif de *travail* ← lat. pop. *tripalium* est « instrument de torture » ; de *penser* ← lat. *pensare* « peser » ; de *traire* ← lat. *trahere* - « tirer ».

Il est aisé de s'apercevoir d'après ces exemples que le sens étymologique des mots peut ne plus être senti à l'époque actuelle.

En liaison avec le sens étymologique des mots se trouve la question des **mots motivés et immotivés** sans qu'il y ait de parallélisme absolu entre ces deux phénomènes.

Nous assistons souvent à la confusion du sens étymologique d'un mot et de sa motivation. Toutefois le sens étymologique appartient à l'histoire du mot, alors que la motivation en reflète l'aspect à une époque donnée.

Tous les mots d'une langue ont forcément un sens étymologique, explicite ou implicite, alors que beaucoup d'entre eux ne sont point motivés. Tels sont *chaise*, *table*, *sieste*, *fortune*, *manger*, etc. Par contre nous aurons des mots motivés dans *journaliste*, *couturière*, *alunir*, *porte-clé*, *laissez-*

passer dont le sens réel émane du sens des éléments composants combinés d'après un modèle déterminé. La motivation de ces mots découle de leur structure formelle et elle est conforme à leur sens étymologique. Il en est autrement pour *vilenie* dont la motivation actuelle est en contradiction avec le sens étymologique puisque ce mot s'associe non plus à *vilain*, comme à l'origine, mais à *vil* et veut dire « action basse ». On dit d'un mot motivé qu'il possède « une forme interne » Pour les mots à structure morphologique (formative) complexe on distingue la motivation directe et indirecte. On assiste à la motivation directe lorsque l'élément (ou les éléments) de base du mot motivé possède une existence indépendante. Dans le cas contraire il y aura motivation indirecte. Ainsi *journaliste* formé à partir de *journal* ou *lèche-vitrine* tiré de *lécher* et *vitrine* seront motivés directement. Par contre, *oculiste* et *aquatique* le seront indirectement du fait que *ocul-* et *aqua-* n'existent pas sous forme de mots indépendants.

Un mot peut donc être motivé non seulement par le lien sémantique existant entre ses parties constituantes, mais aussi par l'association qui s'établit entre ses diverses acceptions. Le mot *chenille* pris au sens dérivé dans *chenille d'un tout-terrain* est motivé grâce au lien métaphorique qui l'unit à son sens propre. Nous dirons que ce mot sera sémantiquement motivé dans son sens dérivé. Nous sommes alors en présence d'une motivation sémantique.

Donc, la motivation est un phénomène intralinguistique qui repose sur les associations formelles et sémantiques que le mot évoque. Toutefois la motivation phonétique ou naturelle est extralinguistique.

Tout vocable motivé ne le sera que relativement du fait qu'à partir de ses éléments constituants et des liens associatifs entre ses diverses acceptions on ne peut jamais prévoir avec exactitude ses sens réels.

En principe tout mot est motivé à l'origine. Avec le temps la forme interne des vocables peut ne plus se faire sentir, ce qui conduit à leur démotivation. Cet effacement du sens étymologique s'effectue lentement, au cours de longs siècles. C'est pourquoi à chaque étape de son développement la langue possède de ces cas intermédiaires, témoignages du développement graduel de la langue. En effet, les mots sont parfois motivés uniquement par un des éléments de leur structure formelle. C'est ainsi que la signification actuelle des mots *malheur* et *bonheur* ne peut être que partiellement expliquée par leur premier élément mal- et bon-, *heur* ← lat. pop. *augurium* « présage, chance » ayant pratiquement disparu de l'usage. On doit considérer ces mots comme étant partiellement motivés. Donc, les vocables peuvent se distinguer par le degré de leur motivation.

Dans chaque langue on trouve des vocables motivés et immotivés.

Des cas assez nombreux se présentent lorsque les vocables exprimant la même notion, mais appartenant à des langues différentes, ont la même forme

interne. On dit en français *le nez d'un navire, une chaîne de montagnes, la chenille d'un char* de même qu'en russe *нос корабля, цепь гор, гусеница танка*. En français et en russe on dit pareillement *roitelet* et *королек*. Les mots *perce-neige* et *подснежник* ont une forme interne proche. Cette similitude de la forme interne de certains mots dans les langues différentes tient à des associations constantes qui apparaissent également chez des peuples différents.

Pourtant la forme interne des mots et des locutions revêt le plus souvent un caractère national. Pour désigner la *prunelle* les Français l'ont comparée à une petite prune, tandis qu'en russe *зрочок* dérive de l'ancien *зреть* « voir ». *La pommade* est ainsi nommée parce que ce cosmétique se préparait autrefois avec de la pulpe de pomme ; le substantif russe correspondant *мазь* se rattache au verbe *мазать* - « enduire de qch ». La fleur qui est connue en Russie sous le nom de *звездика* est appelée en français *œillet*. On dit en russe *ручка сковородки* et en français *la queue d'une poêle*. Le caractère national de l'image choisie pour dénommer les mêmes objets et phénomènes apparaît nettement dans les locutions phraséologiques. En russe on dira *знать на зубок* et en français *savoir sur le bout du doigt* ; l'expression russe *быть тощим как спичка* correspond en français à *être maigre comme un clou* ; l'expression *дать руку на отсечение* se traduira en français comme *mettre sa main au feu*.

La forme interne marque de son empreinte le sens actuel du vocable et en détermine en quelque sorte les limites. L'exemple suivant en servira d'illustration. Comparons les mots *train* et *поезд*. Le système des significations du mot français est plus compliqué que celui du mot russe correspondant. Signalons les essentielles acceptions de *train* : allure d'une bête de somme (*le train d'un cheval, d'un mulet*) ; allure en général (*mener grand train*) : suite de bêtes que l'on fait voyager ensemble (*un train de bœufs*) ; suite de wagons traînés par la même locomotion (*le train entrainé en gare*).

Le lien de toutes ces acceptions avec le sens du verbe *traîner*, dont le substantif *train* dérive, est évident.

Le substantif russe *поезд* qui se rattache au verbe *ездить* « aller, voyager » ne traduit que le sens de « train de chemin de fer ».

6a). Caractéristiques phonétiques des mots en français moderne.
Nous nous bornerons ici à noter certains traits caractérisant les mots français quant à leur composition phonique et leur accentuation dans la chaîne parlée.

Les mots français sont caractérisés par leur **brièveté**. Certains se réduisent à un seul phonème. Il s'agit surtout de mots non autonomes (*ai, eu, on, est, l', d'* etc.), les mots autonomes à un phonème étant exclusivement rares (*an, eau*).

Par contre, les monosyllabes sont très nombreux dans ces deux catégories de mots (*le, les, des, qui, que, mais, main, nez, bras, monte, parle, etc.*). Ces monosyllabes sont parmi les mots les plus fréquents.

L'analyse d'un certain nombre de textes suivis a permis de constater que dans le discours les mots contenant une syllabe forment environ 61% et les mots à deux syllabes forment près de 25% de l'ensemble des mots rencontrés. Cet état de choses est le résultat d'un long développement historique qui remonte à l'époque lointaine de la formation de la langue française du latin populaire (ou vulgaire). Pour la plupart les monosyllabes sont le résultat des nombreuses transformations phonétiques subies par les mots latins correspondants formés de deux ou trois syllabes (cf.: *homme* < lat. *homo*, *main* ← lat. *manus*, *âme* ← lat. *anima*).

Le français possède naturellement des mots à plusieurs syllabes : toutefois il y a visiblement tendance à abrégé les mots trop longs auxquels la langue semble répugner (*métropolitain* → ***métro***, *stylographe* → *stylo*, *piano-forte* → ***piano***, *automobile* → ***auto***, *météorologie* → ***météo*** ; cf. aussi *avion* qui s'est substitué à *aéroplane*, *pilote* à *aviateur*).

Comme conséquence de ce phénomène la longueur des mots au niveau de la langue est de 2,5 syllabes, alors que dans la parole - de 1,35 syllabes. Ce décalage s'explique par la fréquence d'emploi des mots-outils lors du processus de communication.

La tendance à raccourcir les mots, qui s'est manifestée à toutes les époques, a pour conséquence un autre phénomène caractéristique du vocabulaire français - l'homonymie. Un grand nombre de mots a coïncidé quant à la prononciation à la suite de modifications phonétiques régulières.

C'est surtout parmi les monosyllabes que l'on compte un grand nombre d'homonymes ; tels sont : *ver* ← lat. *vermis*, *vers* (subst.) ← lat. *versus* ← « sillon, ligne, vers », *vers* (prép.) ← lat. *versus* de *vertere* ~ « tourner », *vert* ← lat. *vendis*. De là de nombreuses séries d'homonymes : *par, part, pars* ; *cher, chair, chaire* ; *air, ère, aire, hère, erre (il)*, etc.

Quant à la **syllabation** des mots français elle est reconnue comme étant remarquablement uniforme et simple. Ce sont les syllabes ouvertes qui forment près de 70% dans la chaîne parlée. Surtout fréquentes sont les syllabes ouvertes du type : consonne - voyelle (par exemple : [de-vi-za-ge] - *dévisager*, [re-pe-te] - *répéter*), moins nombreuses sont les syllabes des types : consonne-consonne-voyelle et voyelle (par exemple : [blé-se] - *blessé*, [truble] - *troubler*, [e-ku-te] - *écouter*, [a-ri-ve] - *arriver*). Parmi les syllabes fermées on rencontre surtout le type : consonne - voyelle - consonne (par exemple : [jur-nal] - *journal*, [par-tir] - *partir*). Les autres types sont rares. Cette particularité de la structure syllabique des mots français contribue à son tour à l'homonymie.

En français les mots phonétiquement se laissent difficilement isoler dans le discours : privés de l'accent tonique propre, ils se rallient les uns aux autres en formant une chaîne ininterrompue grâce aux liaisons et aux enchaînements. On dégage, en revanche, des groupes de mots représentant une unité de sens et qui sont appelés « groupes dynamiques ou rythmiques » avec un accent final sur la dernière voyelle du groupe.

Cette particularité **de l'accentuation** fait que le mot français perd de son autonomie dans la chaîne parlée. La délimitation phonétique des mots émis dans la parole en est enrayée. Ceci explique les modifications de l'aspect phonétique survenues à certains mots au cours des siècles. Les uns se sont soudés avec les mots qui les précédaient dont l'article défini : c'est ainsi que *ierre* est devenu *lierre*, *endemain* - *lendemain*, *uette* - *luette*, *oriot* - *loriot* ; *l'aboulique* - *la boutique*, d'autres au contraire, ont subi une amputation : *lacunette* - « petit canal » s'est transformé en *la cunette* car on a pensé à l'article précédant un substantif ; de même *m'amie* a été perçu comme *ma mie*.

6b). Caractéristiques grammaticales du mot en français moderne.

Les unités essentielles de la langue étroitement liées l'une à l'autre sont **le mot et la proposition**. C'est en se groupant en propositions d'après les règles grammaticales que les mots manifestent leur faculté d'exprimer non seulement des notions, des concepts, mais des idées, des jugements.

Donc, la faculté de former des propositions afin d'exprimer des jugements constitue une des principales caractéristiques grammaticales des mots.

Une autre particularité du mot consiste dans son **appartenance à une des parties du discours**. Ainsi on distingue les substantifs, les adjectifs, les verbes, les adverbes, les pronoms, etc. Les parties du discours sont étudiées par la grammaire : elles constituent la base de la morphologie. Il serait pourtant faux de traiter les parties du discours de catégories purement grammaticales. En effet, les parties du discours se distinguent les unes des autres par leur sens lexical : les substantifs désignent avant tout des objets ou des phénomènes, les verbes expriment des processus, des actions ou des états : les adjectifs - des qualités, etc. C'est pourquoi il serait plus juste de qualifier les parties du discours de catégories lexico-grammaticales.

La **composition morphémique** des mots est aussi étudiée par la grammaire, pourtant elle a un intérêt considérable pour la lexicologie. La faculté du mot de se décomposer en morphèmes présente une des caractéristiques grammaticales du mot qui, en particulier, le distingue du morphème. Ce dernier, étant lui-même la plus petite unité significative de la langue, ne peut être décomposé sans perte de sens. Ce sont principalement les mots autonomes qui se laissent décomposer en morphèmes.

Quant aux mots-outils, dont beaucoup se rapprochent à certains égards des morphèmes, ils constituent généralement un tout indivisible.

Parmi les mots autonomes, il y en a de simples qui sont formés d'une, seule racine. Tels sont *homme, monde, terre, ciel, arbre, table, porte, "chambre*, etc. Ces mots pourraient être aussi appelés « mots-racines ». Plus souvent les mots contiennent une ou plusieurs racines auxquelles se joignent des affixes (les préfixes placés avant et les suffixes placés après la racine) et les terminaisons (ou) les désinences qui expriment des significations grammaticales. On distingue encore le thème (ou le radical), c'est-à-dire la partie du mot recelant le sens lexical et précédant la terminaison à valeur grammaticale. Ainsi dans l'exemple : *Nous démentons formellement ces accusations*, le mot *démentons* comprend la racine **-ment-**, le préfixe **dé-**, le thème **dément-**, la terminaison **-ons**. La racine recèle le sens lexical fondamental du mot. Le thème qui comporte tout le sens lexical du mot s'oppose à la désinence qui est porteur d'un sens grammatical.

Les racines, les affixes, les désinences sont des morphèmes. Il s'ensuit des exemples cités que les morphèmes peuvent être porteurs de valeurs de caractère différent : les racines ont une valeur d'ordre lexical : désinences - des valeurs grammaticales ; les affixes – généralement valeurs lexico-grammaticales.

De cette façon afin de définir les limites grammaticales du mot il faut procéder à une confrontation du mot avec les unités voisines : le morphème et groupe de mots.

Nous avons déjà spécifié la différence entre **le mot et le morphème** le mot possède une autonomie dont le morphème est dépourvu. Toutefois le degré d'indépendance n'est pas le même pour tous les mots. Ainsi l'autonomie des mots-outils est nettement limitée. On peut dire que les mots-outils rappellent en quelque sorte les morphèmes.

Il n'est parfois pas moins difficile d'établir les limites entre **un mot et un groupe de mots**. Pour la plupart, les mots se laissent aisément distinguer des groupes de mots ; tel est le cas des mots simples ou mots-racines et des mots dérivés formés par l'adjonction d'affixes. La distinction des mots composés, qui par leur structure se rapprochent le plus des groupes de mot présente de sérieuses difficultés. Celles-ci sont surtout grandes dans la langue française où les mots composés sont souvent formés d'anciens groupes de mots.

En appliquant à la langue française le critère avancé par A.I. Smirnitsky, on devra reconnaître que les formations du type *fer à repasser, chemin de fer, pomme de terre* sont, contrairement à l'opinion de beaucoup de linguistes français, des groupes de mots, alors que *bonhomme, basse-cour, gratte-ciel* sont des mots.

Donc, il faut faire la distinction entre un mot et un morphème, d'un côté, un mot et un groupe de mots, de l'autre. Néanmoins il reste fort à faire pour fixer les limites du mot ; c'est un problème ardu qui exige un examen spécial pour chaque langue.

6c). Identité du mot. Envisagé sous ses aspects phonétique, grammatical et sémantique le mot présente un phénomène complexe. Pourtant dans l'énoncé, dans chaque cas concret de son emploi, le mot apparaît non pas dans toute la complexité de sa structure, mais dans une de ses multiples formes, autrement dit, dans une de ses variantes.

On distingue les variantes suivantes d'un mot :

- les variantes de prononciation : [bu] et [byt] pour *but* ;
- les variantes grammaticales à valeur flexionnelle qui peuvent être à support morphologique : *dors, dormons, dormez* et à support phonétique : *sec – sèche, paysan – paysanne* ;

- les variantes pseudo-formatives (lexico-grammaticales) : - *maigrichon* et *maigriot*,

- les variantes lexico-sémantiques :
à valeur notionnelle *palette* - « plaque sur laquelle les peintres étalent leurs couleurs » et « coloris d'un peintre » :

- b) à valeur notionnelle-affective : *massif* « épais, pesant », au figuré *esprit massif* « grossier, lourd »

- les variantes stylistico-fonctionnelles :
a) à support phonétique : *oui* - littéraire et *ouais* - populaire, *apéritif*- littéraire et *apéro* - familier ;

- à support notionnel-affectif : *marmite* - « récipient » - littéraire et « gros obus » - familier ;

- les variantes orthographiques : *gaîment* et *gaiement*.

Il est, en effet, très difficile de tracer les limites du mot et de l'envisager sous tous les aspects : phonétique, grammatical et lexical. Dans la linguistique russe il n'y a guère non plus de définition du mot généralement admise. Parmi les plus réussies on signale celle de R. A. Boudagov, laquelle reflète les plus importantes propriétés du mot : « Le mot représente la plus petite et indépendante unité matérielle (sons et formes) et idéale (sens) de caractère dialectique et historique »¹.

III. QUESTIONS D'AUTOCONTRÔLE :

1. a) Quel est l'objet d'étude de la lexicologie ?

b) De quoi découle l'importance des études lexicologiques ?

¹ «Слово – это кратчайшее самостоятельное сложное диалектическое и историческое единство материального (звуки, «формы») и идеального (значение)» [Будагов Р.А. Очерки по языкознанию. – М., 1953. с. 99].

- c) Quelle différence y a-t-il entre la lexicologie historique et descriptive ?
 - d) Dans quels rapports se trouvent ces deux types de lexicologie ?
 - e) Quel est le rôle de l'histoire de la langue dans l'explication des phénomènes linguistiques du français moderne, tels que la polysémie, l'homonymie, la synonymie ?
 - f) En quoi se manifeste le caractère non arbitraire du vocabulaire d'une langue ?
- 2.**
- a) En quoi se manifeste le caractère systémique du vocabulaire d'une langue ? Citez-en les preuves.
 - b) Sur quoi s'appuient les oppositions sémantiques des vocables au niveau de la langue-système?
 - c) Qu'est-ce que c'est qu'un paradigme ?
 - d) Comment peut-on expliquer la thèse que « la langue représente un système de systèmes » ?
 - e) Comment se manifestent les rapports systémiques au niveau de la parole ?
 - f) En quoi consiste le phénomène de la coordination sémantique ?
 - g) Quels sont les particularités du système lexical le distinguant des autres systèmes de la langue : phonétique et grammatical ?
 - h) Comment se manifeste le lien de la lexicologie avec la grammaire (morphologie et syntaxe) ?
 - i) En quoi consiste le lien de la lexicologie avec la phonétique et stylistique ?
- 3.**
- a) Par quoi les structuralistes américains ont-ils remplacé la notion du mot comme unité sémantico-structurale de base de la langue ? Quels en sont les arguments ?
 - b) Qu'est-ce que c'est que la sémantème de Ch. Bally ? Quelles en sont les particularités ?
 - c) Qu'est-ce que c'est que la monème de A. Martinet? Quelles en sont les particularités ?
 - d) Quels sont les traits caractéristiques du mot qui ne permettent pas de le rejeter comme unité de base de la langue ?
 - e) En quoi consiste l'asymétrie du mot en tant qu'unité de la langue ?
 - f) Comment se manifeste un lien indissoluble de la pensée de l'homme et de la langue ?
 - g) En quoi consistent les rapports dialectiques entre le mot et la notion ?
 - h) Quelles sont les particularités du premier degré de la connaissance ?

- i) En quoi consiste le deuxième degré de la connaissance ?
 - j) Quelle différence y a-t-il entre la perception, la représentation et la notion (ou concept) ?
 - k) Dans quels rapports se trouvent les deux degrés de la connaissance ?
- 4.**
- a) Quelle est la fonction capitale de la langue ?
 - b) Le mot quelles fonctions possède-t-il en tant qu'élément de la communication ?
 - c) En quoi consiste la fonction cognitive (ou dénotative) du mot ?
 - d) Quelles sont les particularités de la fonction référentielle (ou désignative) du mot ?
 - e) Laquelle des ces trois fonctions caractérise le mot par excellence ?
 - f) Quelles fonctions sont propres à la plupart des mots autonomes ?
 - g) A quelles classes de mots n'est propre qu'une seule de ces trois fonctions ?
 - h) A quoi appartient le rôle central dans la structure de la signification lexicale ?
 - i) Quels en sont les éléments facultatifs, complémentaires ?
 - j) Quels sont les composants sémantiques minimums de la structure de la signification lexicale. Citez-en les exemples.
- 5.**
- a) Qu'est-ce qui prouve qu'il n'y a pas de lien organique entre le mot, son enveloppe sonore et l'objet qu'il désigne ?
 - b) En quoi consiste la détermination historique du mot, de son enveloppe sonore dans chaque cas concret ?
 - c) Qu'est-ce que c'est que le sens étymologique du mot ? Citez-en les exemples.
 - d) Dans quels rapports se trouvent les notions du sens étymologique et de la motivation du mot ?
 - e) De quoi découle la motivation des mots dérivés ?
 - f) Quelle différence y a-t-il entre la motivation directe et indirecte du mot ? Citez-en les exemples ?
 - f) Par quoi peut être déterminée la motivation d'un mot ?
 - g) Qu'est-ce que c'est que la motivation partielle ? Citez-en les exemples.
 - h) Qu'est-ce que c'est que la forme interne du mot ?
 - i) Quel caractère (national ou « international ») de la forme interne du mot prédomine dans une langue concrète ? Citez-en les exemples.
- 6.**
- a) En quoi se manifeste la brièveté du mot français ? Quelles en sont les conséquences ?
 - b) Quelles sont les particularités de la syllabation des mots français ?

- c) Quel type de syllabe prédomine dans la structure du mot français et quelles en sont les causes ?
- d) En quoi consiste le rôle exclusif de la consonne initiale dans la différenciation des mots ?
- e) Quelles sont les particularités de l'accentuation française et quelles en sont les causes et conséquences ?
- f) En quoi consiste le lien étroit du mot et de la proposition comme unité de la langue ? Quelle en est la conséquence ?
- g) Comment sont liés l'appartenance du mot à une des parties du discours et son sens lexical ?
- h) Comment la composition morphémique du mot intéresse-t-elle la lexicologie ?
- j) Quels types de morphèmes composant un mot distingue-t-on et quelles sont les particularités de chacun d'eux ?
- j) Quels variantes de mot distingue-t-on et quelles en sont les particularités ?

IV. OUVRAGES A CONSULTER :

1. Лопатникова Н.Н., Лексикология современного французского языка (на франц. языке). – 5-е изд., испр. и доп. – М.: Высшая школа, 2006. – С. 7-52.

**V. Контрольно-проверочный тест к модулю № 1.
Unissez les lettres aux chiffres correspondants**

№	Terme	Définition /auteur/exemple
I.	A. La lexicologie diachronique (ou historique): B. La lexicologie synchronique (ou descriptive) :	1. a pour tâche d'étudier le vocabulaire dans une période déterminée de la langue. 2. envisage le développement du vocabulaire d'une langue dès origines jusqu'à nos jours.
II.	C. Les rapports paradigmatiques sont D. Les rapports syntagmatiques sont	3. divers rapports associatifs avec les autres unités au niveau de la langue-système. 4. les rapports linéaires qui existent entre deux ou plusieurs unités au niveau de la parole.
III.	E. Le vocabulaire est un système F. La grammaire est un système	5. fermé et rigide. 6. ouvert et irrégulier.
IV.	G. sémantème H. monème I. morphème	7. structuralistes américains 8. Ch. Bally 9. A. Martinet
V.	J. La fonction cognitive (rationnelle) est propre par excellence K. La fonction référentielle(nominative) est propre par excellence L. La fonction émotive (affective) est propre par excellence	10. aux interjections 11. aux noms propres 12. à la terminologie spéciale
VI.	M. Le sens étymologique d'un mot N. La motivation d'un mot	13. reflète son aspect sémantique à une époque donnée. 14. appartient à l'histoire du mot.
VIII	O. Les mots mono- et bi syllabiques forment environ ____ de l'ensemble des mots rencontrés.	15. 35 % 16. 53% 17. 85%
IX.	P. les syllabes ouvertes forment près de ____ dans la chaîne parlée.	18. 70% 19. 38% 20. 56%
X.	Q. variantes grammaticales du mot : R. variantes lexico-grammaticales : S. variantes lexico-sémantiques : T. variantes stylistico-fonctionnelles: U. variantes orthographiques :	21. gaîment - gaiement 22. maigrichon - maigriot 23. franc – franche 24. oui - ouais, apéritif - apéro 25. main « 1. partie du corps humain et 2. écriture ». 26. donne, donnons, donnez

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U

UNITÉ II.

SUJET : SOURCES D'ENRICHISSEMENT DU VOCABULAIRE FRANÇAIS. ÉVOLUTION SÉMANTIQUE DES UNITÉS LEXICALES

I . MATIÈRE DE PROGRAMME :

1. Moyens d'enrichissement du vocabulaire français :
 - a) sources d'enrichissement du vocabulaire ;
 - b) rôle de l'évolution sémantique dans l'enrichissement du vocabulaire d'une langue.
 2. Polysémie et monosémie des mots.
 3. Types de sens du mot.
 4. Mécanismes de l'évolution sémantique des vocables (procès sémantiques fondamentaux) :
 - a) restriction et extension du sens ;
 - b) métonymie ;
 - c) métaphore .
 5. Mécanismes de l'évolution sémantique des vocables (accompagnés de modifications affectives) :
 - a) amélioration et péjoration du sens ;
 - b) affaiblissement et intensification du sens des mots.
 6. Causes de l'évolution sémantique des vocables.
-

II . RÉSUMÉ

1a). Sources d'enrichissement du vocabulaire. La langue se rapporte aux phénomènes sociaux et ne se conçoit pas en dehors de la société. Toutefois, la langue possède ses traits particuliers et ce sont précisément ces derniers qui importent pour la linguistique.

Il ne faut pourtant point conclure que le rapport réel existant entre la langue, en tant que système, et l'histoire d'un peuple soit toujours direct et immédiat. L'histoire du peuple crée les conditions nécessaires des modifications qui se produisent dans la langue, elle sert de stimulant au développement de sa structure. Quant aux changements linguistiques eux-mêmes, ils se réalisent d'après les lois propres à la langue qui dépendent de sa structure concrète.

Il est pourtant un domaine de la langue dont le lien avec l'histoire du peuple est particulièrement étroit et manifeste. C'est le vocabulaire qui représente un système ouvert à l'opposé des phénomènes d'ordre phonétique et grammatical. Les grands bouleversements produits au sein d'une société se

répercutent immédiatement sur le vocabulaire en y apportant souvent des changements importants. Tel fut le cas de la Révolution française du XVIII^e siècle qui, d'une part, fit tomber dans l'oubli des mots ayant trait à l'ancien régime (*bailli, sénéchal, sénéchaussée, taille, dîme* etc.), et qui, d'autre part, donna naissance à une foule de mots et de sens nouveaux (*démocratiser, nationaliser, anarchiste, propagandiste, centralisation, nationalisation, etc.*).

Mais ce n'est pas seulement aux époques de grands événements que le vocabulaire réagit aux changements sociaux. À la suite de l'élargissement des contacts entre les pays on fait des emprunts aux autres langues. C'est ainsi qu'ont pris racine en français les mots *soldat, balcon, banqueroute* empruntés à l'italien, *hâbler, cigare*, pris à l'espagnol, *rail, meeting, tennis* venus de l'anglais, etc., dont beaucoup ne se distinguent plus des vocables de souche française.

La langue tire constamment parti de ses propres ressources. Les transformations lentes ou rapides à l'intérieur de la société ont pour résultat la création de **vocables nouveaux** à l'aide de moyens fournis par la langue même. Ainsi sont apparues et entrées dans l'usage les formations nouvelles *normalisation, scolarisation, pelliculage, électrifier, mondialiser, électroménager, essuie-glace, tout-terrain, kilotonne, téléspectateur, pasteurisation, ionisation, brise-glace, sans-fil, aéroport, télévision*.

Le vocabulaire peut enfin se renouveler sans que la forme des mots change ; ce sont alors leurs **acceptions qui se modifient ou qui se multiplient** : *bâtiment* ne signifie pas l'« action de bâtir » comme autrefois, mais ce qu'on a bâti, maison ou navire ; une *feuille* n'est pas seulement « une partie des végétaux », mais aussi « un morceau de papier rectangulaire », et plus récemment « plaque mince (d'une matière quelconque) ».

Ainsi, les principales sources de l'enrichissement du vocabulaire à l'examen desquelles nous allons procéder sont : **l'évolution sémantique des vocables (mots et locutions), la formation de vocables nouveaux, les emprunts.**

1b). Evolution sémantique et son rôle dans l'enrichissement du vocabulaire. La science qui traite de la structure sémantique des unités lexicales de même que de l'évolution de cette structure est appelée **sémantique**.

L'évolution sémantique des mots est une source interne féconde de l'enrichissement du vocabulaire. Il serait encombrant pour la langue d'avoir un vocable nouveau pour chaque notion nouvellement surgie.

Un mot peut modifier son sens à la suite du changement que subit la notion rendue par ce mot. P. ex. *Monter dans sa voiture*, ce n'est plus *s'asseoir sur le siège de son cabriolet et saisir les rênes du cheval*, mais *s'installer au volant et se préparer à appuyer sur le démarreur* ». Au XIX^e

siècle la *lampe* était « un récipient renfermant un liquide (huile, pétrole, etc.) susceptible de donner de la lumière en brûlant. Aujourd'hui ce ne sont plus les lampes à pétrole, mais les lampes électriques, à néon ou à vapeur de mercure qui nous éclairent. *Un fer à repasser* est de nos jours le plus souvent en matière plastique à base de nickel.

Très souvent l'évolution sémantique d'un mot est le résultat de dénomination d'un objet (ou d'un phénomène) nouveau au moyen d'un vocable désignant un autre objet auquel cet objet nouveau s'associe quelque rapport. C'est ainsi que le mot *bras* dont le premier sens «un membre supérieur de l'homme» est arrivé à désigner «un accotoir», et à «une partie mobile d'un appareil ou d'un mécanisme ». Il en est de même pour les mots *homme, tête, , bec, maigre, méchant, ruminer, broncher, nez* et autres.

L'évolution sémantique peut enfin aboutir à l'apparition **d'homonymes dits sémantiques** et qui sont des mots remontant à la même origine et, par conséquent, caractérisés par la même forme, mais dont le contenu sémantique est totalement séparé¹. Tel est le cas de *grève* « cessation de travail par les ouvriers coalisés » qui est aujourd'hui un homonyme de *grève* « plage sablonneuse ou caillouteuse ». Il en est de même pour *tirer* « envoyer au loin (une arme de trait, un projectile) au moyen d'une arme » qui se rattache plus à *tirer* « amener à soi, ou après soi ». *Table* - « meuble posé sur un ou plusieurs pieds » est un homonyme de *table* - « liste d'ensemble d'informations » (table de multiplication, table des matières). Il y a eu aussi rupture sémantique entre *réfléchir* « penser, méditer » *réfléchir* «renvoyer dans une direction opposée », par exemple : *réfléchir un rayon, une onde*.

L'évolution sémantique des mots est une des principales voies de l'enrichissement du vocabulaire. D'où le grand rôle de la sémantique l'importance des études visant à révéler les lois présidant à l'évolution du sens des mots.

2. Polysémie et monosémie des mots. Contrairement au mot monosémique qui n'a qu'un seul sens un mot polysémique possède plusieurs sens au niveau de la langue-système à une époque donnée.

Dans la linguistique il est reconnu que la grande majorité de mots est polysémique, que les mots ont tendance à prendre de nouvelles acceptions.

Il n'y a guère de limite tranchée entre les sens d'un même mot ; au contraire, ils se rattachent par des liens sémantiques plus ou moins apparents, toujours présents. Tant que les sens, aussi distincts soient-ils, s'unissent par des attaches sémantiques, nous sommes en présence d'un même **vocable polysémique**. Sitôt que les liens sémantiques qui unissaient les significations d'un vocable se rompent, nous assistons à **l'homonymie** qui est la limite sémantique d'un mot.

La polysémie est précisément la faculté du mot d'avoir simultanément plusieurs sens à une époque donnée. Le mot peut donc généraliser dans des directions différentes. P. ex. *chambre* du gr. *kamera* désignait d'abord 1) « une pièce d'habitation » ; puis par extension 2) « la section d'une Cour ou d'un Tribunal » d'où les expressions : *chambre civile*, *chambre criminelle de la Cour*; plus tard, ce mot a signifié 3) « une Assemblée législative » ; et enfin il a commencé à s'employer dans la technique dans le sens de 4) « une cavité, un vide » d'où les expressions : *chambre de vapeur*, *chambre à air* *chambre de combustion d'un moteur*. Toilette n'offrait autrefois à l'idée qu'une 1) petite toile, une petite serviette de toile ; on retrouve encore ce sens primitif dans « la toilette » des tailleurs, morceau de toile qui sert à envelopper leur ouvrage ; 2) ce même mot a désigné une petite table garnie de cette serviette et tout ce qui sert à la parure ; 3) ensuite il a pris le sens de « parure, habillement » ; 4) et, enfin, il a servi à exprimer l'action de se nettoyer, de se vêtir, autrement « faire sa toilette ».

Il est à noter que la polysémie est un des traits caractéristiques du vocabulaire français.

Quoique les mots soient généralement polysémiques, les gens n'éprouvent aucune difficulté à se comprendre. Cette facilité de la compréhension est due à la monosémie des mots dans la parole. Donc, le mot est polysémique et monosémique à la fois. Il est généralement **polysémique** comme **unité de la langue-système** et nécessairement **monosémique** comme **unité de la parole**. La polysémie et la monosémie du mot forment une unité dialectique. La monosémie du mot peut être créée par le contexte verbal. P. ex. : «...*je compris enfin que la France était faite de mille visages, qu'il y en avait de beaux et de laids, de nobles et de hideux ...*». (Gary).

Il apparaît nettement que le mot *visage* rend ici le sens abstrait de « aspect ».

Donc, la polysémie des mots étant un des traits caractéristiques du français, le contexte y prend une importance particulière comme actualisateur sémantique.

La monosémie du mot peut être aussi créée par le milieu (local, historique et social). En effet, le sens du mot dépend **de la région**, de la province où ce mot est employé. Ainsi dans le Poitou *quitter* s'emploie pour «laisser». Le mot *masure* est employé par Flaubert dans l'acception normande de « basse-cour ». Dans la région de Saint-Etienne pour rendre l'idée d'« allumer le feu » on dit *éclairer le phare*. Dans certains parlers locaux le mot *pommier* signifie 'l'arbre', le mot *femelle* 'la femme', *jeune homme* 'un célibataire'. Il est possible de dire *un vieux jeune homme* 'vieux célibataire'. Le verbe *gronder* a le sens de 'dire', *blé* signifie 'seigle', *rusé* a le sens d'intelligent', *différent* est le synonyme de poli.

Le sens des mots dépend parfois **de l'époque historique** à laquelle ses mots sont employés. Au XVII^e siècle *révolution* (du latin *revolutio*, dérivé de *revolvere* « retourner ») était employé en qualité de terme astronomique et signifia « mouvement d'un corps céleste sur son orbite » ; au XVIII^e siècle ce mot avait déjà un sens politique, mais s'employait comme synonyme de « coup d'état », et seulement au XIX^e siècle il a été appliqué aux changements profonds dans la société.

Encore au XVII^e siècle le sens de *imbécile* était celui de « faible ». Les paroles de B. Pascal : « Homme, imbécile ver de terre » ne prêta pas à confusion. Au siècle suivant le sens du mot avait évolué. Ce fait confirmé par la fameuse anecdote qui raconte que Voltaire n'ayant compris la phrase de Corneille : *Le sang a peu de droit dans le sexe imbécile où le sexe imbécile* est employé pour « le beau sexe » (littéralement - « le sexe faible »), en a été choqué.

Au XVI^e siècle les substantifs *bourgeois*, *citoyen* et *citadin* étaient synonymes et désignaient les habitants d'un bourg, d'une ville. Le mot *docteur* signifiait au XVI^e siècle 'maître, précepteur'.

Enfin, le mot peut acquérir un sens particulier selon **le milieu social et professionnel** où il a cours. P. ex. le mot *opération* prend une valeur différente dans la bouche d'un médecin, d'un militaire ou d'un financier. Le mot *veine* prononcé par un docteur sera appliqué à l'homme dans le sens de «вена, жила» ; ce même mot prononcé par un mineur prendra le sens de «рудная жила». Les mots *couche*, *bloc*, *orientation* ont des sens tout à fait différents pour un géologue et un homme politique. Un médecin et un historien prêteront un sens différent aux mots *dislocation* et *crise*.

Contrairement aux mots à plusieurs sens qui constituent la majorité du lexique, les mots à sens unique de la langue courante sont relativement peu nombreux. Parmi ces mots il y a ceux du genre de *bouleau*, *platane*, *frêne*, *canari*, *chardonneret*, *pinson* ; *chaumière*, *villa*, *cottage*, *yourte*, etc. Ce sont généralement des mots désignant des objets ou phénomènes faisant partie de quelque classe plus ou moins restreinte formant variété par rapport à l'espèce ou espèce par rapport au genre. Pourtant ces mots peuvent aussi à tout moment acquérir des acceptions nouvelles.

Des cas nombreux se présentent où les mots de ce type ont plus d'un sens ; tels sont *pin*, *sapin*, *tilleul* qui désignent l'arbre et le bois fourni par cet arbre ; *pigeon*, *merle*, *pie* qui étant des dénominations d'oiseaux servent aussi à caractériser l'homme. On dira *être un pigeon dans une affaire* pour « un homme qui se laisse rouler », *un vilain*, *un beau merle* pour « un vilain personnage », *une petite pie* pour « une personne niaise » et *une pie* pour « une femme très bavarde ».

Une place à part revient aux termes. Les termes sont des mots ou leurs équivalents d'un emploi relativement restreint et exprimant des concepts

scientifiques ou spéciaux. Les termes dans le cadre d'une terminologie devraient être monosémiques. C'est une des conditions du bon fonctionnement des termes dans la langue. Un terme à plusieurs sens est un moyen imparfait de communication.

3. Types de sens du mot. Chaque mot est tout d'abord porteur du sens **étymologique**, ou **primitif**. Le sens étymologique, ou primitif, du mot est souvent, dans l'état actuel de la langue, son sens essentiel. Le sens essentiel est habituellement caractérisé par sa stabilité, ce qui lui permet d'acquérir nombre d'acceptions secondaires, très mobiles, et de servir de base pour l'évolution sémantique des mots. Ainsi tout mot à plusieurs significations présente une unité dialectique d'éléments stables et instables. Les sens des mots se laissent classer d'après quelques types essentiels.

1) Tout mot polysémique possède un sens **propre** et des sens **dérivés**. Le sens propre d'un mot est celui qui ne se laisse historiquement ramener à aucun de ses sens actuels, alors que les sens dérivés remontent directement ou indirectement au sens propre. Le sens propre et les sens dérivés d'un mot ne peuvent être dégagés à la suite d'une analyse diachronique. Examinons en guise d'exemple le mot *bouche* ← lat. pop. *bucca* ; ses significations les plus importantes de ce mot sont : **1)** cavité située au bas du visage et qui sert à parler, à manger ; **2)** ouverture (d'un four, d'un canon) ; **3)** embouchure (d'un fleuve). Les deux derniers sens peuvent être historiquement ramenés au premier signalé ; ils doivent être considérés comme en étant dérivés. Il en va autrement pour le premier sens n'aboutit à aucun autre ; ce premier sens sera le sens propre du mot *bouche*. Pourtant le sens propre d'un mot dans la langue moderne n'est point son sens primitif. Le sens propre est une catégorie historique. Il peut changer au cours de l'évolution du mot. Tel est précisément le cas du mot *bouche* qui désignait originairement, dans le latin populaire, « la joue » ; c'était alors le sens propre du mot. La disparition du sens originaire de *bouche*, a été suivi du déplacement de son sens propre. Donc, le sens propre du mot est celui qui ne se laisse historiquement ramener à aucun de ses sens actuels, alors que les sens dérivés remontent directement ou indirectement au sens propre. Le sens propre et les sens dérivés d'un mot ne peuvent être dégagés qu'à la suite d'une analyse diachronique.

2) Dans la synchronie on distingue le sens **principal** et les sens **secondaires** d'un mot polysémique. Le sens principal, étant le plus usité à une époque donnée, constitue la base essentielle du développement sémantique ultérieur du mot. Il peut coïncider tantôt avec son sens propre, tantôt avec le dérivé. Le sens propre du mot *soleil* - « astre lumineux au centre des orbites de la terre et des planètes » en est aussi sens principal ; les autres sens de ce mot, tels que « pièce d'artifice qui jette des feux en forme de rayons » ou « fleur jaune, appelée autrement tournesol », sont à la fois des

sens dérivés et secondaires. Il en est autrement pour le mot *révolution* dont le sens principal, en tant que terme politique coïncide avec un de ses sens dérivés (le sens propre étant « mouvement d'un corps parcourant une courbe fermée »). Le sens principal du mot comme son sens propre, est une catégorie historique. Jusqu'au XVI siècle le sens propre du substantif *travail*-«tourment, chagrin, peine» était également son sens principal. Plus tard il s'est déplacé et a coïncidé avec le sens dérivé - «besogne, ouvrage». Puisque le plus employé, le sens principal dépend moins du contexte que les sens secondaires.

3) aussi les sens **phraséologiquement liés** s'opposent aux sens dits **libres**. Les sens propres des mots *table, chaise, homme, animal*, sont libres quant à leur faculté de se grouper, de s'employer avec d'autres mots. Par contre, le mot *remporter* qui s'emploie dans *remporter un grand succès* serait déplacé dans *remporter une grande réussite* quoique *réussite* soit un synonyme de *succès*. On dit *une question délicate, un sujet délicat* sans qu'il soit possible de dire *un récit délicat, un contenu délicat*. Ch. Bally remarque qu'on dit *désirer ardemment* et *aimer éperdument* et non *aimer ardemment, désirer éperdument*. On peut choisir entre *la peur le prit, la peur le saisit, la peur s'empara de lui*, tandis que *la peur le happa* ou *l'empoigna* serait ridicule.

Cette tradition d'emploi des mots revêt un caractère national : elle n'est pas la même dans les langues différentes. L'équivalent russe de *feuilles mortes* sera «сухие листья» et de *fleurs naturelles* - «живые цветы».

4) On distingue des sens **syntactiquement déterminés**. Il suffit parfois d'un complément, d'une préposition ou d'un article pour changer le sens d'un mot. Comparez : *sortir* et *sortir le mouchoir de la poche* ; *tenir tête* et *tenir la tête, tenir qch* et *tenir à qch*.

4. Mécanismes de l'évolution sémantique des vocables. L'évolution sémantique présente quelques types différents. Ce sont *la restriction* et *l'extension du sens, la métonymie, la métaphore*, qui sont les procès sémantiques fondamentaux éventuellement accompagnés de modifications affectives amenant à *l'amélioration* ou *la péjoration*, à *l'affaiblissement* ou *l'intensification* du sens des mots.

4a). **La restriction, l'extension et le déplacement du sens.** Nous assistons à la restriction ou à l'extension du sens d'un mot lorsqu'il y a respectivement spécialisation ou généralisation de la notion exprimée.

En faisant appel aux composants sémantiques on pourrait représenter la restriction de sens par la figure suivante : $A \rightarrow Ab$ où A est la notion de genre, b — l'indice notionnel différentiel, la flèche symbolisant le transfert sémantique. Concrétisons ce modèle par l'exemple du verbe *pondre* qui à

partir du sens primitif de « déposer » (A) a reçu le sens de « déposer (A) des œufs (b) » en parlant des oiseaux et des reptiles.

Au cours de l'histoire une quantité de mots subissent la **restriction** de sens, s'ils commencent à exprimer une notion plus restreinte. Telle est l'origine d'une foule de termes spéciaux. Prenons par exemple, la terminologie militaire. Les substantifs désignant les grades militaires tels que *adjudant*, *lieutenant*, *sergent*, *capitaine*, *officier* avaient à l'origine un sens considérablement plus large: *adjudant* 'aide, remplaçant'; *lieutenant* 'remplaçant tenant le lieu de qn'; *sergent* 'serviteur'; *capitaine* 'chef (de *caput*)'; *officier* 'employé'. Tous ces mots étaient d'un emploi courant. Puis les mots usuels *adjudant*, *lieutenant*, *sergent*, etc. se sont spécialisés dans la terminologie militaire.

Autres exemples cas **de restriction du sens**.

Cueillir (du lat. : *colligere*) signifiait au moyen âge « ramasser, rassembler » ; on pouvait *cueillir des branches, des pierres*, etc. ; dans le langage usuel d'aujourd'hui ce verbe ne signifie que « séparer une fleur de sa tige, un fruit de l'arbre qui l'a produit » ; de là au figuré *cueillir des lauriers* .

Avaler (de *à* et *val*) dont le premier sens était très étendu — « descendre, faire descendre, abaisser » ne signifie aujourd'hui que « faire descendre dans le gosier ».

Traire avait autrefois le même sens que le verbe *tirer* aujourd'hui ; on disait *traire l'épée du fourreau, traire les cheveux, traire l'aiguille*, etc. ; à présent on n'emploie ce verbe que dans le sens très spécial de « tirer le lait des mamelles de... » (*traire les vaches, les chèvres*, etc.).

Labourer signifiait primitivement « travailler » en général ; on *labourait* non seulement *la terre*, mais également *le bois, les métaux* ou autre matière ; plus tard le sens de ce verbe s'est restreint, il ne signifie que « travailler la terre ».

Finance avait jadis le sens de « ressources pécuniaires dont qn dispose » et aujourd'hui, au pluriel - « ressources pécuniaires d'un État »

Le sens étymologique de *gorge* est « un gouffre, une ouverture béante » qui s'est conservé dans l'acception « une gorge de montagne » le sens moderne le plus usuel, homonyme du précédent, est « la partie antérieure du cou, le gosier ».

Viande (du lat. *vivere* - «vivre») signifiait encore au XVII^e siècle « n'importe quelle nourriture » ; plus tard le sens de ce mot s'est restreint et il ne désigne aujourd'hui que l'aliment par excellence - « la chair des animaux de boucherie ».

Poison, ou « substance qui détruit les fonctions vitales » avait autrefois le sens général de « breuvage ».

Jument avait désigné « n'importe quelle bête de somme » et à présent « femelle du cheval ».

Il était un temps où l'on *reliait* non seulement *des livres*, mais au bien *des bottes de foin, des tonneaux*, etc.

Pondre (les œufs) vient du verbe latin *ponere* 'poser' ; *noyer* de *necare* 'tuer' ; *réussir* signifiait primitivement 'aboutir' avec un résultat positif aussi bien que négatif.

Ces exemples démontrent que la restriction du sens est une conséquence de la réduction de la fonction nominative du mot qui de l'expression d'une notion de genre passe à l'expression d'une notion d'espèce.

L'extension du sens présente un mouvement contraire dû à ce le mot reçoit une plus grande liberté quant à sa fonction nominative : on assiste à la transformation d'une notion d'espèce en une notion de genre.

La figure représentant le processus d'extension de sens sera **Ab** → **A** :

Gain désignait autrefois la récolte, puis le produit obtenu par cette espèce de travail.

Arriver ← lat. *arripere* a signifié d'abord « atteindre la rive », ensuite — « parvenir dans n'importe quel lieu ».

Panier était « une corbeille pour le pain » et aujourd'hui « une corbeille » pour toute sorte de provisions.

Fruit signifiait « résultat d'un travail » (en latin), puis « produit de la floraison », et de nouveau - « résultat d'un travail ».

Gamin - synonyme de « garçon » était un mot dialectal de l'Est qui désignait « un jeune aide d'artisan »,

Dame est passé du sens de « femme de haute naissance » au sens de « femme » tout court.

Exode originellement « émigration des Hébreux hors d'Égypte » s'est élargi jusqu'à désigner toute émigration de masse.

De nos jours la *quarantaine* peut durer une quinzaine de jours, les liens étymologiques avec le numéral *quarante* s'étant effacés.

Le substantif *cadran* du latin *quadrans*, *-antis* eut longtemps le sens de 'carré'. Au XIV^e siècle le sens primitif disparaît. De nos jours les cadrans des montres peuvent avoir les formes les plus diverses.

Dans le français d'aujourd'hui beaucoup de termes spéciaux (géographiques, techniques, militaires, médicaux) ont élargi leur sens en passant dans la terminologie politique: *climat, bloc, crise, orientation, combat, camp, partisan, combattant, lutte*, etc.

4b). Métonymie. La métonymie (du grec *meta* - «changer» et *onuma* - «nom») est la dénomination d'un objet par un autre lié au premier par **un rapport de contiguïté**. Donc, le lien qui est à la base de la métonymie revêt toujours un caractère réel, objectif.

Le transfert métonymique peut être représenté de la façon vante : **abc** → **def** => (**abc**) où les lettres minuscules rendent les indices notionnels et le signe => indique l'existence d'un rapport sémantique. Illustrons le modèle

par l'exemple de *table* qui à partir du sens de « meuble formé d'une surface plane horizontale supportée par un pied, des pieds ... » a acquis par métonymie les sens de **a)** « nourriture servie à table » et **b)** personnes qui prennent un repas à table ». La figure de la métonymie témoigne que le sens dérivé suppose un rapport entre l'ensemble d'indices différentiels nouvellement surgis **def** — « nourriture » ou « personnes qui prennent un repas » et l'ensemble d'indices différentiels qui constituent le sens générateur **abc** — « table ». Ce rapport est différent : dans le cas **a)** il sera « ce qui se trouve sur », dans le **b)** — « ceux qui se trouvent autour de ».

Les métonymies se laissent classer en types variés selon le caractère du rapport qui leur sert de base. La plupart sont de caractère concret.

On prend **la partie pour le tout** et inversement, **le tout pour la partie**. Ce genre de métonymies est appelé aussi *synecdoque*.

L'homme peut être dénommé par une partie de son corps : *C'est bonne tête ! Elle travaille comme petite main* (ouvrière débutante). *C'est un cœur d'or ! Quelle mauvaise langue ! Une barbe grise* (un vieillard). *Une vieille moustache* (un soldat). C'est ainsi qu'ont été formés les noms de famille : *Lecœur, Pied, Lenez*. On trouve souvent ce genre] métonymies dans les contes populaires du Moyen Âge : *Barbe-Bleue, Fine-Oreille, Belle-Jambe*.

Parfois les noms des vêtements, des armes, des instruments de musique ou leurs parties servent à désigner l'homme : *une soutane* (curé, nommé d'après la soutane qu'il porte) ; *les robes noires* - (hommes d'église) ; *un talon rouge* (gentilhomme du XVII^e siècle) ; on dira : *un tambour, un violon, un clairon* - pour celui qui joue de l'instrument.

Les cas où le tout sert à désigner la partie sont plus rares. Signalons pourtant *hermine, daim, loutre, chevreau* où le nom de l'animal sert à désigner la peau ou la fourrure.

On prend **le contenant pour le contenu et inversement** : la *ville* était sur *pied*, toute la *maison* était en émoi où les mots *ville, maison* sont employés pour *les habitants de la ville* ou *de la maison*. À tout moment on se sert des mots *tasse, assiette, seau*, etc. pour désigner ce que les objets respectifs contiennent.

Les cas où **le contenant est dénommé par le contenu** sont rares ; tels sont *un café, un billard*.

On prend parfois **la matière pour la chose fabriquée** : *le carton* n'est pas seulement une pâte de papier, mais aussi une boîte pour chapeaux ou chaussures et une espèce de portefeuille à dessin ; par le mot *caoutchouc* on désigne non seulement la matière, mais également les objets contenant cette matière : les substantifs tels que *fer, marbre, bronze* désignent tout aussi bien la matière que les objets fabriqués avec ces matières.

On prend parfois **le producteur pour le produit**. Souvent un ouvrage, une création reçoit le nom de l'auteur ou de l'inventeur. On dit *un Montaigne*

pour un recueil des œuvres de l'écrivain, *un magnifique Rembrandt, un délicieux Corot* pour une toile de ces peintres.

Plus rarement **le nom du produit est appliqué au producteur**. Pourtant on désigne un animal par le cri qu'il produit : *un coucou, un cri-cri*.

Par certains **noms de lieu on nomme des produits** qui y sont fabriqués: *du cognac, du tokay, du bordeaux, du cahors, du camembert*, etc.

Un type très fréquent de la métonymie consiste à faire **passer** certains termes **du sens abstrait au sens concret** : *ameublement* – « action de meubler » désigne par métonymie l'ensemble des meubles ; *allée, entrée, sortie* - « action d'aller, d'entrer, de sortir » et, par métonymie, « voie par où l'on va, l'on entre, etc.

De même le nom d'une qualité abstraite peut s'appliquer à la chose ou à la personne possédant cette qualité : *un talent, une célébrité, une célébrité, une curiosité, une nouveauté, des douceurs*, etc.

Parmi les sens nouvellement parus à la base d'une métonymie citons en guise d'exemple : *dossier* - « ensemble de documents concernant une personne, un projet, etc. » ; *classe(s) de...* - « séjour collectif de classes entières (d'écoliers, de lycéens) à la campagne, la mer, la montagne » (cf. *classe de neige, classe de mer*) ; *chlorophylle* - « air pur, campagne » ; *vert* - « relatif à l'agriculture, aux agriculteurs, aux problèmes à la politique agricole » (cf. *révolution verte, plan vert, marche verte*) ; *hexagone* - nom donné à la France etc.

4c). La métaphore. La métaphore (du grec *metaphora* qui signifie proprement « transfert ») est la dénomination d'un objet par un autre lié au premier **par une association de similitude**.

Par métaphore on désigne un nouvel objet ou phénomène qui, contrairement à la métonymie, suppose quelque propriété ou trait commun avec l'objet ou le phénomène antérieurement désigné par le mot. C'est précisément ce trait commun qui permet d'établir un rapport de similitude entre des objets et des phénomènes différents. Pourtant ce lien de similitude qui est à la base de la métaphore est parfois subjectif, arbitraire rapprochement des objets inattendu. Ainsi, on appelle *une tête de loup* une brosse ronde portée sur un long manche et servant à nettoyer les plafond quoiqu'il n'y ait pas de ressemblance évidente entre cette brosse et une tête de loup.

La figure de la métaphore sera : **abc → dec** où **c** est l'indice notionnel commun.

La métaphore est un procédé sémantique extrêmement fécond. Tout comme la métonymie elle crée de nouveaux sens et emplois sémantiques.

Les **métaphores concrètes** sont bien fréquentes. Ce sont souvent les noms d'objets qui servent à désigner d'autres objets de la réalité : *le nez d'un navire ; le bec d'une bouilloire, d'une théière ; le col d'une bouteille ; le pied*

d'une colline ; la crête d'une montagne ; les dents d'un peigne, etc. Parmi ce genre de métaphores on peut nommer, particulier, les substantifs désignant des instruments de travail : *mouton* - «баба для забивки сваи», *bras* - «кронштейн».

Certaines métaphores désignent **l'homme par le nom d'un objet concret** : *C'est une scie, cette femme !* (une personne ennuyeuse) ; *Quelle grande perche de fille !* (longue comme une perche) ; *C'est une véritable fontaine !* (une personne qui pleure facilement) ; *un drôle de zèbre* - (un individu bizarre).

Souvent les métaphores désignent **l'homme par le nom d'un animal** quelconque ; ce sont parfois des appellations injurieuses : *un animal* (скотина), *un cochon, un âne, une oie, une pie, une vache, un gorille* - « garde du corps, agent secret ».

La métaphore est un moyen très usité de la création **de sens et d'emplois abstraits partant de sens concrets**. On dit : *une lourde besogne, une profonde douleur, un reproche amer, le feu des passions, la dureté de l'âme, le printemps de la vie, être bouillant de colère, un avenir lumineux, une situation douillette, un carrousel ministériel, l'opinion publique a basculé, crever le cœur, renouer un dialogue, briller par son esprit*, etc. Les métaphores de ce genre sont très nombreuses, on en crée à tout moment, souvent dans des buts expressifs.

À côté de la métaphore vient se placer un procédé d'évolution sémantique basé sur la similitude de la fonction de deux objets, phénomène repose non pas sur la ressemblance des objets comme tels mais sur la similitude de la fonction qu'ils remplissent et qui permet les rapprocher. Ainsi les mots *plume et fusil* désignaient autrefois premier, « une plume d'oie pour écrire », le second, « le foyer » (du lat. *pop. focile*, de *focus* - « foyer, feu ») ; par la suite ces mots ont désigné des objets nouveaux associés aux premiers grâce à la communauté de leurs fonctions.

Quelles sont les sources des métaphores? Les métaphores ont à leur base des comparaisons puisées dans tous les domaines de l'activité de l'homme. Chaque profession, chaque métier, chaque occupation est une source intarissable de comparaisons, donc de métaphores. Ainsi le sport a donné naissance à *se cabrer, aller à toute bride, tenir le dé (de la conversation), la manquer belle* (« la balle » dans le jeu de paume), *faire échec à* ; la chasse a donné : *être à l'affût de, ameuter, appât, faire une battue, revenir bredouille* ; la vie militaire a engendré : *battre en retraite, faire assaut d'esprit, de politesse* ; de la marine nous avons *s'embarquer dans une affaire, chavirer*.

Les métaphores sont surtout nombreuses dans l'argot. Citons les mots d'argot désignant certaines parties du corps humain. Pour *tête* on dit *boule, cafetière, citron, pomme, cerise* ; pour *visage* on a *hure, façade, bobine* ; *une*

tête chauve devient *un caillou* ; *les jambes* deviennent *des quilles, des tuyaux* ; *le ventre* est *un buffet* ou *un coffre*. Cette abondance s'explique par le renouvellement constant de l'argot.

5a). Amélioration et la péjoration du sens. Les processus sémantiques examinés jusqu'ici représentent des modifications d'ordre logique. Ils sont parfois accompagnés de modulations affectives qui portent sur le contenu sémantique des mots en lui ajoutant des nuances favorables ou défavorables.

Ce sont surtout les cas d'« **avilissement** » de sens qui sont fréquents.

Les causes de la dégradation du sens sont différentes. On peut noter, entre autres, **l'attitude dédaigneuse** que manifestent les représentants des classes dirigeantes à l'égard de certains métiers, de certaines occupations. Le mot *rustre* qui signifie encore parfois « un campagnard, un paysan » est surtout pris en mauvaise part, dans le sens d'« homme grossier ». Le mot *vilain* ← bas lat. *villanus* qui signifie proprement « habitant de campagne » a subi le même sort. *Paysan* et *campagnard* sont aussi parfois employés avec ironie. *Manant* désignait autrefois « l'habitant d'une ville, d'un bourg, d'un village, un paysan » ; à présent ce mot a pris le sens d'« homme grossier ». Un *épiciier*, « propriétaire d'une épicerie » parvient à désigner « un homme à idées étroites, à goûts vulgaires qui cherche qu'à gagner de l'argent ». Le mot *soudard* qui désignait autrefois « un soldat mercenaire » signifie à présent « homme brutal et grossier ». Un *brigand* désignait jadis « un soldat allant à pied et faisant partie d'une brigade » ; aujourd'hui il a un sens nettement négatif « un voleur ». Les moeurs dépravées des soldats ont contribué au développement des sens défavorables de ces deux derniers mots.

Les noms de nations et de peuples acquièrent aussi parfois un sens péjoratif non sans l'influence des idées chauvinistes et nationalistes que nourrit la bourgeoisie réactionnaire. Ainsi *Bohémien* devient le synonyme de « fripon, filou » ; *gaulois* a parfois le sens le « scabreux, grivois ». On dit *filer à l'anglaise, chercher une querelle d'allemand, parler français comme un Basque espagnol*. Le mot *boche* (de *caboché*), servait à désigner primitivement un habitant de l'Alsace, « têtue et peu dégourdi » ; par la suite il a été pris en mauvaise part pour désigner un Allemand.

Des mots empruntés aux langues étrangères sont souvent dégradés : *hâbler* (empr. de l'esp. *hablar* - « parler ») a le sens de « parler beaucoup en se vantant » (cf. *hâblerie, hâbleur, -se*) ; *rosse* (empr. de l'all. *Ross* - « coursier ») signifie « mauvais cheval » ; *palabre* (empr. de l'esp. *palabra* - « parole ») - « discours long et ennuyeux ».

Parfois la dégradation du sens est due à ce que l'objet ou le phénomène désigné par le mot évoque des associations négatives. Ainsi, *oie* devient le synonyme de « personne sans intelligence » ; *sale* - signifie « qui blesse la

pudeur » dans *sales paroles* et a le sens de « contraire à l'honneur » dans *une sale affaire* ; *fange* s'emploie comme synonyme de « vie de débauche », *bourbier* prend le sens de « embarras » et *pourri* celui de « grande corruption morale ».

La dégradation du sens des mots est souvent causée par leur **emploi euphémique**.

Un euphémisme est un mot ou une expression employé à dessein afin d'éviter l'évocation d'une réalité désagréable ou choquante. L'emploi euphémique d'un mot aboutit à la modification de la structure sémantique de ce dernier.

Par superstition religieuse ou autre on a parfois évité de prononcer les mots désignant la mort, certaines maladies, des choses « sacrées ». C'est ainsi que le verbe *mourir* est remplacé par *passer*, *trépasser*, *décéder*, *s'endormir*, *rendre l'âme*, *partir*, *s'en aller*, *disparaître*, *quitter le monde*, *quitter les siens*, *fermer les yeux*, *s'endormir du sommeil de la tombe*. Au lieu d'*épilepsie* on dit *le haut mal* ou bien *le mal caduc*.

Outre les euphémismes de superstition il y a des euphémismes de politesse ou de décence. Les euphémismes de décence sont des vocables au moyen desquels on adoucit un terme, une expression trop réaliste. Il est plus poli de dire *simple*, *innocent*, *benêt* que *bête*; *inventer* ou *déformer la vérité* sont moins choquants que *mentir* ; au lieu de *soûl* on préfère dire *un peu gris*, *gai*, *gaillard*, *attendri*, *ému*, *n'avoir pas été complétement sage*. En argot au lieu de dire *voler* on emploiera de préférence *commettre une indécatesse*, *travailler*, *opérer*, *acheter à la foire d'empoigne*, *ne pas avoir les mains dans les poches*.

Les mots peuvent subir une évolution sémantique opposée; ils peuvent **améliorer leur sens, s'ennoblir**. Toutefois ces cas paraissent être moins fréquents.

La nuance péjorative que certains mots possédaient à l'origine s'est estompée ou s'est effacée complètement. Tel est le cas de *bagnole* qui s'emploie de plus en plus souvent au sens neutre d'« automobile ». *Bouquin* a suivi la même voie : de « livre de peu de valeur » il est parvenu à désigner n'importe quel livre.

Ce sont parfois des mots dont le sens primitif est neutre et qui au cours de leur développement prennent une nuance favorable. Un cas intéressant est offert par l'évolution sémantique du mot *bougre* qui provient du latin *Bulgarus* ou autrement dit « un Bulgare ». Parmi les Bulgares on comptait un grand nombre d'hérétiques. De là le mot *bougre* a signification « hérétique»; du sens d'«hérétique» on en est venu au sens d'«homme débauché», et encore de «fripon, filou» ; pourtant plus tard la nuance péjorative du mot s'est affaiblie et il a commencé à se nuancer favorablement; aujourd'hui on dit *C'est un bon bougre !* dans le sens d'

«homme à cœur ouvert, franc et sympathique». L'adverbe *bougrement* exprime le degré supérieur de la manifestation d'une qualité : *C'est bougrement joli*. Le mot *chien* a subi une évolution analogue. Au sens figuré ce mot a marqué d'une nuance défavorable. On dit encore aujourd'hui *avoir une humeur de chien, il fait un temps de chien*. Mais au XIX^e siècle le mot *chien* commence à prendre une valeur positive ; et on dit familièrement *avoir du chien* pour « avoir du charme ».

5b). L'affaiblissement et l'intensification du sens (hyperbole et litote). L'affaiblissement du sens est une conséquence de l'emploi abusif, hyperbolique des mots ; il présente un moyen affectif de la langue.

Les hyperboles sont bien fréquentes parmi les formules de politesse. On dit *être ravi, être enchanté de faire la connaissance de qqn* sans prendre les mots à la lettre. On exagère sans trop le remarquer lorsqu'on dit *c'est assommant, esquinçant, crispant, tuant, rasant* pour « c'est ennuyeux ! » ou bien *il y a des siècles, il y a toute une éternité qu'on ne vous a pas vu* pour « il y a très longtemps qu'on ne vous a pas vu ». Très imagées sont aussi les hyperboles telles que *aller comme le vent, marcher comme une tortue, verser un torrent de larmes*.

À force d'être constamment répétées les hyperboles finissent par s'user ; elles perdent leur valeur expressive et, par conséquent, leur affectivité. Nous assistons alors à l'affaiblissement de leur intensité émotionnelle, autrement dit à l'affaiblissement du sens. Ainsi le verbe *blâmer* avait primitivement le sens de « proférer des blasphèmes, maudire », et dans ce sens il s'employait souvent comme hyperbole ; à présent l'hyperbole n'est plus sentie et ce mot s'emploie dans le sens de « désapprouver, reprocher ». Autrefois le substantif *ennui* désignait « une grande souffrance », et aujourd'hui « une lassitude morale ». La *gêne* signifiait « torture » et *gêner* - « torturer ». *Meurtrir* avait le sens de « tuer », comme l'attestent encore *meurtre* et *meurtrier*.

Par contre, lorsque nous voulons faire entendre le plus en disant le moins nous employons une litote (du gr. *litotes* - « petitesse ») qui signifie « diminution ». Au lieu de *il est intelligent* on dit *il n'est pas bête* ; en parlant d'une pièce ennuyeuse on dit *qu'elle n'est guère amusante* ; pour ne pas blesser une femme d'un âge avancé on dira *qu'elle n'est plus jeune*. On atténue l'idée dans *Il est peu recommandable*, où *peu* équivaut à « pas du tout ». La locution *pas du tout*, nettement péremptoire, peut être aussi remplacée par *pas vraiment*. Les litotes, qui présentent un procédé affectif opposé à l'hyperbole amènent à l'intensification du sens des mots.

6. Causes de l'évolution sémantique des vocables. L'évolution sémantique des vocables s'effectue sous l'action de facteurs divers. Ces facteurs sont d'ordre extra-linguistique et linguistique.

Parmi les **facteurs extra-linguistiques** il faut nommer avant tout les changements survenus au sein de la société : transformations sociales, progrès culturel, scientifique et technique ; ici viendront se ranger emplois des mots dans une sphère nouvelle de l'activité humaine, emplois dus à la différenciation de la société en couches sociales, groupes professionnels, etc.

Les **transformations sociales**, rapides ou lentes, sont des stimulants actifs de l'évolution sémantique des mots. P. ex. es mots *bourgeois* et *bourgeoisie* n'avaient point à l'origine le sens qu'ils ont aujourd'hui. À l'époque féodale le *bourgeois* fut l'habitant du *bourg*, par opposition, au *vilain*, l'habitant de la *villa* du maître et travailleur de la terre, et, d'autre part, à ce maître lui-même, le seigneur. Vers l'époque de la Révolution française le mot *bourgeoisie* désigne une classe sociale progressiste et avait une valeur positive. Ce mot, nommé à l'heure actuelle la même classe, acquiert souvent une nuance défavorable aux yeux des masses laborieuses.

Le **progrès dans l'instruction** générale est attesté par le mot *librairie* qui désignait au Moyen Âge « une bibliothèque » et veut dire de nos jours « magasin où l'on vend des livres ».

Les **découvertes scientifiques et techniques** se répercutent dans le système sémantique d'un grand nombre de vocables. *Fusée* à côté des sens tels que « fil enroulé sur un fuseau », « pièce d'artifice » et autres a reçu celui d'« engin cosmique » ; *antenne* du sens de « vergue oblique soutenant une voile » a passé au sens de « dispositif servant l'émission et à la réception des ondes électromagnétiques » ; *chaîne* partant de l'idée de « continuité » a désigné dans un atelier une sorte chemin roulant (*travail à la chaîne*) et aussi l'ensemble des stations radiophoniques émettant le même programme (*chaîne nationale*).

L'**emploi d'un mot dans une sphère nouvelle** de l'activité humaine est aussi suivi de la modification de la structure sémantique des mots. P. ex. le mot *virage* dont le sens général est « action de tourner, de changer de direction » a reçu plusieurs sens spécialisés comme terme de photographie, de marine, de médecine. À partir du sens général « forme, méthode » le mot *mode* s'emploie dans des acceptions particulières en grammaire et en musique (*mode majeur, mode mineur*). Dans le jargon des écoles les mots *coller, piocher, sécher* prennent des sens particuliers.

Un mouvement contraire est aussi à signaler. Avec l'enseignement obligatoire qui a amené l'initiation d'un public toujours plus large au progrès technique et scientifique un nombre considérable de termes a reçu un emploi commun. Ainsi, *cinéma, micro, enregistrer, téléphone, radio, avion, moteur, speaker, gaz, électricité, ordinateur, minitel, logiciel, puce, télex, scanner* [e:r], *Internet* sont parmi les mots de haute fréquence.

Les **facteurs linguistiques** sont tout aussi importants que les facteurs extralinguistiques, quoique moins étudiés. Parmi les facteurs linguistiques il

faudrait distinguer ceux qui agissent au niveau de la langue-système et ceux qui appartiennent au niveau de la parole. **Au niveau de la langue** nommons :

a) interaction des mots sémantiquement apparentés. En effet, les modifications sémantiques que subit un vocable rejaillissent généralement sur d'autres vocables unis au premier par des rapports variés. Ainsi on peut observer un mouvement sémantique parallèle dans les mots à sens proche. Dans l'ancien français les verbes *songer* et *penser* avaient des sens différents : le sens principal de *penser* était le même qu'aujourd'hui, alors que *songer* voulait dire « faire un songe, un rêve ». Au XVI^e siècle *songer* avait acquis le sens de *penser* ;

b) interdépendance des mots faisant partie de la même famille étymologique. L'expression *perle orientale* a commencé à s'employer au sens de « perle brillante », les perles orientales étant réputées pour leur éclat ; il en résulte qu'*orient* reçoit à son tour le sens d' « éclat » dans *l'orient d'une perle*. Au XVII^e siècle le verbe *songer* a signifié « s'abandonner à la rêverie » sous l'influence des mots de la même famille *songerie* - « rêverie, chimère » (déjà au XV^e siècle), *songe* - « rêve, rêverie » (à partir du XVI^e siècle), *songeur* - « celui qui s'abandonne à la rêverie » (depuis le XVI^e siècle).

Toutefois la parenté étymologique n'implique pas obligatoirement la conformité sémantique ce qui est dû au caractère asymétrique de l'évolution de la langue. Citons en guise d'exemple *charme*, *charmes* et *charmant* qui recèlent l'idée de beauté, alors que *charmer*, *charmeur*, *charmeresse* en sont dépourvus ;

c). influence des mots à sonorité similaire. Citons l'exemple de *saligaud* qui a pris le sens de « personne malpropre au physique et au moral » sous l'influence de *sale*, auquel il se rattache aujourd'hui, quoique historiquement il provienne du surnom *Saligot*.

Au niveau de la parole on pourrait signaler l'influence réciproque des mots associés par un rapport de contiguïté. Les mots constamment agencés les uns aux autres dans l'énoncé sont sujets à la contagion sémantique. Ce phénomène est souvent accompagné de l'ellipse. C'est ainsi que sont apparus *dépêche* de *dépêche télégraphique*, *ligne* de *ligne dépêche*, *bâtiment* de *bâtiment de mer* ; dans *faire la tête* on sous-entend *faire la tête boudeuse*, dans *le vin dépose* - *le vin dépose un résidu* ; pour un Parisien le Bois de Boulogne devient *le Bois*.

III. QUESTIONS D'AUTOCONTRÔLE :

1. **a)** Quelles sont les sources principales de l'enrichissement du vocabulaire français ? Caractérisez-en chacune.
- b)** Comment est appelée la science traitant de la structure

sémantique des unités lexicales ?

- c) En quoi consiste le caractère dynamique du vocabulaire d'une langue par rapport aux autres aspects de la langue ?
- d) Quel est le rôle de l'évolution du sens du mot dans l'enrichissement du vocabulaire ?
- e) Quelles sont les conséquences de l'évolution du sens du mot. Citez-en les exemples.

2. a) Qu'est-ce que c'est que la polysémie des mots ? A quoi est liée la tendance des mots à la polysémie ?
- b) Comment la polysémie et la monosémie sont-elles corrélées avec la dichotomie «langue/parole» ?
- c) Quelles couches du lexique se caractérisent par la tendance à la monosémie ? Quelles en sont les causes ?
- d) Quels sont les facteurs qui conditionnent la signification d'un mot ?
3. a) Quelle est la différence entre le sens propre et les sens dérivés d'un vocable ?
- b) Dans quels rapports se trouvent le sens propre le sens primitif ou étymologique ?
- c) Quelle est la différence entre le sens principal et les sens secondaire d'un vocable ?
- d) Quels sont les rapports du sens principal avec les sens propre et dérivés ? Citez-en les exemples.
- e) Qu'est-ce que c'est que les sens phraséologiquement liés d'un vocable ? Par quoi se distinguent-ils des sens libres ?
- f) En quoi consiste le caractère national des sens phraséologiquement liés ?
- g) En quoi se manifeste le sens syntaxiquement lié d'un vocable ?
4. a) Qu'est-ce qui se trouve à la base de la restriction du sens des mots ? Citez-en les exemples.
- b) Qu'est-ce qui se trouve à la base de l'extension du sens des mots ? Citez-en les exemples.
- c) Quelle est la distinction de principe entre les tropes métonymiques et métaphoriques ?
- d) Qu'est-ce qui se trouve à la base de la métaphore ? Donnez-en la définition exacte.

- e) Quelle différence y a-t-il entre une métaphore stylistique et une métaphore linguistique ? Dans quels rapports se trouvent ces deux espèces de métaphore ?
 - f) Faites la typologie de la métaphore linguistique.
 - g) Qu'est-ce qui se trouve à la base de la métonymie ? Donnez-en la définition exacte.
 - h) Qu'est-ce que c'est que la synecdoque ? Faites-en la typologie.
 - i) Quels autres types de métonymie distingue-t-on en français moderne ?
- 5) a) En quoi consiste le processus de la péjoration du sens des mots ? Quels en sont les causes et les types ?
- b) En quoi consiste le processus de l'amélioration du sens des mots ? Citez-en les exemples.
- c) Qu'est-ce qui se trouve à la base de l'affaiblissement du sens des mots et quelles en sont les conséquences ? Citez en les exemples.
- d) Qu'est-ce qui se trouve à la base de l'intensification du sens des mots et quelles en sont les conséquences ? Citez en les exemples.
6. a) Quelles sont les causes extralinguistiques qui déterminent l'évolution du sens des mots ?
- b) Nommez les causes intralinguistiques qui déterminent l'évolution du sens des mots ?

IV. OUVRAGES A CONSULTER :

1. Лопатникова Н.Н. Лексикология современного французского языка (на франц. языке). – М.: Высшая школа, 2006. – С. 53-87.
2. Тимескова И.Н., Тархова В.А. Лексикология современного французского языка (на франц. языке). – Л.: Просвещение, 1967. – С. 15-44.
3. Тархова В.А. Хрестоматия по лексикологии французского языка (на франц. языке). – Л.: Просвещение, 1972. – С. 17-21 ; 24-59.

Контрольно-проверочный тест к модулю № 2.
Unissez les lettres aux chiffres correspondants

№	Terme	Définition /exemple
I.	A. Sources internes de l'enrichissement du vocabulaire:	1. formation des mots 2. emprunts 3. évolution du sens du mot
	B. Sources externes de l'enrichissement du vocabulaire :	
II.	C. La polysémie du mot se manifeste:	4. sitôt que les liens sémantiques qui unissaient les significations d'un vocable se rompent. 5. tant que les sens, bien que distincts, s'unissent par des attaches sémantiques.
	D. L'homonymie du mot se manifeste:	
III.	E. La monosémie des mots est propre	6. à l'argot 7. aux jargons professionnels 8. à la terminologie spéciale
IV.	F. le sens propre est corrélé à :	9. des sens secondaires 10. des sens libres 11. des sens dérivés
	G. le sens principal est corrélé à :	
	H. les sens phraséologiquement liés s'opposent à :	
V.	I. La restriction du sens est le résultat	12. de la spécialisation de la notion exprimée. 13. de la généralisation de la notion exprimée.
	J. L'extension du sens est le résultat	
VI.	K. La métonymie est basée sur	14. un rapport de contiguïté entre les objets dénommés 15. un rapport de similitude entre les objets dénommés
	L. La métaphore est basée	
VIII.	M. La synecdoque nomme	16. le producteur pour le produit et inversement
		17. le tout pour la partie et inversement
		18. le lieu pour des produits
		19. la matière pour la chose fabriquée
		20. le contenant pour le contenu et inversement
21. pour faire passer le mot du sens abstrait au sens concret		
	N. L'hyperbole est une conséquence	22. de l'affaiblissement du sens 23. de l'intensification du sens
	O. La litote est une conséquence	
IX.	P. Facteurs extralinguistiques de l'évolution sémantique des mots :	21. interaction des mots sémantiquement apparentés
		22. emplois dus à la à la stratification sociale du lexique
		23. influence des mots à sonorité similaire
	Q. Facteurs linguistiques de l'évolution sémantique des mots	24. transformations sociales
		25. progrès culturel, scientifique et technique
		26. interdépendance des mots faisant partie de la même famille étymologique.

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q

Unité III.

SUJET : FORMATION DES MOTS NOUVEAUX.

I . MATIÈRE DE PROGRAMME :

1. Formation des mots nouveaux comme moyen de l'enrichissement du vocabulaire français.
 2. Suffixation ou dérivation par suffixes des substantifs.
 3. Suffixation ou dérivation par suffixes des adjectifs.
 4. Suffixation ou dérivation par suffixes des verbes et des adverbes.
 5. Préfixation (généralités). Dérivation par préfixes des verbes.
 6. Préfixation ou dérivation par préfixes des substantifs.
 7. Préfixation ou dérivation par préfixes des adjectifs. Dérivation parasynthétique et régressive.
 8. Conversion ou dérivation impropre. Passage des mots autonomes aux mots outils.
 9. Composition des mots.
 10. Abréviation. Redoublement et déformation des mots. Onomatopée.
-

II . RÉSUMÉ

1. Formation des mots nouveaux comme moyen de l'enrichissement du vocabulaire français. La formation des mots est à côté de l'évolution sémantique une source féconde de l'enrichissement du vocabulaire français. Parmi les causes de la formation des mots nouveaux il faut nommer en premier lieu les changements perpétuels survenus à l'intérieur de la société, les innovations multiples qui exigent une dénomination. L'absence du mot voulu en nécessite la création.

De nos jours la « créativité » est devenue particulièrement intense. Cela s'explique, d'une part, par la révolution scientifique et technique d'autre part, par l'accès des larges masses à l'enseignement, aux média.

Sur quelle base repose la créativité lexicale ? Tout mot nouvellement créé doit être compris, c'est pourquoi il tend à définir dans une certaine mesure l'objet ou le phénomène qu'il désigne ; il est nécessairement motivé à l'origine (cf. les néologismes *un lunaute, l' hyperréalisme, la grammaticalité, un lève-tard, un lave-vaisselle, un sans-emploi, sous-payer, théâtraliser /un roman/*).

Sous l'influence de l'anglais, apparaît un nouveau modèle de formation de mots composés : *nord-africain*, *sud-américain* qui sont les équivalents des groupements de mots « de l'Afrique du nord », « de l'Amérique du sud ».

Parmi les moyens productifs de la formation des mots, on doit citer en français moderne **l'affixation**, ou formation morphologique des mots, (*boxeur*, *sportif*, *relire*), **la conversion**, ou formation morphologo-syntaxique des mots, (*pouvoir* — *le pouvoir*, *élu* — *les élus*), et **la composition des mots** qui revêt en français moderne un caractère syntaxique très prononcé (*lance-parfum*, *vaisseau-spoutnik*). On doit distinguer les modèles de formation morts et vivants. Le modèle est vivant, si le sens des morphèmes est clair, du moins perceptible. Ainsi les mots simplifiés *alouette*, *tabouret*, *corset*, *remercier*, *regarder*, *débauche*, *désastre* ne se décomposent pas actuellement en morphèmes (radical et affixes). Dans ces mots les affixes *-et*, *-ette*, *-re*, *dé-* sont morts. Pourtant les mêmes affixes sont vivants dans les mots *maisonnette*, *garçonnet*, *refaire*, *repenser*, *désatomiser*.

Les procédés de formation des mots pourraient être répartis en quelques types : procédés morphologiques, phonético-morphologiques et phonétiques. Les premiers englobent dérivations **affixale** (**suffixation** et **préfixation**), **parasyntétique**, **régressif**, **impropre**, **la composition** ; les seconds - **les télescopages**, **l'abréviation** ; le dernier — **l'onomatopée** ; ajoutons encore **le redoublement** et **la déformation des mots**.

2. Dérivation par suffixes. Généralités. La dérivation suffixale est un procédé de formation bien vivant et particulièrement productif dans le français contemporain.

Les parties du discours sont à un point différent sujettes à la suffixation. Ce sont surtout les nominaux (substantifs, adjectifs) qui sont caractérisés par la suffixation. Les verbes formés à l'aide de suffixes sont relativement moins nombreux.

2a). Suffixation des substantifs. Suffixes servant à former des substantifs abstraits. Les suffixes des substantifs sont fort nombreux. D'après leur fonctions ils se laissent répartir en plusieurs groupes plus ou moins considérables. Nombreux sont surtout les suffixes formant des substantifs à sens abstrait, tels que **l'action** et **la qualité**.

Examinons à part ces deux groupes de suffixes.

Ce sont tout d'abord les suffixes des substantifs exprimant **l'action** envisagée en dehors de son rapport avec l'agent de l'action de même que d'autres sens proches ou dérivés.

Parmi les suffixes formant des substantifs désignant l'action les plus productifs sont **-ation**, **-(e)ment**, **-âge**.

- Une des premières places revient au suffixe **-ation** avec ses variantes **-ition**, **-tion**, **-ion** provenant du latin *-ationem*, *-itionem*, *-tionem*, -

ionem. Ce suffixe, et surtout ses variantes **-ation**, et **-isation**, est très répandu et productif dans le français contemporain. Le nombre de ses dérivés augmente constamment et enrichit avant tout le lexique à valeur sociale et politique. On peut signaler les dérivés récents tels que : *alphabétisation, africanisation, balkanisation, cartellisation, climatisation, clochardisation, cohabitation, culpabilisation, cybernétisation, dynamisation, informatisation, ghettoïsation, médicalisation, monétarisation, marginalisation, périodisation, sécurisation, structuration, transistorisation, professionnalisation*.

Étymologiquement les substantifs avec ce suffixe sont des emprunts au latin ou des dérivés de verbes ; en français moderne ils se trouvent pour la plupart en corrélation avec des verbes : *exploitation* ← *exploiter* ; *amélioration* ← *améliorer* ; *distribution* ← *distribuer* ; *progression* ← *progresser*. Plus rarement ils sont en corrélation avec d'autres parties du discours, tels certains dérivés avec la variante **-isation** : *planétisation* ← *planète*, *tiers-mondisation* ← *tiers monde*, *piétonisation* ← *piéton(ne)*.

Outre l'action les dérivés avec ce suffixe peuvent exprimer **l'instrument de l'action** : *procuration* - « qui sert à procurer qqch » ; **l'objet ou le résultat de l'action** : *fondation* - « ce qui est fondé » ; **le lieu où l'action s'effectue** : *habitation* - « lieu que l'on habite ».

Les dérivés avec ce suffixe peuvent exprimer **un processus** : *germination, évaporation, cicatrisation, habitude*. Il peuvent rendre aussi l'état : *hésitation, exaltation, humiliation, humanisation*.

- Le suffixe **-(e)ment**, du latin *-amentum*, fort productif durant des siècles semble perdre son ancienne vitalité. Au cours du temps il donné un grand nombre de dérivés, dont beaucoup appartiennent aux terminologies technique, industrielle et agricole ; tels sont, par exemple *déraillement, fusionnement, effritement, assolement*. Parmi les formations récentes citons : *chamboulement, contingentement, plafonnement, positionnement*.

Les substantifs avec ce suffixe sont presque exclusivement des dérivés de verbes, avec lesquels ils se trouvent en corrélation : *raisonnement* ← *raisonner* ; *applaudissement* ← *applaudir*.

Le suffixe **-(e)ment** forme un groupe de dérivés qui désignent des cris d'animaux, des bruits différents ; par exemple, *aboïement, bêlement, beuglement, gloussement, coassement, croassement, gazouillement, hennissement, hurlement, rugissement, chuchotement, claquement, craquement, grincement, sifflement, tintement, vrombissement*, etc.

Outre l'action les dérivés avec ce suffixe peuvent exprimer **le résultat** de l'action : *bâtiment*, ou parfois **l'objet** de l'action : *ornement, accoutrement, enjolivement*, **le lieu** où s'effectue l'action : *logement*.

Les dérivés avec le suffixe **-(e)ment** peuvent encore exprimer **un processus** : *bourgeoisement, caillement, épanouissement* ; **un état** : *épouvantement, attendrissement, mécontentement, découragement*.

• Le suffixe **-âge** du latin *-aticum* est un autre suffixe particulièrement productif. Son pouvoir créateur en français moderne s'explique par son rôle particulier en tant que formateur de termes techniques et industriels : *zingage* - «цинкование», *taraudage* - «нарезывание винтовой насечки», *bétonnage* - «бетонирование», *badigeonnage* - «крашение клеевой краской», *rentrayage* - «художественная штопка» *clonage*, etc.

La majorité des substantifs avec **-age** sont dérivés de verbes avec lesquels ils sont en corrélation : *arrosage* ← *arroser*, *labourage* ← *labourer*, *blanchissage* ← *blanchir*, *grenouillage* ← *grenouiller*.

Parmi les dérivés avec le suffixe **-age** qui expriment l'action on trouve un groupe désignant «la manière de parler», «le discours ayant une caractéristique supplémentaire» : *bredouillage*, *bavardage*, *chuchotage*, *baragouinage*, etc.

Il est à remarquer qu'à l'aide du suffixe **-age** on forme des substantifs qui signifient presque exclusivement l'action.

Signalons pourtant *cocuage*, *esclavage*, *servage*, *veuvage*, qui dans le français d'aujourd'hui des dérivés avec un suffixe **-age homonyme**, car ils représentent un autre modèle de formation. (Ce suffixe s'ajoute régulièrement à des substantifs ou des adjectifs et communique lui-même le sens d'un état.)

Outre ces suffixes qui sont parmi les plus productifs il y en a d'autres dont la productivité s'est considérablement affaiblie. Tels sont les suffixes :

-erie dont les dérivés expriment des actions de caractère défavorable : *agacerie*, *criaillerie*, *vante tuerie*, *tromperie*, etc. ;

-erie - homonyme du précédent, dont les dérivés désignent un métier, une industrie, un genre de commerce, et aussi le lieu où l'on fabrique, où l'on vend un produit quelconque : *chaudronnerie*, *chapellerie*, *ganterie*, *boulangerie*, *crémèrie*, *fromagerie*, etc. ;

-ance (-ence), dont les dérivés expriment **des actions** différents *surveillance*, *obéissance*, *délivrance*, *vengeance*, *préférence*, *référence* ou **l'état** : *souffrance*, *repentance*, *somnolence* ;

-ée qui a donné un groupe de dérivés exprimant des actions accomplies dans l'espace : *tombée*, *montée*, *traversée*, *rentrée*, *arrivée*, *ournée* et un autre groupe de dérivés exprimant des actions réitérées : *brossée*, *frottée* — «град ударов», *rossée*, *tripotée* ;

-ade formant **un groupe** de dérivés exprimant des mouvements ou des actions accomplies dans l'espace : *débandade*, *reculade*, *galopade*, *glissade*, *roulade*, *promenade*, *ruade*. **Un autre groupe** de dérivés avec ce suffixe exprime des actions représentant « une façon de tirer, de faire feu » ; *mousquetade*, *canonnade*, *fusillade*, *arquebusade* et dont **un troisième groupe** de dérivés exprime des actions avec une nuance de sens péjorative : *turlupinade*, *fanfaronnade*, *bravade*, *bourrade*.

Les dérivés avec le suffixe **-is** expriment souvent des actions arythmiques, en quelque sorte désordonnées et irrégulières : *arrachis* - «вырывание молодых деревьев»; et en particulier des bruits et des sons irréguliers, désordonnés : *cliquetis* - «бряцание», *clapotis* - «плеск», *gargouillis* - «журчание воды»; ce suffixe manifeste la faculté de communiquer des sens dérivés de l'idée de l'action, et dans ces cas, tout comme dans les précédents, l'action exprimée par la base formative est une action arythmique, irrégulière : *gribouillis* - «неразборчивый почерк», *fouillis*, *hachis*, *taillis*.

Le suffixe **-aison (-ison)** forme des dérivés tels que *fauchaison*, *fenaison*, *fleuraison*, *guérison* qui expriment des actions ou des processus envisagés dans leur durée.

Les dérivés avec le suffixe **-ure** et ses variantes **-ture**, **-ature**, **-iture** expriment parfois l'action : *forfaiture*, *imposture* et principalement le résultat de l'action rendue par le mot de base : *échancrure*, *déchirure*, *écorchure*, *piqûre*, *meurtrissure*; ces derniers désignent pour la plupart quelque lésion ou perturbation produite dans la texture d'un objet.

Nommons encore les dérivés avec les suffixes **-ie** : *saisie*, *sortie*, *éclaircie*, *acrobatie* ; **-isme** : *journalisme*, *alpinisme*, *protectionnisme*, *culturisme*, *suivisme* (ces dérivés expriment non pas l'action, mais plutôt une activité ou une occupation quelconque) ; **-at** : *attentat*, *assassinat*, *crachats*.

Des exemples cités il ressort que la majorité des substantifs suffixaux exprimant l'action sont en corrélation avec des verbes : *agacerie* ← *agacer*, *surveillance* ← *surveiller*, *montée* ← *monter*, *brossée* ← *brosser*, *reculade* ← *reculer* ; *clapotis* ← *clapoter*.

Signalons à part les dérivés avec **-erie** désignant un métier, une industrie, etc., qui sont en corrélation avec des substantifs : *chaudronnerie* ← *chaudron*, *ganterie* ← *gant*.

Comme nous l'avons vu, les suffixes synonymes à l'aide desquels on forme des substantifs exprimant l'action diffèrent par leur productivité, la sphère de l'emploi et les nuances de sens de leurs dérivés.

Un autre groupe est formé par les suffixes dont les dérivés expriment **la qualité**.

- Le suffixe le plus répandu et productif de ce groupe est **-ité, (e)té** du latin *-itas, -itatem*. La variante de formation savante **-ité** est plus productive que la variante de formation populaire **-(e)té**. Ce suffixe a donné un nombre de dérivés qui enrichissent surtout la terminologie scientifique : *objectivité*, *subjectivité*, *relatif*; *capillarité*, *matité*, *verrucosité* ; *conductibilité*, *polarisabilité*, *résistivité*, *sélectivité* et autres.

Étymologiquement les substantifs avec ce suffixe sont dérivés d'adjectifs : *rigidité* ← *rigide*, *rugosité* ← *rugueux*.

Les dérivés avec **-ité, -(e)té** expriment des qualités (morales et physiques), des propriétés différentes : *affabilité, intrépidité, agilité, suavité, littéarité, francité ; clarté, fierté*, etc. Certains dérivés avec ce suffixe désignent des objets, des phénomènes, des actions caractérisés par la qualité rendue par la base formative : *cavité* — «впадина, полость»; *mucosité* - «слизь» ; *joyeuseté* - «веселая выходка». D'autres dérivés avec le même suffixe expriment l'état : *captivité, invalidité, liberté, oisiveté*. D'autres encore des relations diverses : *fraternité, rivalité, réciprocité*.

- Le suffixe **-ce** est assez productif dans le français moderne. Ses dérivés expriment surtout des qualités morales et physiques, des propriétés : *impertinence, puissance, transparence, aberrance, déficience, brillance, délinquance, pertinence, insouciance*.

- Un autre suffixe productif de ce groupe est **-isme**, dont les dérivés expriment aussi différentes qualités et propriétés, de même que des états et des relations : *patriotisme, héroïsme, bigotisme, primitivisme, dilettantisme, académisme, ilotisme, parasitisme, analphabétisme, antagonisme*. Un autre suffixe **-isme** - homonyme, dont les dérivés expriment des conceptions, des doctrines, ou des écoles différentes : *socialisme, marxisme, conformisme, dirigisme, extrémisme, romantisme, réalisme, existentialisme, impressionnisme, symbolisme, fauvisme, abstractionnisme, dadaïsme, intimisme, tachisme*, et beaucoup d'autres

Parmi les suffixes moins productifs de ce même groupe mentionnons :

- erie**, dont les dérivés expriment principalement des défauts moraux : *poltronnerie, niaiserie, effronterie, lâcherie, mesquinerie, canaillerie, dinguerie* ;

- esse**, dont les dérivés expriment surtout des qualités (physiques et morales) : *gentillesse, sveltesse, robustesse, faiblesse, sagesse, hardiesse* ;

- eur**, dont la plupart des dérivés expriment des propriétés physiques : *blancheur, minceur, longueur, hideur, splendeur, froideur* ;

- itude (-ude, -tude)**, dont les dérivés rendent le plus souvent des qualités physiques, des propriétés : *promptitude, exactitude, platitude* ; certains dérivés avec ce suffixe expriment l'état : *solitude, quiétude, inquiétude, béatitude, plénitude, lassitude* ; l'attitude envers qqn ou qqch : *gratitude, certitude* ;

- ise**, dont les dérivés expriment surtout des défauts moraux (ou intellectuels): *sottise, fainéantise, gourmandise, vantardise* ;

- ation** (et ses variantes), dont les dérivés dénomment différentes qualités (ou défauts) : *approximation, abomination, discrétion, dévotion, précision, concision* ;

- ie**, dont les dérivés expriment surtout des qualités morales : *modestie, courtoisie, bonhomie, perfidie, infamie*, etc. ; l'état et l'attitude envers qqn ou qqch : *folie, mélancolie, jalousie* ;

-ure, dont les dérivés rendent des qualités différentes : *droiture, désinvolture*.

À quelques exceptions près les dérivés exprimant la qualité sont en corrélation avec des adjectifs.

Parmi les suffixes abstraits nommons encore :

- ceux à l'aide desquels on forme des substantifs exprimant une fonction, une dignité et parfois aussi un régime gouvernemental, la manière de gouverner : **-at** : *cardinalat, notariat, rectorat, marquisat* ; **-ie** : *tyrannie, monarchie, seigneurie* ; **-ce** : *agence, présidence, lieutenance* ; **-ure** : *préfecture, magistrature*.

- ceux à l'aide desquels on forme des substantifs désignant une branche de la science: **-ique** : *informatique, thérapeutique, sémantique, linguistique* ; **-ie** : *pédagogie, philosophie, stratégie, anatomie, chirurgie* ; **-logie**, qui est parmi les plus productifs de ce groupe — *allergologie, cancérologie, caractérologie, filmologie, phytologie (étude du milieu : climat, sol, faune), radiologie* ;

- ceux qui servent à former des substantifs désignant une maladie, un malaise, un défaut physique : **-ie** : *pleurésie, phtisie, paralysie, anémie, asphyxie, diphtérie* ; **-isme** : *alcoolisme, somnambulisme, albinisme, daltonisme, rhumatisme* ; **-ite** : *bronchite, appendicite, laryngite, méningite*; ajoutons que **-ite** a acquis récemment un nouveau contenu sémantique : il s'est enrichi d'une valeur métaphorique « manie, habitude malade » ; dans ce sens **-ite** a donné une série de dérivés à connotation péjorative ou ironique, dont *espionnite, réunionite, sondagite*.

2b). Suffixes servant à former des substantifs concrets. Les suffixes des substantifs à sens concret constituent un autre groupe considérable.

Parmi ces suffixes signalons tout d'abord ceux dont les dérivés désignent **l'homme** d'après quelque caractéristique.

- Un de ces suffixes les plus productifs de notre époque est **-iste** dont un grand nombre de dérivés formés de noms communs et de noms propres de personnes désignent l'homme d'après son appartenance à quelque doctrine ou école: *anarchiste, humaniste, impressionniste, écologiste gauchiste, droitiste, réformiste, communiste*, et dont d'autres dérivés tirés aussi de substantifs désignent l'homme d'après son activité, profession : *anatomiste, romaniste, médiéviste, miniaturiste, céramiste, culturiste, croisiériste*.

- Les suffixes productifs **-eur (-euse) -ateur, -teur (-atrice, -trice)** dont les dérivés formés généralement de verbes désignent le plus souvent une personne d'après son occupation ou l'action qu'elle accomplit :

travailleur, lutteur, sélectionneur, filmeur, skieur, autostoppeur; monteuse, escrimeuse, basketteuse ; fondateur, filateur, vulgarisateur, animateur ;

• Les suffixes bien productifs de ce groupe sont aussi **-ier, -tier (-ière, -tière)** : *conférencier, vacancier, grutier, romancier, romancière* ; il est à noter que les variantes de ce suffixe **-er (-ère)** ont perdu leur ancienne productivité : *vacher, vachère* ; **-logue** est encore un suffixe fort productif du même groupe ; il forme des substantifs désignant l'homme d'après son occupation : *radiologue, cosmétologue, océanologue*.

Signalons les suffixes moins productifs de ce groupe : **-aire** : *bibliothécaire, publicitaire* ; **-ien (-ienne)** : *politicien, musicien, Parisien (-ienne)* ; **-éen (-éenne)** : *Européen (-enne), Coréen (-enne)* ; **-ais (-aise)** : *Anglais (-aise), Français (-aise), Marseillais (-aise)* ; **-ois (-oise)** : *villageois (-oise), Suédois (-oise), Chinois (-oise)*.

Les dérivés de ce groupe sont en corrélation tantôt avec des verbes, tantôt avec des substantifs ou des adjectifs dont ils sont pour la plupart formés (*lutteur* ← *lutter* ; *fermier* ← *ferme* ; *antiquaire* ← *antique*).

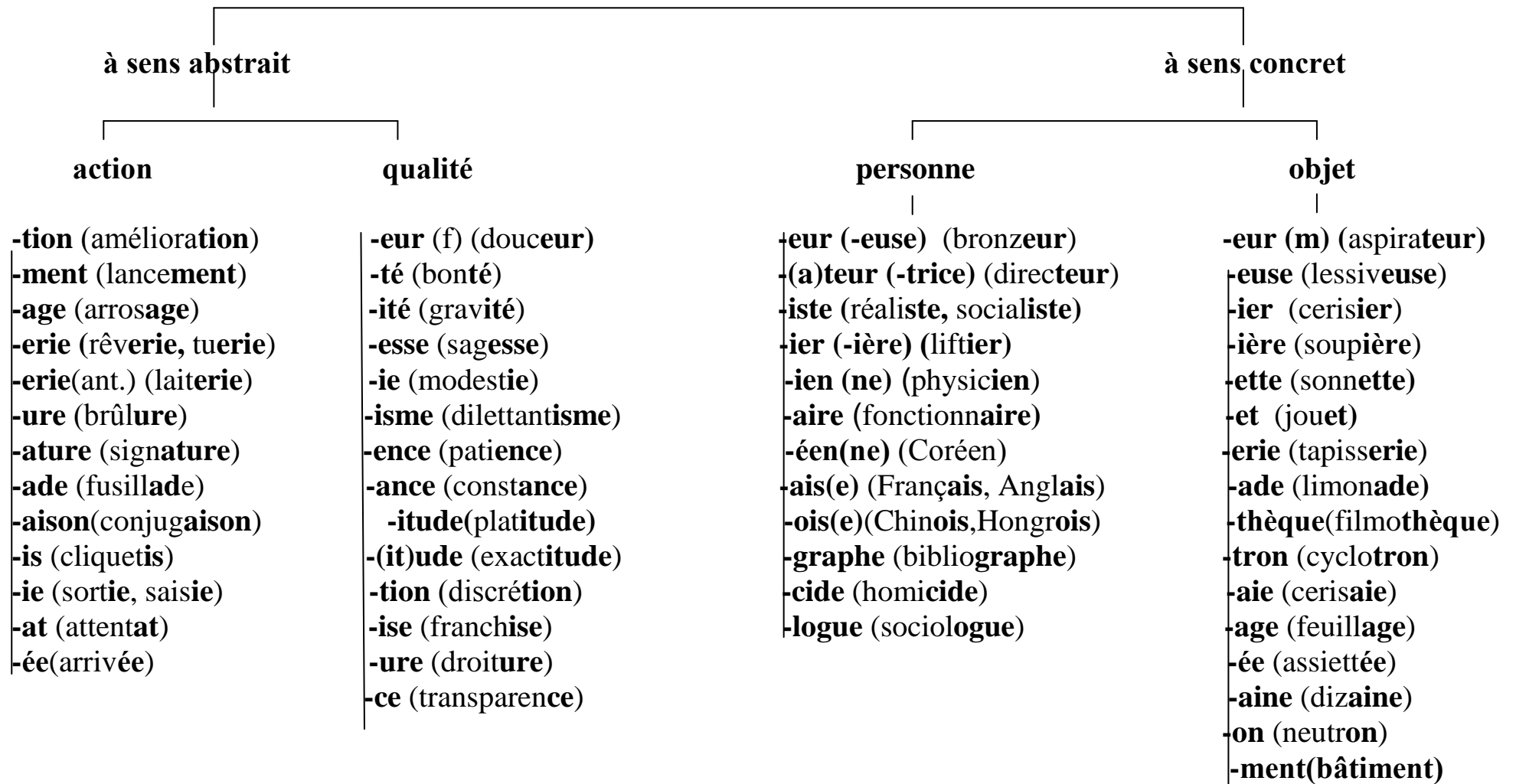
Un autre groupe comprend les suffixes qui servent à former des substantifs désignant **des objets ou des produits divers** ; ce sont : **-er, -ier** : *oranger, palmier, figuier ; saladier, pigeonnier* ; **-ière** : *soupière, saucière, yaourtière* ; **-ette** : *sonnette, allumette, bavette, moulinette* ; **-et** : *jouet, tnatinet* ; **-erie** : *tapisserie* ; **-ade** : *citronnade, limonade, orangeade* ; **-ateur (-teur, -eur)** et **-euse** qui forment des substantifs désignant des machines, des appareils de toute sorte : *excavateur, épurateur, aspirateur, interrupteur, répondeur (téléphonique), baladeuse, moissonneuse, faneuse, lessiveuse, visionneuse* ; **-on** désignant des particules élémentaires : *neutron, positon* ; **-tron**, le second, des appareils : *bêtatron, magnetron, cyclotron* ; **-thèque** (du grec *thêke* - « réceptacle, armoire ») : *discothèque, ludothèque, médiathèque, vidéothèque*.

Un groupe particulier comprend les suffixes qui servent à former des **substantifs collectifs** désignant une réunion d'objets ou de personnes ou bien une quantité de qqch : **-ade** : *colonnade, balustrade* ; **-age** : *feuillage, plumage* ; **-aie** : *chênaie, cerisaie, hêtraie* ; **-at** : *prolétariat, agglomérat, habitat* ; **-ée, -etée** : *bouchée, brassée, assiettée, pelletée* ; **-erie** : *verrerie* ; **-is** : *cailloutis, lattis* ; **-aine** : *dizaine, douzaine, vingtaine* ; **-ain** : *quatrain, douzain*. Ces dérivés sont tirés de substantifs, d'adjectifs numéraux, rarement de verbes.

À part se situent les suffixes qui confèrent aux dérivés une appréciation subjective ; ce sont les suffixes diminutifs dont la productivité semble reprendre de la vigueur dans le français contemporain : **-et, -elet** : *jardinet, enfantelet* ; **-elle** : *ruelle, tourelle* ; **-on, -eron, -illon** : *ourson, chaton, moucheron, négriillon* ; **-aille** : *mangeaille, valetaille* ; **-asse** : *paperasse* ; -

on: *Margoton*. De cette façon, la suffixation des substantifs est un phénomène très compliqué et complexe qui peut être illustré par le tableau à **la page 52**.

Suffixation des Substantifs



3. Suffixation des adjectifs. La suffixation est aussi un moyens les plus importants de la formation des adjectifs. Un nombre considérable de suffixes communiquent aux dérivés l'idée d'une relation, de l'appartenance à ce qui est exprimé par la base formative. Tels sont : le suffixe **-ique** exprimant l'appartenance à quelque branche scientifique, à une école ou un genre artistique, à une doctrine ; il exprime aussi l'appartenance à une couche sociale: *philosophique, géographique, historique, artistique, poétique, romantique, aristocratique, bureaucratique*. Les mêmes sens sont rendus par les suffixes **-al, (-ale ; -aux,-ales)** et **-el (-elle ; -els, -elles)**: *national, colonial, dialectal* ; *ministériel, industriel* ; **-aire** : *révolutionnaire, universitaire* ; **-iste** exprimant l'appartenance à une idéologie, une doctrine, à un parti politique : *marxiste, monarchiste, anarchiste, socialiste, réformiste* ; **-ais (-aise), -ois (-oise)** exprimant l'appartenance à un pays, à une localité : *français, anglais* ; *chinois, suédois, champenois* ; l'appartenance à des phénomènes différents est rendue aussi par **-ien (-ienne), -éen (-éenne), -ier (-ière), -in (-ine)** : *prolétarien, académicien, ukrainien, européen, financier, féminin* ; il en est de même pour le suffixe **-ain (-aine)** : *américain, républicain*. Ces dérivés sont tirés de substantifs.

Certains suffixes forment des dérivés également tirés de substantifs et exprimant la qualité ; tels sont les dérivés avec les suffixes **-ique** : *énergique, emphatique, magique* ; **-al** et **-el** (et leurs variantes) : *fondamental, colossal* ; *mortel, essentiel* ; **-eux (-euse)** : *vigoureux, majestueux, merveilleux, cancéreux* ; **-é(e)**: *azuré, argenté, ambré, ampoulé* ; **-u(ue)** : *barbu, charnu, cornu, touffu* ; **-able** : *confortable, effroyable, raisonnable*; **-esque** : *livresque, romanesque, carnavalesque* ; **-if (-ive)** qui sont en corrélation tantôt avec des substantifs, tantôt avec des verbes dont ils sont généralement formés : *approximatif* ← *approximation*, *corrélatif* ← *corrélation* *pensif* ← *penser*, *commémoratif* ← *commémorer*.

Le suffixe **-ard (-arde)** forme des dérivés tirés surtout de verbes, parfois de substantifs ; il leur confère un sens péjoratif : *braillard, criard, grognard, pleurard* ; *fêtard, soiffard, patriotard*.

Les dérivés avec le suffixe **-able (-ible)** expriment l'aptitude à subir l'action rendue par la base formative verbale, par exemple : *pardonnable, déchiffrable, contestable, discutable, fiable, jetable* ; *corrigible, nuisible*.

Les dérivés avec **-âtre** expriment « la manifestation à un degré inférieur » de la qualité exprimée par la base formative ; ces dérivés sont tirés d'adjectifs de couleurs : *blanchâtre, violâtre, rougeâtre, bleuâtre, noirâtre, verdâtre, jaunâtre*.

Certains dérivés avec le suffixe **-al** (et ses variantes) expriment l'attitude envers quelqu'un ou quelque chose : *amical, cordial*. D'autres dérivés avec **-al(e)** et certains dérivés avec **-ain(e)** expriment des rapports différents : *matinal, central, génial* ; *lointain, prochain, riverain*.

4. Suffixation des verbes et des adverbes.

- **Suffixation des verbes.** La suffixation est moins typique verbes que des substantifs et des adjectifs.

Le suffixe **-is-**, qui est parmi les plus productifs, signifie le fait d'être ou de mettre dans l'état exprimé par la base formative : *agoniser* ← *agonie*, « être dans l'agonie » ; *légaliser* ← *légal*, « rendre légal » ; *égaliser* ← *égal*, « rendre égal ». Les formations avec ce suffixe sont en corrélation avec des substantifs ou des adjectifs.

Le fait de « mettre dans un état » est rendu aussi par les formation avec les suffixes **-c-**, **-ifi-**, par exemple : *obscurcir* ← *obscur*, « rendre obscur » ; *durcir* ← *dur*, « rendre dur » ; *amplifier* ← *ample*, « rendre ample » ; *glorifier* ← *glorieux*, « rendre glorieux ». Ces formations ; généralement en corrélation avec des adjectifs. Toutefois récemment a paru *chosifier* - « rendre semblable à une chose », dérivé d'un substantif.

Certaines formations avec le suffixe **-c-** peuvent exprimer la manifestation ou la communication de la qualité rendue par la base formative adjectivale : *noircir*, *forcer* (*ce tableau a noirci* ; *le garçon a forci*).

Le même sens avec une nuance diminutive est parfois rendu pari formations avec le suffixe **-oy-** : *ondoyer*, *rougeoyer* ; ces formations sont en corrélation avec des adjectifs ou des substantifs.

Certains suffixes verbaux ont une valeur appréciative. Les suffixes **-ass-**, **-aill-**, **-ot-**, s'ajoutant à des verbes, communiquent à leurs dérivés une nuance défavorable : *révasser* ; *écrivaitter*, *rimaitter*, *politicailler*, *vivoter*.

Les suffixes **-ot-**, **-ill-**, **-onn-**, s'appliquant aussi aux verbes, communiquent un sens diminutif : *toussoter*, *buvoter*, *trembloter*, *siffloter*, *sautiller*, *mordiller*, *chantonner*.

- **Suffixation des adverbes.** La dérivation des adverbes s'effectue à l'aide de l'unique suffixe **-ment**. Ce suffixe provient du latin *mente*, l'ablatif de *mens* «esprit, façon de penser». Au cours de son développement historique la signification première de ce mot s'est effacée et il s'est converti en un suffixe ordinaire servant à former des adverbes ; dès lors on a pu l'accoler à toutes sortes de bases formatives.

Dans le français moderne les adverbes avec ce suffixe sont en corrélation avec des adjectifs dont ils sont formés : *lentement* ← *lente*, *heureusement* ← *heureuse*, *mollement* ← *molle*, *rapidement* ← *rapide*, *modestement* ← *modeste*, *prudemment* ← *prudent*.

Les formations avec ce suffixe peuvent exprimer : **la manière** (par exemple, tous les adverbes cités ci-dessus) ; **le degré d'intensité de la manifestation d'un phénomène** : *complètement*, *entièrement*, *extrêmement*, *suffisamment* ; **un rapport de temps**, par exemple : *prochainement* ;

l'attitude du sujet parlant envers la réalité: *probablement, certainement, évidemment.*

5. Formation des mots par préfixes. Généralités. Les préfixes se rapprochent à bien des égards des suffixes. Tout comme ces derniers les préfixes sont caractérisés par un sens plus général que celui de bases formatives, ce qui leur permet de fonctionner en qualité d'éléments constants d'un modèle de formation (cf. **en-** (**em-**) + base formative verbale *entraîn(er)*, *en-lev(er)*, *em-port(er)*, *s'en-vol(er)*). À l'encontre des bases formatives les préfixes et les suffixes ne servent jamais de base de formation. Les combinaisons « base formative + suffixe » et « préfixe + base formative » sont normales, alors que la combinaison « préfixe + suffixe » est impossible. Ce dernier indice est décisif dans la distinction d'un affixe et une base formative.

À côté de ces traits communs les préfixes et les suffixes possèdent des particularités différentielles. A la différence des suffixes le préfixe conserve le plus souvent une certaine autonomie sémantique par rapport à la base formative dont il ne fera que modifier le sens : *superfin* signifie « très fin » ; *transporter*, c'est toujours porter, mais d'un lieu dans un autre ; *délasser* n'est que le contraire de *lasser* (cf. toutefois avec les suffixes diminutifs : *maisonnette* ← *maison*). Enfin, le suffixe a un pouvoir classificateur dont le préfixe est généralement dépourvu. Si le suffixe fait le plus souvent passer le mot qu'il forme dans une partie du discours autre que celle à laquelle appartenait le mot générateur (*orientation* ← *orienter*, *robustesse* ← *robuste*), le préfixe sert largement à créer des mots nouveaux dans le cadre de la même partie du discours (*réintroduire* ← *introduire* ; *irresponsable* ← *responsable*).

Parmi les formations préfixales la première place revient aux verbes.

5a). Préfixation des verbes. Parmi les préfixes verbaux les plus productifs il faut nommer **dé-**, **dés-** et **r(e)-** (de formation dite populaire) et la variante **ré-** (de formation dite savante).

- Les dérivés avec le préfixe **dé** (**dés-**) expriment : **a) un sens opposé** à celui qui est rendu par le verbe primitif : *déboucher* ← *boucher*, *désintéresser* ← *intéresser*, *désunir* ← *unir* ; **b) la privation** de ce qui est exprimé par la base formative: *dégoûter* ← *goût*, *détrôner* ← *trône*, *dépeupler* ← *peuple*, *désavantager* ← *avantage*. Ce préfixe paraît être particulièrement productif en français contemporain ; sont de création récente *dédramatiser*, *dénationaliser*, *dépolitiser*, *décomplexer*, *démoustiquer*, *déshumaniser*, *démythifier*, *désacraliser*, *désenneiger*, *déparasiter*, *désindustrialiser*, *déstabiliser* et beaucoup d'autres.

- Le plus souvent le préfixe **re-**, **ré-** ajoute à la base formative verbale **un sens itératif**, il marque **la répétition** de l'action exprimée par la

base : *revoir, réintroduire, rouvrir, réapprendre* ; récentes sont les créations *reciviliser, repolitiser, réaménager*.

Il y a des cas où dans le français moderne **re-** ne rend plus l'idée de répétition : *repasser (une robe), remercier* (a. fr. « mercier »), *reconnaître qqn, ressembler à qqn*. Ces verbes ne peuvent plus être considérés comme des formations préfixales, mais comme des mots simples.

D'autres cas se présentent où des verbes contenant **r(e)-** sont les synonymes des verbes sans **r(e)-** : *reluire = luire, rapprocher - approcher, remplir = emplir*. Ces verbes sont aussi des verbes simples dans le français moderne.

- Les dérivés avec le préfixe **en- (em-)** peuvent avoir des sens divers. Ils peuvent exprimer : **a) mettre dans l'état** marqué par la base formative : *enrhumer* ← *rhume-*, *enfiévrer* ← *fièvre-* ; **b) communiquer ou manifester la qualité** rendue par la base formative : *embellir* ← *belle-*, *empourprer* ← *pourpre* ; **c)** certains dérivés avec ce préfixe signifient « **soumettre à l'action** de ce qui est marqué par la base formative » : *ensoleiller* — « remplir de la lumière du soleil » ; **d)** ils veulent dire parfois **insérer ou mettre dans** ce qui est exprimé par la base formative : *encadrer* ← *cadre*, *encaisser* ← *caisse*. Quoique différents, ces significations du préfixe **en-, (em-)** se rattachent les uns aux autres et nous sommes en présence de sa polysémie. Les dérivés avec ce préfixe sont en corrélation avec des substantifs ou des adjectifs.

- Il en est autrement pour le préfixe **en- (em-)** homonyme dont le sens est totalement différent et dont les dérivés représentent un autre modèle de formation. Ce préfixe **en- (em-)** homonyme s'applique à des verbes et exprime **un rapport spatial de l'éloignement** : *enlever* ← *lever*, *(s')envoler* ← *voler*, *emmener* ← *mener*, *emporter* ← *porter*.

- Les dérivés avec le préfixe **a-** peuvent avoir les sens suivants : **a) mettre ou demeurer dans un état** : *appauvrir* ← *pauvre*, *affoler* ← *folle-*, *attrister* ← *triste*, *affricher* ← *friche* ; **b) communiquer une qualité** : *arrondir* ← *ronde*, *adoucir* ← *douce*. Ces dérivés sont en corrélation avec des adjectifs et des substantifs.

- Le préfixe **a-** homonyme forme des dérivés exprimant **un rapport spatial du rapprochement**, et se trouvant en corrélation avec des verbes : *apporter* ← *porter*, *accourir* ← *courir*.

- Le préfixe **é-** confère aux dérivés **un sens privatif** : *écrémer* ← *crème*, *édenter* ← *dent*, *effeuiller* ← *feuille*.

- Les dérivés avec le préfixe **me- (mes-)** expriment **un sens contraire** à celui qui est rendu par le verbe primitif : *méfier (se)*, *messeoir* (« cela messied à votre âge »), *mésestimer*, *méconnaître*, ce même préfixe

ajoute souvent aux dérivés qu'il forme une nuance péjorative : *méfaire, méjuger, médire, mépriser* (cf. *priser*).

- **L'opposition** est aussi exprimée par certains dérivés avec le préfixe **contre-** : *contredire, contre-braquer, contre-indiquer*.

- Les dérivés avec les préfixes **trans-, ex-, in- (im-), sou-** expriment **des rapports spatiaux**: *transporter, transplanter ; exporter, exhumer ; infuser, inhumer, importer, immigrer ; soutenir*.

- Les dérivés avec le préfixe **entr(e)-** expriment **l'accomplissement incomplet d'une action** : *entrouvrir, entrevoir, entrebâiller*. Certains verbes pronominaux avec un **-entr(e)** homonyme peuvent encore exprimer **l'idée de réciprocité** : *s'entraider, s'entrechoquer, s'entredéchirer, s'entre-détruire*.

- **Par-** confère le sens de «**jusqu'au bout** » aux dérivés qu'il forme : *parachever, parvenir, parfaire*.

- **Co-** rend **l'idée de simultanéité et de concomitance**: *coexister, cohabiter, cohériter, coopérer*.

- **Pré-** marque **l'antériorité** : *prédire, prévoir, prédisposer, préjuger*.

Les verbes préfixés sont généralement tirés de verbes, plus rarement de substantifs et d'adjectifs.

6. Préfixation des substantifs. Les formations préfixales sont beaucoup plus rares parmi les substantifs que les formations suffixales.

- Les préfixes des substantifs les plus répandus sont ceux qui communiquent aux dérivés **un sens opposé** à celui du mot primitif : **dé- (dés), dis-, in- (im-, ir-, il-), mes-** : *désordre* ← *ordre*, *désespoir* ← *espoir*, *disproportion* ← *proportion*, *inconfort* ← *confort*, *inculture* ← *inculture*, *incroyance* ← *croyance*, *impuissance* ← *puissance*, *irrévérence* ← *révérence*, *illégalité* ← *légalité*, *irrespect* ← *respect*, *mésintelligence* ← *intelligence*.

Les autres préfixes de ce groupe sont : **anti-** qui signifie « **dirigé contre** » et **non-** qui confère aux dérivés **un sens négatif** *antifascisme, anti-impérialisme, anticolonialisme, antivirus ; non-ingérence, non-participation, non-spécialiste*.

- Le préfixe **re-, ré-** participe tout autant à la formation des substantifs que des verbes et rend **l'idée de répétition**. Parmi les créations récentes nommons: *réapprentissage, réexamen, reculturation*, et aussi des formations sporadiques telles que *recontrôle, redésordre*.

- Parmi les préfixes productifs viennent aussi se ranger **co-** qui rend **l'idée de concomitance et de simultanéité** : *coexistence, coproduction ; auto-* qui signifie « **lui-même, par lui-même** » :

autodéfense, autoguidage, auto-intoxication ; **rétro** - correspondant à « **en arrière** » : *rétrovision, rétroviseur, rétroactivité* ; **mono-** « **un seul** » : *monobloc, monorail* ; **bi-**« **deux, deux fois** » : *biréacteur* ; **tri-** « **trois, trois fois** » : *triporteur, triplan* ; **quadri** « **quatre, quatre fois** » : *quadriréacteur, quadrimoteur* ; **poly** — « **plusieurs, nombreux** » : *polygraphe, polycopie, polyculture*.

- Les préfixes **d'intensité super-, sur-, hyper-, ul méga(lo)-** dont l'activité créatrice s'est sensiblement accrue dans le français d'aujourd'hui ; ces préfixes forment surtout des termes de publicité : *superproduction, supermagasin, surcocktail, hypermarché* ; des termes politiques, techniques et scientifiques : *surexploitation, surpeuplement hyperfréquence, hypertension* ; *ultrapression, ultramicroscope* ; *mégafête, méga-entreprise, méga-institution*.

- Le préfixe **mini-** conférant les sens « très court(dans le temps ou l'espace) », « très petit », et aussi « de très faible importance » : *mini-appartement, mini-disque, mini-magnétophone, mini-budget, mini-grippe*. Son synonyme **micro-** semble prendre aussi de l'ampleur : *microclimat, micro-copie, micro-jupe, micro-métro*.

Des exemples cités il ressort que les substantifs dérivés à l'aide de affixes sont en corrélation avec des substantifs dont ils sont généralement formés.

7a). Préfixation des adjectifs. Les formations préfixales parmi les adjectifs ne sont guère non plus très nombreuses.

Un certain parallélisme entre la préfixation des adjectifs et des substantifs est à signaler, fait qui s'explique dans une large mesure par la parenté génétique de ces deux parties du discours. En effet, les adjectifs et les substantifs ont en commun la majorité des préfixes quoique leur productivité n'y soit pas toujours égale.

- Tout comme pour les substantifs les préfixes des adjectifs les plus répandus et productifs sont ceux qui communiquent aux dérivés **un sens opposé** à celui du mot primitif : **in-** (et ses variantes), **anti-, non-, a-**, : *inexpressif, inabordable, indiscutable, impatient, immatériel, irréparable, illisible* ; *antiraciste, antidémocratique, antitank, antichar* ; *non-directif, non-engagé* ; *apolitique, amoral*.

- Les préfixes d'intensité, dont surtout **archi-, sur-, extra-, hyper-, super-** sont aussi fort productifs dans la formation des adjectifs : *archi-plein, archifaux, archiconnu* ; *surexcité, surchargé* ; *extra-fin, extra-sensible* ; *hyperstatique, hypercorrect, hypernerveux* ; *superfin, superléger*.

Les autres préfixes beaucoup moins productifs sont : **pro-** « **favorable à** » : *proallié, proaméricain* ; **auto-** : *autoguidé, autopropulsé, autogéré*,

autocentré, autocollant ; **anti-** : *anti-américain, anti-idéologique*. La majorité des adjectifs préfixés est formée d'adjectifs ; toutefois des cas se présentent où les préfixes forment des adjectifs à partir de substantifs : *antichar* ← *char*, *antibrouillard* ← *brouillard*, *antibruit* ← *bruit*.

7b). La dérivation parasynthétique. La dérivation régressive.

- Par la **dérivation parasynthétique** on comprend la formation de mots nouveaux par l'adjonction simultanée d'un suffixe et d'un préfixe : *appontement* ← *pont* — «пристань на сваях», *empiècement* ← *pièce* — «вставка на платье», *souterrain* ← *terre*, *encolure* ← *col*, *encorné* ← *corne*. Ce procédé paraît être productif dans la formation des adjectifs tels que : *biaillé, triatomique, extra-cellulaire, transcontinental, polycylindrique, transsonique, monoparental, pluridisciplinaire, multiculturel, antidépresseur* ← *dépression* qui sont en corrélation avec des substantifs puisqu'ils se laissent analyser comme « qui a deux ailes », « formé de trois atomes », « qui traverse le continent », « contenant plusieurs cylindres » et non pas comme « de fois ailé », « trois fois atomique », etc.

- **La dérivation régressive** appelée aussi « dérivation sans suffixe » ou « dérivation avec le suffixe zéro », consiste en la formation de mots par le retranchement de certains suffixes. Ainsi on a formé *démocrate, aristocrate, autonome* de *démocratie, aristocratie, autonomie* en rejetant le suffixe **-ie**. Ceci est vrai dans la perspective diachronique, alors que l'analyse synchronique peut offrir un tableau différent. En effet, certains mots qui sont historiquement créés par dérivation régressive seront interprétés dans la synchronie comme des bases de formation suffixales. Tel est le cas de *autonome* qui a été réellement créé de *autonomie*. L'approche synchronique qui fait abstraction de l'étymologie, nous autorise à voir dans *autonomie* — « caractère de ce qui est autonome » dérivé de *autonome* puisqu'il est motivé par ce dernier conformément un modèle de formation suffixale typique (*ci. folie* ← *fou (fol)*, *jalousie* ← *jaloux*). Quant à *aristocrate* et *démocrate* leur interprétation dans la synchronie coïncidera avec leur création réelle du fait que ce sont précisément ces formations qui sont motivées par *aristocratie* et *démocratie*, et non inversement (ainsi *un démocrate* est un partisan de la démocratie) Ceci correspond aux rapports dérivationnels typiques dans le système actuel de formation : dans une opposition formative le substantif désignant l'homme d'après quelque caractéristique est nettement conçu comme une formation dérivée (cf. *chirurgien* ← *chirurgie*, *dentiste* ← *dent*, *hôtelier* ← *hôtel*, et aussi les formations récentes *propédeute* de *propédeutique*, *psycholinguiste* de *psycholinguistique*).

Un autre type de la dérivation régressive est représenté par les substantifs tirés de verbes et coïncidant avec les radicaux de ces derniers. Dans ce cas l'élément verbal **-er** doit être envisagé comme suffixe et non comme flexion verbale: *cri* ← *crier*, *vol* ← *voler*, *appel* ← *appeler*,

appuyer ← *appui* *adresse* ← *adresser*, *élan* ← *s'élaner*, *regard* ← *regarder*, *souci* ← *soucier* etc.

8. Dérivation impropre (ou conversion). La dérivation impropre se définit comme « le procédé par lequel on tire d'un mot existant un autre mot en lui attribuant simplement une fonction nouvelle ».

La conversion est d'une richesse considérable dans le français d'aujourd'hui en tant que langue essentiellement analytique où les indices grammaticaux sont peu prononcés. La conversion est d'une grande productivité dans la formation des nominaux (substantifs et adjectifs).

8.1. Substantivation.

8.1.1. L'**adjectif** devient facilement substantif ce qui s'explique par sa nature nominale : *la Marseillaise*, *le beau*, *le sublime*, *le vrai*, *le curieux* (d'une affaire), *un sourd*, *un muet*, *un documentaire* *le calme*, *le rouge à lèvres* (« se mettre du rouge ») ; *le blanc des yeux*, *un jaune d'œuf*, *un collectif*, *un marginal*, *une hivernale* - « course en hiver en haute montagne », *un inconditionnel* - « qui est un partisan sans réserve de... », *l'hexagonal* - « le français » etc.

8.1.2. Les **participes** (présent et passé) substantivés sont d'un large emploi dans le français d'aujourd'hui : *un étudiant*, *un débutant*, *un militant*, *un participant*, *un manifestant*, *un représentant*, *un sympathisant*, *un collant*, *un déodorant*, *un enseignant*, *un tranquillisant* ; *le passé*, *un fait*, *un vaincu*, *un blessé*, *un détenu*, *un blindé*, *un mobilisé*, *une étendue*, *une mariée*, *une fiancée*, *un résumé*, *une tranchée*, *un permis*, *un reçu*, etc.

8.1.3. La substantivation des **infinitifs** qui était très fréquente dans l'ancien français, est d'un emploi exclusivement rare dans le français d'aujourd'hui : *le dîner*, *le souper*, *le goûter*, *le déjeuner*, *le pouvoir*, *le devoir*, *le vouloir*, *les vivres*, *le savoir*, *le coucher du soleil*, *le souper*, *un être*, *le parler (local)* etc.

8.1.4. On rencontre des **adverbes** substantivés : *le trop* (de confiance), *le peu* (de connaissance) *le bien*, *le mal*. Les **mots-outils** substantivés sont fréquents en français : *les pourquoi*, *un oui*, *un non*, *des car*, *des si*, *le pour* et *le contre*, *prendre le dessus*, *je ne veux pas de vos mais*, « *avec un si, on mettrait Paris dans une bouteille* » (proverbe).

8.2. L'adjectivation

8.2.1. Les adjectifs tirés d'un **substantif** en apposition à un autre substantif sont actuellement d'un emploi extrêmement large. Comparez : *une robe citron* (*cerise*, *lilas*, *chocolat*, *gris perle*, *prune*, *rouge brique*, *saumon*, *taupe*, *jonquille*, *grenat*), *un ruban rose*, *un chapeau paille*, *parti frère*, *république sœur*, *problème chef*, *des souliers sport*, *des bas nylon*, *une littérature adulte*, *des sujets bateaux*; etc.

Les noms apposés devenus adjectifs restent habituellement invariables (pourtant *une voix amie*).

8.2.2. Les **participes** (présents et passés) deviennent facilement adjectifs : *amusant, assourdissant, éblouissant, éclatant, poignant, palpitant, puissant, perdu, charmant, obéissant, suppliant, gratifiant, traumatisant ; fini, résolu, oublié, gâté, dissipé, blessé, effilés atomisé, habité* etc.

8.2.3. Les **adverbes** peuvent devenir adjectifs : étage *au-dessus*, chambre à *côté*, la marche *avant (arrière)*.

8.3. L'adverbialisation. De nos jours nombre d'**adjectifs** employés adverbialement sont devenus de véritables adverbes. Ce sont tout d'abord les **adjectifs de couleur** : *se fâcher tout rouge, voir rouge ; voir noir, rêver noir, regarder noir ; rire jaune, rêver rose*.

Une quantité d'**adjectifs qualificatifs** sont devenus aussi de véritables adverbes. Ce sont les adjectifs monosyllabiques tels que (parler) *haut*, (parler) *bas*, (servir) *chaud*, (manger) *froid*, *double*, (voir) *clair*, (couper) *court*, (travailler) *ferme*, (parler) *faux*, (crier) *fort, franc*, (peser) *juste, dru*, (coûter) *cher*, (refuser) *net, menu*, (dire qch) *sec*. Leurs liens sémantiques s'élargissent de jour en jour.

Les adverbes peuvent aussi être tirés de **prépositions** : *n 'avoir rien contre ; courir après ; travailler avec*.

8.4. Les **interjections** peuvent être obtenues de **substantifs** : *dame ! peste !, diable!*; de formes verbales à l'impératif et au subjonctif: *tiens!, va ! allons !, soit !*

8.5. Les **mots-outils** peuvent être tirés des diverses parties du discours. Ainsi les **substantifs** *pas, goutte, point* sont devenus des négations. Les **participes présents** *durant, pendant, concernant, touchant* ont formé des prépositions, de même que les **participes passés** *excepté, hormis*.

Nombre de **substantifs** font partie des locutions prépositionnelles et conjonctionnelles : à *cause de, faute de, histoire de, de peur que (de), de crainte que (de), grâce à*.

Ainsi la conversion, ou la formation morpho-syntaxique des mots est un procédé intermédiaire entre la dérivation affixale (procédé morphologique) et la composition (procédé syntaxique).

Souvent les mots passaient d'une catégorie dans une autre à la suite d'**une ellipse**: un groupe de mots se réduisait à la suite de l'omission d'un des mots formant ce groupe ; le mot qui survivait absorbait le sens du mot disparu : *fontana* (adj.) *aqua* - « eau de source » → *fontana* → *fontaine* ; *exclusa* (adj.) *aqua* - « eau d'écluse » → *exclusa* → *écluse* ; *forestis* (adj.) *sylva* - « forêt non entourée de murs » → *forestis* → *forêt* ; *tempus hibernum* (adj.) - « période tempétueuse de l'hiver » → *hibernum* → *hiver*.

Il y a eu des **participes passés** qui ont fourni des substantifs, comme par exemple, *debitam* (de *debere* - « devoir ») → *dette* ; *tortum* (de *torquere*

- « *tordre* ») → *tort* ; *fonditam* (de *defundere* - « noyer, fondre ») → *fonte* ; *defensam* (de *defendere* - « parer ») → *défense*.

Certains adverbes du latin classique deviennent des prépositions déjà dans le latin populaire, par exemple : *sub* - « dessous » → *sous* ; *foris* - « dehors » → *hors*.

Le passage d'un mot d'une partie du discours dans une autre à la suite d'une ellipse est aussi bien fréquent de nos jours une [ville] *capitale*, une [voiture] *automobile*, un [avion] *supersonique*.

9. Composition. Ce procédé de formation, quoique moins productif que la dérivation affixale, occupe une place importante dans le système formatif du français d'aujourd'hui.

La composition française est un phénomène linguistique délicat et complexe.

Le composé français présente un tout unique au point de vue du sens, de la phonétique et de la grammaire. C'est un seul groupe rythmique, un seul terme de la proposition, un tout sémantique : *arc-en-ciel* (m). La majeure partie des composés français est créée par la lexicalisation des groupements syntaxiques. Seuls les composés savants sont formés à l'aide de l'adjonction de deux ou de plusieurs radicaux : *agrochimie*, *électrochimie*, *radiotéléscopie*, *télécobalthérapie*.

Leur orthographe est très variée. On trouve un nombre assez restreint de composés s'écrivant en un seul mot : *bonhomme*, *lexicologie*. La plupart des composés français s'écrivent avec un trait d'union : *beau-père* (m), *belle-mère* (f), *chauve-souris* (f), *cache-nez* (m), *tourne-disques* (m), *brise-glace* (m), *oiseau-mouche* (m), *bateau-phare* (m).

La classification morphologique des mots composés qui permet de les classer selon la partie du discours à laquelle ces composés se rapportent paraît la meilleure.

9.1. On peut classer tous les **substantifs composés** en plusieurs groupes suivant la nature des groupements syntaxiques lexicalisés :

9.1.1. Les **composés par apposition**. L'un des substantifs devient le qualificatif de l'autre et forme avec celui-ci, une unité lexicale indissoluble : *chien-loup* (m), *café-concert* (m), *oiseau-mouche* (m).

9.1.2. Nombre de composés sont formés à la suite de la lexicalisation des groupements «**adjectif + substantif**» ou «**substantif + adjectif**». C'est un procédé très ancien : *bonhomme*, *belle-mère*, *plafond*, *sang-froid*, *coffre fort*, *eau forte*, *peaux-rouges*.

Un groupe à part est formé par les adjectifs substantivés suivis d'un complément : *haut de forme* [un chapeau], *belle de nuit* [une fleur].

9.1.3. Les composés tirés du groupement «**substantif + de + substantif**» : *eau-de-vie* (f), *gendarme* (m), *chef d'œuvre* (f).

9.1.4. Les composés formés d'un **adverbe** ou d'une **préposition** (qui se fait clairement sentir) et d'un **substantif** : *arrière-pensée* (f), *avant-scène* (m), *sans-travail* (m), *sous-marin* (m), *sous-directeur* (m).

9.1.5. Les composés tirés du groupement composé à terme verbal : *gratte ciel* (m), *brise-glace* (m), *essuie-glace* (m), *tourne-disques* (m), *vide-ordures* (m), *vides-poches* (m), *laissez-passer* (m);

9.1.6. Les composés formés par l'adjonction de deux ou de plusieurs radicaux de formation savante : *magnétophone*, *télescope*, *radioactivité*, *aérogare*, *hydravion* etc.

9.2. On peut classer tous les **adjectifs composés** en quatre groupes essentiels :

9.2.1. Les adjectifs composés à la structure **adjectif + adjectif** de formation populaire : *sourd-muet*, *aigre-doux*, *douce-amère*.

9.2.2. Les adjectifs composés à la structure **adjectif + participe** : *clairvoyant*, *nouveau-né*, *dernier-né*, *mort-né*, *clairsemé*.

9.2.3. Les adjectifs composés à la structure **adverbe + adjectif** ou **participe** : *bienheureux*, *malheureux*, *malpropre*, *malveillant*, *bien-veillant*, *maussade*, *bien-aimé*, *bienséant*.

9.2.4. Les adjectifs composés à la structure **adjectif + adjectif** de formation savante se rapportant habituellement à la terminologie politique ou technique. Le premier adjectif se termine souvent par **o** : *franco-prussien*, *anglo-américain*, *socioculturel*, *radioactif*, *ouest allemand*, *nord-américain*, *socialiste-radical* etc.

9.3. La composition n'est pas propre aux **verbes** français. Les créations telles que *saupoudrer*, *colporter*, *maintenir*, *manœuvrer*, *culbuter*, qui comportent un substantif et un verbe sont des modèles morts. Actuellement on ne voit pas de créations nouvelles.

9.4. Parmi les **adverbes composés** on distingue :

9.4.1. Les adverbes composés à structure **adverbe + adverbe** : *là-dedans*, *ci-dessus*, *ci-dessous*.

9.4.2. Les adverbes composés à structure **adjectif + substantif** : *toujours* [tous les jours], *longtemps*, *autrefois*, *toutefois*.

9.4.3. Des participes présents devenus adverbes qui comportent un pronom ou un substantif préposé : *cependant* [cela pendant], *maintenant* [en tenant avec la main].

9.4.4. On trouve des adverbes composés créés par la répétition du même substantif : *vis-à-vis*, *nez à nez*, *tête à tête*.

Tels sont les principaux modèles des mots composés. La plupart d'entre eux remontent historiquement à une construction syntaxique, pourtant dans le français moderne rien ne révèle plus cette construction syntaxique devenue un archaïsme. Il est notoire qu'un grand nombre de ces formations n'ont jamais été conçues comme étant des constructions

syntaxiques, étant créées spontanément sur les modèles existants : *brise-glace*, *gratte-ciel*, *chasse-neige*. Dans le français moderne tous ces types de composés peuvent être considérés comme étant directement formés par la simple adjonction de bases formatives différentes.

9.5. Notons un moyen particulier de composition de mots appelé **télescopage**. Par ce procédé on forme des mots issus de la fusion de deux mots exprimant des notions contiguës. Ainsi, sur le modèle de *motel* → *mo[tor (car)]* + *[hôt]el* - formation anglo-américaine - on a créé en français *aquatel* - « hôtel flottant qui se déplace sur l'eau » de *aqua [tique]* et *[hôt]el*. Citons, entre autres, *cybernation* de *cybern[étique]* et *[automa]tion*, *télesiège* de *télé[férique]* et *siège*, *altiport* - « petit aéroport qui dessert une station de montagne » de *alti[tude]* et *port*, *diathèque* de *dia[positive]* et **-thèque**, *eurovision* de *euro[péen]* et *[télé]vision*, *franglais* de *fran[çais]* et *[an]glais*, *pantacourt* de *panta[lon]* et *court*, *restauroute* de *restau [rant]* et *route*, *universiade* — « compétition sportive internationale entre équipes universitaires » de *universi[té]* et *[olympi]ade*, *vertiport* de *verti[cal]* et *[air-]port* - « terrain destiné à l'atterrissage et au décollage des hélicoptères et des avions à décollage court », *nuisette* de *nuit* et *[chemi]sette*.

Ce procédé économique et baroque à la fois est utilisé, d'une part, dans la publicité et dans certaines terminologies, et de l'autre, dans le langage parlé familier où il sert à fabriquer des mots plaisants comme *applaudimètre* de *applaudi [ssements]* et *-mètre*, *copocléphile* de *co [llectionneur]*, de *po[rte]-clé* et *-phile*, *gastronomade* de *gastro[nome]* et *nomade*. Ces formations sont très en vogue à l'heure actuelle.

10.1. Abréviation. Le français parlé qui de tout temps a répugné aux mots trop longs continue à les abrégier, surtout lorsque l'aspect en révèle l'origine savante. Cette tendance à l'abréviation s'est considérablement accrue depuis la fin du XIX^e siècle. Elle est très productive dans le français d'aujourd'hui, surtout dans la terminologie technique et politique, dans divers jargons professionnels. On distingue deux types d'abréviation : l'abréviation par coupure des mots (**les troncatures**) et par juxtaposition des lettres initiales d'un groupement de mots (**les sigles**).

Le premier type d'abrévés, l'abréviation par coupure des mots, est très répandu parmi les substantifs composés. On coupe habituellement la fin du mot, sa partie initiale étant plus significative. Ce procédé s'appelle l'abréviation par **apocope**. Le coupé se termine habituellement par *o*, parfois par *a* ou *e* : *métro[politain]*, *sana[torium]*, *huma[nité]*, *ciné [ma]tographie*, *amphi[théâtre]*, *auto[mobile]*, *cyclo[moteur]*, *baro [mètre]*, *dactylo[graphie]*, *kilo[gramme]*, *loco[motive]*, *micro[phone]*, *phono [graphie]*, *photo[graphie]*, *polio[myélite]*, *stéréo[phonique]*, *télé[vision]*, *télé [viseur]*, *taxi[mètre]*, *vidéo [phonie]* Moins répandues sont les coupures

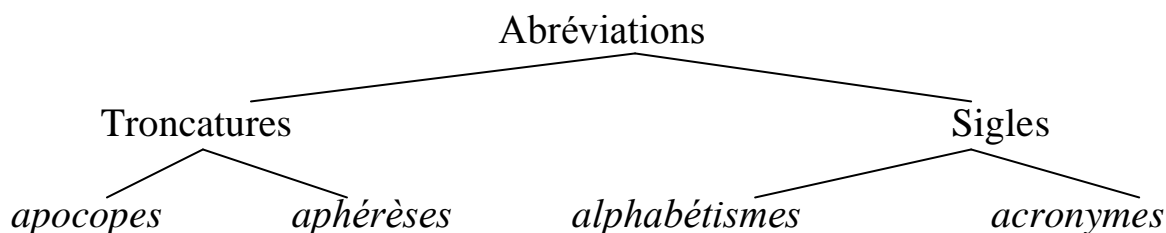
de groupements de mots : *boul'Mich* [boulevard Saint-Michel], *vel d'hiv* [vélodrome d'hiver].

Parfois on remplace ces syllabes retranchées par un **-o** final qui repré- sente un pseudo-suffixe populaire : *anarcho* ← *anarchiste*, *apéro* ← *apéritif*, *camaro* ← *camarade*, *convalo* < *convalescent*, *mécano* ← *mécanicien*, *métallo* ← *métallurgiste*, *Montparno* ← *Montparnasse*, *pharmaco* ← *pharmacien*, *populo* ← *populaire*, *prolo* ← *prolétaire*, *proprio* ← *propriétaire*

Parfois des mots simples ou les dérivés sont sujets à la coupure, en premier lieu dans les jargons professionnels : l'argot scolaire : *prof[esseur]*, *compo* [composition], *fac[ulté]*, *bac[calauréat]*, *récré[ation]*, le jargon technique : *accu[mulateur]*, *carburo[ateur]* ; l'argot des casernes : *géné[ral]*, *fortif[ication]*, *convalo[escent]*, *distrib[ution]*, *perm[ission]*, *colon[el]* ; la vie sociale, économique, politique, culturelle, quotidienne : *édito[rial]*, *collabo[rationniste]*, *deb[utante]*, *imper[méable]*, *labo[ratoire]*, *lino[léum]*, *pub[licite]*, *manif[estation]*, *para[chutiste]*, *philo[sophie]*, *réac[tionnaire]*, *frigo[rifique]*, *hebdo[madaire]*, *provo[cateur, -cation]*, *rétro[grade]*, *expo[sition]* et même *Saint-Ex[upéry]*

Les **aphérèses** (abréviations par coupure de la première partie du mot) sont rares : [ca]pitaine, [auto]bus, [pe]tite, [garde muni]cipal, [Amé]ricain. Signalons aussi *chandail* formé de *marchand d'ail*.

Un autre type d'abrévés, **les sigles**, consiste en la juxtaposition des lettres initiales des composants d'un groupement de mots. Ils se divisent aussi en deux groupes : **alphabétismes** qui se prononcent habituellement avec leur valeur alphabétique : *C. G. T.* [la Confédération générale du Travail], *M. R. P.* [le Mouvement républicain populaire], *S. N. C. F.* [la Société nationale des chemins de fer], *D.S.A* [Défense contre avions], *TGV* [Train à grande vitesse], *GR* [sentier de) Grande randonnée], *RER* [Réseau Express Régional], *RTF* [Radiodiffusion-télévision française], *P.N.B.* [Produit national brut], *BD* [Bande dessinée], *HLM* [Habitation à loyer modéré], *PDG* [Président-directeur général], *S.F.* [Science-fiction], *ORL* [Oto-rhino-laryngologue], et **acronymes** qui se lisent comme de vrais mots : *O. N. U.* [l'organisation des Nations Unies], *I.G.A.M.* [Inspecteur général en mission extraordinaire], *Z.U.P.* [Zone à urbaniser en priorité], *C.A.P.E.S.* [Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire], *D.E.U.G.* [Diplôme d'études universitaires générales] qui sanctionne le premier cycle de l'enseignement supérieur en France ; *OVNI* [Objet volant non identifié], *Bénélux* [Belgique, Néerlande (pays-Bas), Luxembourg], *TOM* [Territoires d'Outre-Mer], *DOM* [Départements d'Outre-Mer]. La classification des abréviations peut être représentée de la façon suivante :



La vitalité de certaines de ces formations se manifeste par le fait qu'elles servent de base à de nouvelles créations, par exemple : *cégétiste* - « membre de la C.G.T. », *onusien* - « membre de l'O.N.U. », *zupéen, -ne* - « habitant d'une ZUP », *capésien* - étudiant, professeur titulaire du C.A.P.E.S.

10.2. Redoublement et la déformation des mots. Tout comme l'abréviation le redoublement et la déformation mènent avant tout à l'apparition de variantes de mots déjà existants et non point à la création nouvelles unités lexicales. Les unités formées par redoublement (l'élément redoublé peut être une syllabe et même un son) reçoivent généralement des nuances mélioratives et familières. Tels sont, entre autres *filils* pour « fils », *pépère* ou *pépé* pour « grand-père », *mémère* ou *même* - « grand-mère », *tata, tati(e)* - « tante », *tonnon* — « oncle », *nounou* - « nourrice : pour « fille » on dira *filille* qui peut pourtant prendre aussi une nuance ironique (*la filille à papa*).

Le redoublement est typique des prénoms : *Mimile, Juju, Titine* pour *Emile, Julie, Augustine*.

La déformation s'effectue par des procédés divers dont la pseudo-suffixation argotique, le verlan, l'argonji. Elle peut être illustrée par *boutanche* - « bouteille », *fastoche* - « facile », *dodo* - « clochard », *valdingue* - « valise », *cuistance* - « cuisine ». Dans tout ces cas il y a effectivement variantes du fait que les modifications de l'unité n'affectent pas la notion qui est le noyau de la signification, mais portent uniquement sur les valeurs connotatives. Toutefois si la modification d'un mot s'accompagne d'un changement plus radical, précisément de la notion ou de la classe grammaticale, on devra constater l'apparition d'un mot nouveau. Ainsi pour *roudoudou* désignant une sorte de confiserie l'influence de *doux* qui était à l'origine de sa formation n'est plus sentie ; *burlain* n'est pas un bureau, mais un employé de bureau, *relou* qui est une déformation de *lourd* a pris le sens de « ennuyeux » (cf. *rem*, qui étant formé par le même procédé de *mère*, en est une variante).

10.3. Onomatopée. Par l'onomatopée qui signifie proprement « formation de mots », on appelle à présent la création de mots qui par leur aspect phonique sont des imitations plus ou moins proches, toujours conventionnelles, des cris d'animaux ou des bruits différents, par exemple : *cricri, crinclin, coucou, miaou, coquerico, ronron, glouglou, froufrou*.

Ce procédé de formation offre une particularité par le fait qu'il s'appuie sur une motivation naturelle ou phonique qui s'oppose à la motivation intralinguistique caractéristique de tous les autres procédés de formation.

L'onomatopée est d'une productivité restreinte, ce qui s'explique en particulier par le caractère relativement réduit des sons perceptibles par l'oreille humaine. Signalons pourtant les créations récentes : *bang* [bãg] — « bruit produit par un avion supersonique », *glop* [glop] — « bruit ressemblant à un cœur qui bat », *yé-yé* — formé par imitation du refrain d'une chanson américaine (de «yeah... yeah », altération de *yes*), *blabla(bla)* employé familièrement pour « bavardage, verbiage sans intérêt », *boum* — « bruit sonore de ce qui tombe ou explose, *baraboum !* imitant un bruit de chute, *bim !* et *bing !* qui évoquent un coup.

III. QUESTIONS D'AUTOCONTRÔLE :

1.
 - a) Quelles sont les causes de la formation des mots nouveaux ?
 - b) Par quoi s'explique l'intensité particulière de la formation des mots nouveaux de nos jours ?
 - c) Sur quelle base repose la créativité lexicale ?
 - d) Quels procédés morphologiques de formation des mots pouvez-vous nommer ?
 - e) Quels procédés phonético-morphologiques de formation des mots pouvez-vous nommer ?
 - f) Quels procédés phonétiques de formation des mots pouvez-vous nommer ?

2.
 - a) Quelles parties du discours sont surtout sujettes à la suffixation ?
 - b) Nommez deux groupes de suffixes des noms abstraits.
 - c) Quels sont les suffixes des noms d'action les plus productifs ? Quelle en est la base formative ?
 - d) Quelles acceptions sont propres aux dérivés abstraits avec les suffixes *-tion*, *-age* et *-ment* ?
 - e) Nommez d'autres suffixes moins productifs formant les noms d'action ?
 - f) Quels sont les suffixes des noms de qualité les plus productifs ? Quelle en est la base formative ?
 - g) Nommez deux groupes de suffixes des noms concrets.
 - h) Quels sont les suffixes des noms de personne les plus productifs ? Nommez-en les acceptions différentes.
 - i) Quels sont les suffixes des noms d'objets inanimés les plus productifs ? Nommez-en les acceptions différentes.

- k) Quels deux types de suffixes nominaux appréciatifs distingue-t-on ?
Nommez les plus productifs de chacun d'eux.
3. a) Dans quel domaine lexical la suffixation adjectivale est surtout productive et féconde ?
b) Quels sont les suffixes adjectivaux les plus productifs et quelle en est la base formative ?
4. a) Quels sont les suffixes verbaux les plus productifs et quelle en est la base formative ?
b) Nommez les suffixes verbaux appréciatifs les plus répandus ? Quelles en sont les acceptions concrètes et la base formative ?
c) Quelles sont les acceptions concrètes et la base formative des adverbes dérivés à l'aide du suffixe -ment ?
5. a) Qu'est-ce que la préfixation la suffixation ?
b) En quoi la préfixation se diffère-t-elle de la suffixation ?
c) Quels sont les préfixes verbaux les plus productifs et quelles acceptions ont-ils ?
6. a) Quels sont les préfixes substantivaux les plus productifs et quelles acceptions ont-ils ?
7. a) Nommez les préfixes adjectivaux les plus répandus et productifs et déterminez-en les acceptions principales.
b) Qu'est-ce que c'est que la dérivation parasynthétique ? Citez-en les exemples.
c) Qu'est-ce que c'est que la dérivation régressive ? Citez-en les exemples.
d) Qu'est-ce qui rend à croire que c'est *aristocrate* qui est motivé par *aristocratie* et non inversement ?
e) Pourquoi il faut envisager comme dérivation régressive les cas de *vol*
← *voler*, *appui* ← *appuyer* ?
8. a) Pourquoi appelle-t-on la conversion de dérivation morpho-syntaxique ?
b) Quelles parties du discours sont à la base de la formation des substantifs par la voie de conversion ? Citez-en les exemples pour chacune.
c) Quelles parties du discours sont à la base de la formation des adjectifs

- par la voie de conversion ? Citez-en les exemples pour chacune.
- d)** Quelles parties du discours sont à la base de la formation des adverbes par la voie de conversion ? Citez-en les exemples pour chacune.
- e)** Citez les exemples du passage des mots autonomes aux mots outils par la voie de conversion.
- 9. a)** A quoi remonte la majorité des composés français ?
- b)** Quel type de composés est formé à l'aide de l'adjonction de deux ou de plusieurs radicaux ?
- c)** Faites la typologie des substantifs composés français. Citez les exemples pour chaque type.
- d)** Quels types d'adjectifs composés distingue-t-on en français ?
- e)** Faites la typologie des adverbes composés français. Citez les exemples pour chaque type.
- f)** Qu'est-ce que c'est que le télescopage ? Quelle en est la particularité ?
- 10. a)** Quelles sont les causes extra- et intralinguistiques de l'abréviation comme moyen de formation des mots nouveaux ?
- b)** Quels deux types d'abréviation distingue-t-on en français ?
- c)** Caractérisez chacun des types de troncatures en français ?
- d)** Quelle différence de principe y a-t-il entre les alphabétismes et les acronymes ?
- e)** Citez les exemples du redoublement comme moyen de formation de mots.
- f)** Citez les exemples de la déformation du mot comme moyen de formation de mots nouveaux.

IV. OUVRAGES A CONSULTER :

1. Лопатникова Н.Н., Лексикология современного французского языка (на франц. языке). – 5-е изд., испр. и доп. – М.: Высшая школа, 2006. – С. 87-119.
2. Тархова В.А. Хрестоматия по лексикологии французского языка (на франц. языке). – Л.: Просвещение, 1972. – С. 69-82.
3. Шаповалова А.П. Аббревиация и акронимия в лингвистике. Монография. Ростов н/Д: РГПУ, 2003.

**Контрольно-проверочный тест к модулю № 3.
Unissez les lettres aux chiffres correspondants**

№	Terme	Définition /exemple
I.	Procédés de formation de mots nouveaux : A. morphologiques B. phonético-morphologiques C. phonétiques.	1. abréviation 2. composition 3. dérivations affixale, parasynthétique, régressive 4. télescopage 5. conversion 6. onomatopée
II.	D. Suffixation des substantifs abstraits exprimant E. Suffixation des substantifs abstraits exprimant	7. les personnes 8. l'action 9. la qualité 10. les objets inanimés
III.	F. distribution (f) G. dévotion (f) H. habitation (f)	11. qualité 12. objet inanimé 13. action
IV.	I. lancement (m) J. bâtiment (m) K. logement (m)	14. lieu de l'action 15. action 16. résultat de l'action
V.	L. plumage M. bétonnage N. veuvage	17. action 18. objet inanimé 19. état
VI.	O. aspirateur P. bronzeur Q. douceur	20. personne 21. qualité 22. objet inanimé
VIII	R. enrhumé S. empourprer T. enlever U. encaisser	23. mettre dans l'état 24. un rapport spatial de l'éloignement 25. insérer ou mettre dans 26. communiquer ou manifester la qualité
IX.	V. adoucir W. amener X. affoler	27. mettre ou demeurer dans un état 28. communiquer une qualité 29. un rapport spatial du rapprochement
X.	Y. Dérivation parasynthétique Z. Dérivation régressive	30. encolure ← col 31. démocrate ← démocratie 32. vol ← voler 33. appontement ← pont
XI.	Б. apocopes Й. aphérèses Л. alphabétismes Ю. acronymes	34. M. R. P. ; D.S.A. ; GR 35. accu ; carburo ; fac ; prof 36. Z.U.P. ; I.G.A.M. ; DOM ; OVNI 37. pitaine ; bus ; cipal ; ricain

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S
T	U	V	W	X	Y	Z	Б	Й	Л	Ю								

UNITÉ IV

SUJET : EMPRUNTS.

I . MATIÈRE DE PROGRAMME :

1. Emprunt en tant que source externe de l'enrichissement du vocabulaire.
 2. Emprunts aux langues classiques.
 3. Emprunts aux langues orientales.
 4. Emprunts aux langues romanes.
 5. Emprunts aux langues germaniques .
 6. Emprunts au russe et aux langues des minorités nationales.
 7. Adaptation des vocables empruntés au vocabulaire du français.
 8. Doublets étymologiques.
-

II . RÉSUMÉ

1. Emprunt en tant que source externe de l'enrichissement du vocabulaire. Outre les sources internes, telles que l'évolution sémantique et la formation des mots et de leurs équivalents, le français possède, comme toute autre langue, une source externe de l'enrichissement du vocabulaire — c'est l'emprunt aux autres idiomes. Ce phénomène linguistique est étroitement lié au développement de la société, à l'histoire du peuple. Le progrès de la science et de la technique, celui de la vie politique et de la mentalité humaine, les relations commerciales et culturelles entre les peuples contribuent largement à l'emprunt.

Le français a réellement fait des emprunts seulement après s'être affranchi des caractères essentiels du latin, après avoir acquis les traits fondamentaux d'une langue romane particulière. C'est pourquoi il est incorrect de considérer comme emprunts proprement dits les mots d'origine celtique (par ex. : *bouleau, bec, tonneau*, etc.) et germanique (par ex. *jardin, fauteuil, gare*, etc.) introduits à l'époque de la formation du français en tant que langue indépendante.

Donc, nous appellerons « emprunts » uniquement les vocables (mots et locutions) et les éléments de mots (sémantiques ou formels) pris par le français à des langues étrangères ainsi qu'aux langues des minorités nationales (basque, breton, flamand) habitant le territoire de la France. On emprunte non seulement des mots entiers quoique ces derniers soient les plus fréquents. Les significations, les traits morphologiques et syntaxiques sont aussi empruntables. C'est ainsi que l'acception récente du verbe français *réaliser* « concevoir, se rendre compte » est un emprunt sémantique fait à

l'anglais. *Croissant* (de boulanger) et *lecteur* (de l'Université) des emprunts sémantiques venus de l'allemand. *Créature* a pris à l'italien le sens de « protégé, favori ». (« C'est une *créature* du dictateur »). Sous l'influence de l'anglais *contrôler* et *responsable* ont reçu respectivement les sens de « dominer, maîtriser » (*contrôler* ses passions) et « raisonnable, sérieux » (« une attitude *responsable* »). Le sens de l'anglo-américain *undésirable* a déteint sur le français *indésirable* qui lui aussi désigne à présent une personne qu'on refuse d'accueillir dans un pays.

Une façon toute particulière d'emprunter est celle d'adopter non seulement la signification, mais aussi la « forme interne » du vocable étranger. Ce type d'emprunt est appelé « calque ». En guise d'exemple on peut signaler *surhomme* modelé sur l'allemand *Übermensch* ; *franc-maçon* et *bas-bleu* reproduisant les formations anglaises *free-mason* et *blue-stocking* ; *prêt-à-porter* est aussi un calque de l'anglais ; *gratte-ciel* correspond l'anglo-américain *sky-scraper*. Les locutions *marée noire*, *plein emploi* sont calquées sur des tours anglais *black tide* et *full employment*.

Les éléments morphologiques sont introduits dans la langue par l'intermédiaire d'une série de mots d'emprunt comportant ces éléments. Avant de devenir un suffixe français **-ade** faisait partie de nombreux substantifs pris à d'autres langues romanes. Les suffixes **-esque** et **-issime** sont venus par le biais d'italianismes. C'est par le truchement d'une multitude d'emprunts faits au latin que le suffixe **-ation** a pris racine en français ; **-isme** y a été introduit à la suite de la pénétration de nombreux mots latins formés avec ce suffixe de provenance grecque.

Il est possible d'emprunter non seulement des éléments significatifs, mais aussi des sons ou des combinaisons de sons. Pour ce qui est du français, c'est le cas du léger « coup de glotte » introduit avec les mots d'origine germanique et rendu graphiquement par le h dit aspiré : *hache*, *hareng*, *haricot*, *héros*, *hors-d'œuvre*, etc. À l'heure actuelle on signale l'intrusion du son [ŋ] par l'intermédiaire des mots anglais en **-ing**, fait qui est déploré par beaucoup de linguistes : aujourd'hui l'articulation de ce son soulève encore des difficultés, son assimilation (si assimilation il y a !) dans l'avenir pourrait porter atteinte au système phonique du français.

Si la langue s'oppose à l'intégration des sons étrangers, elle accueille plus facilement les nouvelles combinaisons ou positions de sons existants. Ainsi, par exemple, les combinaisons [sn], [st], [sk], [sp] impossibles au début des mots en ancien français, ne choquent plus depuis l'adoption de nombreux mots latins les comportant (cf. *stérile*, *stimuler*, *statue*, *spectacle*, *spécial*, *spatule*, *scandale*, *scalper*, *scander*, *stade*, *stable*, *stagner*, etc.). L'étude des emprunts révèle nettement le lien existant entre la langue et l'histoire du peuple qui en est le créateur.

Chaque période du développement du français est caractérisée par le nombre et la qualité des mots empruntés, ce qui découle des conditions historiques concrètes, du caractère des relations entre le peuple français et les autres peuples. Parfois l'emprunt est dicté par la mode ou par un snobisme ridicule. Mais, en règle générale, c'est la langue d'un peuple qui, à une époque donnée, a acquis un grand prestige dans l'arène mondiale, une influence économique et culturelle prépondérante qui devient une féconde source d'emprunt. C'est pourquoi les emprunts présentent un grand intérêt non seulement pour le linguiste, mais aussi pour l'historien, en tant que document historique et culturel.

L'itinéraire des emprunts est parfois fort compliqué. Selon que l'emprunt à une langue s'effectue immédiatement ou par l'entremise d'une autre langue, il est direct ou indirect. Les mots exotiques du vocabulaire français sont fréquemment des emprunts indirects. Ainsi *pirogue* est un emprunt fait à la langue des Caraïbes par l'intermédiaire de l'espagnol ; *bambou* a été pris au portugais, qui à son tour l'a emprunté au malais ; *albatros* et *véranda*, d'origine portugaise, *tornade* de provenance espagnole ont été introduits en français par l'anglais ; *barbecue* - mot haïtien a pénétré dans le français par l'anglais via l'espagnol.

Signalons à part certains mots qui, après avoir été pris au français par d'autres langues, sont revenus, méconnaissables, à leur bercaïl linguistique. Ce type d'emprunts s'appelle « emprunts aller-retour ». Tels sont *budget* emprunté directement à l'anglais et remontant à l'ancien français *bougette* - « petit sac » ; *tennis* venu de l'anglais n'est rien autre qu'une altération de la forme française « tenez », terme de jeu de paume ; *humour* pris aussi à l'anglais remonte au français *humeur* au sens de « penchant à la plaisanterie ». Un cas curieux est offert l'emprunt récent *badlands* fait à l'anglais qui à son tour est calqué sur le français « mauvaises terres ».

Passons à présent en revue les sources des emprunts faits par le français en suivant autant que possible l'ordre chronologique de leur pénétration massive.

2. Emprunts aux langues classiques. Le latin, langue mère des langues romanes, a profondément marqué la langue française. L'enrichissement du vocabulaire français par des vocables et des éléments latins date de la période de la formation de la langue française comme telle et se poursuit jusqu'à nos jours.

On peut dire que le latin a servi de tout temps au français de source inépuisable d'enrichissement. Quant à l'influence du grec ancien, tout en étant assez considérable à partir du XIV^e siècle, elle n'est guère aussi illimitée que celle du latin.

C'est surtout au XVI^e siècle, à l'époque de la Renaissance de la culture et de l'art antique, que l'influence latine et grecque s'est fait sentir. C'est avant tout pour remédier au manque de termes abstraits qu'on a eu recours à l'emprunt aux langues mortes. Mais c'étaient aussi les mots se rapportant aux différents domaines de la vie humaine. Ce sont des mots tels que : *agriculture, avarice, assimiler, autorité, charité, concours, contrat, criminel, culpabilité, desiderata, éducation, énumération, évolution, exister, explication, fraternité, glorifier, hésiter, manifester, méditation, nature, passion, patience, persona grata, sélénium, social, structure, vérité, uranium* etc. (au latin); *académie, agronome, amphibie, anarchie, archipel, aristocratie, athée, bibliophile, cosmographie, économie, enthousiaste, épigramme, hygiène, hypothèse, larynx, mélodie, oligarchie, périphrase, philanthrope, politique, sympathie, symptôme* etc. (au grec).

À côté des emprunts de vocables entiers il faut mentionner un grand nombre d'emprunts d'éléments de mots, de bases formatives et d'affixes. Certains d'entre eux continuent jusqu'à nos jours à servir de moyens féconds de création de mots nouveaux. Signalons les affixes productifs empruntés : **-ation** ← lat. *-ationem* ; **-ement** ← lat. *-amentum* ; **-ité** ← lat. *-itatem* ; **-ible** ← lat. *-ibilis* ; **-ique** ← lat. *-îcus, -îca* confondu avec le grec *-icos* ; **-al** ← lat. *-alis* ; **-isme** ← lat. *-ismus* < gr. *-ismos* ; **-iste** ← lat. *-ista* ← gr. **-istes** ; **-is(er)** ← gr. *-izeîn* ; **anti-** ← « contre » ← gr. *anti* -. Pas mal de mots sont formés de bases formatives latines et grecques. Telles sont les formations latines : *manuscrit* (lat. *manus* + *scriptum* - « écrit à la main »), *vélocipède* (lat. *velox* - « rapide » + *pes, pedis* - « pied ») ; *locomotive* (lat. *locus* - « lieu » + *motus* - « mouvement ») ; les formations grecques : *aérodrome* (gr. *aêr* -

« air » + *dromos* - « course ») ; *mastodonte* (gr. *mastos* - « mamelle » et *odons, odontos* - « dent ») ; *photographie* (gr. *photos* - « lumière » + *graphia* - « inscription ») ; *microphone* (gr. *mikros* - « petit » + *phône* - « voix ») ; *aérolithe* (gr. *aêr* + *lithos* - « pierre ») ; les formations hybrides, gréco-latines : *vélodrome* (lat. *velox* - « rapide » + gr. *dromos* - « course ») ; *coronographe* (lat. *corona* + gr. *graphia*) - « instrument d'étude de la couronne solaire ».

3. Emprunts aux langues orientales. Les langues orientales ont enrichi le français d'un certain nombre de vocables ayant trait tant aux mœurs des peuples d'origine qu'aux acquisitions de la culture mondiale.

De **l'hébreu** le français tient surtout des **termes bibliques** dont *alléluia* ← *hallelou-yah* - « louez l'Éternel », *amen* - « ainsi soit-il », *cabale* ← *quabbalah*, proprement « tradition », *chérubin* ← *keroûbîm*, plur. de *keroûb* - « sorte d'ange », *sabbat* ← *schabbat*, proprement « repos », *satan* ← *Satan*

- nom de l'esprit du Mal dans la bible, *séraphin* ← *seraphîm* - « sorte d'ange ». Ces mots ont été transmis en français par le latin ecclésiastique.

Le français a aussi adopté quelques **mots persans** dont la plupart lui sont venus par l'intermédiaire d'autres langues dont l'espagnol, l'italien, l'arabe. Certains d'entre eux qui reflétaient d'abord des phénomènes indigènes ont reçu par la suite un emploi étendu ; tels sont *bazar* ← *bazar*, *caravane* ← *karwan*, *échec* ← *shah* - « roi », *taffetas* ← *taftâ*, proprement « tressé, tissé », *derviche* ← *dervich* - « pauvre ».

Il faut accorder une place à part à **l'arabe** dont l'influence remonte encore au Moyen Âge, surtout à l'époque de l'épanouissement de la culture, de la science, de la philosophie arabes lors de la domination des Islamistes dans le bassin méditerranéen et leur séjour en Espagne.

Le français doit à l'arabe des **termes médico-pharmaceutiques** : *alcool* ← *al -kohl*, *élixir* ← *al-iksîr* - « pierre philosophale », *sirop* ← *charâb*, proprement « boisson » ; des **termes de mathématiques** : *zéro* ← *sifr* (qui donne *chiffre* et *zéro* par deux transcriptions différentes), *algèbre* ← *aldjabr* ; des **termes astronomiques** : *zénith* ← *samt*, proprement « chemin » et son doublet *azimut* ← *assamt* - « le chemin » ; des **termes de chimie** : *alambic* ← *al-anbîq* - « vase à distiller », *alchimie* ← *al-kîmiyâ* - « magie noire », *alcali* ← *al-qâly* - « soude ». Ce sont aussi des **dénominations de cultures et de produits** importés : *orange* ← *narandj*, *abricot* ← *al-barqouq*, *artichaut* ← *harsufa*, *coton* ← *qotun*, *loukoum* ← *rahat lokoum* - « le repos de la gorge », *safran* ← *za 'farân*, *satin* ← *zaytoûnî*, proprement « de la ville de Zaitoûn », nom arabe de la ville chinoise qui porte aujourd'hui le nom Tsia-Toung où cette étoffe était fabriquée.

Ce sont enfin des mots reflétant les réalités et les coutumes des pays arabes : *harem* ← *haram*, proprement « ce qui est défendu, sacré », *calife* ← *khalifa*, proprement « vicaire (de Mahomet) », *émir* ← *amîr*, *caïd* ← *qâid* - « chef de tribu », *fellah* ← *fallâh* - « cultivateur » ; c'est ici que viennent se ranger la plupart des emprunts plus récents qui ont pénétré dans la langue française après la conquête de l'Algérie dont *casbah* ← *quaçaba* - « citadelle d'un souverain », *chéchia* ← *châchîya* - « coiffure en forme de calotte », *oued* - « cours d'eau temporaire dans les régions arides », *djinn* - « esprit de l'air, génie ou démon, dans les croyances arabes ». Certaines acquisitions plus récentes se sont teintées d'une connotation familière ou populaire. Ainsi *souk* et *nouba* en plus des sens respectifs de « marché couvert » et « musique militaire, comportant des instruments indigènes » signifient dans le langage familier « grand désordre » et « fête, noce » (cf. *faire la nouba, une nouba à tout casser*) ; *barda* ← *barda'a* - « bagage » ; *maboul* ← *mahbûl* - « fou, toqué » ; *toubib* ← *tabib* - « médecin ».

4. Emprunts aux langues romanes. Le provençal a donné au français quelques mots désignant des produits locaux: *luzerne, muscat, nougat, velour*, ou bien des mots usuels: *caisse, auberge, ballade, rossignol*, etc., environ quatre cents mots.

Mais c'est avant tout **l'italien** qui a laissé une trace profonde dans la langue française. Il a exercé son influence à deux reprises, au XVI^e et au XVIII^e siècles. Les emprunts à l'italien sont dus aux campagnes militaires (de 1494 à 1558) en Italie, de même qu'à l'influence croissante de la culture italienne.

La pénétration et l'établissement des marchands et des bancs italiens dans les villes du midi de la France ont pour autant contribué à la propagation des italianismes.

La guerre avec l'Italie et la prise de connaissance avec l'art militaire italien ont introduit en français des **termes de guerre** comme : *attaque* ← *attaccare*, *barricade* ← *barricata*, *bastion* ← *bastione*, *bataillon* ← *battaglione*, *brigade* ← *brigata*, *canon* ← *canone* ; *cantine* ← *contina*, *cartouche* ← *cartoccio*, *cavalcade* ← *cavalcata*, *cavalerie* ← *cavalleria*, *cavalier* ← *cavalière*, *citadelle* ← *cittadella*, *colonel* ← *colonnello*, *caporal* ← *caporale*, *escadron* ← *squadrone*, *escorte* ← *scorta*, *fantassin* ← *fantaccino*, *parapet* ← *parapetto*, *sentinelle* ← *sentinella*, *soldat* ← *soldato*.

Parmi eux quelques **termes de marine** : *boussole* ← *bossolo*, *escadre* ← *squadra*, *golfe* ← *golfo* ; *frégate* ← *fregata*.

La similitude de la vie à la cour royale dans les deux pays a contribué à la pénétration de mots tels que : *altesse* ← *altessa*, *ambassade* ← *ambasciata*, *cortège* ← *corteggio*, *courtisan* ← *cortigiano*, *mascarade* ← *mascarata*, *page* ← *paggio*.

L'influence de l'art italien en France surtout dans les domaines de l'architecture, de la musique, de la peinture a aussi marqué de son empreinte le vocabulaire français.

Signalons entre autres des **termes d'architecture** et d'ornementation: *balcon* ← *balcone*, *cabinet* ← *cabinetto*, *façade* ← *facciata*, *belvédère* ← *belvedere*, *corridor* ← *corridore* ; *faïence* ← *faenza*, *maquette* ← *macchietta*, *fresque* ← *fresco*, *mosaïque* ← *mosaico* ; des **termes de musique** (qui pénètrent surtout au XVIII^e siècle) : *ariette* ← *arietta*, *arpège* ← *arpeggio*, *concerto*, *finale* (m), *duo*, *soprano*, *ténor*, *bel canto* ; *sérénade* ← *serenata*, proprement « ciel serein », *barcarolle* ← *barcarola*, *opéra* ← *opera*, proprement « œuvre » ; des **termes de peinture** : *aquarelle* ← *acquarella*, *pittoresque* ← *pittoresco*, *pastel* ← *pastello*.

Les relations commerciales, l'influence du système des finances ont apporté un grand nombre de **termes spéciaux**, dont : *banque* ← *banca*, *banqueroute* ← *banca rotta* - « banc rompu » (on brisait le comptoir du

banquier qui faisait faillite), *bilan* ← *bilancio*, *crédit* ← *crédita*, *faillite* ← *faillito*.

Nommons encore de la vie courante : *brocoli* ; *macaroni*, *macaron* ; *spaghetti* ; *ravioli* ; *chipolata* ← *cipollata* ; *tombola*.

L'influence de l'italien sur le français a été si grande que certains mots italiens ont éliminé les vocables correspondants de souche française. Tel est le cas des mots d'origine italienne *canaille*, *cavalerie*, *guirlande* qui ont supplanté les anciens mots français *chenaille*, *chevalerie*, *garlande*.

Récemment le français a pris à l'italien *pizzeria* ; *scampi* - « grosse crevette préparée à l'italienne » ; *tortellini* - « pâtes alimentaires farcies en forme de petites couronnes » ; ajoutons encore *paparazzi*, *papamobile* - « voiture blindée du pape » et l'interjection familière *tchao*.

À peu près vers la même époque, c'est-à-dire aux XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles, le français a subi l'influence de **l'espagnol**. Les emprunts espagnols se rapportent à différents domaines de l'activité humaine. Ce sont des **termes militaires** : *adjudant* ← *ayudante*, *mirador(e)* ← *mirador* de *mirar* - « regarder », *guérilla*, *caparaçon* - « couverture de cheval » ; signalons à part *camarade* qui de terme militaire est devenu un mot de la langue commune ; des **termes de marine** : *embarcation* ← *embarcacion*, *embargo*, *canot* ← *canoa* ; *embarcadère* ← *embarcadero* ; des **termes musicaux** : *castagnette* ← *castaneta* ← *castana* - « châtaigne », *boléro* ← *boléro* - « danseur » ; *tango* ; *jota* (danse andalouse), *fandango* ; des **termes culinaires** : *chocolat* ← *chocolate* ; *vanille* ← *vainilla*, *tomate* ← *tomate*, *caramel* ← *caramelle*, *alberge* ← *alberchiga* — « petit abricot moucheté de brun ». Ce sont aussi d'autres vocables différents dont les plus répandus : *algarade* ← *algarada* — « cris poussés par des combattants », *jonquille* ← *junquille* ← *junco* - «jonc », *mantille* ← *mantilla*, *carapace* ← *carapacho*, *infant* ← *infante*, *hidalgo* ← *hijo de algos* - (« fils de qqn ») - « noble espagnol », *sieste* ← *siesta*, *créole* ← *criollo*, *cigare* ← *cigarro*, *canari* ← *canario*, adj. - « (serin) des Canaries », *cannibale* ← *canibal*, *pastille* ← *pastilla* ; *brasero de brasa* - « braise ». Nommons encore les **termes de tauromachie** : *corrida* ; *tore toréador* ; *matador* ; *picador* ; *espada* ; *banderille* ← *banderilla* ; *toril* - « enceinte où l'on tient enfermés les taureaux, avant la corrida ». Parmi les emprunts les plus récents citons *fiesta* ; *tapas* « petits entrées servies à l'apéritif » ; *paella* — plat espagnol.

Tout comme pour l'influence espagnole, la pénétration de mots **portugais** se rapporte surtout au XVI^e - XVII^e siècles. Ce sont : *albinos* ← *albino* - du latin *albus* - « blanc », *mandarin*, *caste* ← *casta* - « race », *fétiche* ← *feitiço* ; *autodafé* ← *auto da fe* - « supplice du feu après l'acte de foi », *caravelle* ← *caravela*, *bambou* ← *bambu*, *banane* ← *banana*, *baroque* ← *barroco* — « perle irrégulière ».

5. Emprunts aux langues germaniques. L'apport fait au français par l'allemand est assez important. Avant le XVI^e siècle les emprunts à l'allemand sont encore peu nombreux. Au XVII^e siècle, avec l'emploi des mercenaires allemands dans l'armée française, l'influence de l'allemande se fait nettement sentir. Les relations commerciales et culturelles plus régulières au cours des siècles suivants, sans oublier les hostilités des époques de la Révolution française et des deux Empires, ont provoqué de nouveaux emprunts. Il est notoire que les deux guerres mondiales n'ont point laissé de trace ce qui est dû à un réflexe de défense linguistique bien justifié. L'allemand a fourni surtout des **termes de guerre** dont *sabre* ← *Säbel*, *bivouac* ← *Biwacht* du suisse allemand - « patrouille supplémentaire de la nuit », *havresac* ← *Habersack* - « sac à avoine », *reître* ← *Reiter* — « cavalier », *schlague* ← *Schlag* - « coup », *halte* ← *Halt* de *halten* au sens de « s'arrêter », *blockhaus* ← *Blockhaus* - « maison charpentée ». Ce sont aussi des **termes de musique** et de danse tels que *accordéon* ← *Akkordion*, *harmonica* ← *Harmonica*, *fifre* empr. du suisse allemand *Pfifer* - « celui qui joue du fifre », *lied* - « chant », *leitmotiv*, *valse* ← *Walzer* ; des **noms d'objets et de produits vulgarisés par les Allemands** : *chope* ← *Schoppen*, *vermouth* ← *Wermut*, *nouille* ← *Nudel*, *choucroute* ← *Sauerkraut*, *kirsch* - « eau de cerise » ← *Kirschwasser*, *schnaps* - « eau de vie de pomme de terre ou de grain » ; des **termes scientifiques et techniques** ; *zinc* ← *Zink*, *potasse* ← *Pottasche*, proprement « cendre du pot », *cobalt* ← *Kobalt*, *aspirine* *Aspirin* et aussi *spath*, *quartz* [kwarts], *nickel*, *ersatz*, *drille* ← *drillen* — « percer en tournant », *spiegel* ← *Spiegeleisen* - « fer de miroir ». Ce sont encore des mots se rapportant à des domaines différents de **la vie quotidienne** : *blafard* ← *Bleichvar* - « de couleur pâle », *chenapan* ← *Schnapphahn* - « maraudeur », *loustic* ← *lustig* - « gai », *rosse* ← *Rosse* - « coursier », *vasistas* de *Was ist das ?*, nom plaisant de cette ouverture par laquelle on peut s'adresser à quelqu'un.

Les emprunts tels que *Reichstag*, *Wehrmacht*, *Gestapo*, *Diktat*, *Anschluss*, *Gauleiter*, *Landtag*, *Diktat*, *Stalag*, *Bunker*, ayant trait aux événements politiques de la dernière guerre mondiale et de l'occupation nazie, conservent leur aspect étranger et le caractère spécifiquement allemand des notions exprimées.

Ajoutons les acquisitions plus récentes : *colorature*, *handball*, *strudel*, *schlass* - qui en allemand signifie « très fatigué » et en français « ivre, soûl ».

L'influence **anglaise** se manifeste nettement à partir du XVII^e siècle.

Mais c'est au cours du XVIII^e et XIX^e siècles qu'un nombre considérable de mots anglais pénètre dans le vocabulaire français. Ce fait s'explique par l'intérêt croissant des Français pour le régime parlementaire établi en

Angleterre à la suite de la révolution de 1649 ; c'était aussi le résultat de l'influence de la philosophie et de la littérature anglaises.

L'anglais a enrichi le français en **termes politiques** : parmi les termes ayant trait au système parlementaire et à la vie politique et publique citons : *vote, budget* (ancien emprunt à la vieille langue française) ; *club, bill, comité* ← *committee, corporation, jury, opposition* (dans son sens politique), *ordre du jour* (d'après *order of the day*), *parlement* (dans son sens moderne) ← *parliament, session*. Plus récents sont les emprunts : *boycotter* ← *to boycott, interview, leader, meeting, lock-out, blackboulter, reporter, speaker, trade-union, hold-up*.

Les termes anglais pénétraient dans le vocabulaire du français durant tout le XIX^e siècle par suite de l'essor de l'industrie en Angleterre et des relations commerciales animées avec la France.

On constate un afflux de termes techniques et industriels : *rail, tender, tramway, tunnel, express, cargo, travelling, coaltar, pipe-line, cameraman, parking, jersey, cheviot(e)* ← *cheviot, shampooing*.

Ce mouvement est loin de s'affaiblir ce qui peut être illustré par les emprunts récents *transistor, jet* [dget], *télétext, scanner, supertanker, tuner, spoule, know-how, hi-fi* (« haute fidélité »), *high-tech* (« technique de pointe »).

Les **jeux sportifs** anglais se sont répandus dans les autres pays entre autres, en France ; l'emprunt de tel ou tel sport a amené l'emprunt des termes correspondants ; tels sont : *sport, sportsman, sportswoman, tourisme* ← *tourism, touriste* ← *tourist, boxe* ← *box, boxer* ← *to box, derby, football, basket ball, handicap, golf, tennis, match, record, skating, water-polo, badminton, crawl, roller* ← *rollerskater* - « patineur », *supporter (m), partenaire* ← *partner, jockey, starter*.

L'intérêt excessif à tout ce qui vient de l'Angleterre est devenu depuis le XIX^e siècle une vraie anglomanie pour certaines couches sociales c'est ce qui explique un grand nombre d'emprunts se rapportant à la vie journalière, par exemple : *bar, bifteck* ← *beefsteak, cocktail, grog, pudding, rosbif* ← *roast-beef, sandwich, gin, tonic, cottage, square, stand, smoking, dandy, snob, festival, sketch, star, flirt, spleen, poster (une lettre)* ← *to post, dancing, music-hall, clown, toast, snow-boot, short, pull-over, sweater, standing, shopping, scotch, self-service, tag, cool*.

Le français compte un nombre considérable d'américanismes qui pénètrent à partir du XIX^e siècle. À l'heure actuelle le prestige de l'Amérique en raison de son essor scientifique et technologique contribue à l'afflux de termes venus d'outre-Atlantique. Ce sont, entre autres : *celluloïd, cow-boy, rancho, lynch, bluff, blizzard, gangster, kidnapper, hit-parade, blue-jeans; bermuda, sportswear, hot-dog, surf, squatter, yankee, teenager, tee-short fast-food, pop-corn, électrocuter, bulldozer, internet, big-bang, hip-hop*.

6. Emprunts au russe. C'est au XVIII^e siècle qu'on cor dans le vocabulaire français les premiers emprunts faits au russe. Ces premiers emprunts étaient alors peu nombreux et ils appartenait à des domaines différents de l'activité humaine. Ces premiers emprunts au russe ne sont encore pour la plupart que des mots exotiques dans le vocabulaire français. Ce sont des mots tels que : *archine, artel, boyard, balalaïka, cosaque, datcha, dvor, hetman, izba, hacha, knout, kopeck, koulak, mammouth, mazout, moujik, rouble, samovar, steppe, taïga, tchernoziom, téléga, touloupe, tonne troïka, ukase, verste, vodka, zakouski, intelligentsia.*

Ces mots avaient pénétré en France par l'intermédiaire de la littérature russe traduite en français et ils désignaient pour la plupart des phénomènes ayant exclusivement trait à la vie de la Russie.

La pénétration des mots russes de l'époque soviétique porte caractère tout différent. Les emprunts faits au russe après la Révolution d'Octobre sont surtout des termes de valeur sociale et politique, ainsi que les termes économiques. Ce sont des mots qui ont été adoptés intégralement, par exemple : *kolkhoze, sovkhoze, komsomol, bolchevik, Soviet* ; mentionnons encore, d'une part, *samizdat* qui reflétait les aspirations des démocrates à la liberté de la parole et, d'autre part, le *sputnik* qui a fait sensation dans le monde entier.

Parfois ce sont des bases formatives russes auxquelles se sont ajoutés des affixes internationaux ou français : *léniniste, léninisme, kolkhozien, sovkhozien, stakhanovisme, stakhanoviste.*

Cela peuvent être aussi des mots qui ont été déjà formés en russe avec des morphèmes ou éléments internationaux : *collectiviser, collectivisation, tractoriste, soviétique, agit-prop* « agitation et propagande ».

Une partie des emprunts russes reflétant l'époque soviétique sont devenus des historismes.

Un cas curieux est présenté par le mot *lunik* qui a été formé en français par l'adjonction à *lune* de l'élément **-ik** extrait du mot *sputnik*. Ainsi **-ik** fait figure de suffixe exotique en français.

Les emprunts au russe représentent souvent des calques qui reproduisent la « forme interne » et le sens du vocable étranger par les moyens linguistiques de la langue emprunteuse comme dans : *autocritique, plan quinquennal, maison de repos, jardin d'enfants, sans-parti, minimum technique.* Citons encore *refusnik*— sorte de calque-centaure à base française flanquée d'un suffixe russe.

Parmi les mots les plus récents nommons *kalachnikov* et *tokamak* (terme de physique), sans oublier les fameux *glasnost, perestroïka.* Signalons que certains emprunts au russe ont pris une connotation nettement défavorable (cf. *apparatchik, goulag*).

6a). Les emprunts aux langues des minorités nationales. L'apport fait au vocabulaire du français par les langues des minorités nationales habitant le territoire de la France est moins considérable. Signalons toutefois les emprunts faits au breton qui sont les plus nombreux : *goéland* ← bas breton *gwelan*- « grande mouette », *bijou* ← *bizou* — « anneau pour le doigt (*biz*) » qui a supplanté en partie *joyau*, *biniou* - « sorte de cornemuse bretonne », *dolmen* fabriqué avec deux mots bretons *taol* — « table » et *men* — « pierre » et désignant un monument mégalithique, d'une grande pierre plate posée sur d'autres pierres verticales, *menhir* de *men* - « pierre » et *hir* - « long » qui est un autre mégalithe.

7. L'adaptation des vocables empruntés au vocabulaire du français. Les mots empruntés s'adaptent à un degré différent au vocabulaire de la langue emprunteuse. L'intensité du processus d'adaptation qui s'effectue sous l'action des lois internes de développement varie selon l'origine du mot emprunté, sa structure, son sens, la sphère de son emploi ; elle dépend aussi de l'époque à laquelle se rapporte l'emprunt. Il faut distinguer :

1) Les emprunts qui manifestent une **faible adaptation** et qui par leur structure figurent dans le vocabulaire du français moderne en qualité de mots étrangers. Ces vocables étrangers qui vivent ainsi en marge de la langue courante sont appelés **xénismes** (du grec *xenos* -« étranger »). Ici il faut nommer tous les mots exotiques servant à rendre la couleur locale (entre autres : *condottiere*, *vendetta* de l'italien, *izba*, *ukaze*, *samovar*, *zakouski* du russe, *chapska*, *mazurka* du polonais, *paria* de l'indien, *cornac*- « conducteur d'éléphants » du portugais. Beaucoup d'emprunts anglais ou anglo-américains, surtout parmi les plus récents, conservent, eux aussi, leur aspect étranger non seulement pour l'orthographe, mais aussi pour la prononciation, qui reste souvent insolite : *cottage*, *cocktail*, *groorn*, *whisky*, *container*, *walkman*, etc.). Tous ces mots font figure d'intrus dans le français moderne.

2) Les **emprunts naturalisés** français qui en vertu des modifications phonétiques et morphologiques plus ou moins profondes ne se distinguent plus des mots de souche française.

Parmi les emprunts assimilés viennent se ranger en premier lieu les mots d'origine latine et romane qui par leur structure se rapprochent le plus des mots purement français et se confondent souvent avec ces derniers. Les mots d'origine non romane se conforment moins aisément à la langue française. Cependant les lois d'adaptation restent dans les grandes lignes les mêmes pour n'importe quel mot d'emprunt.

En ce qui concerne la prononciation, la grande majorité des mots d'emprunt s'accommode à l'accentuation et au système de sons du français.

L'adaptation à l'accentuation française se fait de la façon suivante :

a) lorsque le mot étranger est un oxyton, aucune de ses syllabes n'est supprimée ; par exemple : *caparaçon* ← esp. *caparazon*, *bouledogue* ← angl. *bull-dog*, *redingote* ← angl. *riding-coat* ; *bolchevik* (russe) ;

b) lorsque le mot étranger est un paroxyton, on conserve souvent l'accent sur la même syllabe ; alors, à cet effet, tantôt on retranche la dernière syllabe, par exemple : *artisan* ← ital. *artigiâno*, *balcon* ← ital. *balcône*, *chocolat* ← esp. *chocolaté* ; tantôt on remplace la dernière voyelle par un e muet, par exemple : *cadence* ← ital. *cadénza* ; *mascarade* ← ital. *mascarâta* ; parfois, cependant, l'accent ne s'est pas maintenu et le paroxyton devient sans aucun retranchement de syllabe un oxyton, par exemple : *bravó* ← ital. *brávo*, *malariá* ← ital. *malária*, *guérillá* ← esp. *guerilla*, *flamenkó* ← esp. *flaménko*, *loustic* ← all. *lústig* ; *partenaire* < angl. *pártner*, *spoutník* < russe *спутник*.

8. Les doublets étymologiques sont une des conséquences de l'emprunt. Les doublets étymologiques sont des dérivations doubles d'un même mot ayant des sens distincts et apparues dans le vocabulaire du français à différentes époques de son évolution.

D'après leur origine on distingue plusieurs groupes de doublets:

1. Doublets d'origine populaire et savante venus du latin.

Mots latins	Mots fr. populaire	Mots fr. savant
advocatum	avoué	avocat
auscultare	écouter	ausculter
captivus	chétif	captif
circulare	cercler	circuler
cumulare	combler	cumuler
dotare	douer	doter
fabricum	forge	fabrique
fragilem	frêle	fragile
hospitale	hôtel	hôpital
integrum	entier	intègre
legalem	loyal	légal
liberare	livrer	libérer
mobilem	meuble	mobile
pensare	peser	penser

2. Doublets empruntés aux langues romanes et aux dialectes.

Mots latins	Mots français	Mots tirés d'une
--------------------	----------------------	-------------------------

		langue romane ou d'un dialecte
balneum	bain	bagne (ital.)
caballarium	chevalier	cavalier (ital.)
duos	deux	duo (ital.)
operam	oeuvre	opéra (ital.)
dominam	dame	duègne (esp.)
supersaltum	sursaut	soubresaut (esp.)
caput	chef	cap (provenç.)
carricare	charger	carguer (provinç.)
cancer	chancre	cancre (picard.)
nigrum	noir	nègre (esp.)

3. Doublets empruntés à l'anglais:

Mots latins	Mots français	Mots tirés de l'anglais
expressum	expres	express
juratam	jurée	jury
humorem	humeur	humour
tonna (tunna)	tonnelle	tunnel

Signalons que les mots *express*, *humour*, *tunnel* sont « des emprunts aller-retour » : ils avaient été empruntés par l'anglais à l'ancien français. La langue française les a repris, mais avec une forme et un sens modifiés.

Généralement les doublets se spécialisent d'après leur signification (*comblar* et *cumuler*, *loyal* et *légal*, *livrer* et *libérer*, *peser* et *penser*). Plus rarement les doublets sont des synonymes qui diffèrent toutefois par les nuances de leurs acceptions et par leur emploi ; ainsi pour *frêle* et *fragile* on dira : *une personne frêle*, *une santé frêle*, *une plante frêle*, mais *un objet fragile*.

III. QUESTIONS D'AUTOCONTRÔLE :

1. a) Comment peut-on définir un emprunt ? A quoi est lié ce phénomène linguistique ?
- b) Pourquoi ce n'est pas tout élément qui a pénétré dans une langue qu'on peut qualifier d'emprunt ? Par quoi cela est-il déterminé ?
- c) Qu'est-ce que c'est qu'une calque ? En quoi consiste sa particularité ?
Citez-en les exemples.
- d) Qu'est-ce qui peut être emprunté (outre des mots entiers) à une

langue étrangère ?

- e) Comment peut être l'itinéraire des emprunts ? Quels deux types d'emprunts distingue-t-on de ce point de vue ? Citez-en les exemples pour chaque type.
 - f) A quoi est dû avant tout l'emprunt à une autre langue ? Quelle en est la cause essentielle ?
 - j) Qu'est-ce que c'est que les emprunts «aller-retour» ? Citez-en les exemples.
- 2.**
- a) En quoi consistent les particularités des emprunts au latin ?
 - b) Quel lexique a été emprunté surtout au latin au XVI siècle ?
 - c) Quels éléments de mots et thèmes de formation ont été empruntés par le français au latin ?
 - d) A quelle couche lexicale appartiennent surtout les emprunts au grec ?
 - e) Quels éléments de mots et thèmes de formation ont été empruntés par le français au grec ?
- 3.**
- a) A quelle couche lexicale appartiennent surtout les emprunts à l'hébreu ?
 - b) Quels emprunts à la langue persane pouvez-vous citer ? Quel type d'emprunts est caractéristique pour ces mots ?
 - c) A quelles couches lexicales appartiennent surtout les emprunts à l'arabe ? Citez-en les exemples.
- 4.**
- a) Citez les emprunts du français au provençal.
 - b) A quels domaines de la vie appartiennent les emprunts à l'italien datés de XVI-XVII siècles ? Citez-en les exemples.
 - c) A quels domaines de la vie appartiennent les emprunts à l'italien datés de XVII-XIX siècles ? Citez-en les exemples.
 - d) Citez les emprunts du français à l'espagnol.
 - e) Citez les emprunts du français au portugais.
- 5.**
- a) Quelles sont les causes essentielles de la pénétration des mots allemands dans le vocabulaire français ?
 - b) Citez les exemples des emprunts à l'allemand se rapportant aux terminologies militaire et musicale.
 - c) Citez les exemples des emprunts à l'allemand se rapportant aux terminologies scientifique et technique.
 - d) Citez les exemples des emprunts à l'allemand se rapportant aux différents domaines de la vie quotidienne.

- e) Par quoi s'explique l'abondance des anglicismes dans la langue française ?
 - f) Quelles couches lexicales se sont enrichies par les anglicismes aux XVII- XIX siècles ?
 - h) Citez les exemples des emprunts anglais parus en français au XX siècle.
- 6. a)** Les mots de quelle couche lexicale sont empruntés au russe au XVIII siècle?
- b) Citez les exemples des soviétismes pénétrés au français. A quels domaines de la vie des soviétiques se rapportent-ils ?
 - c) Quels types formels de soviétismes distingue-t-on en français ?
 - d) Citez les exemples des emprunts calqués au russe par le français.
 - e) Quels emprunts aux minorités nationales pouvez-vous citer ?
- 7. a)** Qu'est-ce qui se trouve à la base de l'assimilation des emprunts ?
- b) Quelles deux catégories essentielles d'emprunts selon le degré de leur assimilation peut-on distinguer en français moderne ? Qu'est-ce qui se trouve à la base de leur distinction ?
 - c) Quelles sont les particularités de l'adaptation des emprunts à l'accentuation française ?
- 8. a)** Faites la définition de doublets étymologiques.
- b) Quels groupes de doublets distingue-t-on d'après leur origine?

IV. OUVRAGES A CONSULTER :

1. Лопатникова Н.Н. Лексикология современного французского языка (на франц. языке). – М.: Высшая школа, 2006. – С. 139-162 ; 289-299.
2. Тархова В.А. Хрестоматия по лексикологии французского языка (на франц. языке). – Л.: Просвещение, 1972. – С. 82-95.

Контрольно-проверочный тест к модулю № 4.
Unissez les lettres aux chiffres correspondants

№	Terme	Définition /exemple
I.	A. Les mots latins sont envisagés comme emprunts, s'ils ont pénétré en français au	1. XII ^e siècle 2. VIII ^e siècle 3. XVI ^e siècle 4. V ^e siècle
II.	B. Mots à bases formatives latines : C. Mots à bases formatives grecques: D. Mots à bases formatives hybrides gréco- latines :	5. aérodrome, photographie, mastodonte 6. locomotive, manuscrit, vélocipède 7. coronographe, vélodrome
III.	E. Les emprunts à l'arabe sont : F. Les emprunts à l'hébreux sont : G. Les emprunts au persan sont :	8. algèbre, azimuth, coton, élixir, fellah 9. bazar, derviche, échec 10. amen, chérubin, sabbat, Satan
IV.	H. Les emprunts à l'espagnol sont : I. Les emprunts à l'italien sont : J. Les emprunts au portugais sont : K. Les emprunts au provençal sont :	11. ambassade, aquarelle, banque, canon 12. bolero, canot, mirador, sieste, tomate 13. albinos, autodafé, caste, banane 14. auberge, ballade, luzerne, muscat
V.	L. Les emprunts à l'anglais sont : M. Les emprunts à l'allemand sont :	15. accordéon, rosse, sabre, zinc 16. parlement , speaker, tender, scanner
VI.	N. le sponsoring O. le spot de pub P. le show-business Q. le tie-break R. le night-club S. le mailing T. le pager U. les chips V. le cockpit W. le best-of X. le joystick Y. after-shave Z. dispatcher	17. la cabine de pilotage 18. régulateur 19. la manette 20. après-rasage 21. le parrainage 22. le publipostage 23. le service de radiomessagerie 24. les croustilles 25. le jeu décisif 26. le message publicitaire 27. l'industrie du spectacle 28. la compilation 29. la boîte de nuit

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S
T	U	V	W	X	Y	Z												

UNITÉ V.

SUJET : PHRASÉOLOGIE FRANÇAISE

I . MATIÈRE DE PROGRAMME :

1. Définition de la phraséologie. Problème des groupements de mots libres et stables. Principes essentiels de classification des locutions phraséologiques.
 2. Combinaisons phraséologiques.
 3. Idiomes :
 - a. locutions soudées (soudures).
 - b. ensembles phraséologiques.
 4. Variantes phraséologiques.
-

II . RÉSUMÉ

1. Définition de la phraséologie. Problème des groupements de mots libres et stables. La phraséologie c'est l'aspect particulier de la lexicologie ou même une branche indépendante de la linguistique qui a pour but d'étudier les groupements stables (locutions phraséologiques). La grande question qui se pose concerne la nature des groupements libres et des groupements stables (locutions phraséologiques), leurs traits particuliers, leurs limites. Les groupements libres qui se constituent au moment de la parole tels que : *un bon livre, un mauvais livre, un bon camarade, un mauvais camarade, la maison de mon père, le crayon de mon frère, etc.* sont du ressort de la grammaire (de la syntaxe). La phraséologie s'occupe des groupements stables (locutions phraséologiques) qui ne se créent pas au moment de la parole, mais y sont reproduit en tant qu'unités toutes faites, unités lexicales.

La plupart des locutions phraséologiques se caractérisent par leur intégrité sémantique, c'est-à-dire elles présentent un tout unique au point de vue de sens. De cette façon, les locutions phraséologiques sont des unités lexicales qui par leur fonctionnement se rapprochent souvent des mots ce qui permet d'envisager leur création à côté de la formation des mots.

Les locutions phraséologiques sont souvent les équivalents de mots simples: *prendre une décision - décider; faire halte - s'arrêter; avoir peur - craindre; faire peur - effrayer; tout le monde - tous.*

Le premier examen approfondi de la phraséologie française a été entrepris par le linguiste suisse Charles Bally. A. Sechehaye, J. Marouzeau ont aussi soulevé certaines questions ayant trait à la phraséologie française.

Parmi les linguistes russes il faut nommer en premier lieu V.V. Vinogradov dont l'apport à l'étude de la phraséologie est inestimable.

La phraséologie étudie des agencements de mots particuliers. En se combinant dans la parole, les mots forment deux types d'agencements essentiellement différents. Ce sont, d'une part, des **groupements de mots individuels, passagers et instables**; les liens entre les composants de ces groupements se rompent sitôt après leur formation et les mots constituant le groupe recouvrent la pleine liberté de s'agencer avec d'autres mots. Ces groupements de mots se forment au moment même du discours et dépendent exclusivement de l'idée que le locuteur tient à exprimer. Ce sont des groupements tels que *un travail manuel, un travail intellectuel, une bonne action, une mauvaise action, compliquer un problème, simplifier un processus*.

D'autre part, ce sont des agencements dont les mots-composants ont perdu leur liberté d'emploi et forment des **locutions stables**. Ces locutions expriment souvent une seule idée, une image unique et n'ont un sens que dans leur unité. Les locutions stables ne sont point créées au moment du discours ; tout au contraire, elles sont reproduites comme telles intégralement, comme étant formées d'avance.

Les locutions phraséologiques (ou stables), à leur tour, diffèrent par le degré de leur stabilité et de leur cohésion. Ch. Bally distingue deux types essentiels de locutions phraséologiques : il nomme **unités** celles dont la cohésion est absolue et **séries** celles dont la cohésion n'est que relative. Ainsi *bon sens* dans *le bon sens* ('здравый смысл') *suffit pour montrer l'absurdité d'une pareille entreprise* représente une unité phraséologique; *grièvement blessé*, où *grièvement* ne peut être employé qu'avec *blessé*, forme une série phraséologique.

Remarquons qu'il n'existe pas de limites strictes entre les groupements libres et stables. Ces limites ont un caractère mobile. Les groupements stables font souvent leur apparition dans la langue à la suite de la lexicalisation des groupements libres, c'est-à-dire à la suite de leur passage aux unités lexicales. Tel est le cas des locutions *laver la tête à qn, prendre le taureau par les cornes, mettre les bâtons dans les roues* et d'une quantité d'autres.

La classification des locutions phraséologiques élaborée par V. Vinogradov est plus complète que celle de Ch. Bally. Selon le degré de la soudure de leurs parties composantes, selon le degré de leur cohésion sémantique il répartit tous les groupements stables en trois grandes catégories: **combinaisons** phraséologiques («фразеологические

сочетания»), locutions *soudées* («фразеологические сращения») et *ensembles* phraséologiques («фразеологические единства»).

À l'heure actuelle l'intérêt porté aux problèmes de la phraséologie ne cesse de croître.

2. Combinaisons phraséologiques. Pour un grand nombre locutions, appelées combinaisons phraséologiques, la cohésion, est relativement faible. Les mots constituant les combinaisons phraséologiques conservent en grande partie leur indépendance du fait qu'ils s'isolent distinctement par leur sens. Les combinaisons phraséologiques se rapprochent des agencements de mots libres par l'individualité sémantique de leurs composants. Elles s'en distinguent cependant par le fait que les mots-composants restent limités dans leur emploi. Généralement un des composants est pris dans un sens lié tandis que l'autre s'emploie librement en dehors de cette locution. L'usage a consacré *rompre les liens d'amitié* et *briser les liens d'amitié* à l'exclusion de *déchirer les liens d'amitié* ou *casser les liens d'amitié* quoique *déchirer* et *casser* soient des synonymes de *rompre* et de *briser*. Il est correct de dire *désirer ardemment* et *aimer éperdument*, et non inversement.

Certaines combinaisons phraséologiques sont le résultat de l'emploi restreint, parfois unique, d'un des composants qui est monosémique. Ainsi avec *ouvrable* nous avons seulement *jour ouvrable*, avec *saur* - *hareng saur* (1. 'копченая сельдь'; 2. 'кожа да кости, худющий'), avec *baba* - *rester* ou *être*, *demeurer baba* ('остолбенеть, обалдеть'), avec *noise* - *chercher noise* ('искать ссоры, ссориться'), avec *coi* - *rester* et *se tenir coi* ('сидеть смиренно, притихнуть').

Souvent les combinaisons phraséologiques apparaissent à la suite de l'emploi restreint d'un des composants, qui est polysémique, dans un de ses sens, propre ou dérivé. Tels sont, d'un côté, *eau stagnante* ('стоячая вода'), *eau douce* ('пресная вода') et *une mine éveillée* ('смышленное лицо'), *blessier les convenances* ('не соблюдать правила приличия'), de l'autre.

Mais la plupart des combinaisons phraséologiques sont créées à partir de l'emploi imagé d'un des mots composants : *un travail potable* ('сносная, приемлемая работа'), *un spectacle imbuivable* ('никудашный спектакль'), *un temps pourri* ('дождливая погода'), *être noyé de dettes* ('погрязнуть в долгах'), *éparpiller ses efforts* ('разбрасываться'), *un nuage de lait* ('чутьточку молока (чтобы залить чай, кофе)'), *sauter sur l'occasion* ('воспользоваться случаем, ситуацией').

Les combinaisons phraséologiques sont caractérisées par l'autonomie syntaxique de leurs composants, les rapports syntaxiques entre ces composants étant conformes aux normes du français moderne,

Notons que les combinaisons phraséologiques permettent la substitution du composant à sens lié par un autre vocable sans que le sens

des locutions change. À côté de *être noyé de dettes* on dira *être abîmé, cousu, criblé, perdu de dettes* ; on peut faire un choix entre *engager* et *lier la conversation, entreprendre* (‘завязать беседу’), *surprendre* et *trouver en faute*(‘поймать с поличным, на месте преступления’).

3. Idioms. Les idiomes sont des locutions dont le sens global ne coïncide pas avec le sens des mots-composants. Contrairement aux combinaisons phraséologiques les idiomes présentent un tout indivisible dont les éléments ont perdu leur autonomie sémantique. D'après leur fonctionnement syntaxique ils sont tantôt des équivalents de mots et jouent, par conséquent, le rôle d'un terme de la proposition : *enveloppe mortelle* - « corps humain considéré comme l'enveloppe de l'âme », *matière grise* - « intelligence », *un(e) laissé(é) pour compte* - « personne abandonnée à son sort », *faire grand cas de qqch* - « apprécier qqch », *jeter de l'huile sur le feu, d'une seule traite* - « sans interruption », *à la carte* - « qui tient compte des goûts, des désirs de chacun », tantôt des équivalents d'une proposition dont les éléments conservent une certaine autonomie syntaxique : *il n' y a plus que le nid, l'oiseau s'est envolé* (‘его и след простыл; поминай как звали!’), *il n'y a pas de roses sans épines* (‘нет розы без шипов = любишь кататься, люби и саночки возить’).

D'après le degré de leur motivation on distingue deux types d'idiomes : les **locutions soudées** et les **ensembles phraséologiques**.

3a). Les locutions soudées, ou soudures, sont les plus stables et les moins indépendantes. Elles ne se laissent guère décomposer et le sens ne découle nullement de leur structure lexicale. Leur sens est conventionnel tout comme le sens d'un mot immotivé. Parmi les soudure viennent se placer des expressions figées telles que *aller au diable Vauvert* (‘отправиться к черту на кулички’), *avoir maille à partir avec qn* (‘не ладить, не поделить что-то с кем-то’), *marquer un jour d'une pierre blanche* (‘отметить как радостное событие’), *ne pas être dans son assiette, à la queue leu leu* (‘гуськом, друг за другом’) et beaucoup d'autres. Le sens général de toutes ces locutions ne saurait plus être expliqué dans français moderne par le sens des mots-composants. Seule une analyse étymologique permet de rétablir le lien sémantique effacé entre le sens réel de l'expression et celui des composants. En effet, la locution *marque un jour d'une pierre blanche* qui signifie « être heureux pendant un jour » vient d'une croyance, oubliée depuis, remontant aux anciens Romains pour qui la couleur blanche symbolisait le bonheur. L'expression *aller au diable Vauvert* dont le sens est « aller fort loin, se perdre, disparaître » se rattache à l'ancien château de Vauvert, situé aux environs de Paris, qui sous le règne de Louis XI passait pour hanté par le diable. La locution *à la queue leu leu* qui s'écrivait d'abord *à la queue le leu*, où *leu* est l'ancienne forme de *loup*, voulait dire « à la

queue du loup » ; aujourd'hui elle signifie « à la file, un par un », ainsi que marchent les loups.

Les locutions soudées comportent souvent des **mots tombés en désuétude**. Tels sont *assiette* - « manière d'être assis », dans l'expression *n'être pas dans son assiette* ; *leu* - « loup » dans *à la queue leu leu* ou bien *maille* et *partir* dans *avoir maille à partir avec qqn* où *maille* désignait sous les Capétiens la plus petite des monnaies et *partir* signifiait « partager » ; nommons encore *prou*, mot de la vieille langue qui signifie « beaucoup », et qui s'est conservé dans l'expression *ni peu ni prou* — « ni peu ni beaucoup, en aucune façon ». On rencontre aussi des mots à sens archaïque, oublié depuis longtemps. Ainsi le mot *éttoffe* avait encore au XVI^e siècle un sens très étendu, désignant toute matière composante ; on disait qu' *une maison était faite de bonne éttoffe* ou qu' *un vase était d'une éttoffe précieuse*, etc. ; ce mot avait aussi un sens plus abstrait dans l'expression *avoir de l'éttoffe* qui signifie de nos jours « avoir de hautes capacités ».

Certaines locutions soudées contiennent des **archaïsmes grammaticaux**. Signalons l'absence de l'article devant le substantif dans *avoir maille à partir*, l'absence de la préposition dans *à la queue leu leu*.

Beaucoup de locutions soudées ne renferment point d'archaïsmes d'aucune sorte et cependant on ne réussit pas à faire dériver leur acception actuelle du sens des mots-composants. Cela tient souvent à ce que l'expression présentait autrefois **une image qui s'est effacée par la suite**. C'est ainsi l'expression *prendre la mouche* qui a le sens de « se piquer, s'emporter brusquement et mal à propos » ; cette expression s'appliquait d'abord aux animaux, aux chevaux et aux bœufs qui trépignent, s'agitent et s'irritent lorsqu'une mouche les pique. En employant la locution *battre son plein*, qui à l'origine est un terme de marine, on n'évoque plus l'image de la marée qui, ayant atteint son maximum, sa plénitude, demeure quelque temps stationnaire.

À l'origine des soudures il peut y avoir quelque **usage ancien, disparu**. Telle est l'expression *rompre la paille avec qqn* qui veut dire « se brouiller avec qqn » par allusion à un usage antique qui consistait à rompre la paille et à la jeter pour signaler qu'on renonçait à toute relation avec la personne dont on voulait se séparer.

Certaines soudures ont à leur base quelque **fait historique** ou **un épisode littéraire oubliés**. Tel est le cas de la locution *mettre au violon* dont le sens est « mettre dans une prison ». Cette expression est basé sur le fait que la prison du baillage du Palais (de Justice) servait spécialement à enfermer les pages, les valets, etc., qui troublaient trop souvent, par leurs cris et leurs jeux, les audiences du parlement. Dans cette prison il y avait un *violon* destiné à charmer les loisirs forcés des pages et des laquais qu'on y renfermait pendant quelques heures. Ce violon devait être fourni, par

stipulation de bail, par le luthier des galeries du Palais. C'est de cet usage, qui remonte au temps de Louis XI, qu'on a appelé *violons* les prisons temporaires, annexées à chaque corps de la ville. Le sens de l'expression *être le dindon de la farce* qui correspond à « être finalement dupe » remonte à une de ces nombreuses farces du Moyen Âge où les pères trop crédules que leurs fils peu respectueux trompaient et bafouaient avaient reçu le surnom plaisant de *pères dindons* par allusion à ces oiseaux dont la sottise était reconnue de tout temps.

Parfois c'est un **préjugé** causé par l'ignorance ou par **une fausse croyance** qui est à l'origine d'une locution soudée. C'est ainsi que *courir comme un dératé* voulant dire « courir extrêmement vite » provient de la croyance remontant aux anciens Grecs et Romains qu'un coureur dont la rate est réduite et ne gonfle pas peut donner son maximum de vitesse. On explique de façon suivante le sens de l'expression *tirer le diable par la queue* - « en être réduit aux derniers expédients » : l'homme arrivé au bout de ses ressources finit par recourir à l'assistance du diable ; mais celui-ci refuse tout secours au malheureux qui l'implore, et lui tourne le dos afin d'aiguiser son désir et l'induire davantage en tentation ; exaspéré l'autre le tire par la queue.

Les soudures subissent parfois l'action de la fausse étymologie, ce qui tient à une tendance psychologique à prendre conscience du sens caché d'un vocable, à se rendre compte et s'expliquer sa structure matérielle, son enveloppe sonore. Nous avons déjà signalé que la locution *au diable Vauvert* devient dans le langage populaire *au diable ouvert* ou tout simplement *au diable vert*, le mot *Vauvert* étant dépourvu de sens dans le français d'aujourd'hui. La vieille expression *tomber dans les pâmes* - « se pâmer, tomber en pâmoison, perdre connaissance », a été changée en *tomber dans les pommes* qui appartient à présent au style familier.

Les soudures qui sont des locutions figées par excellence autant par leur sens que par leur structure ne souffrent pas la substitution de quelque vocable à leurs éléments composants. Il n'est pas possible de remplacer à son gré un des composants d'une locution soudée par un autre mot, un synonyme. Dans *n'avoir pas froid aux yeux* qui signifie « avoir de l'audace » *yeux* ne peut être remplacé par *mirettes*. L'expression *monter sur ses grands chevaux* qui a le sens de « se mettre en colère, partir en guerre contre qqn » ne pourrait être changée en *monter sur ses énormes chevaux*.

Par leur structure lexicale certaines locutions soudées correspondent à des agencements libres ; (cf. : *il a de l'étoffe, ce jeune homme* et *j'ai une belle étoffe pour me faire une robe*). Ces agencements de mots confrontés sont essentiellement distincts dans le français moderne et se trouvent en rapports d'homonymie.

La plupart des soudures ont dans la langue une valeur expressive, émotionnelle. Elles sont largement utilisées comme moyen stylistique dans les œuvres littéraires. Cependant l'effacement de l'image primitive des locutions soudées entraîne parfois la perte de la valeur expressive qui leur était propre autrefois. Tels sont *bouc émissaire*, *à la queue leu leu* qui paraissent être dans le français moderne des dénominations directes dépourvues de toute expressivité. D'autres locutions, qui avec le temps se sont soudées à la suite de l'effacement du sens primitif de leurs composants, n'avaient jamais eu de valeur expressive ; il en est ainsi *pour faire grand cas de qqch* ('высоко ценить, высоко ставить '), *avoir raison de qn, qch.* ('взять верх над...; справиться, устранить '), etc.

3b). À l'encontre des soudures le sens général et réel des **ensembles phraséologiques** se laisse plus ou moins révéler à travers le sens de leurs mots-composants. Telles sont les expressions : *passer l'éponge* qui signifie «oublier, pardonner», *rire du bout des lèvres* ou «sans en avoir envie», *avoir la langue liée*, c'est-à-dire « avoir un motif qui ne permet pas de dire qch ».

Les ensembles phraséologiques absorbent l'individualité des mots-composants sans toutefois les priver de sens ; au contraire, le sens global des ensembles phraséologiques découle plus ou moins nettement du sens des mots-composants sans y correspondre exactement.

La plupart des ensembles se comprennent d'eux-mêmes. Telles sont les locutions *conte (récit) à dormir debout*, ou «qui donne une envie de dormir irrésistible»; *tirer (à quelqu'un) une épine du pied* qui signifie «délivrer d'un grand embarras»; *en mettre sa main au feu*, c'est-à-dire « soutenir quelque chose par tous les moyens et avec une entière conviction » ; *se laisser manger la laine sur le dos*, ou «se laisser dépouiller ou injurier sans résistance» ; *laver son linge sale en famille* qui veut dire «liquider en secret les scandales, les différends qui surgissent dans une famille, dans un groupe social quelconque» ; *lire entre les lignes*, «deviner ce que l'auteur laisse entendre» ; *avoir la langue bien pendue* ou «parler avec facilité» ; *n'avoir ni feu ni lieu* qui signifie «être extrêmement pauvre et sans asile ».

Cependant un certain nombre d'ensembles renferment une allusion à quelque **événement historique**, quelque **fait littéraire**, **mythologique** ou autre qu'il est indispensable de connaître pour en comprendre le sens réel. C'est ainsi que pour comprendre le sens de la locution *moutons de Panurge* qui désigne ceux qui agissent par esprit d'imitation, il faut se souvenir du fameux épisode du *Pantagruel* de Rabelais où le spirituel Panurge pour se venger des injures du marchand de moutons Dindenault lui achète une de ses bêtes et la précipite dans la mer ; imitant le mouton en train de noyer, tous les autres moutons se jettent l'un après l'autre à l'eau, tandis qn Dindenault, voulant retenir le dernier, est entraîné avec lui dans l'abîme.

Afin que le sens de la locution *revenir (ou retourner) à ses moutons* qui veut dire actuellement « reprendre un discours ou une conversation interrompue, revenir à son sujet » apparaisse nettement il faut connaître la célèbre *Farce de Maître Pathelin* où le juge rappelle aux plaideurs la cause première de leur querelle (il s'agit de moutons) en répétant : « *Sus ! revenons à nos moutons !* ». C'est précisément à la forme impérative que cette locution est surtout employée.

La locution *coiffer sainte Catherine* qui signifie « rester vieille fille » ne peut être comprise qu'à condition de connaître l'antique usage de certains pays catholiques (Espagne, France, Italie) qui consistait à coiffer dans les églises la statue de sainte Catherine (la patronne des vierges) ; le soin de la parer étant confié à des jeunes filles, cette mission qui est agréable à seize ans ne l'est plus à vingt-cinq quand on risque de ne plus trouver de mari.

Le sens de l'expression *lever le lièvre*, c'est-à-dire « faire le premier une proposition, émettre une idée que les autres n'avaient pas » devient clair si l'on tient compte de ce qu'elle tire son origine de la chasse au lièvre où *lever* signifie « faire sortir du terrier ».

Parmi les ensembles phraséologiques vient se classer un grand nombre de **comparaisons imagées** qui sont bien typiques de la langue française. Ce sont des expressions très usitées telles que : *manger comme quatre, être têtu comme un âne, marcher comme une tortue, dormir comme une Marmotte, pleurer comme une fontaine, être comme un poisson dans l'eau, rester muet comme un poisson, traiter qqn comme un chien, s'emporter comme une soupe au lait* (‘быть очень вспыльчивым, вспылить’), *se soucier de qch. comme de ses vieux souliers* (‘плевать на что-то’), *souffler comme un bœuf* (‘пыхтеть, запыхаться’), *les cheveux frisent comme des chandelles* (‘волосы, прямые как конский хвост’), *se ressembler comme deux gouttes d'eau, être sage comme une image* (‘быть пайнкой’), *être habillé comme un fagot* (‘безвкусно одеваться’), *être vieux comme les rues* (‘очень старый’), *trembler comme une feuille, être maigre comme un clou, être long comme un jour sans pain, être bon comme le pain* (‘быть добрейшим человеком’), .

Ces expressions sont généralement très concrètes et leur sens se laisse facilement comprendre. La comparaison que renferment ces ensembles phraséologiques forme leur intégrité.

L'intégrité des ensembles phraséologiques peut être créée dans la langue française par d'autres éléments composants : par la présence dans la locution de mots **sémantiquement apparentés** : *parler clair en net*, c' est à dire « d'une façon intelligible », *ne remuer ni pied ni patte*, ou « rester complètement immobile », *tomber de fièvre en chaud mal* - « tomber d'un mal dans un pire », *jeter feu et flamme* - « s'emporter violemment » ; par la

présence d'antonymes : *c'est le jour et la nuit* - se dit de deux choses très différentes, *entre ciel et terre* - « à une certaine hauteur, en l'air », *aller du petit au grand* - « commencer par de petites choses, pour arriver à de plus grandes », *passer du blanc au noir* - « passer d'une extrémité à l'autre », *faire la pluie et le beau temps* - « être influent, puissant », *cela ne lui fait ni chaud ni froid* - « cela lui est indifférent », *discuter le pour et le contre* - « discuter les deux opinions contraires ». L'intégrité de la locution est due souvent à ce que les éléments composants sont liés par un **rapport réel et objectif**: *de fil en aiguille*, c'est-à-dire « de propos en propos, d'une chose à l'autre », *avoir bec et ongles* - « être en état de se défendre », *se donner corps et âme* - « se donner entièrement, sans réserve », *gagner des mille et des cents* - « gagner beaucoup d'argent ».

Parfois l'intégrité de la locution est formée par un **effet phonique** ; **par l'allitération** : *conter monts et merveilles* - « conter des choses qui provoquent l'admiration », *n'avoir ni bure ni buron* (*buron* - « hutte de berger »), c'est-à-dire « n'avoir pas même le vêtement, l'habit le plus humble », *n'avoir ni vent ni voie de qqn* - « n'avoir aucune nouvelle de qn », *demander qqch à cor et à cri* - « en insistant bruyamment pour l'obtenir », *prendre ses cliques et ses claques* - « s'en aller promptement » ; **par rime** : *n'avoir ni feu ni lieu* - « être sans abri, sans gîte », *n'avoir ni foi ni loi* - « n'avoir ni religion ni conscience ».

Les dictons et les proverbes se laissent aussi ranger parmi les ensembles phraséologiques : *Il n'y a point de sots métiers* ; *à quelque chose malheur est bon* ; *la nuit porte conseil*.

Les ensembles phraséologiques signalés ci-dessus représentent des locutions imagées à valeur affective. Les ensembles de ce genre sont largement utilisés dans des buts stylistiques comme moyens expressifs. Toutefois il existe un grand nombre d'ensembles phraséologiques dépourvus de nuances affectives et ne contenant point d'image, tout au moins d'image pertinente; ces ensembles représentent des dénominations directes d'objets et de phénomènes de la réalité. Ils sont fort typiques du français moderne dont les tendances analytiques sont très prononcées. Parmi ces locutions les plus répandues sont les locutions nominales, dont *col blanc* (‘employé’), *col-bleu* (‘1. marin ; 2. ouvrier’), *homme d'affaires*, *autoroute de liaison* (‘междугородная магистраль’), *bande magnétique*, *bilan de santé* (‘результаты медицинского обследования, диспансеризации’), *emballage perdu* (‘безвозвратная тара’), *boîte noire*, *premier (deuxième, troisième) âge*. Nombreuses aussi sont les locutions verbales et adverbiales qui servent à dénommer directement divers phénomènes ou aspects de la réalité: *perdre pied* (1. ‘не доставать дна ногой’; 2. ‘оступить’), *lâcher prise* (1. ‘выпустить из рук (добычу), отпустить’; 2. ‘уступить, отказаться от дальнейших попыток’), *être aux prises avec qqn ou qch*

(‘бороться, драться, сражаться с... ’), *mettre qqn dans l'embarras*, *prendre qqn au dépourvu* (‘застать врасплох’), *chercher ses mots* ; *en fin de compte*, *en bras de chemise* (‘без пиджака, в одной рубашке’), *à part entière* (1. ‘полностью’; 2. ‘полноправный’), *cousu main* (1. ‘шитый на руках’; 2. очень тонкая работа), (*opération*) *à cœur ouvert* (‘операция на сердце’).

À l'encontre des groupements soudés, les ensembles phraséologiques sont généralement formés conformément aux normes syntaxiques du français moderne, ils ne renferment guère de mots et de tournures vieillis, archaïques. Les ensembles phraséologiques admettent parfois la substitution d'autres mots à l'un de leurs mots-composants sans que le sens de la locution entière change. Ainsi il existe plusieurs variantes de l'expression *dormir comme une marmotte* : on peut dire également *dormir comme un loir* , *dormir comme une souche*, *dormir comme un sonneur*, *dormir comme un sabot*. Il en est de même pour *pleurer comme une fontaine* dont la variante est *pleurer comme une Madeleine*. On dit pareillement *être triste comme un bonnet de nuit* ou *être triste comme une porte de prison*, *avoir le cœur gros* ou *avoir le cœur serré*, *monter sur les planches* ou *monter sur les tréteaux*.

Les ensembles phraséologiques admettent dans certains cas la transposition de leurs mots-composants sans que le sens du tout change ; on dit aussi bien *un temps de chien* qu' *un chien de temps*, *entendre pousser l'herbe* qu' *entendre l'herbe pousser*.

Des cas se présentent lorsque l'un des mots-composants de quelque ensemble phraséologique est déterminé par un terme de la proposition ne faisant point partie de cet ensemble :

Je n 'ai pas à mettre mon petit grain de sel mais, vous voyez, je me tords de toutes les avanies qu 'elle vous prodigue. (Proust) (*mettre un grain de sel sur la queue d'un moineau* - ‘сделать невозможное = подковать блоху’).

De même que pour les groupements soudés la structure lexicale des ensembles phraséologiques peut correspondre à celle des agencements libres (cf. : *tirer une épine du pied* et *laver son linge sale en famille* au sens direct et figuré).

4. Variantes phraséologiques. Un des traits particuliers de la phraséologie française est la variabilité de ses unités. En effet, un grand nombre de locutions phraséologiques est sujet à des modifications tant sur leur structure formelle. Ces modifications ne sont que partielles, elles ne portent atteinte ni au sens, ni à l'image qui en principe restent les mêmes.

Quant aux modulations stylistiques, elles ne détruisent pas l'intégrité des locutions phraséologiques (*se mettre / se foutre en colère*).

Les variations affectent parfois **la structure grammaticale** des locutions phraséologiques. Basées sur le même lexique, les variantes synonymes diffèrent:

- a) par l'emploi du déterminatif (article ou adjectif possessif): *perdre la raison (sa raison); la main (sa main) droite ne sait ce que fait la main gauche (sa main gauche); écorcher une anguille (l'anguille) par la queue* (1. 'начать с самого трудного'; 2. 'начать дело с конца, наоборот') ;
- b) par le nombre du substantif: *avoir la dent longue (les dents longues); jouer de la mâchoire (des mâchoires); tailler une bavette (des bavettes);*
- c) par l'emploi des prépositions: *être dans la (en) dèche (déchéance) ; n'être pas dans (en) son assiette; mettre dans (sur, en) la balance.*
- d) par l'emploi des formes pronominales ou non pronominales des verbes: *se donner (donner) du mal (à qn.); se mettre(mettre) à la tête;*
- e) par l'emploi de la négation: *bien mal acquis ne profite guère (pas)* ('чужое добро впрок не идет'); *l'affaire n'est pas (plus) sur le pont* ('l'affaire n'est pas pressée').

Les variantes **lexico-grammaticales** basées sur le lexique rapproché, mais différent par leurs formes grammaticales: *se tordre de rire - rire a se tordre* ('корчиться от смеха'); *rire a s'en tenir les côtes - se tenir les côtes de rire; être collant - être une colle; être bassin - être une bassinoire; être sciant - être une scie* (importuner qn); *baisser l'oreille - porter bas l'oreille - avoir l'oreille basse* (s'attrister).

Très souvent c'est **la composition lexicale** qui varie. L'envergure sémantique du composant variable est très large. Ce peuvent être ou bien **des synonymes** :

a) à composant **nominal** différent: *ne pas desserrer les dents (les lèvres); avoir le cœur sur la bouche (les lèvres, la main) ; saper les bases (fondements) de... ; jeter des perles aux cochons (aux pourceaux) ; face (visage) de carême* ('постная мина'),

b) Les variantes synonymes à composant **verbal** différent: *prêter (dresser, tendre) l'oreille; être tout yeux (tout oreille); rompre (casser) la tête; pencher (plier, baisser) la tête; donner (gager, mettre, parier) sa tête a couper; chanter (crier, pleurer) misère etc. ; abandonner (quitter) la partie.*

Mais aussi ce peuvent être des **vocables à valeur sémantique éloignée** : *mettre (réduire) à la besace* ('довести до суммы, пустить по миру') ; *couper (manger) son blé en herbe* ('проживать заранее свои доходы; действовать, не заглядывая вперед'); *faire flèche (feu) de tout bois* (1.'пускать в ход все средства, не брезговать никакими средствами') ; *parler à un sourd (à un mur, aux rochers)*. Toutefois le plus

souvent ce sont des vocables à sens plus ou moins voisin parmi lesquels **des dénominations d'animaux** : *brider son cheval (son âne) par la queue* ('взяться за дело не с того конца'); *ne pas se trouver dans le pas d'un cheval (d'un âne, d'un mulet)* ('не валяться под ногами, на каждом шагу'); *donner sa langue aux chats (aux chiens)* ('признать себя неспособным найти решение, разгадку, '); *un froid de loup (de canard)*; **des parties du corps** (*avoir un chat dans la gorge (le gosier)* ('говорить хриплым голосом'); *jeter qch à la figure (à la face, au nez) de qqn*; *se tordre les mains (les bras, les doigts)*; *river une chaîne au cou (au bras, aux pieds) de qqn* ('полностью поработить кого-то').

Parfois c'est le changement de l'ordre respectif des mots-composants qui crée des variantes : *mettre du noir sur blanc* et *mettre du blanc sur noir*.

Les variantes peuvent aussi résulter de la coexistence de la locution phraséologique pleine et elliptique *sortir blanc (comme neige)*; *manger son bien (par les deux bouts)* ('проматывать свое состояние'); *boire le calice (jusqu'à la lie)* ('испить чашу до дна'); *se laisser tondre (la laine sur le dos)* ('безропотно терпеть все; дать себя обобрать как липку').

Les variantes phraséologiques sont particulièrement fréquentes parmi les combinaisons : *le fardeau (le poids) des années*; *lier (nouer) amitié avec qqn*; *brûler (bouillir, griller) d'impatience*; les ensembles phraséologiques : *garder (observer, sauver) les décors*; *contes (histoires) à dormir debout*; elles sont rares parmi les locutions soudées : *la bailler bonne (belle)* « se moquer de ».

Le vocabulaire du français d'aujourd'hui abonde en locutions phraséologiques. Cette richesse de la phraséologie confère à la langue française un aspect extrêmement expressif et imagé.

III. QUESTIONS D'AUTOCONTRÔLE :

1. a) Qu'est-ce que c'est que la phraséologie ? Quel est l'objet de son étude ?
- b) Par quoi des locutions libres se distinguent-elles des locutions phraséologiques ?
- c) Qu'est-ce qui rapproche les locutions phraséologiques des groupements de mots libres et des mots simples ?
- d) Comment sont les limites entre un groupement de mots libre et une locution phraséologique ? Quelle en est la cause ?
- e) Comment Ch. Bally classifie-t-il les locutions phraséologiques ? Quelle en est la base ?
- f) Quelle classification est mise à la base de la distinction des locutions

phraséologiques françaises ?

2.
 - a) Qu'est-ce qui distingue les combinaisons phraséologiques de deux autres types de locutions phraséologiques ?
 - b) Qu'est-ce qui les rapproche et qu'est-ce qui les distingue des groupements de mots libres ?
 - c) Citez les exemples des combinaisons phraséologiques où on voit l'emploi restreint d'un des composants monosémique.
 - d) Citez les exemples des combinaisons phraséologiques où on voit l'emploi restreint d'un des composants polysémique dans un de ses emplois.
 - e) Comment peuvent être caractérisées les combinaisons phraséologiques au point de vue de la structure et de rapports syntaxiques de leurs composants ?

- 3a.
 - a) Par quoi les idiomes se distinguent-elles des combinaisons phraséologiques ? En quels deux types les idiomes se divisent-elles ?
 - b) Par quoi les soudures se distinguent-elles des autres types de locutions phraséologiques ?
 - c) Qu'est-ce qui permet de rétablir le lien sémantique entre le sens réel de l'expression et celui de ses composants au sein des soudures ?
 - d) Quels phénomènes intra- et extralinguistiques peuvent se trouver à la base du sens réel de la soudure ? Citez les exemples pour chaque phénomène.
 - e) Citez les exemples de l'action de la fausse étymologie sur les soudures.
 - f) Qu'est-ce qui ne permet pas à la soudure de substituer un de ses éléments composants par un synonyme ?

36.
 - a) En quoi consiste la particularité des ensembles phraséologiques ?
 - b) Citez les exemples des allusions des ensembles phraséologiques sur des événements historiques, des faits historiques etc.
 - c) Quels types de locutions sont rangés parmi les ensembles phraséologiques ?
 - d) Par quoi peut être créée l'intégrité des ensembles phraséologiques ?

4.
 - a) Quels deux types sémantiques de synonymes phraséologiques distingue-t-on ?
 - b) Quelles variations grammaticales des phraséologismes distingue-t-on en français ? Citez les exemples pour chaque variante.

- c) Quelles variations lexicales des phraséologismes distingue-t-on en français ? Citez les exemples pour chaque variante.
- d) Quel type de locutions phraséologiques est surtout sujet à la synonymie ?

IV. OUVRAGES A CONSULTER :

1. Лопатникова Н.Н. Лексикология современного французского языка (на франц. языке). – М.: Высшая школа, 2006. – С. 125-139.
2. Тархова В.А. Хрестоматия по лексикологии французского языка (на франц. языке). – Л.: Просвещение, 1972. С. 96-118.

Контрольно-проверочный тест к модулю № 5. Unissez les lettres aux chiffres correspondants

№	Terme	Définition /exemple
I.	A. Locutions libres sont	1. des groupements de mots stables qui ne se créent pas au moment de la parole et qui se caractérisent par leur intégrité sémantique 2. des groupements de mots individuels, passagers et instables
	B. Locutions phraséologiques sont	
II.	C. Les combinaisons phraséologiques :	3. sont les plus stables et les moins indépendantes. 4. leur sens global découle plus ou moins nettement du sens des mots-composants sans y correspondre exactement. 5. se caractérisent par la cohésion, relativement faible de leurs composants.
	D. Les locutions soudées :	
	E. Les ensembles phraséologiques :	
III.	F. Les ensembles phraséologiques :	6. un spectacle imbuvable , blesser les convenances, chercher noise, être noyé de dettes, aimer éperdument 7. avoir la langue liée, conte (récit) à dormir debout, moutons de Panurge, avoir la langue bien pendue 8. avoir de l'étoffe, ni peu ni prou , prendre la mouche rompre la paille avec qqn, courir comme un dératé
	G. Les locutions soudées :	
	H. Les combinaisons phraséologiques :	
IV.	I. passer un coup de fil	9. remplir des pages sans grand intérêt 10. être très gentil(le) 11. c'est difficile 12. téléphoner à quelqu'un 13. c'est facile ! 14. répondre dent pour dent 15. s'exprimer mal en français 16. être économe, épargner 17. être très riche
	J. c'est du gâteau !	
	K. ce n'est pas de la tarte!	
	L. écrire des tartines	
	M. être vachement chouette	
	N. mettre du beurre dans les épinards	
	O. être monnaie courante	
	P. gagner des mille et des cents	
	Q. être un véritable panier percé	

R. faire des économies de bouts de chandelle S. parler français comme une vache espagnole T. rendre à quelqu'un la monnaie de sa pièce U. être plein aux as (fam.) V. être fauché (fam.) W. se constituer un bas de laine	18. épargner de façon insignifiante 19. améliorer sa condition 20. obtenir énormément d'argent 21. être pauvre 22. être dépensier (ière) 23. être banal et fréquent
--	--

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S
T	U	V	W															

UNITÉ VI.

SUJET : STRATIFICATION FONCTIONNELLE DU VOCABULAIRE EN FRANÇAIS MODERNE

I . MATIÈRE DE PROGRAMME :

1. Groupements lexicaux. Généralités.
2. Fonds usuel du lexique et ses couches lexicales :
 - a) caractères du fonds lexical usuel ;
 - b) enrichissement graduel du fonds usuel ;
 - c) conditions principales contribuant à l'élargissement du fonds usuel du vocabulaire.
3. Différenciations territoriales du lexique du français moderne :
 - a) formation de la langue nationale française et de ses dialectes ;
 - b) état actuel de la langue française : le français national, le français régional, les patois ;
 - c) caractères essentiels du français régional de France.
 - d) action réciproque du français et des patois, des français régionaux.

II . RÉSUMÉ

1. Groupements lexicaux. Généralités. Les vocables d'une langue jouent un rôle différent pour la société. Les uns, qui constituent **le fonds usuel**, utiles à la vie de tous les jours, sont d'un usage courant parmi tous les membres du collectif parlant cette langue, d'autres ont une extension plus

restreinte ne servant principalement que quelque groupe particulier de gens : la population d'une région déterminée (**variations territoriales**), une couche sociale quelconque (**variations sociales**).

En outre, les vocables se distinguent quant à la durée de leur existence dans la langue : les uns conservent leur vitalité au cours de longs siècles sans rien perdre de leur valeur jusqu'à nos jours, quelques-uns tombent dans l'oubli (**archaïsmes**), d'autres représentent des créations nouvelles (**néologismes**). Ainsi le français a subi au cours du temps des perturbations plus ou moins importantes qui ont laissé des traces dans son état présent.

Il est à signaler qu'à l'heure actuelle l'accélération des changements d'ordre social a pour conséquence des modifications autrement rapides. Il arrive même que ces modifications aboutissent à un décalage entre le langage des parents et des enfants.

En procédant à l'étude du vocabulaire d'une langue il est donc nécessaire de tenir compte du fait qu'il renferme des groupements d'unités de valeur sociale inégale et de fonctionnement divers.

2. Fonds usuel du lexique et ses couches lexicales.

2a. Caractères du fonds lexical usuel. Le fonds usuel comprend des vocables d'un emploi commun pour toute la société. Tels sont les mots et les expressions *terre, soleil, homme, grand, beau, travailler avoir faim* et beaucoup d'autres qui sont parmi les plus usités dans la langue. À côté des mots autonomes le fonds usuel comprend les mots outils ou non-autonomes qui ont reçu un emploi commun et durable. Ce sont les articles, les pronoms, les verbes auxiliaires, les prépositions, etc. Les mots et locutions du fonds usuel qui constituent la base lexicale du français standard, sont nécessairement employés par les représentants des couches sociales différentes dans la plupart des régions où le français sert de moyen de communication.

En dehors du fonds usuel du vocabulaire demeurent les mots dialectaux d'une extension restreinte, employés de préférence dans une région déterminée. Ainsi *mouche à miel* répandu au Nord de la France n'entre pas dans le fonds usuel, tandis que *abeille* exprimant la même notion et employé sur presque tout le territoire du pays en fait sans conteste partie.

Les mots d'argot et de jargon, les termes spéciaux et professionnels, etc., doivent être aussi exclus du fonds usuel ; tels sont, par exemple, les cas de *bûcher, potasser, piocher, chiader* tenant lieu de « travailler ferme » dans l'argot scolaire.

Les mots du fonds usuel subsistent dans la langue pendant une longue durée. Le fonds usuel est de beaucoup plus vital que l'ensemble du vocabulaire. En effet, un grand nombre de mots du fonds usuel du vocabulaire du français moderne remonte à une période historique éloignée, à l'époque de la domination romaine en Gaule et de son envahissement

ultérieur par les tribus germaniques, durant la période de la formation de la langue française à base du latin populaire (ou « vulgaire »).

Le fonds usuel du français moderne a conservé un grand nombre de mots ayant appartenu autrefois au latin populaire et qui ont été répandus sur le territoire de la Gaule par les soldats romains. Citons quelques-uns de ces mots qui sont jusqu'à présent d'un emploi commun : *oie* ← *auca*, *parent* ← *parentis*, *tête* ← *testa*, *jambe* ← *gamba*, *cité* ← *civitas*, *bouche* ← *bucca*, *manger* ← *manducare*, *trouver* ← *tropare*, *passer* ← *passare*, *poitrine* ← *pectorina*.

Le vocabulaire du latin populaire possédait un certain nombre de mots d'origine étrangère, ce qui s'explique par les relations économiques, culturelles et autres que Rome avait établies avec les autres peuples.

Les relations étroites entre Rome et la Grèce ont contribué à la pénétration de certains mots grecs dans le fonds usuel du vocabulaire français par l'entremise du latin populaire. Ce sont des termes d'église, un certain nombre de mots d'un emploi courant tels que *bourse*, *bouteille*, *bocal*, *golfe*, *plat*, *tombe*, *corde*, *carte*, *lampe* « факел, свеча », *épée*, *école*, *cathédrale*.

Le latin populaire possédait un certain nombre de mots de provenance germanique. C'étaient pour la plupart des termes militaires qui avaient pénétré en latin à la suite des conflits militaires entre les Romains et les tribus germaniques. Ainsi les mots *guerre*, *éperon*, *trêve*, qui font jusqu'à présent partie du français remontent à cette période lointaine. On peut encore ajouter quelques mots qui signifiaient autrefois la robe d'un cheval et qui, aujourd'hui, désignent des couleurs en général : *blanc*, *brun*, *fauve*, *gris*.

À l'époque de la domination romaine en Gaule (I^{er} siècle av. n. è. – V siècle n. è.) le latin populaire qui élimina la langue indigène a pourtant assimilé un certain nombre de mots d'origine celtique (180 d'entre eux ont survécu jusqu'à nos jours). Ce sont, les termes se rapportant à la vie agricole de la France — des noms d'outils agricoles, de plantes, d'arbres, d'animaux, de villes tels que *alouette*, *bouleau*, *bec*, *balai*, *bouc*, *branche*, *cabane*, *charpente*, *charrue*, *chêne*, *mouton*, *harnais*, *lieue*, *sillon*, *roche*, *ruche*, *saumon*, *grève*, *tonneau*, *Paris*, *Verdun*, *Nantes*, *Amiens*, *Lyon*, *Rouen* etc.

L'envahissement du nord de la Gaule par les Francs (une des tribus germaniques) vers la fin du V siècle et l'occupation ultérieure de toute la Gaule sont les causes historiques de la pénétration dans le vocabulaire et son fonds usuel de toute une série de mots d'origine germanique (plus de 500 mots germaniques ont pris pied dans le vocabulaire du gallo-romain; environ 200 d'entre eux sont restés dans le français contemporain. On peut nommer *maréchal*, *riche* qui signifiaient respectivement « domestique chargé de soigner les chevaux » et « puissant », qui entrent dans le fonds usuel et qui étaient autrefois des termes de féodalité.

Les Francs qui menaient presque exclusivement une vie champêtre ont introduit dans le français des mots qui ont rapport à la campagne ; parmi eux *hêtre, haie, jardin, gerbe, frais* sont d'un usage courant dans le français d'aujourd'hui. Ils ont aussi introduit un certain nombre de mots désignant des objets ou phénomènes se rapportant à la guerre, à la vie sociale et domestique, par exemple : *bâtir, fauteuil, gant, hache, hair, hareng, orgueil, gage, garder, guerre, guérir* appartiennent au fonds usuel du français moderne.

Ces mots ont pénétré si profondément dans la langue, ils y ont reçu un emploi si vaste qu'ils sont parvenus jusqu'à nos jours et font partie du fonds usuel du français moderne.

Pourtant le fonds usuel du français de nos jours n'est guère le fonds primitif du vocabulaire de l'époque de la formation de la langue française ; il est beaucoup plus riche que, par exemple, au IX^e siècle. À plus forte raison le fonds usuel du français moderne ne doit être confondu avec le fonds héréditaire (terme répandu dans la littérature linguistique française) qui comprend les mots du latin populaire de l'époque de la formation du français.

2b. Enrichissement graduel du fonds usuel. Le fonds usuel de la langue française n'est pas resté immuable. Il s'est enrichi graduellement au cours des siècles quoiqu'il ait perdu une certaine quantité de vocables qui, par la suite, ont disparu ou se sont cantonnés dans une sphère restreinte. Les créations ultérieures qui ont acquis un emploi commun et faisant preuve de vitalité font partie intégrante du fonds usuel. Ce sont des mots ou des locutions formés par des moyens propres à la langue : *patriote* ← *patrie*, *feuillage* ← *feuille*, *souper* (m) ← *souper, dîner* (m) ← *dîner*, *marche* ← *marcher*, *vinaigre* ← *vin aigre*, *cache-nez, porte-monnaie, bête à bon dieu* ('*божья коровка*'), *de bon / de mauvais aloi* ('[добро] недоброкачественный').

Ce peuvent être des homonymes sémantiques. Comme par exemple : *feuille* (d'arbre) - *feuille* (de papier), *plume* (d'oiseau) - *plume* au sens de « plaque métallique » pour écrire, *grève* - « plage sablonneuse ou caillouteuse » - *grève*, « cessation du travail par les ouvriers coalisés ».

Le fonds usuel s'est enrichi d'un certain nombre de dialectismes dont le halo local s'est effacé : *crevette, galet* (de provenance normanno-picarde), *ballade, cigale, escargot* (du provençal).

Il s'est enrichi d'emprunts aux langues étrangères, par exemple :

lat. : *éducation, énumération, explication, exister, hésiter, automobile* ;

gr. : *sympathie, hypothèse ; chronologie, phonétique, métaphore* ;

ital. : *attaquer, canon, soldat, balcon, costume, corridor, poltron, pantalon* ;

esp. : *chocolat, tomate, camarade, bizarre* ;

angl. : *parlement, wagon, tramway, club, sport.*

Ainsi le fonds usuel du vocabulaire n'est que relativement stable ; il s'est sensiblement enrichi au cours des siècles.

2c. Conditions principales contribuant à l'élargissement du fonds usuel du vocabulaire. Ceux des mots et de leurs équivalents acquièrent aisément un usage courant qui désignent des objets ou de phénomènes dont le rôle dans la pratique quotidienne est capital.

Telles sont, par exemple, parmi les dénominations des parties du corps humain : *main, tête, bras, doigt, jambe, pied, cou, épaule, dos*, etc. Au contraire, les mots tels que *occiput* - «затылок», *épigastre* - «место, называемое *под ложечкой* », *lombes* - «поясница», *médius* - «средний палец руки», *annulaire* - «безымянный палец руки», *auriculaire* - «мизинец», *hypochondre* - «подреберная область живота» demeurent en dehors du fonds usuel car les parties du corps qu'ils désignent sont d'une importance secondaire dans l'activité journalière de l'homme.

La pénétration des mots dans le fonds usuel du vocabulaire est favorisée par leur large emploi dans la littérature et la presse. On connaît le rôle immense qu'a joué l'activité de la Pléiade dans l'enrichissement de la langue française, du vocabulaire et, en particulier, de son fonds usuel.

Parmi les mots introduits par les écrivains de cette époque (XVI^e siècle) on peut en signaler plusieurs qui sont devenus d'un usage courant : *bavard, causeur, désordre, parfum, parfumer, représentant, fidèle, instant, célèbre, rare, avare, fréquent, succès*, etc.

Vers la même période on commence à utiliser comme moyen de dérivation un grand nombre d'éléments empruntés, surtout des suffixes ; on peut signaler les suffixes suivants empruntés alors au latin et au grec dont la productivité ne décroît pas. Tels sont : **-ation, -ateur, -ité, -itude, -iste, -isme, -ique, -is(er)**, et d'autres. Un grand nombre de mots créés avec ces suffixes appartiennent au fonds usuel.

Le fonds usuel du lexique français se caractérise par sa stabilité et sa vitalité, par son caractère national. Ses éléments essentiels restent dans la langue durant de longs siècles, depuis l'époque de la romanisation de la Gaule jusqu'à nos jours. Pourtant le fonds usuel du français d'aujourd'hui est considérablement plus riche que celui de l'ancien français, le lexique d'une langue se trouvant en état de modification perpétuelle conditionnée tout d'abord par les changements dans la vie sociale et culturelle de la France, par le progrès de la mentalité humaine.

3. Différenciations territoriales du lexique du français moderne.

La communauté de la langue est un trait inhérent à la nation. Aucune nation ne peut exister sans la communauté de la langue. La langue n'est guère la création de quelque groupe social, mais le résultat des efforts de toute société

en entier. Même une société divisée en classes ou groupes antagonistes ne peut exister sans la communauté de la langue. Afin de communiquer entre eux, les membres d'une société formant nation doivent nécessairement avoir à leur disposition une langue commune.

La nation est une catégorie historique. Le processus de suppression du féodalisme au cours du développement du capitalisme est en même temps le processus de l'organisation des hommes en nations. La formation des langues nationales, qui accompagne la constitution des nations, s'effectue à l'époque de l'apparition et de la consolidation du capitalisme.

Tout comme la langue nationale le dialecte local est au service de toutes les couches d'un peuple habitant un territoire déterminé. Le dialecte local possède des traits particuliers quant au système grammatical, au vocabulaire et à la prononciation qui le distinguent de la langue nationale.

Le rôle des dialectes locaux est surtout considérable du fait que l'un d'entre eux peut élargir la sphère de son emploi et donner naissance à la langue commune de toute une nation, il peut se développer en une langue nationale.

3a. Formation de la langue nationale française et de ses dialectes locaux. Le début du développement du capitalisme en France et, par conséquent, de la formation de la nation et de la langue nationale remonte aux XI^e-XII^e siècles, précisément à l'époque de l'apparition de nombreuses villes dans le pays. La lutte des habitants de ces villes et bourgs, des «bourgeois», pour leurs droits civils marque le début de la collision du capitalisme et du féodalisme.

La langue nationale française s'est développée du dialecte de l'Île-de-France. Le rôle prédominant du dialecte de l'Île-de-France, du francien, date de la fin du XII^e siècle.

Le francien, devenu le français, est proclamé langue d'État au XVI^e siècle (avant le XVI^e siècle c'était le latin qui était la langue d'État) ; c'est précisément en 1539, par l'ordonnance de Villers-Cotterêt éditée par François I^{er}, que le français devient la seule langue officielle obligatoire dans toutes les régions françaises. Dès lors le français est reconnu comme la langue de toute la nation.

Pourtant le français n'a pas été d'un coup parlé par tous les habitants du pays. Le français en tant que langue nationale officielle s'est répandu graduellement au cours des siècles ultérieurs en évinçant peu à peu et non sans difficultés les dialectes et les patois locaux.

Les dialectes français étaient des rejetons du latin parlé en Gaule à la fin de l'Empire romain. Ils se laissaient répartir en trois groupes essentiels. Ces derniers s'esquissent dès le IX^e siècle et apparaissent nettement au X^e siècle : 1) dialectes de la « *langue d'oïl* » - *le francien, le picard, le normand, le wallon, le lorrain, le champenois, le bourguignon* et autres

répandus au Nord et à l'Ouest ; 2) dialectes de la « *langue d'oc* » - *le provençal, le languedocien, l'auvergnat, le limousin, le gascon* et autres répandus dans le Midi et sur le Plateau Central (d'après la manière d'exprimer l'affirmation : *oïl* — au Nord, *oc* — dans le Midi), 3) les *dialectes franco-provençaux* répandus dans les provinces situées aux confins de la Suisse. Les dialectes du Midi (de la langue d'oc) avaient subi plus profondément l'influence romane ; les dialectes du Nord (de la langue d'oïl) avaient conservé un plus grand nombre d'éléments gaulois et on y retrouvait les traces de l'influence germanique. Les dialectes franco-provençaux avaient un caractère double : ils possédaient le vocalisme de la langue d'oc, le consonantisme et la palatalisation de la langue d'oïl.

Les dialectes du Nord et ceux du Midi se distinguaient par certaines formes grammaticales. Les tendances analytiques étaient plus fortes dans les dialectes du Nord. Leur système de déclinaison a été détruit plus tôt. La destruction de l'ancien système de conjugaison était accompagnée du développement et de l'augmentation en nombre des mots-outils. Par contre, dans les dialectes méridionaux les terminaisons verbales se conservaient mieux.

En ce qui concerne le vocabulaire des dialectes, il faut noter qu'il présentait des particularités plus évidentes. Les dialectes possédaient un lexique abondant désignant un grand nombre d'objets concrets particuliers aux régions où ces dialectes étaient parlés.

Les dialectes étaient un obstacle sérieux à la propagation de la langue française nationale. Au XVI^e siècle le français, exception faite pour les habitants de l'Île-de-France, n'est encore parlé que d'un petit nombre de gens ; il se répand exclusivement comme langue de la littérature et des chancelleries. C'est au XVII^e siècle que le français pénètre dans l'usage des provinces de langue d'oïl, telles que la Normandie, la Champagne, la Bourgogne, la Basse-Loire qui étaient en contact étroit avec la capitale. Vers la même époque le Midi de la France ne connaissait guère encore le français. Le XVIII^e siècle marque un tournant décisif dans la propagation de la langue de la capitale dans le pays. C'est surtout après l'avènement de la bourgeoisie au pouvoir à la suite de la Révolution de 1789 que commence l'élimination progressive des dialectes, voire des langues des minorités nationales suivie de la diffusion du français sur tout le territoire de la France.

3b. Etat actuel de la langue nationale française. Les XIX^e et XX^e siècles sont marqués par les progrès considérables du français. Le développement rapide de l'économie, le service militaire obligatoire, la diffusion de l'instruction y ont largement contribué.

Le français contemporain n'a presque guère conservé de dialectes.

Par contre, sur le territoire du pays le français national, en se propageant jusque dans les coins les plus éloignés du pays, porte l'empreinte

des dialectes qu'il a évincés. Ce français quelque peu modifié sous l'influence des dialectes locaux est appelé « français régional ». Le français régional de France n'est rien autre que le français national qui s'est assimilé quelques particularités dialectales. Donc, le français régional occupe une place intermédiaire entre le français de la capitale et le patois.

3c. Caractères essentiels du français régional de France. En France le français régional a subi l'influence des parlers locaux qui se fait surtout sentir sur la prononciation.

La prononciation dans les régions du Nord de la France est à quelques détails près la même que celle des Parisiens. La prononciation des originaires du Midi s'en distingue profondément. Le langage y est plus mélodieux il est caractérisé par un timbre plus élevé ; les voyelles nasales n'y existe pas ou bien elles sont prononcées d'une autre manière ; ainsi, par exemple on fait entendre le *n* de *chanter* sous l'influence du mot local « *canta* ». Par exemple, la prononciation de *enfant* pourrait être représentée comme « âne fagne. ».

Un autre trait de l'accent méridional est la présence des [ə] devenus muets dans le français de Paris, surtout en position finale.

La prononciation de *eu* comme [ø] dans les syllabes fermées (par exemple, *aveugle*) est caractéristique des Berrichons et des Lorrains.

La prononciation du français régional conserve parfois des traits archaïques; ainsi, on prononce [] — bref et ouvert — dans *jaune*, *rose* dans le Midi de même qu'en Picardie ; l'ancienne prononciation des voyelles finales ouvertes, comme [p] au lieu de [po] pour *pot* a survécu aux confins de la langue d'oïl, de la Charente aux Vosges.

Les distinctions grammaticales du français régional sont moins prononcées. Parmi les particularités les plus frappantes il faut mentionner l'emploi, dans les régions du Midi, du passé simple dans la conversation ; la conjugaison du verbe *être*, et certains autres, avec l'auxiliaire *être* aux temps composés (par exemple: *je suis été*, *je suis passé*) ; l'emploi des tournures comme *c'est le livre à Pierre* ; l'existence d'un plus grand nombre de verbes pronominaux, par exemple : *se manger un poulet*, *se penser*.

Quant au vocabulaire du français régional il comprend un certain nombre de vocables particuliers, parmi lesquels on rencontre des mots périmés, tombés en désuétude dans le français national littéraire. Tels sont les mots *courtil* (« jardin » et par métonymie « maisonnette de paysan ») en Bretagne, *souventes fois* (« souvent ») en Saintonge.

Le français régional, surtout dans le Midi, possède des mots ou des expressions de sa propre fabrication, par exemple : *avoir le tracassin* - « être turbulent, ne pas tenir en place », *millade* [mijad] - « bouillie de millet », *millas(se)* ou *milliasse* [mijas] - « divers gâteaux et pâtisseries à base de maïs », *journade* - « terrain qu'on peut labourer en une journée » ; *bastide* - «

ferme isolée, petite maison de campagne», *lamparo* - « lampe pour attirer les poissons » en Provence, *bombée* - « balade, virée » - en Savoie.

Parfois certains mots d'un emploi usuel dans la langue nationale ont dans le français régional un autre sens. Dans le Poitou, *quitter* s'emploie pour « laisser » ; dans l'Orléanais *guetter* a conservé le sens ancien de « garder, surveiller » ; en Normandie *espérer* signifie « attendre ». Au Midi de la France le mot *piéton* a le sens de « facteur rural », le substantif *marâtre* garde son sens primitif, celui de « belle-mère ». En Auvergne *un homme fier* signifie aussi « un homme bien mis, un homme mis avec élégance ». Un seul mot français peut s'opposer dans toute la région à quantité de termes locaux. Ainsi le « lézard gris », désigné en français par le substantif *larmuse*, a en basse Auvergne une dizaine de types et de nombreuses appellations.

3d. Action réciproque du français et des patois, des français régionaux.

L'action du français sur les parlers locaux. L'action du français sur les parlers locaux est surtout manifeste dans le vocabulaire. Toutes les innovations d'ordre social, économique, politique sont dénommées par des mots français. Les patois, essentiellement concrets, adoptent les termes abstraits français. Plus vivaces sont les vocables patois ayant trait à la vie rurale et domestique, aux parties du corps, aux conditions atmosphérique aux coutumes locales. Actuellement les mots et les tours patois sont petit à petit éliminés du langage des jeunes qui voit en eux des vestiges d'un temps révolu.

L'emprise du français est moins forte sur le système grammatical surtout la prononciation des patois.

L'influence des parlers locaux sur le français national. Les dialectes locaux en voie de disparition s'incorporent à la langue nationale en l'enrichissant à leur tour d'un nombre considérable de mots et d'expressions reflétant la culture, les mœurs, les conditions économiques et géographiques des régions différentes. Parmi les dialectes qui ont enrichi au cours du temps le français national la première place revient à juste titre aux **parlers provençaux**. Le français a adopté au provençal des mots tels que : *asperge, brancard, cadenas, cadeau, cigale, amour, caserne, cap, cabas* (« panier plat en paille, en laine, etc. »), *tricoter, casserole, concombre, boutique, cabane, badaud, bagarre, charade, chavirer, charabia, escalier, escargot, fat, jaloux, pimpant, aiguë marine* («émeraude vert de mer»). Certains ont conservé leur halo provençal, tels sont *bouillabaisse* (« mets provençal composé de poissons cuits dans de l'eau ou du vin blanc »), *ailloli* (« coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive »), *farandole, fétiche, mas, pétanque, mistral*. Le limousin a donné *rave*, le mot *poussière* a été pris au lorrain. Le Midi a donné une

quantité de mots tels que *ballade, troubadour, charade, farandole, pelouse, bérêt*.

Parfois le français emprunte le radical et forme un mot nouveau en y ajoutant un affixe. Ainsi le mot familier *costaud* est formé du provençal *costo* [côté]. Il s'emploie dans la langue parlée comme adjectif synonyme de solide, fortement charpenté, et comme substantif au sens d'un brave gaillard. Un autre mot très familier parfois *dingue* « un fou » est un dérivé du verbe *dinguer* « sursauter avec un grand bruit ».

Avant de devenir le français, le dialecte de l'Île-de-France n'était parlé que par des ruraux terriens ignorant à peu près tout ce qui se rapportait à la mer. Les termes de marine furent plus tard pris par le français **au normand et au picard** : *crevette, caillou, cahute, écaille, flaque* («une petite mare»), *galet* («caillou poli déposé sur le rivage»), *homard, salicoque* (« variété de crevette »), *pieuvre* sont venus du normand ; *daurade, rascasse, sole* (noms de poissons) — du provençal. Il faut ajouter que beaucoup de mots d'origine norroise (vieux Scandinave) ont été introduits dans le français par l'intermédiaire du normand; tels sont : *bâbord* («côté gauche d'un navire»), *bateau, bord, cingler* («frapper, fouetter»), *hauban*(«cordage, câble métallique servant a maintenir qch., à le consolider»), *hisser, vague*.

Les parlers de la Savoie et de la Suisse française ont introduit dans le français des termes ayant trait aux montagnes : *chalet, moraine* («débris de roche entraînés par un glacier»), *avalanche, glacier, chamois* («ruminant à cornes qui habite les montagnes»), *alpage* (« pâturage d'altitude »), *replat* (« plateau en saillie au flanc d'une montagne »), *varappe* (« escalade de rochers »), *luge* (« petit traîneau à main »), *piolet* (« bâton de montagne ferré à un bout et muni d'une petite pioche »); des mots désignant les fabrications locales : *gruyère, tomme* (sortes de fromage).

Beaucoup de termes se rapportant à l'industrie minière ont été pris aux **dialectes picardo-wallons** ; tels sont : *houille, grisou* («gaz qui se dégage dans les mines de houille»), *coron, faille*(«fracture de l'écorce terrestre»), *benne* («caisse servant au transport dans les mines, les chantiers») ; *rescapé*, forme wallonne de *réchappé*, a été introduit dans le français commun pour désigner celui qui est resté sauf après la terrible catastrophe de mine de Courrières (Pas-de-Calais) de 1906 et a pris par la suite le sens plus général de « qui est sorti sain est sauf d'un danger ».

De cette façon l'évincement actuel des patois ne signifie pas leur disparition complète.

Les français régionaux en dehors de France. On parle aussi de français régionaux lorsqu'il s'agit de la langue française en usage en dehors des frontières de la France. Au-delà de l'hexagone les français régionaux à rayon d'action le plus étendu sont ceux de **la Belgique, de la Suisse romande et du Canada.**

Les divergences au sein du français en usage dans ces pays sont avant tout d'ordre lexical. Ce sont parfois des dénominations de réalités locales, comme, par exemple, les **canadianismes** *ouaouaron(m)* - «grenouille géante de l'Amérique du Nord», *doré (m)* - «poisson d'eau douce estimé en cuisine» ou les **belgicismes** *escavêche (f)* - « préparation de poisson ou d'anguille », *craquelin* - « variété de pain au lait et au sucre », *caraque* - « une variété de chocolat », *cassette* - « spécialité de fromage de la région de Namur » ; *débarbouillette* est un autre canadianisme qui correspond en français à «gant de toilette ». Plus souvent ce sont des équivalents de vocables du français central. Ainsi en Belgique on dit *amitiéux* pour « affectueux » en parlant d'une personne, *avant-midi (m)* pour « matinée », *fricadelle (f)* pour « boulette de viande hachée ». **En Suisse** *clairance (f)* et *moindre (tout ~)* sont des synonymes autochtones de « lumière », et de « affaibli ; fatigué ». *Septante*, *octante*, *nonante* sont à la fois belgicismes et des helvétismes employés pour «soixante-dix», «quatre-vingts» et « quatre-vingt-dix ». Des mots du français central peuvent recevoir des sens particuliers. Un cas curieux à l'oreille d'un français est présenté par l'adjectif *cru* qui, tant en Suisse qu'en Belgique, signifie «froid et humide» (cf. *il fait cru aujourd'hui*).

Il faut signaler que certains vocables n'ont pas exactement la même valeur sémantique en France et dans les autres pays francophones. Il est ainsi de *déjeuner*, *coussin* ou *odeur* qui sont employés respectivement pour «petit déjeuner», « oreiller » et « parfum » dans le français belge.

Il est remarquable que les régionalismes «extra hexagonaux» désignent souvent des choses pour lesquelles le français central n'a pas trouvé de dénomination univérale. Tels sont, entre autres, les canadianismes *poudrerie* - «neige sèche et fine que le vent soulève en tourbillons», *avionnerie* - «usine d'aviation», ou bien les belgicismes *ramassette* - « pelle à balayures », *légumiers (-ère)* - « marchand(e) de légumes ».

III. QUESTIONS D'AUTOCONTRÔLE :

1. a) Qu'est-ce que c'est que la stratification fonctionnelle du vocabulaire d'une langue ?
- b) Quels groupements lexicaux distingue-t-on dans une langue et qu'est-ce qui se trouve à la base de cette répartition du lexique ?
- c) En quoi consiste la différenciation sociale du vocabulaire d'une langue ? Quelles en sont les causes ?

2. a) Qu'est-ce que c'est que le fonds usuel d'une langue ?
- b) Quels types de mots en font partie ?
- c) Quels types de mots en sont exclus ?

- d) Quel est l'apport du latin populaire au fonds usuel du français ? Citez-en les exemples.
 - e) Quel est l'apport du grec, des langues germaniques au fonds usuel du français pendant la domination romane ? Quelles en sont les causes ? Citez-en les exemples.
 - f) Quel est l'apport des langues germaniques au fonds usuel du français à la suite de l'invasion de la Gaule par les Francs? Citez-en les exemples.
 - j) Quels étaient les moyens essentiels de l'enrichissement graduel du fond usuel au cours des siècles ?
 - h) Quelles sont les conditions principales contribuant à l'élargissement du fonds usuel du vocabulaire ?
- 3. a)** Quel est le rôle de la langue dans la formation de la nation ?
- b) Qu'est-ce que c'est que les dialectes et les parlers locaux d'une langue ?
- 3a. a)** Quel dialecte a donné naissance à la langue française nationale ?
- b) Quels groupes de dialectes peut-on distinguer sur le territoire de la France actuelle à l'époque féodale ?
 - c) Nommez les principaux dialectes de la «langue d'oïl» et parlez de leur particularités phonétiques, lexicales et grammaticales.
 - d) Nommez les principaux dialectes de la «langue d'oc» et parlez de leur particularités phonétiques, lexicales et grammaticales.
 - e) Nommez les principaux dialectes franco-provençaux et parlez de leur particularités phonétiques, lexicales et grammaticales.
 - f) Quelles étaient les causes de l'évincement des dialectes et de la propagation de la langue de la capitale dans le pays ?
- 3b. a)** A quoi sont réduits les dialectes français dans la France d'aujourd'hui ?
- b) Qu'est-ce que c'est que le français régional ?
 - c) Quelle est la cause principale de l'influence du français national sur le français régional ?
- 3c. a)** Quelles sont les particularités phonétiques des français régionaux ?
- b) Quelles sont les particularités grammaticales des français régionaux ?
 - c) Quelles sont les particularités lexicales des français régionaux ?
- 3d. a)** Quelles sont les causes de l'action du français national sur les parlers locaux ?
- b) Quels dialectes ont apporté le plus de lexique dans le français

- national ?
- c) Citez les exemples de l'enrichissement du français national par les dialectes normands et picard.
- d) Quel est l'apport des parlers de la Savoie et de la Suisse française au français national ?
- e) Quel est l'apport des parlers dialectes picardo-wallons au français national ?
- f) Caractérissez les français régionaux en dehors de France.

IV. OUVRAGES A CONSULTER :

1. Лопатникова Н.Н. Лексикология современного французского языка (на франц. языке). – М.: Высшая школа, 2006. – С. 163-178.

Контрольно-проверочный тест к модулю № 6. Unissez les lettres aux chiffres correspondants

№	Terme	Définition /exemple
I.	A. le fonds usuel B. variations sociales C. variations territoriales	1. poire (=tête), descendre (= tuer), marmite (=obus) 2. mouche à miel (= abeille), espérer (= attendre) 3. table, mur, grand, attentivement, chaise, marcher
II.	D. Le fonds usuel comprend	4. les mots dialectaux 5. des vocables d'un emploi commun pour toute la société. 6. les mots d'argot et de jargon 7. les termes spéciaux et professionnels
III.	E. Les mots latins du fonds usuel du français: F. Les mots grecs du fonds usuel du français: G. Les mots germaniques du fonds usuel du français : H. Les mots celtiques du fonds usuel du français : I. Les mots francs du fonds usuel du français :	8. épée, école, corde, carte, bouteille, bocal 9. cité, bouche, tête, manger, poitrine 10. bouleau, bouc, chêne, lieue, grève, Nantes 11. guerre, blanc, gris, éperon, fauve 12. riche, gerbe, haie, orgueil, garder
IV.	J. Les dialectes de la «langue d'oïl» sont K. Les dialectes de la « langue d'oc» sont L. Les dialectes franco-provençaux sont	13. répandus dans les provinces situées aux confins de la Suisse. 14. répandus au Nord et à l'Ouest 15. répandus dans le Midi et sur le Plateau Central
V.	M. Les dialectes de la «langue d'oïl» sont:	16. le francien, le picard, le normand, le wallon, le lorrain, le champenois, le bourguignon

	N. Les dialectes de la « langue d'oc » sont:	17. le provençal, le languedocien, l'auvergnat, le limousin, le gascon
	O. Les parlers provençaux ont donné au français : P. Les parlers normand et picard ont donné au français : Q. Les parlers de la Savoie et de la Suisse française ont donné au français : R. Les dialectes picardo-wallons ont donné au français :	18. houille, coron, faille, benne, rescapé 19. chalet, avalanche, alpage, luge, varappe, gruyère, tomme 20. brancard, cigale, caserne, escalier escargot, chavirer, concombre, bouillabaisse 21. , cahute, galet, homard, caillou crevette, pieuvre

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R

Colloque VII.

SUJET : STRATIFICATIONS SOCIALE ET TEMPORELLE DU VOCABULAIRE EN FRANÇAIS MODERNE

I . MATIÈRE DE PROGRAMME :

1. Différenciation sociale du lexique du français moderne (généralités).
Le jargon des précieuses.
2. Argot ou jargon des déclassés.
3. Jargons de profession.
4. Terminologie spéciale.
5. Le mot et le temps. Néologismes dans le vocabulaire du français .
6. Le mot et le temps. Archaïsmes dans le vocabulaire du français.

1. Jargons sociaux. Généralités. La langue est appelée à satisfaire les besoins du peuple en entier, elle sert pareillement toutes les couches sociales. Cependant la présence au sein de la société de classes et de groupes sociaux différents se fait infailliblement ressentir sur la langue, particulièrement sur son vocabulaire. L'existence des divers jargons sociaux en est un témoignage manifeste.

Les dialectes sociaux (ou jargons) se distinguent profondément des dialectes locaux.

À l'encontre des dialectes locaux qui sont parlés par des représentants de couches sociales différentes, les jargons ont une sphère d'application étroite parmi les membres d'un groupe social déterminé.

Contrairement aux dialectes locaux, les dialectes sociaux ou jargons n'ont guère leur propre système grammatical et phonétique ; ils le possèdent en commun à côté d'une partie du vocabulaire avec la langue nationale. Donc, les jargons sociaux sont dépourvus de toute indépendance linguistique, ils ne sont rien autre que des rejetons de la langue nationale du peuple tout entier.

Le jargon de l'aristocratie française du XVII^e siècle (jargon des précieuses). Les jargons peuvent être créés par les membres des classes dirigeantes qui se sont détachées du peuple et nourrissent du mépris à son égard. Ces jargons de classe se distinguent par un certain nombre de mots et d'expressions spécifiques d'un caractère recherché, ils sont exempts des expressions réalistes et «grossières» de la langue nationale. Voulant se singulariser, les couches supérieures des classes dominantes se fabriquaient, en particulier, des « langues de salon ». L'aristocratie mondaine du XVII^e s. désireuse de s'opposer au « bas » peuple s'est ingénisée à remplacer des mots d'un emploi commun, mais lui paraissant vulgaires, par des périphrases euphémiques inintelligibles et saugrenues, comme : *la mesure du temps* (« la montre ») ; *le témoin des âges* (« l'histoire ») ; *l'enfant de la nécessité* (« un pauvre ») ; *la compagne perpétuelle des morts et des vivants* (« une chemise ») ; *l'ameublement de la bouche* (« les dents ») ; *lustrer son visage* (« se farder ») ; *l'amour fini* (« le mariage ») ; *le plaisir innocent de la chair* (« l'ongle »), etc.

Ce jargon avait une sphère étroite de circulation. Il reflète les vaines tendances des représentants des classes supérieures de la France de s'opposer aux autres, au peuple en premier lieu, par la création d'un lexique spécial, incompréhensible aux non-initiés. De nos jours nombre parmi elles sont incompréhensibles. En effet, il est fort difficile de comprendre la phrase: *l'invisible n'a point gâté l'économie de votre tête*, ce qui veut dire 'le vent n'a point défrisé votre coiffure'. On ressent bien le caractère artificiel de ce langage mort-né.

2. Argot ou jargon des déclassés. À côté des jargons de classe, il faut nommer l'argot des déclassés, appelé aussi «jargon». De même que les jargons de classe l'argot des déclassés ne forme guère de langue indépendante. Il utilise les systèmes grammatical et phonétique de la langue nationale et n'a en propre qu'une partie du lexique. Il ne sert guère de moyen de communication à toute la société, mais seulement, à une couche sociale restreinte, originellement à des malfaiteurs. L'argot français des déclassés est ancien, il existe depuis le Moyen Âge.

Dans son développement accéléré l'argot fait appel aux divers moyens de création et de renouvellement appartenant à la langue commune. Ainsi on y retrouve les mêmes procédés essentiels de formation :

- **affixation** (l'emploi des préfixes et des suffixes courants): **dé-** : *débecter* - «dégôûter» ← *becter* - «manger» ; **re-** : replonger - «être incarcéré de nouveau après récidive» ← plonger - «être inculpé ou incarcéré» ; **-iste**: *étalagiste* - «voleur à l'étalage» ; **-eur, -euse** : *biberonneur* - «alcoolique, ivrogne» ; *faucheuse* - «mort» et «guillotiné» ; **-âge** : *battage* - «mensonge» ; **-ard, -arde** : *fendard* - «pantalon», *crevard* - «insatiable, qui a toujours faim», *soiffard* - «qui boit beaucoup», *babillarde* - «langue» ; **-ier** : *flibustier* - «individu malhonnête» ← *flibuster* - «voler, escroquer» ;

- **conversion** : *battant, palpitant* - «cœur», *luisant* - «soleil» et «jour», *crevant* - «très fatigant» et «très drôle», *cogne-* «policier, agent de police», *centrale* (m) - «prisonnier détenu dans une maison centrale» ;

- **composition** : *casse-pattes* - «boisson très forte», *court-jus* - «court-circuit», *court-circuit* - «douleur vive et rapide», *casse-pipe* - «guerre», *pète-sec* - se dit d'une personne autoritaire, qui commande sans réplique ;

- **télescopage** : *malagauche* de *mala[droit]* et *gauche* «maladroit», *foultitude* de *foul[e]* et *[mul]titude* - «grande quantité», *éconocroques* de *écono[mie]* et *croqu[er]* ;

- **abréviation** : *bombe* pour «bombance», *alloc* pour «allocation», *beauf(e)* pour «beau-frère», *estom* pour «estomac», *diam* pour «diamant», *maquille* pour «maquillage», *der* pour «dernier» (cf. *le der des ders* - «le dernier verre avant de se quitter») ;

- **formation d'onomatopées** : *toquante* - «montre» ← *toc-toc, fric-frac* - «vol avec effraction» ;

- **formation de locutions phraséologiques** : *tas de ferrailles* - «véhicule en mauvais état», *pincer de la harpe, de la guitare* - «être en prison», *son et lumière* - «une personne âgée, un vieillard», *soixante-dix-huit tours* - «personne âgée ou démodée», *être tondu à zéro* - «avoir les cheveux coupés très ras», *c'est du cinéma !* - «c'est invraisemblable, ce n'est pas crédible !», *c'est pas de la tarte !* - «cela n'ira pas tout seul, c'est qqch de très difficile !», *n'en avoir rien à cirer* - «s'en désintéresser complètement».

Cependant l'argot possède certains modèles et procédés de formation qui lui appartiennent en propre. Signalons, entre autres, les pseudo-suffixes argotiques **-mar(e), -muche, -uche, -oche, -go(t), -os, -ai, -dingue, -aga**, par exemple : *épice-mar* - «épicier» ; *Ménilmuche* «Ménilmontant», *argomuche* - «argot» ; la *Bastoche* - «Bastille», *cinoche* - «cinéma», *parigot* - «parisien», *icigo* - «ici», *lago* - «là» ; *chicos* - «chic», *craignos* se dit de qch de laid, douteux, inquiétant - «Cet hôpital ripou (= «pourri») devient craigne», *calmos !* («du calme !»), *boutanche* - «bouteille», *préfectanche* - «préfecture», *cradingue* - «très sale, crasseux», *sourdingue* - «sourd», *poulaga* - «policier».

Un des procédés préférés de l'argot paraît être la déformation des mots existants. Les suffixes argotiques signalés ci-dessus servent notamment à déformer les mots de la langue générale en les faisant passer, transfigurés, dans l'argot. Un autre moyen de déformer les mots, et qui n'est rien qu'un code spécial, consiste à remplacer la consonne ou le groupe de consonnes initiales par un **l**, à les rejeter à la fin en les faisant suivre d'une finale: **-é, -em, -i**, etc. C'est ainsi qu'ont été formés *loucherbem* et *largonji* désignant l'ancien argot des bouchers de la Villette : *l-oucher-b-em* de « boucher », *l-ar-gon-j-i* de « jargon » ; cf. encore *elicierpem* pour « épicier », *enlerfem* pour « enfer », *lauchem* - « chaud », *laubé* - « beau, belle », *linvé* « vingt ». Signalons encore le verlan, autre procédé qui consiste à retourner le mot « à l'envers », syllabe par syllabe : *brelica* pour « calibre », *chicha* pour « haschisch », *tromé* pour « métro », *féca* pour « café », *ripou* pour « pourri ».

Comme nous l'avons vu les créations nouvelles dans l'argot des déclassés sont nombreuses ; toutefois elles ne présentent pas toujours de véritables néologismes, mais des altérations purement extérieures de mot de la langue commune ; ainsi de *valise* on tire *valoche*, *valdingue*.

D'une manière générale l'argot est caractérisé par les mêmes procédés sémantiques que la langue nationale. Mais parmi ces procédés la première place revient aux changements métaphoriques. A titre d'exemples nommons *piano* - « les dents », *souris* - « fille, femme » (plutôt jeune et bien faite), *corbeau* - « curé en soutane », *aquarium* - « bureau vitré », *fuseaux* - « jambes » (plutôt maigres), *rat* - « avare », *éponge* « ivrogne », *agrafer*, *accrocher* - « appréhender, arrêter », *nettoyer* - « dépouiller », *expédier* - « tuer », *planer* - « rêvasser, ne pas avoir le sens de la réalité ».

On y trouve plus rarement des métonymies : *pèlerine* - « policier », *calibre* - « revolver », *la calotte* - « le clergé, les curés », *foire* - « fête ».

Les euphémismes y sont fort nombreux : *effacer*, *envoyer*, *descendre*, *régler son compte* pour « abattre, tuer », *soulager*, *détourner*, *travailler* pour « voler », *frangine*, *nana*, *fille de noce*, *marchande d'amour* pour « prostituée », *faire sa malle*, *lécher la bouée*, *perdre le goût du pain*, *rendre ses clés* pour « mourir ».

L'argot compte un nombre considérable de vocables étrangers ce qui s'explique par les contacts fréquents des déclassés français avec des représentants d'autres nationalités au cours de l'histoire.

Parmi les vocables d'origine étrangère citons *flemme* - « paresse » ← ital. *flemma* - « tranquillité, patience », *fourguer* - « acheter des objets provenant d'un vol » ← ital. *frugare* - « chercher avec minutie », *sbire* - « surveillant de prison, policier » ← ital. *sbirro* - « policier » ; *frio* - « froid » ← esp. *frio* ; *mendigot* - « mendiant errant » ← esp. *mendigo* ; *moukere* - « femme de mauvaise vie » ← esp. *mujer* - « femme, épouse » ; *schlague* - « fouet, cravache (comme châtiment corporel) » ← all. *Schlag* - « coup » ;

schlass ou *chlass* - « ivre » ← all. *Slass* « fatigué, mou » ; *because, bicause* - « parce que » ← angl. *because* ; *bisness, bizness* - « métier » ← angl. *business* - « affaire(s), occupation » ; *casbah* - « maison ; local d'habitation », d'origine arabe.

L'argot se distingue par la multiplicité de ses synonymes. Mais les membres des nombreuses séries de synonymes qu'offre l'argot peuvent être généralement employés indifféremment et présentent des synonymes dits « absolus ». C'est ainsi que pour « père » l'argot dit le *dabe*, le *daron* qui sont de simples équivalents ; il en est de même pour « main » - *pince, patte, cuiller*, etc. ; les équivalents argotiques de « tête » sont encore plus nombreux

: *bille, bobine, bouchon, boule, caillou, cafetière, citrouille, chou, pêche, ce cassis, pomme* et d'autres au nombre de 66.

En parlant des synonymes il est nécessaire de mentionner un phénomène qui a pris une extension particulière dans l'argot. Ce phénomène pourrait être nommé « création de synonymes par attraction de sens » ; il consiste en ce qu'un vocable est susceptible de recevoir en qualité synonymes tout autre vocable uni au premier par un rapport sémantique plus ou moins apparent. Lorsqu'en argot un nom de fruit a désigné «tête» p. ex., *poire*, d'autres noms de fruit ont subi la même évolution sémantique (cf. *pêche, pomme, citrouille*, etc.) servent aussi à présent à désigner la tête. Les rapports sémantiques qui se trouvent à la base de la création de nouveaux synonymes sont parfois plus compliqués. Ainsi, *chiquer* qui signifie en argot « battre, tromper » éveille l'idée de tabac (pour autant qu'en français *chiquer* veut dire « mâcher du tabac ») ; partant de l'idée de battre, d'un côté et de l'idée de tabac de l'autre, *chiquer* donne naissance à deux séries synonymiques parallèles : *passer à tabac, tabasser* - « battre, rouer de coups » et *raconter une carotte, raconter une blague* - « tromper ».

Au cours des siècles l'argot des déclassés a fourni au français littéraire une partie de ses vocables par l'intermédiaire du langage populaire.

Certains d'entre eux s'y sont incrustés si profondément qu'ils ont complètement perdu leur valeur argotique. Qui se douterait aujourd'hui de l'origine argotique des mots tels que *abasourdir* (de l'ancien *basourdir* - « tuer »), *boniment* (terme de saltimbanque, de *bonir* - « dire », proprement « en dire de bonnes »), *bribe* (qui signifiait à l'origine « pain mendié »), *dupe* (forme de *huppe* avec l'agglutination du *d* de *de*), *grivois* (autrefois « soldat »), *polisson* (dont le sens primitif est « voleur », de *polir* - « voler »).

L'influence de l'argot continue à se faire fortement sentir dans le français national moderne. Signalons entre autres : *becter, boulotter* - « manger », *galette, pognon, grisbi* - « argent », *toucher la galette* - « toucher de l'argent », *agrafer* - « empoigner, arrêter », *piaule* - « chambre, logement », *pinard* - « toute espèce de vin », *plombe* - « heure », « minute » (cf. six

plombes et vingt broquilles), *mec* - « homme, individu quelconque », *baffe* - « gifle », *baccara* - « faillite » (dans l'expression *être en plein baccara* - « être dans les ennuis jusqu'au cou »), *flemme*, *cosse* - « paresse », *pote* - « camarade, ami », *zig* - « type, individu », *bastringue* - « bal de guinguette », *frangin*, *-ine* - « frère, soeur », *moche* - « laid », *chouette* - « beau, bon, agréable », *alpagner*, *pincer* - « appréhender, arrêter » et « mettre la main sur, s'emparer de, saisir qqn », *bousiller* - « travailler mal et vite », *ça boume*, *ça gaze* - « ça va bien », *d'enfer*, *du tonnerre* - « sensationnel, excellent ».

3. Jargons ou argots professionnels. Des argots de classe il faut distinguer les jargons ou les argots professionnels. De même que les argots de classe les jargons professionnels ne possèdent en propre qu'une partie du lexique ; quant au système grammatical et la prononciation, ils sont ceux de la langue commune. Les argots professionnels comprennent des mots et des expressions destinés généralement à suppléer les mots de la langue commune usités par les représentants de professions et de métiers différents. Ces mots et expressions sont souvent caractérisés par une nuance affective.

Les ouvriers possèdent dans chaque corps de métier un argot spécial. Il en est de même pour le théâtre et le cinéma, les écoles et autres corporations de gens réunis d'après leurs occupations. Les soldats parlent argot dans la caserne comme les marins sur le navire.

Signalons en guise d'illustration quelques vocables d'origine argotique figurant dans les dictionnaires de type général. Tels sont les mots de l'argot des écoles : *boîte* - « école », *boîte à bachot*, *bahut* - « lycée » ; *piocher*, *chiader*, *potasser* - « travailler avec assiduité » ; *diff* - « difficile » ; *prof* - « professeur » ; *math'élém* - « mathématiques élémentaires » ; *colle* - « exercice d'interrogation préparatoire aux examens » et « question difficile », *pion* - « répétiteur », *archicube* - « ancien élève de l'École normale supérieure » ; *énarque* - « ancien élève de l'École nationale d'administration (considéré comme détenteur du pouvoir) », *sorbonnard* - « étudiant en Sorbonne.

Dans l'armée, qui a son argot très étendu, ont pris naissance : *barda* - « équipement complet du soldat » ; *rab(iot)* - « ration en supplément » ; *perm(e)* — « congé accordé à un militaire, permission » ; *colon* - « colonel », *capiston* - « capitaine » ; *juteux* - « adjudant », *marmite* - « obus », *marmitage* - « bombardement », *pagnoter*, *roupiller* - « dormir », *baroud* - « combat » ; *taule* - « prison militaire » et beaucoup d'autres. Certains, en passant dans l'usage courant, ont acquis des sens supplémentaires ou bien ont élargi leur emploi. Ainsi *les godillots* en plus de « chaussures militaires » désigne « un inconditionnel, un fidèle qui marche sans discuter » ; *pinard* à partir de « boisson préférée des soldats » s'est largement répandu dans le langage courant où il désigne le vin rouge ordinaire.

Les jargons de classe, les jargons ou argots professionnels de même que l'argot des déclassés sont autant de ramifications de la langue nationale commune.

4. Terminologie spéciale. Chaque science a sa propre terminologie qui est appelée à refléter ses progrès. Le terme est un mot qui désigne une notion spéciale.

La terminologie spéciale présente un système établi de signes qui se caractérise par sa stabilité et sa monosémie. La polysémie ne fait que nuire à la terminologie qui exige une grande exactitude et précision dans la dénomination des notions scientifiques et comme tels sont privés de valeur expressive.

De même que les jargons de profession la terminologie spéciale n'a de particulier que son lexique. Elle l'enrichit en utilisant les procédés de formation du fonds lexical usuel.

Le développement de l'industrie, les progrès de la science font naître quantité de termes spéciaux. Ainsi le progrès de la médecine a engendré nombre de composés avec le substantif *thérapie*: *radiothérapie*, *alcoolothérapie*, *vitaminothérapie*, *télécobalthérapie*, *électrothérapie*, *hydrothérapie*, *physiothérapie*, *galvanothérapie*. Les succès de la radiotechnique ont donné naissance à une multitude de termes formés à l'aide du radical *télé* qui signifie « loin »: *téléphone*, *télégraphe*, *téléphoner*, *télévision*, *téléviseur*, *télespectateur*, *téléradar*, *téléométrie*, *télécommunication*, *télédistribution*. Le mot latin *radius* « rayon » a aussi donné beaucoup de dérivés et de composés qui reflètent les progrès de la science: *radiodiffusion*, *radioélectricité*, *radioguidage*, *radiation*, *irradiation*, *radiochimie*, *radiobiologie*, *radioastronomie*, *radio-isotope*, *radioactif*, *radioactivité*, *radio canal*, *radioconducteur*, *radio détecteur*, *radio contrôleur*, *radiophonographe*, *radioélément*, *radiophone*, *radiocanon*. Les progrès de l'énergie nucléaire ont amené l'apparition des mots: *électron*, *positron*, *deutéron*, *proton*, *neutron*, *ion*, *ioniser*, *atomique*, *subatomique*, *atomistique* («la science de l'atome»), *nucléonique*, *nucléaire*, *nucléonicien*, *réacteur*.

La terminologie spéciale et le fonds lexical usuel sont en étroit contact, un échange perpétuel s'effectuant entre eux. Ainsi la terminologie spéciale crée des termes nouveaux en premier lieu à l'aide des suffixes usuels. Parmi les suffixes d'agent sont surtout productifs dans la terminologie spéciale les suffixes *-eur*, *-euse*, *-ier*, *-ière*: *mineur*, *fouleur* («валяльщик»), *lamineur* («вальцовщик»), *gommeur*, *tôlier*, *caoutchoutier*.

Avec les progrès de l'industrie, de la technique, les suffixes d'agent élargissent leur sphère d'action en servant à former les noms d'outils, d'appareils, d'instruments: *atténuateur*, *accélérateur*, *amplificateur*,

amortisseur, absorbeur, affaiblisseur, condenseur, émetteur, localisateur, humecteur, mélangeur, oscillateur, rotateur, réacteur, réducteur, enduiseuse (« шпрединг-машина »), *valseuse* (« вертелка »), *trousseuse* (« плетельная машина »), *boudineuse* (« шприц-машина »), *doubleuse* (« двоильная машина »), *bourreuse* (« машина для забивания шпуров »).

Pour former **les noms d'action** désignant différents processus, la terminologie spéciale utilise largement les suffixes d'action: *freinage, dérèglement, nickelage, forage* («сверление»)etc.; **-ation**: *scintillation* («свечение»), *radiation, insonorisation, activation, acidification* («подкисление») etc. ; **-ment**: *accouplement* («сцепление»), *rayonnement, écoulement, cisaillement* («срез»), *décollement* («отслаивание»), etc.

Pour marquer les différentes qualités des substances, des matériaux et des métaux la terminologie spéciale emploie surtout le suffixe usuel **-ité**: *ductilité* («ковкость»), *élasticité, radioactivité, plasticité, conductivité* («проводимость»), *luminosité, linéarité, acidité* («кислотность»), *viscosité, insonorité* («звукопроницаемость»), *adhésivité* («клейкость») etc.

Parmi les suffixes d'**adjectifs** sont répandus dans la terminologie spéciale les suffixes: **-ique**: *électronique, neutronique, atomique, plastique, thermique*; **-al, -el**: *radial, longitudinal, martial, argental* (qui contient l'argent), *arsencial, directionnel, séquentiel, fréquentiel*; **-if, -ive**: *abrasif, absorbant, agglomérant, corrosif, disparatif*; **-able, -ible**: *amalgable, cimentable, coxifiable, mouillable, gonflable, imbrouillable, orientable*.

Parmi les suffixes **verbaux** sont productifs dans la terminologie spéciale les suffixes: **-er**: *caoutchouter, gommer, aciduler*; **-ifier**: *acidifier, électrifier, typifier, nidifier, étanchéifier*; **-iser**: *électriser, sonoriser*.

5. Le mot et le temps. Néologismes dans le vocabulaire du français moderne. Les néologismes (du gr. *neos* -« nouveau » et *logos* - « notion, mot ») sont des mots et des locutions nouvellement surgis dans la langue, ainsi que des mots anciens employés dans un sens nouveau. Les néologismes reflètent d'une façon manifeste le lien indissoluble qui existe entre la pensée et la langue. Toute notion nouvelle engendrée par la pratique de l'homme dans les multiples domaines de son activité reçoit nécessairement une dénomination dans la langue. Ainsi apparaissent les néologismes.

Les néologismes sont non seulement des créations indigènes, des vocables formés par les moyens internes de la langue même, mais aussi des emprunts faits à d'autres idiomes.

Les vocables figurent dans la langue en qualité de néologismes tant qu'ils sont perçus comme y étant introduits récemment. Peu à peu, avec le temps, ils se confondent avec les vocables plus anciens et finissent par ne

plus s'en distinguer et perdent ainsi leur valeur de néologismes. Certains d'entre eux, créés dans des buts sensationnels ou représentant des fabrications fâcheuses, sont relégués dans l'oubli presque aussitôt après leur naissance.

Il est fort difficile et le plus souvent impossible d'établir exactement la date de l'apparition d'un néologisme, car l'enrichissement graduel de la langue est le résultat des efforts réunis du peuple en entier. Seulement pour certains vocables dont l'auteur est connu on peut indiquer la date plus ou moins précise de l'apparition. Ce sont pour la plupart des termes scientifiques et techniques qui, devant être précis par excellence, contiennent souvent leur propre définition comme, par exemple, *oxygène* («propre à engendrer les acides», du gr. *oxus* - «acide» et *gennân* — «engendrer») créé en 1786 par A. Lavoisier ; *sociologie* formé en 1830 de *société* et du gr. *logos* - « discours », « traité » par A. Comte sur le modèle de mots savants comme *biologie*, *géologie*, etc. ; *cinématographe* créé au début du XX^e siècle par les inventeurs, les frères Lumière, du gr. *kinêma* - «mouvement» et *graphein* - « écrire » et vulgarisé sous forme de *cinéma* et *ciné*.

On distingue les ***néologismes linguistiques*** et les ***néologismes individuels*** (dits stylistiques, ou hapax). Les premiers sont le patrimoine de toute la nation et font partie du vocabulaire de la langue. Les derniers sont des inventions individuelles créées généralement par des écrivains dans des buts esthétiques comme moyen d'expression littéraire ; les créations individuelles n'appartiennent pas à la langue nationale, n'étant compris que dans le texte où ils sont employés et auquel ils restent attachés.

Cependant les néologismes stylistiques les mieux réussis ont toutes les chances de passer dans le vocabulaire de la langue nationale : tel a été le sort de *s'égosiller* (« 1. se fatiguer la gorge à force de crier ; 2. chanter longtemps, le plus fort possible») créé par Molière, de *mégère* introduit au sens figuré par Saint-Simon ; c'est à V. Hugo qu'on doit *hilare* («gai»), *fauve* et *gavroche* et à H. de Balzac *gâterie*. On doit, à Voltaire l'adjectif *antipatriotique*, à D'Alambert - le substantif *anglomanie*, Daudet a donné le nom à une nouvelle école de peinture - *impressionnisme*, on lui doit encore les verbes *s'activer* et *diagnostiquer*.

Les néologismes ne passent pas toujours sans encombre dans la langue nationale. De tout temps ils ont été freinés par les puristes.

Signalons cependant que seulement une partie des néologismes survit dans la langue. Seuls les néologismes d'une bonne frappe, formés d'après les lois du développement de la langue et répondant aux exigences de la société, méritent véritablement d'être acceptés. Les vocables nouvellement créés sont surtout nombreux aux époques des grands changements et des bouleversements produits à l'intérieur de la société sans que toutefois cette

abondance de néologismes se fasse ressentir sur le système même de la langue.

Le rôle de la Révolution française dans le renouvellement la démocratisation du vocabulaire. La Révolution française du XVIII^e siècle, dont une des œuvres capitales a été la libération des esprits contraintes linguistiques imposées par les régulateurs rigoureux du siècle du classicisme, a déclenché la démocratisation de la langue française qui se poursuit jusqu'à nos jours. C'est durant cette période mouvementée que font leur apparition des mots tels que *activer, alarmiste, centraliser, centralisation, propagande, réquisition, polytechnique, guillotine, guillotiner, carmagnole* ; à côté de *révolutionnaire* sont créés *contre-révolutionnaire ultra-révolutionnaire*. Certains mots s'approprient un sens nouveau, ainsi le mot *patriote* qui était un synonyme de *compatriote*, a été popularisé au sens d' « homme fidèle au régime existant » ; *réaction* n'était auparavant qu'un terme de physique, après la Révolution il est devenu un terme politique voulant dire « les ennemis de la révolution » et *la réaction royaliste* était un emploi nouveau ; de *réaction* on a formé *réactionnaire* qui a éliminé *réacteur* de la même époque.

En jetant bas l'ancien régime féodal la Révolution a donné le coup de fouet au développement du capitalisme en France - événement majeur qui s'est répercuté dans tous les domaines et, en conséquence, dans la langue. Donc, la Révolution, ce grand événement historique, a déterminé dans une large mesure l'évolution ultérieure du français.

Le XIX^e siècle a vu la création et la vulgarisation de nombreux néologismes reflétant les acquisitions techniques et scientifiques. Les plus représentatifs sont les termes de transport modernisé dont, entre autres, *chemin de fer* (calque partiel de l'anglais *railway*), *locomotive, rail* ; *bateau à vapeur, transatlantique* ; *automobile, automobiliste* ; *aéroplane, avion, aviation, aviateur* ; quant aux nombreux termes scientifiques, bornons-nous aux plus insignes, tels *vaccin* (et ses dérivés), *pasteuriser, pasteurisation, rayons X*.

Les néologismes français du XX^e siècle. Parmi les grands événements politiques de ce siècle qui ont donné naissance à de nombreux néologismes il faut nommer la crise économique des années 30 en France, la deuxième guerre mondiale et le mouvement populaire pour la paix et la démocratie qui s'est déroulé dans la période d'après-guerre.

Dans les années 30, pendant la crise économique et politique, des vocables nouveaux apparaissent en liaison avec le renforcement de la lutte des classes et l'accroissement du mouvement gréviste. C'est alors qu'on voit entrer dans l'usage *sans-travail*, plus expressif que *chômeur* ; les licenciements massifs des ouvriers ont donné naissance au verbe *lockouter* (formé de *lock-out*, emprunt fait à l'anglais déjà vers la fin du XIX^e siècle) et à son participe passé substantivé *lockouté* ; le mépris que le peuple

nourrissait à l'égard de la police, gardienne du pouvoir réactionnaire, est parfaitement rendue par le néologisme *flicaille*, tiré de *flic* - « agent de police ».

La lutte opiniâtre de la partie la plus démunie du peuple français pour leurs droits a provoqué l'apparition des mots et des expressions tels que : *gréviste*, *grève générale*, *comité de grève*, *grève de protestation*, *grève revendicative*, *grève perlée* - « итальянская забастовка », *briseur de grève* avec ses synonymes *un jaune*, *un renard* - « штрейкбрехер », *grève sur le tas* - « польская забастовка », *contrat collectif* et son synonyme *convention collective*; *allocation de chômage*, *faire la chaîne* - « s'unir pour la lutte » ; *débrayer*, *débrayage*, qui auparavant n'étaient que des termes techniques, acquièrent un sens politique et signifient « cesser le travail ; la cessation du travail dans une usine » ; le verbe *débrayer* dans sa nouvelle acception engendre le dérivé *débrayeur*.

Déjà au cours des préparatifs de la deuxième guerre mondiale on voit surgir des locutions et des mots nouveaux tels que *surarmement*, *cour aux armements*, *défense passive* - « светомаскировка ». À la suite de l'instauration du régime fasciste en Italie et plus tard en Allemagne apparaissent des mots reflétant des notions qui provoquent la haine du peuple *fascisme*, *fasciste*, *fascisation*, *fascisant*, *nazi*, *nazisme*, *nazification*.

Pour désigner la guerre entre l'Allemagne et la France en 1939-1940 lorsque d'après les ordres du gouvernement de trahison les soldats français reculaient devant l'ennemi, apparaît l'expression *drôle de guerre*.

Dans la période de l'occupation de la France par les fascistes allemands sont créés *vichysois* et *vichyste* pour désigner les membres du gouvernement français profasciste établi à Vichy; les anciens mots *collaborer*, *collaboration* et le nouveau *collaborationniste*, abrégé dans l'usage courant en *collabo* sont appliqués à ceux qui trahissaient la patrie en faisant le jeu des fascistes allemands; de *gangster*, emprunté au sens de « bandit » à l'anglo-américain dans les années 30, sont formés *gangstérisme*, *gangster politique* caractérisant la politique et le comportement des occupants fascistes.

Le mouvement de la Résistance qui s'est emparé des larges masses populaires a engendré toute une série de néologismes : le mot *résistance* s'est enrichi d'un sens qu'il n'avait pas auparavant, il est devenu un terme politique, signifiant « action menée par les patriotes français contre l'occupation allemande en 1940-1944 » ; le mot *maquis*, proprement « terrain couvert de broussailles et d'arbrisseaux en Corse » a commencé à désigner des détachements de partisans français réfugiés en Corse qui, voulant se soustraire à l'ennemi, se cachaient dans les broussailles ; plus tard, par extension, *maquis* a reçu le sens d'« ensemble de patriotes français luttant clandestinement sous l'occupation » ; son dérivé *maquisard* a servi à désigner celui qui « a pris le maquis » pendant l'occupation allemande.

Au cours de la période d'après-guerre des néologismes surgissent en liaison avec les préparatifs d'une éventuelle guerre mondiale. De *atome* sont tirés *atomique*, *atomisation*. On voit apparaître des expressions telles que *guerre atomique*, *psychose atomique*, *bombe atomique*, *arme atomique*, *arme nucléaire*, *arme bactériologique*, *arme microbienne* et beaucoup d'autres. Les adeptes d'une politique de guerre et de rapine sont marqués des noms déshonorants de *fauteurs de guerre*, *fomentateurs de guerre*, *excitateurs à la guerre*, *propagateurs de la guerre*.

Les relations tendues avec l'ex-Union Soviétique et les pays du camp socialiste ont donné naissance à l'expression *guerre froide*. La période d'après-guerre est marquée du mouvement pour la paix qui a pris une ampleur sans précédent. Ce mouvement a contribué à la cristallisation de certaines expressions qui ont acquis une valeur nouvelle ; nommons entre autres : *partisan de la paix*, *combattant de la paix*, *défenseur de la paix*, *militant pour la paix*, *soldat de la paix*, *forces de paix*, *ronde de la paix*, *colombe de la paix*, *monter la garde de la paix*.

L'année 1968 se signale par une révolte de la jeunesse estudiantine qui exigeait une réforme foncière de l'enseignement et aspirait à un renouveau dans les relations sociales et familiales. Cet événement s'est répercuté sur le vocabulaire par l'apparition de mots tels que *marginal* (subst.) - «étudiant, chômeur», *contestataire* (subst.) et d'emplois nouveaux dont *participation* - «droit de libre discussion et d'intervention des membres d'une communauté», *contestation* - «remise en cause des idées reçues dans un groupe social ; refus de l'idéologie régnante».

Dans la première moitié du XX^e siècle le vocabulaire s'enrichit des termes relatifs à la cinématographie et la radio qui sont, avant la télévision les moyens les plus importants autant de la propagande idéologique que de la diffusion de la culture.

Ainsi le cinéma a donné : *filmage*, *filmer*, *filmologue*, *filmothèque*, *documentaire(m)*, *cadrage*, *cinéaste*, *cinéroman*, *cinémathèque*, *travelling*, etc. ; la radio a engendré : *radio(f)*, *radio(m)*, *radiodiffusion*, *T. S. F.*, *micro(phone)*, *haut-parleur*, *radioamateur*, *écoute (ne quittez l'écoute)*, *speaker*, *speakerine*, etc.

Parmi les innovations plus récentes, apparues avec les derniers progrès de la science et de la technique, nommons : *alunir*, *alunissage*, *astronef*, *astroport*, *cosmodrome*, *cosmonaute*, *cosmonef*, *espace cosmique*, *satelliser*, *satellite artificiel*, *sputnik* (conquête du cosmos) ; *cassette*, *chaîne*, *électrophone*, *haute-fidélité* (abrév. *hi-fi*), *magnétoscope*, *microsillon*, *télédistribution*, *téléviseur*, *transistor*, *vidéocassette*, *vidéodisques* (audio-visuel) ; *aéroglesseur*, *airbus*, *alcoolest*, *altiport*, *autoradio*, *autoroute urbaine*, *challenger*, *cyclomoteur*, *microbus*, *minibus*, *parcmètre* («счетчик времени стоянки авто»); *bande magnétique*, *calculatrice*, *calculette*,

mémoire, ordinateur, télématique, fax, faxer, minitel, Internet, logiciel, réalité virtuelle (informatique).

Avec la généralisation de l'enseignement et le développement de mass média un grand nombre de ces termes reçoit un emploi commun.

La néologie affecte non seulement la terminologie spéciale, mais aussi le vocabulaire de tous les jours. Signalons à titre d'exemple: *cuisinette* (« кухонный угол (в однокомнатной квартире) »), *emballage consigné (perdu)* (« (без)возвратная тара »), *friteuse, gadget* (« appareil électroménager »), *H. L. M., lave-vaisselle, moquetter (de moquette), piéton, -ne* (rue piétonne), *R.E.R.* (« Réseau express régional »), *TGV, supermarché, tiercé, surveste, surligneur* (« фломастер »), *routard* (« qui fait du stop »), *roller, pochothèque* (« librairie où l'on vend des livres de poche »).

Parmi les néologismes du XIX^e et du XX^e siècles on trouve un groupe tout à fait à part. Ce sont des néologismes morphologiques: certains mots qui n'avaient pas de féminin ou ne s'employaient qu'au singulier, ont acquis ces formes. L'apparition de nombreuses professions féminines, inconnues autrefois, a conduit à accepter les néologismes tels que *doctoresse, chirurgienne, autresse (auteure), avocate, aviatrice, conseillère municipale, ingénieure, promotrice, rédactrice, technicienne, speakerine, téléspeakerine*. On a créé aussi *lauréate, championne, copine, pédaleuse, professeure* et d'autres.

7. Le mot et le temps. Archaïsmes dans le vocabulaire du français moderne. A côté de l'enrichissement perpétuel du vocabulaire nous assistons à un processus contraire : au dépérissement de certains de ses éléments qui tendent à disparaître de l'usage. Les *archaïsmes* sont des mots qui, dans toutes ou certaines de leurs acceptions, en vertu de motifs différents, cessent d'être indispensables en tant que moyen de communication des hommes entre eux et finissent par être évincés de l'usage courant. Les archaïsmes sont de deux types différents :

1) les mots vieillis exprimant des notions d'une valeur purement historique et qui de ce fait sont en voie de disparition ; ils figurent dans le vocabulaire d'une langue en tant que mots historiques ou **historismes**, témoins des époques et des mœurs révolues ; tels sont dans le vocabulaire du français moderne *druide, druidesse* - « prêtre, prêtresse des Gaulois », *escarcelle* - « grande bourse pendue à la ceinture, en usage au Moyen Âge », *escopette* et *espingole* - « anciennes armes à feu » ; tels aussi les noms de beaucoup d'objets et de phénomènes se rapportant au régime féodal et disparus après la révolution bourgeoise du siècle : *bailli* - « officier qui rendait la justice au nom du roi ou d'un seigneur », *dîme* - « dixième partie des récoltes, qu'on payait à l'Église ou aux seigneurs », *échevin* - « magistrat municipal avant 1789 », *sénéchal* - « officier féodal qui était chef de justice »,

fief – «domaine qu'un vassal tenait d'un seigneur à charge de redevance et en prêtant foi et hommage»; *vassal* – «personne liée à souverain par l'obligation de foi et hommage et lui devant des services personnels»; *arbalète* - «arc d'acier, monté sur un fût et bandant avec un ressort»; *arbalétrier* - «soldat armé d'une arbalète»; *taille* - «impôt mis autrefois sur un roturier (personne qui n'est pas née noble)»; *trouvère* - «poète et jongleur au Moyen Age», *palefrenier* - «au Moyen Age, valet qui soigne les chevaux», *pourpoint* - «камзол», *crinoline*, *smoking*.

Après la Révolution bourgeoise de 1789 plusieurs mots désignant des faits et institutions féodaux sont devenus historiques: *Etats généraux* – «assemblée des trois ordres: le clergé, la noblesse et le tiers état»; *cour de parlement* - «siège de justice de roi»; *connétable* - «commandant suprême de l'armée royale»; *prévôt* - «titre de différents officiers seigneuriaux ou royaux».

Nommons encore des termes d'antiquité comme *bacchanale* - «fêtes latines en l'honneur de Bacchus», *bacchante* - «prêtresse de Bacchus», *forum* - «place où le peuple s'assemblait, à Rome, pour discuter des affaires publiques», *patriciat* - «dignité de patrice, de patricien», *patricien* - «citoyen romain faisant partie du patriciat, noble romain»;

2) les mots vieillissés qui sont des vocables désuets associés à des notions vitales qui survivent dans la langue et qui sont rendues par d'autres vocables plus récents ou plus fortunés appelés **archaïsmes**; ce sont, par exemple, *cuidier* et *engeigner* remplacés dans le français moderne par *penser* et *tromper*; ce sont aussi *couard*, *couardise*, *courre*, *s'éjouir*, *friseur*, *goupil*, *mont*, *partir*, *val* qui ont cédé la place à *poltron*, *poltronnerie*, *courir*, *se réjouir*, *coiffeur*, *renard*, *montagne*, *partager*, *vallon* de même que *fabrique* au sens de «biens, revenus d'une église», *maîtrise* signifiant «autorité de maître», *gré* au sens de «volonté».

Il est à remarquer qu'avant de disparaître complètement de la langue, les archaïsmes parviennent à se réfugier dans quelque locution toute faite; plus ou moins courante où ils peuvent vivoter durant de longs siècles. Tels sont dans le français moderne les cas de *partir* dans *avoir maille à partir avec qqn*, de *courre* dans *chasse à courre*, de *mont* et *val* dans *par monts et par vaux*. De même que *aune*, *toise*, *minot* dans *mesurer les autres à son aune*, *juger les autres à sa toise* «juger d'autres par soi-même»; *manger un minot de sel avec quelqu'un* (cf.: съесть пуд соли с кем-л.); *l'homme ne se mesure pas à l'aune* – «по внешности не судят» etc.

Parfois les archaïsmes se confinent dans quelque terminologie spéciale; parmi les termes de droit on trouve *biens meubles* où *meuble* est employé dans son ancienne fonction d'adjectif; *roche* qui dans la langue commune cède le pas à *rocher* est utilisé par les géologues; *miroir*, for-

tement concurrencé dans l'usage courant par *glace*, est recueilli par les opticiens.

III. QUESTIONS D'AUTOCONTRÔLE :

1.
 - a) Qu'est-ce qui se trouve à la base de la différenciation sociale d'une langue ?
 - b) Quelles sont les causes de la différenciation sociale d'une langue ?
 - c) Quelles sont les particularités du jargon des précieuses au XVII^e siècle ? Pourquoi on ne l'envisage pas comme une langue à part ?

2.
 - a) Qu'est-ce que c'est que l'argot des déclassés ?
 - b) Quels procédés de formation de mots utilise avant tout l'argot ? Citez-en les exemples.
 - c) Comment l'affixation participe-t-elle à la formation des mots argotiques nouveaux ?
 - d) Citez les exemples de la conversion et de la composition comme moyens de formation des mots argotiques.
 - e) Citez les exemples de l'abréviation, du télescopage et de l'onomatopée comme moyens de formation des mots argotiques.
 - f) Citez les exemples des affixes spécifiques ne formant que des mots argotiques.
 - g) Citez les exemples des changements métaphoriques et métonymiques comme moyens de l'enrichissement du vocabulaire argotique.
 - h) Citez les exemples des emprunts comme moyen de l'enrichissement du vocabulaire argotique.
 - i) Qu'est-ce que c'est que la « création de synonymes par attraction de sens » ?
 - j) Dans quels rapports se trouvent l'argot et la langue générale ? Citez les exemples de leur influence mutuelle ?

3.
 - a) Qu'est-ce que c'est qu'un jargon professionnel ? En quoi consiste sa particularité ?
 - b) Quels sont les jargons de profession les plus connus et les plus usités ? Citez-en les exemples.
 - c) Dans quels rapports se trouvent les jargons de profession et la langue générale ? Citez les exemples de leur influence mutuelle.

4.
 - a) Qu'est-ce que c'est que la terminologie spéciale d'une langue ?
 - b) Quelles sont les causes du développement de la terminologie

- spéciale d'une langue ?
- c) Dans quels rapports se trouvent la terminologie spéciale et le fonds usuel d'une langue ? Citez les exemples de leur interaction.
 - d) Quels sont les suffixes substantivaux les plus usités servant à former des termes spéciaux ?
 - e) Quels sont les suffixes adjectivaux les plus usités servant à former des termes spéciaux ?
 - f) Quels sont les suffixes verbaux les plus usités servant à former des termes spéciaux ?
5. a) Qu'est-ce que c'est que les mots et les calques internationaux ?
- b) Quelle couche lexicale est surtout riche en vocables internationaux ? Citez-en les exemples.
- c) Quelles langues ont servi surtout de source des vocables internationaux en français contemporain ? Citez-en les exemples.
- d) Citez les exemples des mots français qui sont devenus des vocables internationaux.
6. a) Qu'est-ce que c'est qu'un néologisme ?
- b) Citez les exemples où l'on peut établir exactement la date de l'apparition du mot nouveau en français. Est-ce que ces cas sont fréquents ?
- c) Quels deux types de néologismes distingue-t-on ?
- d) En quoi consiste le caractère dialectique des rapports entre ces deux types de néologismes ?
- e) Quelles est la cause essentielle de l'apparition des néologismes dans une langue ?
- f) Citez les exemples des néologismes parus en français au XVIII - XIX siècles.
- g) Quels néologismes ont paru en français au XX siècle ?
7. a) Qu'est-ce que c'est qu'un mot vieilli ?
- b) Quels types de mots vieillissent distingue-t-on ?
- c) En quoi consiste la particularité d'un historisme ? Quelle sont les causes de son apparition dans la langue ? Citez-en les exemples.
- d) En quoi consiste la particularité d'un archaïsme ? Quelle sont les causes de son apparition dans la langue ? Citez-en les exemples.
- e) Pourquoi on ne peut pas dire que les mots vieillissent disparaissent complètement de la langue ? Dans quelles couches lexicales les archaïsmes et les historismes se réfugient-ils ?

IV. OUVRAGES A CONSULTER :

1. Лопатникова Н.Н. Лексикология современного французского языка (на франц. языке). – М.: Высшая школа, 2006. – С. 179-198 ; 319-321.
2. Тимескова И.Н.,Тархова В.А. Лексикология современного французского языка (на франц. языке). – Л.: Просвещение, 1967. – С. 108-134.
3. Тархова В.А. Хрестоматия по лексикологии французского языка (на франц. языке). – Л.: Просвещение, 1972. – С. 129-167.

Контрольно-проверочный тест к модулю № 7. Unissez les lettres aux chiffres correspondants

№	Terme	Définition /exemple
I.	A. Les dialectes locaux B. Les jargons	1. ont une sphère d'application étroite parmi les membres d'un groupe social déterminé. 2. sont parlés par des représentants de couches sociales différentes
II.	C. Les mots de l'argot des écoles : D. Les mots de l'argot des militaires:	3. barda, perm(e) colon, capiston, juteux, marmite, marmitage, roupiller 4. boîte à bachot, piocher, chiader, potasser ; diff, prof, math'élém ; colle, pion ; sorbonnard
III.	E. Les néologismes : F. Les archaïsmes :	5. lave-vaisselle, pochothèque, réceptionniste 6. druide, sénéchal, dîme ; partir (= partager), forum
IV.	G. Les historismes sont H. Les archaïsmes proprement dits sont	7. les mots vieilliss exprimant des notions qui ont disparu ou qui sont en voie de disparition 8. les mots vieilliss qui sont des vocables désuets associés à des notions vitales qui survivent dans la langue et qui sont rendues par d'autres vocables plus récents

A	B	C	D	E	F	G	H

UNITÉ VIII.

SUJET : STRUCTURATION SEMANTIQUE ET FORMELLE DU VOCABLAIRE DU FRANCAIS MODERNE. SYNONYMES.

I . MATIÈRE DE PROGRAMME :

1. Notes préliminaires.
2. Synonymes. Généralités.
3. Critères de la synonymie. Définition des synonymes.
4. Synonymie absolue et relative.
5. Typologie des synonymes.
6. Synonymes partiels.
7. Synonymie des locutions phraséologiques.
8. Origines de la synonymie.

1. Notes préliminaires. Le caractère systématique du vocabulaire repose sur son organisation structurée qui se traduit par l'existence de sous-systèmes ou ensembles lexicaux réunis selon quelque indice. Étant l'unité d'une forme et d'un contenu le mot peut faire partie de sous-systèmes formels, sémantiques ou sémantico-formels.

Dans les sous-systèmes **formels** viennent se ranger *les homonymes* et *les paronymes* (mots à sens différents, à prononciation similaire).

Parmi les sous-systèmes **sémantiques** on distingue sur l'axe paradigmatique *les champs conceptuels*, *les groupes lexico-sémantiques*, *les synonymes*, *les antonymes*, *les hypéronymes* et *les hyponymes*.

On appelle *hypéronyme* (ou super ordonné) un vocable dont le sens inclut le ou les sens d'un ou de plusieurs autres vocables, ces derniers étant des hyponymes ; ainsi il y a inclusion du sens (ou du sémème) de *arbre* dans les sens (ou sémèmes) de *chêne*, *tilleul*, *hêtre*, etc. Nous sommes dans ce cas en présence de rapports hypéro-hyponymiques.

Un champ conceptuel réunit tous les vocables se rapportant à la notion générale ou indice notionnel appelé invariant (tels sont tous les vocables se rapportant à la notion de « beau »).

Un groupe lexico-sémantique comprend les mots à significatif similaire et appartenant à la même partie du discours. Les vocables faisant partie d'un groupe lexico-sémantique supposent nécessairement un indice notionnel commun, c'est pourquoi un groupe lexico-sémantique représente une variété de champ conceptuel. Ainsi, à partir de la notion du déplacement,

on peut dégager les verbes *aller, venir, entrer, sortir, arriver, partir, courir, fuir, déguerpier*, etc.

Sur l'axe syntagmatique on distingue les « **champs syntagmatiques** » (dénommés encore « champs sémantiques » qui englobent les combinaisons possibles d'un mot avec d'autres mots. Par exemple, pour le verbe *dévoré* on constatera que dans son sens principal il aura pour sujet des noms désignant des bêtes féroces et pour complément direct des noms d'êtres animés (*l'ours a dévoré le mouton, le renard a dévoré la poule*), dans un de ses sens secondaires le sujet sera un nom abstrait et le complément un nom de personne ou son substitut (*le chagrin, les soucis le dévorent*), et encore dans un autre sens le sujet sera un nom de personne et le complément un nom abstrait (*le subalterne a dévoré un affront, une injure*).

Le relevé de la totalité des combinaisons d'un mot permet d'en préciser les significations et la fréquence des emplois divers.

Parmi les sous-systèmes **sémantico-formels** qui relèvent de la lexicologie il faut ranger les **champs morphologiques** dont la structure dépend des morphèmes constituant le mot central. Ainsi pour le mot *légalité* il est possible de dégager deux sous-systèmes, prenant comme point de départ ou bien la racine (*légal, légal-ement, légal-iser, légal-isation, légal-iste, il-légal, il-legal-ement, il-legal-ité*), ou bien le suffixe (*null-ité, généros-ité*, etc.), ce qui donnera, dans le premier cas, une famille de mots et, dans le second, une série suffixale.

Nous nous bornerons à une description plus détaillée des sous-systèmes paradigmatiques d'ordre lexico-sémantique les mieux explorés.

2. Synonymes. Généralités. Les opinions des linguistes contemporains sur la synonymie sont fort différentes. Pour certains linguistes les vocables sont synonymes à condition d'avoir une valeur sémantique identique. Ceux-ci étant réduits au minimum, ces linguistes en arrivent à nier l'existence même de la synonymie.

En effet, la synonymie est un **phénomène historique**, puisque les séries synonymiques subissent des regroupements au cours des siècles et toutefois la synonymie comme telle demeure un phénomène constant de la langue.

La synonymie est un **phénomène dialectique** qui suppose tout à la fois des traits communs et des traits distinctifs. Les vocables forment des séries synonymiques à partir de leur communauté, mais leur présence dans la langue est due principalement à leur fonction différentielle.

La synonymie se révèle dans la synchronie, elle est un indice du **caractère systémique** de la langue.

3a. Les critères de la synonymie. En abordant le problème de la synonymie il faut avant tout préciser quels doivent être les rapports

sémantiques entre les mots afin qu'on puisse les qualifier de synonymes et quels sont les cas où, malgré la similitude des acceptions des mots il n'y a point de synonymie entre eux.

Dans certains ouvrages les *mots sémantiquement apparentés*, réunis par le même terme d'identification, sont qualifiés de synonymes. Ce sont généralement des vocables plus ou moins voisins quant à leurs acceptions qui se trouvent en rapport de subordination logique. Ces vocables, exprimant des notions d'espèce soumis à la notion de genre rendue par le terme d'identification, ont en réalité entre eux des distinctions trop grandes pour être qualifiés de synonymes. Ils ne sont point non plus les synonymes du terme d'identification lui-même, vu que les mots sémantiquement subordonnés ne créent point de rapport synonymique. Ainsi les vocables *fusil, épée, pistolet, canon, bombe atomique* ne sont ni synonymes entre eux ni synonymes du terme d'identification *arme* qui les englobe. Ici on est en présence d'un rapport hypéro-hyponymique.

Il en est de même pour *vaisseau, navire, bâtiment, paquebot, cargo, transport, transatlantique, courrier, steamer, vapeur, nef, caravelle, coche, cabane (vx.), bateau-mouche, steam-boat, yacht, arche* qui se laissent grouper sous le terme d'identification *bateau*.

La *dénomination du même objet ou phénomène de la réalité* n'est point non plus un critère sûr de la synonymie. En effet, des vocables très différents par leur sens peuvent désigner dans la parole le même objet, cependant ils ne deviennent pas pour autant des synonymes. Dans un certain contexte on peut nommer *un chat (un chien, une personne)* - « un monstre ». (*Ce monstre, il m'a volé mon poulet !* s'écriera une ménagère furieuse contre son chat.) Toutefois *monstre* ne sera pas un synonyme de *chat*.

On insiste très souvent sur *l'interchangeabilité des mots* comme critère de la synonymie. Au premier abord cette opinion paraît être justifiée. En effet, beaucoup de vocables qualifiés à bon droit de synonymes sont interchangeables dans la parole malgré les « nuances » de sens qui les distinguent. Dans l'usage courant nous substituons constamment *joli* à *beau*, *craindre* à *redouter* et aussi à *avoir peur*. On dira également *finir un travail* et *achever un travail*, de même que *terminer un travail*.

Toutefois l'interchangeabilité quoique souvent très utile dans la sélection des synonymes ne peut être considérée comme un critère absolu. Nous avons établi que le fonctionnement réel des vocables ne découlait pas toujours directement de leur contenu idéal, autrement dit de leur sens. Le halo — argotique ou scientifique qui s'ajoute à la notion exprimée par ces mots en restreint l'aire d'emploi. L'emploi traditionnel des mots est aussi un obstacle à l'interchangeabilité des synonymes. Donc, l'interchangeabilité ne pourra pas être appliquée à tous les synonymes. D'autre part, ainsi que nous

l'avons démontré, l'interchangeabilité occasionnelle du type *chat* et *monstre* ne nous autorise point à y voir des synonymes.

C'est uniquement à partir de *la faculté des vocables d'exprimer des notions identiques ou proches* qu'il est possible de dégager des synonymes.

3b. Sur les définitions des synonymes. De cette façon, on appelle synonymes des vocables à composition phonique différente exprimant la même notion ou des notions très proches. Cette définition, correcte en principe, manque toutefois de précision puisque pratiquement il est malaisé d'établir la limite entre des notions très proches, moins proches ou éloignées. Un examen du « comportement » des vocables aux niveaux différents de la langue (langue-système et parole) permettra le discernement plus objectif. C'est dans ce sens que cette définition devrait être rectifiée. Si pour les mots exprimant des notions identiques dans langue-système la synonymie ne soulève pas de doute il en va autrement pour les mots qui rendent des notions voisines. Ces derniers auront droit au statut de synonymes à condition que les distinctions notionnelles, qui les opposent, s'effacent, se neutralisent régulièrement dans la parole. Alors *les synonymes seraient des vocables différents pouvant éventuellement exprimer des notions identiques dans la parole et tout au moins des notions proches dans la langue-système.*

La proximité des synonymes quant à leur valeur notionnelle est variable. Certains expriment la même notion tant au niveau de la parole qu'au niveau de la langue. Tels sont les adverbes d'intensité *ardemment* et *éperdument* qui ne se différencient que par l'emploi : on dira *désirer ardemment* et *aimer éperdument* et non pas le contraire. *Gravement* et *grièvement* offrent le même cas. Pour d'autres, qui rendent des notions proches au niveau de la langue, la valeur intellectuelle peut coïncider dans la parole. Il en est ainsi pour les verbes *craindre*, *redouter*, *appréhender*, *avoir peur* qui en tant qu'unités de la langue présentent des variations notionnelles assez nettes : *craindre* signifie « éprouver le sentiment de n'être pas suffisamment défendu de toutes sortes de choses désagréables ». On peut *craindre un événement, une personne, un reproche*, on peut *craindre le ridicule*. *Redouter* est plus fort et implique le soupçon ou le pressentiment d'une menace : on peut *redouter une personne, un complot, un piège*. *Appréhender* veut dire « envisager quelque chose avec crainte, s'en inquiéter par avance », c'est un état de crainte vague, mal définie, proche de l'incertitude, de la timidité. *Avoir peur* est sémantiquement le plus ample de tous ces synonymes, il peut les remplacer à la rigueur, mais en même temps il a une particularité qui le distingue : cette locution peut indiquer l'état de peur vis-à-vis d'une menace réelle, tandis que ses synonymes signifient plutôt la peur devant une menace éventuelle. C'est pourquoi on ne pourrait

employer ni *craindre*, ni *redouter*, ni *appréhender* dans la phrase ci-dessous :

...il lève ses poings fermés et fait vers Sampère deux pas ;... Sampère a peur. Il blêmit à son tour et recule... (H. Parmelin).

Et pourtant dans l'usage ces distinctions se neutralisent souvent : on *crain*t et on *redoute* une *issue fatale*, on *redoute* et on *appréhende* les *suites d'une maladie*. Les notions exprimées par les unités phraséologiques *tirer parti* et *tirer profit* sont proches sans être identiques : dans *tirer profit* l'idée d'un avantage intéressé est rendue plus nettement. Toutefois cette nuance n'apparaît pas toujours dans l'énoncé : on dira également *tirer profit* et *tirer parti d'une lecture*.

Il en est autrement *pour partir à l'anglaise* et *mettre la clef sous la porte* ; les nuances notionnelles qui les séparent seront présentes dans tous les cas de leur emploi : la première locution signifiera toujours « prendre furtivement congé d'une société, d'une compagnie », tandis que la seconde aura le sens de « quitter la maison en cachette et pour une longue durée sans payer le loyer ». Par conséquent, ces locutions ne seront point synonymes malgré leur affinité sémantique.

4. Synonymie absolue et relative. Les synonymes dont la structure sémantique soit identique et qui, par conséquent, ne se distinguent que phonologiquement sont rares. Toutefois on constate la présence de synonymes absolus dans les différentes terminologies qui d'ailleurs ne contribue ni à la clarté, ni à la précision (cf. *désinence* et *terminaison* en grammaire, phonème *voisée* ou *sonore*, voyelle *labiale* ou *arrondie*, consonne *spirante*, *fricative* ou *constrictive* en phonétique. La synonymie absolue est aussi caractéristique de l'argot qui par nature même favorise la création d'innovations pouvant se substituer les anciennes formations.

Généralement la synonymie n'est que relative. En effet, les synonymes servent à rendre nos idées, nos sentiments d'une manière plus précise, plus vive et nuancée, donc à différencier. Ils reflètent les divers aspects des phénomènes réels, aspects établis par les sujets parlants au cours leur expérience historique.

Cette destination des synonymes est surtout manifeste lorsqu'ils figurent côte à côte dans l'énoncé :

*Ta mère est une femme exceptionnelle. Elle mérite d'être traitée non, seulement avec **respect**, mais avec **vénération** (Duhamel).*

*Robert a aussi réussi ce tour de force : il m'a protégé de **l'isolement** sans me priver de la **solitude** (S. de Beauvoir).*

5. Variations différentielles des synonymes. Les synonymes diffèrent tant par leur sens (variations notionnelles et affectives) que par leur signalement (variations stylistico-fonctionnelles et variations d'emploi).

Les variations notionnelles ont déjà été illustrées par la série, synonymique de *craindre, redouter, appréhender, avoir peur*. Ces exemples pourraient être multipliés. Dans le « Dictionnaire des synonymes » les auteurs fournissent des explications précises pour les synonymes de l'adjectif *terne* (= qui a perdu en partie sa couleur) : *pâle* (qui se dit d'une couleur éteinte); *fade* (qui se dit d'une couleur sans éclat), *délavé* (= décoloré par les lavages) et *mat* (= dépoli : un plat en argent mat).

Nous avons établi qu'il y a réellement synonymie si les distinctions logiques parviennent à se neutraliser régulièrement dans la parole. Quant aux autres types de variations, leur présence dans l'énoncé ne détruit guère la synonymie.

Les variations affectives. Il existe plusieurs synonymes pour rendre la notion de *enfant*. Le mot *enfant* est neutre, le mot *bambin* désigne un petit enfant avec une nuance de sympathie ou d'intérêt ; le mot *gosse* traduit la sympathie du locuteur, mais il comporte en même temps une nuance de supériorité et de dédain ; quand on veut parler à un petit garçon sur un ton amical et un peu protecteur, on peut l'appeler *petit bonhomme* ; le mot *galopin* est employé généralement dans un sens péjoratif, quant à *garnement*, il est nettement dépréciatif.

À côté du terme neutre *tomber amoureux* on emploie *s'amouracher* (« se prendre d'amour », en mauvaise part) ; *se coiffer* - avec une nuance d'ironie, de moquerie ; *s'enticher* - qui exprime le mécontentement et l'étonnement de celui qui parle ; *s'enjuponner* - qui est plein de mépris et de raillerie et qui appartient au style vulgaire.

Afin de montrer son mépris, son aversion pour une personne avare, on emploie à côté du mot *avare* ses synonymes affectifs : *crasseux, grigou, grippe-sou, harpagon*.

Les variations stylistico-fonctionnelles. Il a déjà été question des différentes couches lexicales dont se compose le vocabulaire d'une langue. Le choix des mots dépend dans chaque cas concret des circonstances, du caractère de l'énoncé. On ne se sert pas du même vocabulaire dans un livre scientifique, une lettre officielle ou intime, une conversation avec une personne âgée ou avec un enfant. Un diplomate n'utilise pas les vocables employés par « l'homme de la rue », la façon de parler d'un étudiant varie selon qu'il s'adresse à ses camarades ou à ses professeurs.

Les mots appartiennent à l'un ou l'autre style de la langue écrite ou parlée ; ils peuvent être neutres, nobles, familiers ou vulgaires : ils sont tantôt d'un emploi commun, tantôt d'un emploi terminologique.

Cette répartition stylistique du vocabulaire donne naissance aux synonymes stylistico-fonctionnels.

À côté de la tournure usuelle *au revoir* il existe une variante vulgaire à *la revoyure*; le mot *tête* possède des synonymes argotiques tels que *boule*, *caboche*, *cafetière*, etc. À côté de *ventre* on emploie ses synonymes populaires et familiers *bedaine*, *bidon*, à côté de *laisser*, *abandonner* - *plaquer*, *larguer* et *balancer*. Si l'on veut rendre plus brutale l'idée exprimée par *nous sommes perdus*, on peut avoir recours aux expressions vulgaires *nous sommes fichus* ou encore *nous sommes foutus*. L'équivalent argotique de *ne porter aucun intérêt à qch* est *n'en avoir rien à cirer*. Ainsi les synonymes peuvent appartenir à des styles fonctionnels différents ; tout en exprimant la même notion ces synonymes ont des caractéristiques socio-linguistiques distinctes.

Un autre type de synonymes fonctionnels est représenté par la synonymie entre un mot commun et un terme spécial : *poitrinaire* et *tuberculeux*, *tuberculose* et *phtisie*, *amaigrissement* et *étisie*, *coup de sang* et *embolie*, *piqûre* et *injection*, *peau* et *épiderme*, *saignée* et *phlébotomie*, *vitriole* et *acide sulfurique*, *acide de sucre* et *acide oxalique*, etc.

Il y a des synonymes appartenant à différents genres littéraires *firmament* est plus poétique que *ciel*, *génisse* est plus poétique que *vache*, à côté de *la main droite* il y a un synonyme appartenant au style élevé archaïsant : *dextre*, etc.

Les variations d'emploi. Il y a des synonymes qui se distinguent avant tout par leur environnement linguistique. L'emploi de ces mots avec d'autres mots est une question d'usage.

Les mots *travail*, *labeur* sont des synonymes dont les sens sont très proches (*labeur* indiquerait un travail plus pénible). Les cas sont fréquents où les deux synonymes s'emploient indifféremment dans le même environnement linguistique : *vivre de son travail*, *vivre de son labeur* ; *immense travail*, *immense labeur*, etc. Toutefois, les conditions d'emploi de ces mots ne sont pas toujours identiques : on dit *travaux publics*, mais on ne peut pas dire *labeurs publics*, quoique ces travaux puissent être très pénibles ; l'usage n'admet pas une pareille combinaison. On dit *travaux forcés*, *travaux de sape* mais *labeurs forcés*, *labeurs de sape* sont inadmissibles. Le mot *labeur* peut être appliqué pour désigner un travail scientifique, et cependant le substantif *labeur* ne s'emploie pas avec l'adjectif *scientifique* ; on dit *travail scientifique*, alors que *labeur scientifique* est condamné par l'usage.

Les mots *triomphe* et *victoire*, tout en étant des synonymes, peuvent aussi se distinguer par leur emploi ; dans l'expression *remporter une victoire* on ne peut pas remplacer le mot *victoire* par *triomphe*. Par contre, on peut

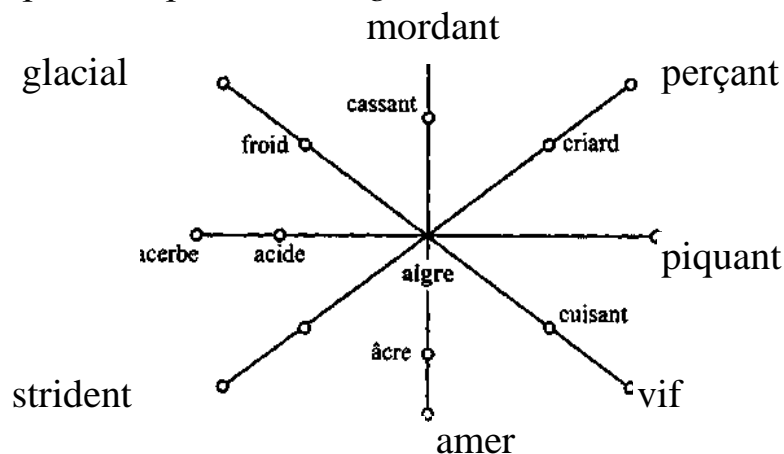
avoir *un air de triomphe*, mais on ne peut pas avoir *un air de victoire* ; cependant, on dit indifféremment *air victorieux* et *air triomphant*.

De cette façon, selon le caractère des variations on distingue les synonymes idéographiques (*fécond* et *fertile*), affectifs (*gamin*, *galopin* et *garnement* par rapport à *garçon*), stylistico-fonctionnels (*caboché* et *tête*), les synonymes à emploi différent (*triomphe* et *victoire*).

6. Synonymes partiels. Jusqu'ici il s'agissait des vocables qui faisaient partie de la même série synonymique dans une de leurs significations. Mais il est aisé de s'apercevoir que les mots polysémiques sont membres de plusieurs séries synonymiques à la fois.

Ainsi le mot *aigre* a plusieurs sens dont chacun possède des synonymes - pour **1.** « qui a une acidité désagréable » les synonymes sont : *acide*, *acerbe*, *piquant* (cf. *un goût aigre*, *un fruit aigre*) ; pour **2.** « désagréable » (en parlant d'un son, d'une voix) les synonymes sont : *criard*, *perçant*, *strident* (cf. *sa petite voix aigre devint sifflante*) **3.** parlant de l'air, du vent les synonymes de *aigre* sont : *froid*, *glacial*, *cuisant*, *vif* ; **4.** en parlant du ton, de l'humeur où *aigre* est le contraire de *aimable* les synonymes sont : *acre*, *amer*, *cassant*, *mordant* (cf : *par aigres*, *humeur aigre*).

On pourrait représenter ce système de rapports par un schéma graphique, où les séries des synonymes s'entrecroiseraient au point représenté par le mot *aigre* :



Les mots *amer*, *perçant*, *aigu* qui ont encore d'autres sens pourraient à leur tour être des centres d'autres entrecroisements.

Le mot *aigre*, grâce à sa polysémie, n'entre que partiellement dans les quatre séries indiquées, il est un synonyme partiel de chacune d'en elles. Mais les autres membres des séries ne le sont aussi que dans des conditions particulières : ainsi, *cuisant* n'est le synonyme de *froid* que par rapport au temps, à la température de l'air ; dans les groupes de mots tels que *douleur cuisante*, *remords cuisants*, l'adjectif *cuisant* n'est aucunement un synonyme de *froid* ou *glacial* ; de même l'adjectif *cuisant* n'est plus un synonyme de

froid ou de *glacial* dans leur sens figuré : *accueil froid, politesse glaciale*, etc. Les mots *froid* et *cuisant* deviennent des synonymes dans un emploi particulier, mais ils ne le sont pas dans d'autres cas. C'est ce qu'on appelle « synonymie partielle ».

La synonymie des mots à sens phraséologiquement lié offre un cas particulier de la synonymie partielle : parfois un mot, formant avec un autre mot, une combinaison stéréotypée, acquiert un sens qu'il n'a pas en dehors de cette combinaison ; il peut avoir des synonymes qui ne le sont par rapport à cette valeur phraséologique : ainsi *vif* ne peut signifier *froid* que lorsqu'il est associé au mot *air*; les adjectifs *froid, glacial, cuisant* deviennent ses synonymes seulement quand *vif* est pris dans son acception phraséologiquement liée.

Le lexique d'une langue est traversé dans toutes les directions par des séries synonymiques qui se trouvent entre elles dans des rapports sémantiques différents. L'étude du vocabulaire d'une langue comporte, comme un des chapitres principaux, l'étude de la synonymie dans toute sa variété et toute sa complexité.

7. Synonymie des locutions phraséologiques. Outre les mots la synonymie embrasse des équivalents fonctionnels de mots parmi lesquels des locutions phraséologiques. Ces dernières sont souvent des synonymes de mots isolés. Ainsi à côté de *se replier* et *s'enfuir* nous avons *battre en retraite* et *plier bagage*. Les locutions phraséologiques servent généralement à rendre la parole plus colorée : *tailler une bavette, savonner la tête à qn, battre la breloque* («заговариваться, бредить»), *mettre qqn sur la paille, perdre la boussole* sont plus évocateurs que *bavarder, gronder, divaguer, ruiner* et *s'affoler*.

D'autre part, les locutions phraséologiques peuvent aussi former des séries synonymiques. Pour rendre l'idée qu'on est démuné d'argent on dit *n'avoir pas un rond* ou *être à sec, être sur le sable*.

En parlant d'une personne qui jouit d'un pouvoir et d'une autorité illimités, on dit *qu'elle fait la pluie et le beau temps* ou bien *qu'elle y dit la messe*. On appelle un gaspilleur *panier percé* ou *bourreau d'argent*. De celui qui change brusquement ses opinions, qui passe du côté de l'adversaire, on dit qu'il *tourne casaque*, qu'il *change son fusil d'épaule* ou *retourne sa veste*. Un élève qui n'assiste pas aux classes *fait l'école buissonnière* ou *sèche la boîte* (fam.).

La synonymie des groupements phraséologiques est caractérisé quelques traits particuliers. On constate un grand nombre de synonymes phraséologiques à contenu notionnel identique. En effet, la synonymie idéographique n'est pas caractéristique de la phraséologie qui est utile avant tout à des fins affectives et expressives. Les synonymes phraséologiques à

valeur affective sont, en revanche, très nombreux. Si *s'enfuir* et *s'emporter* sont dépourvus d'affectivité *prendre les jambes à son cou* et *monter comme une soupe au lait* sont teintés d'ironie ; *collet monté* et *mal blanchi* sont offensants en face de *prude* et *un Noir*.

Les synonymes phraséologiques offrent très souvent des variations stylistico-fonctionnelles : *être sans le sou*, *être dans les vignes (du seigneur)*, *essuyer un échec* appartiennent au style neutre, alors que respectivement *être dans la dèche* est familier, *être bourré comme un coing* est populaire et *ramasser un bide* (en parlant d'un spectacle) s'emploie dans l'argot ; pour rendre l'idée *d'avoir faim* ou de *n 'avoir rien à manger* le langage populaire possède les locutions *avoir la dent*, *avoir les crocs*, *bouffer des briques* ; le poétique *champ de Mars* s'oppose à *champ à bataille* qui est neutre.

Quant à la synonymie partielle elle n'est pas typique des groupement phraséologiques car ces derniers sont rarement polysémiques.

8. Origines de la synonymie. L'apparition de nouveaux synonymes répond au besoin de nuancer notre pensée. Les dénominations de ces nuances sémantiques sont puisées dans des sources diverses. Parfois c'est *l'emprunt* à une langue étrangère. Ainsi, à côté du mot *goûter* a apparu son synonyme d'origine anglaise *lunch* ; à côté de *bavarder*, *jaser* a surgi un mot d'origine espagnole *palabrer* (de l'esp. *palabra* - « parole ») qui signifiait jadis « tenir une conférence avec un chef nègre ». Le mot d'origine anglaise *barman* est venu se ranger à côté des mots français *serveur* et *garçon*. Le mot anglais *business* ou *bisness* est à présent un synonyme de *commerce*, *affaire* ; à côté de *salle*, *vestibule* a apparu le mot anglais *hall*. Il arrive parfois que les doublets étymologiques historiques conservent une affinité de sens qui permet de les considérer comme synonymes ; ainsi, les adjectifs *raide* et *rigide* remontent à un seul adjectif latin *rigidus*. Les deux mots français sont des synonymes idéographiques, tant au sens propre que dans leur emploi figuré. Au sens propre *raide* indique ce qui, étant très tendu, est difficile à plier ; *rigide* signifie tout simplement l'impossibilité d'être plié : *une corde tendue est raide*, *une barre de fer est rigide*. Au sens figuré, appliqué au caractère d'une personne, *raide* suppose la hauteur, la réserve froide, tandis que *rigide* - plutôt la sévérité, l'austérité.

Les adjectifs synonymes *frêle* et *fragile* présentent le même phénomène : tous les deux remontent à un seul adjectif latin *fragilis*, tous les deux indiquent l'aptitude à être brisé, cassé, mais *frêle* implique l'idée de la « facilité d'être courbé, ployé » qui se rapproche de la notion exprimée par l'adjectif *faible* : *la porcelaine est fragile*, *la tige d'une fleur est frêle*.

Mais le plus souvent c'est au *développement de la polysémie* que la langue doit l'apparition des synonymes. Les mots qui primitivement n'avaient

rien de commun entre eux, à la suite de leur évolution sémantique, dictée par des besoins de communication, viennent à former des séries de synonymes.

En comparant *disparaître*, *s'éclipser*, *s'évanouir*, *s'effacer* (qui sont tous des synonymes idéographiques partiels) on se rend facilement compte des voies par lesquelles ces mots ont pris des significations similaires : ce phénomène se produit généralement par le développement des emplois figurés qui se fixent peu à peu comme des significations secondaires des mots ; ainsi *s'éclipser* (de *éclipse* - «затмение») ne s'appliquait primitivement qu'au Soleil ou à la Lune. Ensuite, on a commencé à l'employer pour indiquer la disparition d'un objet dérobé à la vue par quelque obstacle, par exemple : *un paysage qui s'éclipse dans le brouillard*. Une nouvelle évolution de l'emploi figuré se produit : le verbe commence à s'employer pour « s'éloigner, disparaître aux yeux du monde » comme dans *s'éclipser de la scène politique* et aussi « partir à la dérobée, s'esquiver » :

Le vieux domestique s'était éclipsé (Gautier).

Le verbe s'applique aussi à des choses qui ne sont pas seulement invisibles, mais qui ne sont pas devant les yeux et, partant, *s'éclipser* devient synonyme abstrait de *disparaître*, *s'évanouir*, cf. :

Ainsi s'éclipsèrent en un instant toutes mes grandes espérances
(Rousseau).

Ce verbe diffère de son synonyme *disparaître* en ce qu'il met en relief la nuance « cesser subitement d'exister et de façon imprévue ».

Le **langage populaire**, **l'argot** et **les langues de profession** (ou de métier) fournissent une multitude de synonymes à valeur expressive, de synonymes stylistiques. Ce fait amène l'élargissement et le renouvellement continus des séries synonymes. Par exemple, le substantif *gendarme* a une quantité de synonymes très expressifs tirés de l'argot: *tige*, *vache*, *bourrique* et d'autres. Dans l'argot militaire le casque de soldat s'appelle *soupière*, *boîte à poux*, *couvercle*, ces synonymes sont passés dans la littérature.

Les **parlers locaux** (les dialectes) sont aussi une des sources de la synonymie. Dans certains parlers locaux, par exemple, le verbe *gronder* est le synonyme de *parler*, le substantif *femelle* a le sens de *femme*, *fieu* - synonyme de *fils*.

Le **langage poétique** garde les synonymes empruntés au fond archaïque de la langue. Les archaïsmes poétiques appartiennent au style élevé. Le synonyme poétique du mot *vache* est *génisse*, le substantif *fer* a dans la poésie le sens d'*épée*, le verbe *trépasser* remplace le verbe *mourir* de même que le substantif *trépas* est le synonyme de: *mort*, *courroux* remplace ordinairement *colère*, *hymen* est le synonyme de *mariage*, *destrier* a le sens de *cheval*, etc.

Les **euphémismes** fournissent, eux aussi, des synonymes. Ainsi, on emploie par euphémisme le mot *indélicatesse* au lieu du substantif *vol*, les

verbes *partir, s'en aller, s'endormir* remplacent le verbe *mourir*. On dit d'un homme borné *qu'il n'est pas grand clerc*.

Parfois c'est la **formation des mots** qui fournit des synonymes. Ce sont des synonymes formés du même radical. Il y a des cas où l'un des synonymes a le suffixe zéro tandis que l'autre en a un: *soir - soirée, matin - matinée, froid - froidure, roc - roche - rocher*. Tels sont aussi les substantifs *mont* et *montagne* qui sont des synonymes idéographiques. Le mot *mont* s'emploie plutôt quand on souligne le caractère individuel de l'objet : *le mont Olympe, le mont Parnasse*, tandis que le mot *montagne* a un caractère plus général : *descendre une montagne, habiter au pied d'une montagne*. La différence sémantique entre les substantifs *meuble* et *meubler* consiste en ce que le premier désigne plusieurs objets individuels, tandis que le second envisage ces objets dans leur ensemble.

Il y a aussi des synonymes formés du même radical et ayant des suffixes-synonymes: soient deux substantifs *feuillage* (m) et *feuillée* (f) dont les suffixes **-âge** et **-ée**, marquant un ensemble d'objets de même espèce, sont synonymes. Tel est aussi le cas de *ennuyant - ennuyeux*.

Les **abréviations** sont aussi une des sources de la synonymie. Ce sont, par exemple, les paires de mots telles que: *vélocipède - vélo, téléviseur - télé, restaurant - resto, cinématographe - cinéma (ciné), métallurgiste - métallo, sténo graphiste - sténo*, etc.

III. QUESTIONS D'AUTOCONTRÔLE :

1.
 - a) Quels sous-systèmes des ensembles lexicaux distingue-t-on ?
 - b) Quels sous-systèmes formels distingue-t-on dans le vocabulaire d'une langue?
 - c) Quels sous-systèmes sémantiques distingue-t-on dans le vocabulaire d'une langue? Définissez chacun de ces sous-systèmes.
 - d) Quels sous-systèmes sémantico-formels distingue-t-on dans le vocabulaire d'une langue?

2.
 - a) En quoi consiste le caractère historique des synonymes comme série lexicale ?
 - b) En quoi consiste le caractère dialectique des synonymes comme série lexicale ?

3.
 - a) Pourquoi les mots sémantiquement apparentés, réunis par un terme d'identification ne peuvent pas être qualifiés de synonymes?
 - b) Pourquoi la dénomination du même objet de la réalité n'est point non plus un critère de la synonymie ?

- c) Par quoi est limitée l'interchangeabilité des mots comme critère de la synonymie ?
- d) Quel critère reste le seul valable de la synonymie ?
- e) Quelle définition de la synonymie paraît être la plus réussie et pourquoi ?
4. a) Qu'est-ce que c'est que la synonymie absolue ?
- b) Quelles couches lexicales contiennent les synonymes absolus ?
- c) Pourquoi généralement la synonymie n'est que relative ?
5. a) Quels types de synonymes distingue-t-on en français moderne ?
- b) En quoi consistent les particularités des synonymes idéographiques ? Citez-en les exemples.
- c) Comment se manifestent les variations affectives de mots au sein du vocabulaire français ? Citez-en les exemples.
- d) Qu'est-ce que c'est que les synonymes stylistiques ? Citez-en les exemples.
- e) En quoi consistent les particularités des synonymes à emploi différent ? Citez-en les exemples.
- f) Est-ce qu'il y a des cloisons infranchissables entre ces types de variations synonymiques ?
6. a) Qu'est-ce que c'est que la synonymie partielle ? Quelle en est la cause ? Citez-en les exemples.
- b) En quoi consiste la particularité de la synonymie partielle des mots à sens phraséologiquement lié ?
7. a) Citez les exemples de la synonymie d'une locution phraséologique et d'un mot isolé.
- b) Citez les exemples de la synonymie des locutions phraséologiques.
- c) Quels sont les traits particuliers de la synonymie des groupements phraséologiques ?
- d) Pourquoi la synonymie partielle n'est pas propre aux groupements phraséologiques ?
8. a) Quelles sources de la synonymie distingue-t-on ?
- b) Citez les exemples pour chaque source de la synonymie.

IV. OUVRAGES A CONSULTER :

3. Лопатникова Н.Н. Лексикология современного французского языка (на франц. языке). – М.: Высшая школа, 2006. – С. 199-215.
4. Тимескова И.Н., Тархова В.А. Лексикология современного французского языка (на франц. языке). – Л.: Просвещение, 1967. – С. 135-150.
3. Тархова В.А. Хрестоматия по лексикологии французского языка (на франц. языке). – Л.: Просвещение, 1972. – С. 169-186.

**Контрольно-проверочный тест к модулю № 8.
Unissez les lettres aux chiffres correspondants**

№	Terme	Définition /exemple
I.	<p>A. Parmi les sous-systèmes formels on distingue :</p> <p>B. Parmi les sous-systèmes sémantiques on distingue :</p> <p>C. Parmi les sous-systèmes sémantico-formels on distingue:</p>	<p>1. les champs morphologiques</p> <p>2. les champs conceptuels, les groupes lexico-sémantiques, les synonymes, les antonymes, les hyperonymes et les hyponymes, les champs syntagmatiques</p> <p>3. les homonymes les paronymes</p>
II.	<p>D. Un hyperonyme est</p> <p>E. Un hyponyme est</p>	<p>4. un vocable dont le sens inclut celui des autres vocables</p> <p>5. un vocable dont le sens est inclus dans le ou les sens d'un ou de plusieurs autres vocables.</p>
III	<p>F. Un champ conceptuel</p> <p>G. Un groupe lexico-sémantique</p> <p>H. Un champs syntagmatique</p> <p>I. Un champs morphologiques</p>	<p>6. englobe les combinaisons possibles d'un mot avec d'autres mots.</p> <p>7. comprend les mots à significatif similaire et appartenant à la même partie du discours.</p> <p>8. réunit tous les vocables se rapportant à la notion générale ou indice notionnel appelé invariant</p> <p>9. réunit tous les vocables ayant les mêmes morphèmes constituant le mot central.</p>
IV	<p>J. De synonymes sont qualifiés</p>	<p>10. les mots sémantiquement apparentés</p> <p>11. les mots dénommant le même objet ou phénomène de la réalité</p> <p>12. les mots interchangeables</p> <p>13. les vocables capables d'exprimer des notions identiques ou proches au niveau de la langue et de la parole</p>
	<p>K. Les synonymes absolus sont :</p> <p>L. Les synonymes relatifs sont :</p>	<p>14. hardiesse, audace, intrépidité, témérité</p> <p>15. (une voyelle) spirante, fricative, constrictive</p>
	<p>M. Les variations notionnelles :</p> <p>N. Les variations affectives :</p>	<p>16. <i>travail</i> et <i>labeur</i>; <i>ardemment</i> et <i>éperdument</i>;</p> <p>17. <i>enfant</i>, <i>bambin</i>, <i>gosse</i>, <i>galopin</i></p>

<p>O. Les variations stylistico-fonctionnelles:</p> <p>P. Les variations d'emploi :</p>	<p>18. <i>firmament</i> et <i>ciel</i> ; <i>ventre</i>, <i>bedaine</i> et <i>bidon</i> ; <i>piqûre</i> et <i>injection</i></p> <p>19. fort, robuste, solide, vigoureux</p>
---	--

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P

UNITÉ IX

SUJET : STRUCTURATION SEMANTIQUE ET FORMELLE DU VOCABLAIRE DU FRANCAIS MODERNE (fin). ANTONYMES. PARONYMES. HOMONYMES.

I . MATIÈRE DE PROGRAMME :

1. Généralités . Définition des antonymes.
2. Typologie des antonymes.
3. Antonymes partiels. Les rapports entre l'antonymie, l'homonymie et la synonymie.
4. Paronymes. Les rapports de l'antonymie avec la dérivation formative.
5. Généralités. Définition des homonymes.
6. La typologie des homonymes.
7. Les origines de l'homonymie.

1. Généralités. Les antonymes sont des vocables à sens opposé qui expriment des notions contraires. Les contraires forment toujours une sorte d'unité; les choses qui n'ont rien de commun entre elles ne peuvent pas être contraires, par exemple : *pierre* et *livre*, *lampe* et *pain*, etc., qui expriment des notions incompatibles, ne sont pas des antonymes, mais des mots à différents contenus sémantiques. Par contre, *bon* et *mauvais*, *toujours* et *jamais*, *force* et *faiblesse* sont des antonymes car ils expriment des notions contraires, le contraire étant l'opposition entre deux choses homogènes. On trouve les antonymes parmi les différentes parties du discours: les substantifs: *rapidité* - *lenteur*, *beauté* - *laideur*, *confiance* - *méfiance*; les adjectifs: *présent* - *absent*, *bon* - *mauvais*, *courageux* - *lâche*, *mobile* - *immobile* ; les verbes: *sortir* - *entrer*, *monter* - *descendre*, *approuver* - *désapprouver*; les adverbes: *vite* - *lentement*, *tôt* - *tard*; les prépositions *sous* - *sur*, etc.

L'antonymie est **une catégorie historique** changeant au cours des siècles. Ainsi, avec l'évolution du sens des mots les liens antonymiques

varient eux aussi. L'adjectif *chétif*, par exemple, avait d'abord pour antonymes les mots *libre, franc*, de nos jours ses antonymes sont *fort, robuste, vigoureux*. Les adverbes *là-haut* (там, наверху) et *là-bas* ne sont plus antonymes, le mot *bassesse* qui ne s'emploie qu'au sens figuré d'« action vile, lâcheté », n'est pas antonyme du mot *hauteur*.

Les changements historiques reflétés par l'antonymie peuvent être aussi illustrés par le mot *bourgeois* : au Moyen Âge ce mot avait pour antonymes, d'une part, *manant, vilain, serf*, d'autre part, *féodal, seigneur* ; au XVII^e siècle son antonyme était *gentilhomme* ; au XIX^e et XX^e - *ouvrier, prolétaire*.

L'antonymie est **un phénomène psycholinguistique** ; les oppositions antonymiques ne reflètent pas nécessairement les oppositions réelles entre les choses, mais les oppositions qui constituent des images que nous formons du monde réel. Par exemple, *le blanc* et *le noir* sont perçus par notre esprit comme des contraires, tandis que le rouge et le violet ne le sont pas, quoique du point de vue scientifique ils représentent bien les points opposés du spectre (*l'infrarouge* et *l'ultraviolet*). Grâce à cette particularité des oppositions psycholinguistiques apparaît le phénomène de l'antonymie occasionnelle.

L'antonymie est propre surtout aux mots désignant les différentes qualités et actions, les quantités, les phénomènes naturels: *blanc - noir, bonté - méchanceté, amour - haine, patience - impatience, amener - emmener, aimer - haïr, orienter - désorienter, petit - grand, beaucoup - peu, souvent - rarement, polysyllabe - monosyllabe, nuit - jour, froid - chaleur, humide - sec* etc.

2. Les types d'opposition antonymique. Les oppositions entre deux choses homogènes peuvent être de différente nature ; de là les différents types d'antonymes.

On distingue deux types d'antonymes: les antonymes logiques ou les antonymes de notion, et les antonymes morphologiques.

2.1. Les antonymes **logiques** sont les mots de sens opposés qui n'ont pas d'indices formels d'antonymie. Dans ce cas les notions contraires sont exprimées par des mots à radicaux différents: *matin - soir, douceur - brutalité, riche - pauvre, délicat - grossier, partir - arriver, savoir - ignorer, tranquille - inquiet, accepter - refuser, vivre - mourir, dessus - dessous, fièrement - humblement*, etc. Les antonymes logiques se divisent en quelques sous-types :

a) Le type d'antonymes le plus répandu repose sur des oppositions **graduelles**, qualitatives ou quantitatives, qui présupposent aussi un point, neutre : les opposés s'éloignent également de ce point central : l'absence, de l'un n'implique pas l'existence de l'autre. Dans ces cas on est en présence

d'une valeur négative opposée à une valeur positive de même intensité. et l'inverse: *long – court, amour – haine, froid – chaud, ami – ennemi, grand – petit, défendre – attaquer.*

Les antonymes de ce type peuvent être comparés à un objet et à son reflet dans un miroir : la surface du miroir occupe une position intermédiaire, l'objet et son reflet en sont également éloignés en sens inverse.

On peut occuper ce point intermédiaire et n'être, par exemple, ni *l'ami* ni *l'ennemi* de qqn ; ni *défendre* ni *attaquer* qqn. L'absence de *l'amour* n'est pas *la haine* (tandis que, par exemple, l'absence de *mouvement* est *l'immobilité*, l'opposé de *la guerre* est *la paix*, et vice versa).

Les contraires de ce type peuvent avoir des degrés d'intensité différents qui les éloignent du centre dans des directions opposées :

minuscule , ← *petit* ← / → *grand* → *colossal*

magnifique ← *beau* ← / → *laid* → *horrible*

ami ← *partisan* ← / → *adversaire* → *ennemi*

haine ← *antipathie* ← / → *sympathie* → *amour*

humilié ← *humble* ← *modeste* ← / → *fier* → *hautain* → *arrogant*

poltron ← *lâche* ← *craintif* ← / → *brave* → *audacieux* → *intrépide*

L'antonymie apparaît parfois même dans les oppositions des mots signifiant des objets. Mais ces oppositions impliquent l'idée d'une qualité ou d'une quantité : de grandeur ou de petitesse, de force ou de faiblesse de bon ou de mauvais.

Le mot *rosse* est le contraire du mot *coursier* car il y a opposition d'un mauvais cheval et d'un bon cheval. Le mot *chaumière* («logis misérable») peut être considéré comme l'antonyme de *palais* («logis somptueux»). Cette opposition apparaît nettement dans l'appel: *Paix aux chaumières, guerre aux palais!*

L'emploi antonymique des mots désignant des objets est surtout fréquent dans le style allégorique : les objets ou les animaux petits et faibles impliquent l'idée de faiblesse, les grands objets, de même que les grands animaux supposent la force (cf. *le loup* et *l'agneau*, *la montagne* et *la souris*, *le roseau* et *le chêne*, etc.)

Conformément à la logique ces cas ne représentent pas des contraires, leur statut d'antonymes est d'ordre psychologique et dû à la convention.

Les dénominations des notions sociales, des groupes antagonistes de la société humaine, qui s'opposent l'une à l'autre pendant des siècles, peuvent être perçues comme étant des antonymes : *riche – pauvre* ; *aristocrate – plébéien* ; *opresseur – opprimé* ; *réactionnaire – révolutionnaire*, etc. Ce domaine du lexique rend particulièrement évidente la fluidité de ce type d'antonymie : des vocables qui étaient jadis antonymes cessent de l'être ; d'autres, qui ne l'étaient jamais, le deviennent : ainsi, à l'époque de la

Révolution française le néologisme *sans-culotte* s'opposait à *aristocrate*, pendant la guerre civile en Russie les termes politiques *les blancs* et *les rouges* étaient des antonymes. À la suite des événements de la deuxième guerre mondiale en France les termes politiques *collaboration* et *résistance* sont devenus des antonymes.

b) Un grand nombre d'antonymes sont liés à des **notions spatiales** : ils désignent ce qui est dirigé en sens inverse, ce qui occupe les points opposés dans l'espace : *la droite - la gauche, à l'intérieur - à l'extérieur, le sud - le nord, l'ouest - l'est, le haut - le bas, au sommet de - au pied de*. Les nombreux mots qui indiquent le déplacement dans des directions opposées sont également des antonymes : *entrer - sortir, descendre - monter, s'approcher - s'éloigner, venir - partir*.

Les antonymes de ce type se distinguent des précédents en ce que les deux opposés impliquent la notion d'un point intermédiaire immobile qui est le centre du déplacement dans des directions contraires. Ces antonymes sont appelés **vectoriels**.

c) On considère comme antonymes les vocables qui expriment des notions excluant l'une l'autre, qui ne peuvent exister simultanément. L'existence de l'une rend impossible l'existence de l'autre; ces antonymes sont appelés **complémentaires**. Tels sont : *présence - absence, guerre - paix, mouvement - immobilité, l'être - le néant*

d) On traite parfois d'antonymes des vocables dont le sens repose sur un rapport de réciprocité. Ce rapport décrit la même situation vécue par des partenaires différents. Ainsi il y a réciprocité dans les actes tels que *donner* et *prendre* : *Jean a donné un livre à Pierre. - Pierre a pris un livre à Jean*

2.2. Les antonymes **morphologiques** sont des mots à significations opposées formés du même radical à l'aide de divers morphèmes (préfixes) antonymiques ou par un élément du mot composé. Ce sont, par exemple, les préfixes **dé-** (et ses variantes : **dés-**, **dis-**) ; **in-** (et ses variantes : **im-**, **ir-**, **il-**) et autres : *tolérable -intolérable, responsable - irresponsable, centraliser - décentraliser, intéresser - désintéresser, joindre - disjoindre, plaisir - déplaisir, accord - désaccord, légal - illégal, limité - illimité, possible - impossible, prudent - imprudent, actif - inactif, réel - irréel, cléricale - anticléricale, américain - antiaméricain, activité - non-activité, intervention - non intervention, normal - anormal, attaquer - contrattaquer, apporter - emporter, bienveillant - malveillant, heureux - malheureux, etc.*

Il arrive qu'un même mot peut avoir des acceptions opposées. Par exemple, le substantif *hôte* a deux significations qui s'opposent: 1) personne qui donne l'hospitalité (*maître de la maison, maître de l'auberge, de l'hôtel*) et 2) personne qui reçoit l'hospitalité, qui loge, qui mange dans une auberge, un hôtel; le mot *consultant* désigne: 1) celui qui donne des consultations et 2) celui qui en prend; *bonjour* dans le style

familier se dit aussi au sens de 'au revoir'; le verbe *apprendre* employé comme verbe intransitif a le sens de 'faire ses études', d'"étudier" employé transitivement - *apprendre qch à qn* - il a l'acception d'"enseigner" qch à qn.

3. Antonymie partielle. Les rapports entre l'antonymie, l'homonymie et la synonymie. Comme au cas de la synonymie, parfois on est en présence d'une antonymie **partielle** qui s'explique par la polysémie des mots. Chacune des significations d'un mot polysémique peut avoir son antonyme à soi. Ainsi, le verbe *endurcir* a les acceptions: **1)** rendre dur, résistant et **2)** rendre insensible, impitoyable. L'antonyme de la première acception est *amollir*, la deuxième acception a pour antonymes *attendrir*, *adoucir*, *humaniser*, *toucher*, *fléchir*. L'adjectif *abattu* au sens propre se dit de ce 'qui est renversé, jeté à terre' et son antonyme est *redressé*, *relevé*, au sens figuré il a le sens de 'découragé, affaibli' et ses antonymes sont alors *encouragé*, *alerte*, *dispos*, *vif*. Dans une de ses acceptions le substantif *douceur* marque la qualité de ce qui est doux, cette acception a pour antonymes *âcreté*, *amertume*, dans une autre signification il désigne 'indulgence', 'bienveillance' et ses antonymes sont *brutalité*, *grossièreté*. L'adverbe *doucement* signifie: **1)** avec bonté, d'une manière douce; **2)** faiblement; **3)** lentement. La première acception a pour antonymes *brutalement*, *brusquement*, la deuxième - *violemment*, la troisième - *vite*, *prestement*.

Le mot *bouillant* signifie : 1) « ce qui bout » ; 2) « actif, ardent, emporté ». La première acception a pour antonyme *froid*, *glacé*, la deuxième - *calme*, *pondéré*. Le mot *bouillant* est un antonyme partiel des adjectifs *froid* et *calme*.

On pourrait citer également l'adjectif *bourgeois* : quand il s'agit de l'habit bourgeois, son antonyme est *militaire* ; quand il s'agit du goût bourgeois, son opposé sera *raffiné*, *artistique* : le contraire d'un esprit bourgeois sera *noble*.

Charles Bally dans son «Traité de stylistique française» montre avec évidence le rôle des antonymes dans le cas où il faut révéler nettement les différentes acceptions d'un **mot polysémique** ou établir la démarcation précise entre **la polysémie et l'homonymie**. Ainsi, les nombreuses acceptions de l'adjectif *clair* deviennent beaucoup plus compréhensibles si on leur oppose leurs antonymes: *eau claire* - *eau trouble*, *couleur claire* - *couleur foncée*, *idée claire* - *idée obscure*. Dans ce cas nous voyons nettement qu'on est en présence de la polysémie. Mais dans l'exemple qui suit, l'antonymie nous aide à comprendre qu'on a affaire à l'homonymie: le verbe *défendre* a deux acceptions tout à fait différentes dont la première a pour antonyme *attaquer* (cf. *défendre une ville* - *attaquer une ville*) et la deuxième - *permettre* (cf. *défendre de sortir* — *permettre de sortir*).

Les antonymes permettent aussi de révéler les séries des **synonymes**. Si deux ou plusieurs mots ont un même mot pour antonyme, on les considère comme synonymes. Ainsi, les adjectifs *ému, agité, troublé, bouleversé* ont chacun pour antonyme l'adjectif *calme* constituent une série synonyme.

4. Paronymes. Les rapports de l'antonymie avec la dérivation formative. Les **paronymes** (du grec *para* 'à côté' et *onoma* 'nom') sont des mots à prononciation rapprochée, mais pas identique, ayant un sens différent. On doit distinguer les paronymes qui remontent au même radical: *permettre* et *promettre, apporter* et *emporter, emmener* et *amener, préposer* et *proposer*; et les paronymes qui viennent des radicaux différents: *allusion* et *illusion, percepteur* et *précepteur, acception* et *acceptation, compléter* et *complimenter*. Les paronymes peuvent donner lieu à toutes sortes d'erreurs dans l'emploi des mots. Pour éviter ces fautes, pour éviter de confondre les paronymes il faut faire attention à la structure des mots employés, à leur prononciation correcte.

Comme règle, la dérivation formative ne change rien à l'antonymie des racines : *beau - beauté - embellir / laid- laideur- enlaidir / entrer - entrée / sortir - sortie*.

Toutefois il arrive que la dérivation détruise l'antonymie : *droit* et *gauche* sont des antonymes, alors que *droiture* et *gaucherie* ne le sont pas ; *haut* et *bas* sont en rapports antonymiques, mais les substantifs dérivés *hauteur* et *bassesse* ne le sont pas. Dans ces cas les substantifs antonymiques sont fournis par le passage d'un mot d'une catégorie lexico-grammaticale dans une autre : *le haut* et *le bas, la droite* et *la gauche*.

5. Homonymes. Généralités. On appelle homonymes les mots qui, ayant une même forme phonique, se distinguent par leur sens. Parfois le sens établi à l'aide du contexte est le seul moyen de distinguer les homonymes. Par exemple :

*Les sœurs se ressemblaient comme **deux gouttes** d'eau.*

*L'attaque **de goutte** fut prolongée par les grands froids de l'hiver et dura plusieurs mois (Stendhal).*

D'autres fois, l'orthographe du mot ou différents indices grammaticaux nous permettent d'en définir le statut.

L'homonymie est un phénomène très répandu en français. Elle peut même embrasser tout un groupe de mots, ce qui constitue une des grandes difficultés qu'éprouvent les étrangers en entendant parler français: *deux - d'eux - d'œufs ; camp - quand - qu'en ; nom - non - n'ont ; quel - qu'elle*, etc.

Les homonymes sont très répandus dans la langue française. On trouve l'explication de ce fait dans l'évolution de la langue au cours des siècles. De même que la synonymie et l'antonymie, l'homonymie est une

catégorie historique. Les mots qui étaient homonymes à une certaine époque d'histoire ont cessé de l'être au cours de leur évolution. Par exemple, les mots *grand'mère* et *grammaire* étaient homonymes encore au XVII^e siècle, mais ils ne le sont pas de nos jours.

Deux questions essentielles se posent lorsqu'on aborde ce sujet : 1. Quels sont les principaux types d'homonymes ? 2. Quelles sont les origines de l'homonymie ?

6. Principaux types d'homonymes. L'homonymie est **absolue** quand aucun indice de nature orthographique ou grammaticale ne spécifie les homonymes qui se distinguent uniquement par leur sens. Les mots *goutte*(f) - «капля» et *goutte* (f) - «подагра», *perche* (f) – « sorte de poisson » et *perche* (f) – « bois rond, long et mince », *somme* (f) – « somme d'argent » et *somme* (f) – « fardeau », *coupe* (f) – « coupe de bois » et *coupe* (f) – « sorte de bocal »; *bord* (m) – « bord du fleuve » et *bord* (m) – « à bord du bateau »; *cale* (f) – « cale d'un navire » et *cale* (f) – « sorte de chapeau » sont des homonymes absolus, car ils se prononcent et s'écrivent pareillement et possèdent des catégories grammaticales identiques.

L'homonymie est **partielle** lorsqu'il y a quelques indices particuliers qui distinguent les homonymes, outre leur signification. Cela peut être le genre grammatical du mot ou son appartenance à la partie du discours : *mousse* (f) - «мох», *mousse* (m) - «юнга», *aune* (m) - « espèce d'arbre » et *aune* (f) – « ancienne mesure »; *coulant* (adj.) - « style coulant », et *coulant* (m) – « sorte de parure »; les homonymes peuvent s'écrire d'une manière différente : *mètre* (m) - «метр», *maître* (m) - «хозяин», *mettre* (vt) - «класть», *voix* (f) - 1. «голос», 2. «залог» (грам.) et *voie* (f) - «путь» ; *haute* (adj. fém.) et *hôte* (m) ; *fin* (adj.), *fin* (f), *faim* (f) et *feint* (part. passé) ; ; *teint* (m) – « teint du visage », *teint* – (part. passé) et *thym* (m) - « plante »; *chaîne* (f) - « lien composé d'anneaux métalliques passés les uns dans les autres », et *chêne* (m) – « espèce d'arbre ».

Il arrive que les homonymes se distinguent à la fois par leur genre et leur orthographe : *couloir* (m) - «коридор», «кулуар(ы) » et *couloire* (f) - «цедилка» ; *bal* (m) - «бал» et *balle* (f) - «мяч».

Les homonymes qui s'écrivent identiquement sont des **homographes** : *cousin* (n. m.) ← lat. *consobrinus* – «двоюродный брат» et *cousin* (n. m.), ← lat. *culex* – «комар» ; *moule* (n. m.) ← lat. *modulum* – «форма» et *moule* (n. f.) ← lat. *musculum* – «раковина» ; *louer* (v.) ← lat. *laudare* – «хвалить» et *louer* (v.) ← lat. *locare* - « снимать жилье ».

Les **homophones** sont des mots à prononciation identique ayant des distinctions graphiques et une étymologie différente: *chair* (n. f.) ← lat. *caro*- «мясо, плоть», *chaire* (n. f.) ← lat. *cathedra* - «кафедра», *cher* (adj.)

← lat. *carus* – « дорогой » et *chère* (n. f.) ← grec. *kara* - «еда»; *feu* (adj.)
← lat. *fatum* - «покойный» et *feu* (n. m.) ← lat. *focus* - «ОГОНЬ».

Il s'ensuit que tous les homonymes absolus sont en même temps **homophones** et **homographes** ; les homonymes partiels ne sont parfois que des **homophones**.

Le caractère des relations existant entre les homonymes permet les classer en quelques groupes :

1) Les **homonymes lexicaux**. On fait entrer dans ce groupe homonymes qui coïncident quant à leur forme phonique et grammaticale. Cela signifie que : **a)** ces mots comportent les mêmes phonèmes (ce qui est indispensable afin que deux mots soient qualifiés d'homonymes) et **2)** que ces mots appartiennent à la même partie du discours et possèdent les mêmes catégories grammaticales. Par exemple, les mots *chair* (f) et *chaire* (f) sont des homonymes lexicaux, étant donné que ce sont deux substantifs féminins ; au contraire, *bal* (m) et *balle* (f), dont le genre est différent, ne le sont pas, quoiqu'ils appartiennent à la même partie du discours. Autrement dit, le groupe des homonymes lexicaux embrasse les homonymes absolus et ceux des homonymes partiels qui ne se distinguent que par leur orthographe.

a) Homonymes lexicaux absolus :

balle (f) - мяч	avocat (m) - адвокат
balle (f) - пуля	avocat (m, f) - авокадо
balle (f) - тюк	botte (f) - сноп
cousin (m) - кузен	botte (f) - сапог
cousin (m) - комар	botte (f) - выпад в фехтовании

b) Homonymes lexicaux partiels :

faim (f) - голод	пore (m) - пора
fin (f) - конец	porc (m) - свинья
rain (m) - хлеб	port (m) – порт
pin (m) - сосна	

2) Les **homonymes grammaticaux**. Ce groupe embrasse les homonymes partiels qui se distinguent grammaticalement, autrement dit ceux qui appartiennent à des catégories grammaticales différentes. Une subdivision peut être faite dans ce groupe d'homonymes :

a) les homonymes grammaticaux **appartenant à la même partie du discours** ; dans les contextes la différence grammaticale entre ces homonymes se manifeste par l'accord (lorsqu'il s'agit d'un nom) ou par le régime (s'il s'agit d'un verbe). Tels sont les mots *bal* (m) et *balle* (f), *bout* (m) et *boue* (f), dont la forme phonique coïncide, mais qui se distinguent par le genre ; la différence de leur forme grammaticale apparaîtra nettement dans l'énoncé,

car leur genre sera exprimé par les formes de l'accord : *on va à un bal, on est la reine du bal, on joue à la balle, on a une balle rouge ; on est assis au bas bout de la table, on a horreur de la boue épaisse de l'automne ; mets la poêle à frire sur le poêle*, etc.

b) les homonymes grammaticaux **appartenant aux différentes parties du discours**; la différence d'ordre grammatical entre ces homonymes est encore plus accusée puisqu'ils ne coïncident phonétiquement que dans une de leurs formes. Par exemple, envisagés dans leur forme principale, le substantif *bond (m)* et l'adjectif *bon* sont des homonymes ; mais si l'adjectif est pris au féminin (*bonne*) l'homonymie disparaît. Seulement dans une de ses formes, précisément à l'infinitif, le verbe *boucher (vt)* est l'homonyme du substantif *boucher (m)* ; si ce même verbe est employé dans une autre forme, par exemple, à la première personne du pluriel — *bouchons*, il n'est plus l'homonyme du substantif *boucher (m)*. L'adjectif *bon*, pris au masculin, n'est pas l'homonyme du substantif *bonne (f)* ; mais ce même adjectif, pris au féminin, devient un homonyme grammatical de ce substantif. Le verbe *boucher (vt)* n'est pas l'homonyme du substantif *bouchon (m)*, mais une de ces formes (*bouchons*) devient son homonyme grammatical.

De cette façon, les homonymes lexicaux, comme on l'a vu, peuvent être absolus et partiels, tandis que les homonymes grammaticaux ne sont que partiels.

En français ce sont surtout les verbes qui fournissent un grand nombre d'homonymes grammaticaux, grâce à leur système développé de conjugaison, ainsi les homonymes lexicaux *cou (m)*, *coup (m)* et *coût (m)* ont pour homonymes grammaticaux : *coud* et *couds* — formes du verbe *coudre*; les homonymes lexicaux *pain (m)* et *pin (m)* ont pour homonymes grammaticaux *peint* et *peins* - formes du verbe *peindre*, et ainsi de suite.

7. L'origine de l'homonymie. L'apparition des homonymes dans une langue est avant tout le résultat de différents phénomènes linguistiques qui s'opèrent dans la langue au cours de son développement. On distingue quatre sources principales des homonymes en français.

1) L'homonymie peut être une conséquence du **développement phonétique des mots** qui primitivement avaient une forme différente. Dans un grand nombre de cas c'est précisément ce processus qui a donné naissance à des homonymes : *pain (m)* ← lat. *panis* ; *pin (m)* ← lat. *pinus* ; *peint* ← lat. *pi(n)ctum* ; *foi (f)* ← lat. *fides* ; *fois (f)* ← lat. *vices*; *foie (m)* ← lat. *ficatum* ; *pore (m)* ← lat. *porus* ; *porc (m)* ← lat. *porcus* ; *port (m)* ← lat. *portus*.

2) L'**emprunt** occupe aussi une certaine place dans la formation des homonymes. Il arrive qu'un mot emprunté à une langue étrangère ait la même forme phonique qu'un mot déjà existant dans la langue. Il est à noter

que les mots étrangers, surtout empruntés à une langue de la même famille, s'adaptent assez facilement à la prononciation de la langue qui les emprunte.

Ainsi le mot *botte* (f) (« coup porté avec le fleuret ou l'épée ») est un mot d'origine italienne (« botta »), qui a été emprunté au XVI^e siècle et s'est adapté à la manière française de prononcer, tandis que *botte* (f) (« gerbe ») est un ancien emprunt au néerlandais, assimilé déjà vers cette époque et qui signifiait jadis « touffe de lin ». Le substantif *fête* (f) est un mot français d'origine latine ; son homonyme *faîte* (m) (« конек кровли », « верхушка ») remonte au francique. Dans la série des homonymes *bar* (m) - 1. « вид окуня », 2. « бар, кафе », 3. « бар » (единица атмосферного давления), le premier est d'origine néerlandaise, le deuxième - un emprunt à l'anglais, le troisième - un terme international formé du grec *baros* - « pesanteur ».

3) La dérivation est une autre source bien féconde de l'homonymie en français. Des exemples de nature diverse le confirment.

Parfois, le même suffixe s'unissant à des bases homonymes crée des homonymes de dérivation : le mot *boursier* (m) (« биржевик ») est formé du mot *bourse* (f) — 1. « биржа » à l'aide du suffixe **-ier** (le même que dans les mots *fermier*, *cordonnier*, *routier*, etc.) ; son homonyme *boursier* (m) (« стипендиат ») est formé du mot *bourse* (f) — 2. « стипендия » à l'aide du même suffixe.

Il y a des cas où l'homonymie lexicale est une conséquence de l'adjonction au même radical de morphèmes-homonymes : le verbe *boucher* (vt) est constitué du radical *bouche-* et de la terminaison de l'infinitif du premier groupe **-er** ; le substantif *bouchée* (f) est formé de la même base et du suffixe **-ée** (cf. : *poignée*, *cuillerée*, *assiettée*, etc.) ; les deux morphèmes **-er** et **-ée** sont homonymes.

Un grand nombre d'homonymes est le résultat de la dérivation impropre.

Rappelons que la dérivation impropre est un type de création lexicale par la transposition d'un mot d'une partie du discours dans une autre ; ainsi, le mot *coupe* (f) (du verbe *couper*) devient un homonyme du substantif *coupe* (f) « чаша » ; *lutte* (f) (du verbe *lutter*) — un homonyme de *luth* (m), (« лютя »). Ajoutons encore les cas tels que *lever* (v) et *le lever* (du soleil) qui sont nombreux.

Un cas particulier de la transposition lexico-grammaticale est offert par les changements sémantiques qui, appuyés par les caractéristiques grammaticales, amènent à la formation d'un mot nouveau, d'un homonyme. Telles sont les formations qui sont le résultat d'un changement de genre. Ainsi, les substantifs du genre féminin désignant quelque occupation donnent naissance à des substantifs du genre masculin désignant les personnes qui les exercent ; tels sont : *garde* (f) et *garde* (m) ; *aide* (f) et *aide* (m) ; *radio* (f) et *radio* (m).

4) Il existe une source importante d'homonymie qui est due uniquement à un **écart sémantique** qui se produit dans un mot polysémique à l'origine. On assiste alors à l'apparition de mots différents à la suite de la rupture des liens sémantiques qui unissaient les sens du mot polysémique.

En effet, il arrive parfois qu'au cours du développement de la langue, deux significations du même mot s'éloignent l'une de l'autre à tel point qu'on cesse d'en percevoir le lien primitif; au lieu d'un mot à plusieurs sens on commence à voir deux mots différents, deux homonymes. Dans ces cas l'homonymie peut être considérée comme le dernier degré de polysémie.

Un exemple devenu classique est offert par l'histoire des homonymes *grève* (f) - 1. « plage de sable » et *grève* (f) - 2. « cessation du travail (du lat. pop. *grava* — « sable, gravier », car à Paris, place de Grève au bord de la Seine, se réunissaient autrefois les ouvriers sans travail.

De même, le mot *balle* («мяч») s'est dédoublé au cours de son évolution sémantique en donnant des homonymes : 1. «мяч» et 2. «пуля». Le processus s'est produit graduellement : on a commencé à appeler *balle* les boulets de canon qui rappelaient une balle par leur forme sphérique. Ensuite, on a donné ce nom aux projectiles des armes à feu modernes, qui ne ressemblaient pas aux balles, mais qui étaient de même des projectiles ainsi que les boulets de canon. Cependant, on a cessé d'utiliser les boulets sphériques; ce chaînon de l'histoire du mot a sombré dans l'oubli. Actuellement on ne voit pas clairement ce qu'il y a de commun entre projectile d'un fusil et une balle à jouer. Le mot à deux sens a formé deux mots, deux homonymes.

Un autre exemple est fourni par l'histoire des homonymes *pair*, -e (adj.) et *pair* (m). Ce sont aujourd'hui des homonymes grammaticaux, mais ils se sont formés à la suite du développement sémantique d'un seul mot. Primitivement, la langue ne possédait que l'adjectif *pair* (du lat. *par*), qui signifiait « égal ». À l'époque féodale cet adjectif s'employait souvent comme terme juridique ; selon les lois de cette époque un noble ne pouvait être jugé que par ses pairs, par des personnes du même rang. Ensuite les princes puissants commencèrent à s'entourer de leurs pairs, de personnes d'un très haut rang. Enfin, le mot *pair* commence à désigner tout simplement un des plus hauts titres de noblesse ce qui constitue en quelque sorte le contraire du sens du mot primitif, qui a également subsisté. L'association entre ces deux sens s'est effacée, car les chaînons intermédiaires qui les reliaient ont disparu.

L'homonymie sémantique peut être accompagnée de divergences d'ordre grammatical. Il y a des homonymes dans lesquels la différence de genre a surgi comme moyen de distinguer deux homonymes sémantiques ; ainsi, le mot *mode* fut jusqu'au XVI^e siècle du genre féminin dans toutes ses acceptions. Le masculin ne s'est introduit qu'au XVIII^e siècle pour des sens

spéciaux (comme termes de musique, de grammaire), ce qui a amené une séparation formelle de deux homonymes : *mode* (f) et *mode* (m).

Dans le français d'aujourd'hui il y a deux mots-homonymes : *mémoire* (f) («память») et *mémoire* (m) («докладная записка ; диплом») mais encore au XIV^e siècle c'étaient deux acceptions d'un seul mot du genre féminin ; la différence de genre s'est introduite assez tôt, au XV^e siècle pour distinguer ces deux acceptions, et de ce fait a apparu *mémoire* (m), l'homonyme de *mémoire* (f).

III. QUESTIONS D'AUTOCONTRÔLE :

1.
 - a) Faites la définition de l'antonyme.
 - b) En quoi consiste le caractère historique et dialectique des rapports antonymiques ?
 - c) En quoi consiste le caractère psycholinguistique des rapports antonymiques ?
 - d) A quels mots est surtout propre l'antonymie ?

2.
 - a) En quels deux grands types se divisent les antonymes ?
 - b) En quoi consiste la spécificité des antonymes logiques ?
 - c) Quelles sont les particularités des antonymes basés sur les rapports graduels ? Citez-en les exemples.
 - d) Quelle est la spécificité des antonymes vectoriels ? Citez-en les exemples.
 - e) Qu'est-ce que c'est que les antonymes complémentaires ? Citez-en les exemples.
 - f) En quoi consistent les particularités des antonymes morphologiques ? Citez-en les exemples.
 - g) Citez les exemples de mots ayant des acceptions opposées.

3.
 - a) Qu'est-ce que c'est que l'antonymie partielle ? Citez-en les exemples.
 - b) Quel est le rôle de l'antonymie dans la démarcation précise entre la polysémie et l'homonymie des mots ? Citez-en les exemples.
 - c) Quel est le rôle de l'antonymie dans la révélation des séries synonymiques ? Citez-en les exemples.

4. a) Qu'est-ce que c'est que les paronymes ? Citez-en les exemples.
 b) Dans quels rapports se trouvent l'antonymie des racines et la dérivation formative ?
 c) Citez les exemples où la dérivation détruit l'antonymie. Comment se rétablit dans ce cas l'antonymie des racines ?
5. a) Qu'est-ce que c'est que les homonymes ?
 b) En quoi se manifeste le caractère historique de l'homonymie ?
 c) Qu'est-ce qui aide à distinguer les homonymes dans la parole ?
 d) Quelles deux questions se posent devant l'explorateur de l'homonymie ?
6. a) Quelle différence y a-t-il entre les homonymes absolus et partiels ?
 b) Quels sont les particularités des homophones et des homographes ? Citez-en les exemples.
 c) Dans quels rapports se trouvent ces deux typologies des homonymes : lexicaux/grammaticaux et homophones/homographes ?
 d) Qu'est-ce que c'est que les homonymes lexicaux ? Citez-en les exemples.
 e) Quels sous-types d'homonymes lexicaux distingue-t-on en français moderne ?
 f) Quelles sont les particularités des homonymes grammaticaux ?
 g) Quels sous-types des homonymes grammaticaux distingue-t-on en français ?
 h) Dans quels rapports se trouvent deux typologies des homonymes : lexicaux/grammaticaux et absolus/partiels ?
7. a) Quelles sont les sources essentielles de l'homonymie en français moderne ? Citez les exemples pour chaque source.

IV. OUVRAGES A CONSULTER :

1. Лопатникова Н.Н. Лексикология современного французского языка (на франц. языке). – М.: Высшая школа, 2006. – С. 215-226.
2. Тимескова И.Н., Тархова В.А. Лексикология современного французского языка (на франц. языке). – Л.: Просвещение, 1967. – С. 150-159.

3. Тархова В.А. Хрестоматия по лексикологии французского языка (на франц. языке). – Л.: Просвещение, 1972. – С. 186-199.

Контрольно-проверочный тест к модулю № 9
Unissez les lettres aux chiffres correspondants

№	Terme	Définition /exemple
I.	<p>A. Parmi les sous-systèmes formels on distingue :</p> <p>B. Parmi les sous-systèmes sémantiques on distingue :</p> <p>C. Parmi les sous-systèmes sémantico-formels on distingue:</p>	<p>1. les champs morphologiques</p> <p>2. les champs conceptuels, les groupes lexico-sémantiques, les synonymes, les antonymes, les hyperonymes et les hyponymes, les champs syntagmatiques</p> <p>3. les homonymes les paronymes</p>
II.	<p>D. Un hyperonyme est</p> <p>E. Un hyponyme est</p>	<p>4. un vocable dont le sens inclut celui des autres vocables</p> <p>5. un vocable dont le sens est inclus dans le ou les sens d'un ou de plusieurs autres vocables.</p>
III	<p>F. Un champ conceptuel</p> <p>G. Un groupe lexico-sémantique</p> <p>H. Un champs syntagmatique</p> <p>I. Un champs morphologiques</p>	<p>6. englobe les combinaisons possibles d'un mot avec d'autres mots.</p> <p>7. comprend les mots à significatif similaire et appartenant à la même partie du discours.</p> <p>8. réunit tous les vocables se rapportant à la notion générale ou indice notionnel appelé invariant</p> <p>9. réunit tous les vocables ayant les mêmes morphèmes constituant le mot central.</p>
IV	<p>J. De synonymes sont qualifiés</p>	<p>10. les mots sémantiquement apparentés</p> <p>11. les mots dénommant le même objet ou phénomène de la réalité</p> <p>12. les mots interchangeables</p> <p>13. les vocables capables d'exprimer des notions identiques ou proches au niveau de la langue et de la parole</p>
	<p>K. Les synonymes absolus sont :</p> <p>L. Les synonymes relatifs sont :</p>	<p>14. hardiesse, audace, intrépidité, témérité</p> <p>15. (une voyelle) spirante, fricative, constrictive</p>

M. Les variations notionnelles : N. Les variations affectives : O. Les variations stylistico-fonctionnelles: P. Les variations d'emploi :	16. <i>travail et labeur; ardemment et éperdument;</i> 17. <i>enfant, bambin, gosse, galopin</i> 18. <i>firmament et ciel ; ventre, bedaine et bidon ; piqûre et injection</i> 19. fort, robuste, solide, vigoureux
--	--

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P

UNITÉ X.

SUJET : LA LEXICOGRAPHIE FRANÇAISE

I . MATIÈRE DE PROGRAMME :

1. Généralités. Dictionnaires français parus du XVI^e à la première moitié du XIX^e siècle.
2. Les dictionnaires français publiés à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle jusqu'à nos jours.
 - a) Dictionnaires raisonnés.
 - b) Dictionnaires analogiques (ou idéologiques)
 - c) Dictionnaires encyclopédiques.
 - d) Autres types de dictionnaires unilingues.
3. Dictionnaires bilingues.

II . RÉSUMÉ

1. L'étude des dictionnaires, ou la lexicographie, s'élève, à l'époque actuelle, à la hauteur d'une science.

Les lexicographes français, dans leur activité plusieurs fois séculaire, ont atteint une grande perfection et ont apporté une grande contribution à la création de différents types de dictionnaires.

Tout d'abord on distingue les dictionnaires unilingues, bilingues et multilingues. Ce sont les deux premiers types qui nous intéressent.

Les dictionnaires unilingues comportent plusieurs sous-types : on trouve parmi eux des dictionnaires de langue, des dictionnaires encyclopédiques, des dictionnaires idéologiques (ou analogiques), des

dictionnaires de synonymes, des dictionnaires étymologiques, historiques, phraséologiques, des dictionnaires de termes spéciaux, etc.

Il y en a d'autres qui se rapprochent dans une certaine mesure des dictionnaires bilingues : ce sont les dictionnaires des dialectes et des patois, les dictionnaires de l'argot, etc.

Parmi les dictionnaires bilingues on trouve le plus souvent ceux qui sont des dictionnaires de traduction des mots isolés d'une langue en une autre, mais on y voit aussi des dictionnaires phraséologiques,

D'abord nous ferons une revue sommaire des dictionnaires français parus aux XVI-XIX siècles et ensuite celle des dictionnaires français actuels (unilingues aussi bien que bilingues), dont la connaissance est indispensable aux étudiants russophones des facultés de langue française.

1.1. Le commencement des travaux lexicographiques en France se rapporte au XVI^e siècle. Il est lié au nom de **Robert Estienne** dont le «Dictionnaire français-latin» a paru en 1539. En 1573 on a publié le «Dictionnaire français-latin recueilli des observations de plusieurs hommes doctes» de **J. Nicot**, réédité en Russie en 1606 sous le titre de «Thrésor de la langue françoysese tant ancienne que moderne.» C'est le premier dictionnaire français raisonné où l'on a essayé d'expliquer les mots français au moyen de la langue française. La traduction en langue latine, dans ce dictionnaire, ne joue qu'un rôle secondaire.

Le XVII^e siècle voit paraître les dictionnaires raisonnés de **Richelet** («Dictionnaire de la langue française ancienne et moderne contenant les mots et les choses», 1680) et de **Furetière** («Dictionnaire universel de la langue française», 1690).

Le dictionnaire de Richelet est plutôt un «vocabulaire de bel usage», avec quantité d'exemples tirés des œuvres des meilleurs auteurs du XVII^e siècle.

Le dictionnaire de Furetière fait un pas en avant dans l'art de la composition des dictionnaires raisonnés en France. Il contient un riche répertoire de mots dont le choix est déterminé par leur utilité. On y trouve des termes de métiers, d'arts et de sciences, des mots usuels, une quantité de proverbes et de dictons.

En 1694 paraît la première édition du «Dictionnaire de l'Académie française». Ce dictionnaire se rapporte au type des dictionnaires normatifs raisonnés. Généralement, le dictionnaire raisonné a pour but l'explication des mots composant son vocabulaire, il contient aussi les locutions stables (ou phraséologiques) dont ces mots font partie. Les explications sont suivies des citations tirées des œuvres littéraires. Le dictionnaire raisonné fournit également des indications sur l'emploi des mots et leurs formes, donne toutes sortes de renseignements sur leur prononciation, indique leurs synonymes, antonymes et homonymes.

Le dictionnaire raisonné normatif doit refléter l'état du vocabulaire de la langue à une époque donnée. Il se base principalement sur le vocabulaire de la langue parlée de l'époque et contient en même temps le lexique de la littérature. Il doit contenir des notes expliquant la valeur stylistique, l'étendue d'emploi des mots qui se trouvent en marge de la norme générale mais qui font cependant partie du vocabulaire de l'époque.

L'évolution de la lexicographie en France est intimement liée à l'histoire du Dictionnaire de l'Académie. Dans le Dictionnaire on a essayé, pour la première fois, de définir les normes générales de la langue française. Les premières éditions du Dictionnaire montrent avec évidence les tendances puristes de l'Académie. C'est un dictionnaire de la langue littéraire de la cour, qui exclut les néologismes, les mots portant une nuance affective, les termes spéciaux. Jusqu'à présent l'Académie n'admet des mots nouveaux qu'avec de grandes difficultés. Bien que son vocabulaire se soit élargi dans les dernières éditions, le Dictionnaire ne contient qu'un nombre restreint de mots nouveaux usuels, de même que de néologismes techniques et scientifiques. Le Dictionnaire de l'Académie a subi en tout huit éditions (1694, 1718, 1740, 1762, 1798, 1835, 1787, 1932). Sa neuvième édition commencée en 1937 a paru tout au début du 3^e millénaire.

Le début du XVIII^e siècle a vu paraître le «Dictionnaire de Trévoux» (la première édition — 1704, la dernière — 1771) qui a reçu son nom du nom de la ville où l'on a publié sa première édition. Ce dictionnaire contient tous les mots qu'on pouvait alors trouver dans les livres (150 mille mots environ) et peut être très utile pour toutes sortes d'études étymologiques.

Le «Dictionnaire universel de la langue française» de **Boiste** (1800) représente une espèce d'encyclopédie philologique. Il comprend plusieurs dictionnaires: ceux des synonymes et des homonymes, dictionnaire des difficultés de la langue française, dictionnaires de mythologie, de ponctuation, dictionnaires de versification, de rimes, de prononciation. Le «Dictionnaire universel» de Boiste réunit presque tout le vocabulaire de la langue populaire des XVII^e—XVIII^e siècles et donne les dates de l'apparition des néologismes de cette époque.

Parmi les dictionnaires publiés au cours de la première moitié du XIX^e siècle il faut citer le «Grand dictionnaire de la langue française» par **Bescherelle** (1845). Ce dictionnaire contient un répertoire assez complet de néologismes apparus au début du XIX^e siècle, et un nombre considérable de mots appartenant au langage dit populaire.

2a) La publication du «Dictionnaire de la langue française» de **Littré** ouvre une nouvelle étape dans l'histoire de la lexicographie française. Les quatre volumes du Dictionnaire ont été publiés en neuf ans, entre 1863 et 1872.

Le Dictionnaire de Littré a pour but d'expliquer tous les mots existant dans la littérature, de donner les différentes informations sur leur emploi, sur leurs formes, les diverses nuances de leurs acceptions dans la langue contemporaine.

Le premier des lexicographes français Littré se sert largement de l'histoire et de l'étymologie pour l'explication des mots du vocabulaire contemporain. L'histoire de la langue sert de base théorique et méthodologique à son Dictionnaire.

Cependant on doit mentionner quelques défauts de cet excellent ouvrage. Le Dictionnaire est assez conservateur dans certaines questions d'orthographe et de prononciation (parfois la prononciation fixée par le Dictionnaire est vieillie).

Les idées de Littré ont exercé une grande influence sur le développement de la lexicographie française. Le « Dictionnaire général de la langue française » (1890) en deux volumes rédigé par **A. Hatzfeldt, A. Darmesteter et A. Thomas**, a été conçu suivant la classification historique et logique des significations des mots polysémantiques créée par Littré et approfondie par A. Darmesteter dans son œuvre «La vie des mots étudiés dans leurs significations» (Paris, 1887).

Les auteurs du Dictionnaire général procèdent de la façon suivante. On met en tête le mot dans son acception essentielle, on indique sa prononciation, son étymologie et ensuite, on explique les différentes significations du mot en suivant rigoureusement la filiation logique des idées et l'ordre chronologique. Les explications sont confirmées par des citations des œuvres littéraires des XVII^e, XVIII^e siècles et en partie par des exemples tirés de la littérature du XIX^e siècle.

Les dictionnaires raisonnés du XX^e siècle les plus remarquables sont le «Dictionnaire Quillet de la langue française» (dictionnaire méthodique et pratique, rédigé sous la direction de R. Mortier) en trois volumes, paru en 1948, et le «Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française» (les mots et les associations d'idées) de P. Robert commencé en 1951 et dont le dernier, le sixième, volume a paru en 1964. Le Dictionnaire **Quillet** comme on le voit d'après son sous-titre, a été conçu suivant un plan essentiellement pratique.

Voici le plan schématique de l'explication du mot dans le Dictionnaire Quillet:

1. Mot.
2. Prononciation (dans les cas difficiles).
3. Etymologie.
4. Acceptions.
5. Locutions formées avec ce mot appartenant aux différents styles de langage (poétique, populaire, argotique).
6. Exemples sur l'emploi correct du mot.
7. Synonymes.
8. Homonymes.
9. Paronymes.
10. Antonymes.
11. Indications morphologiques et syntaxiques.
12. Incorrections possibles dans l'emploi du mot.
13. Groupements stables.

Grâce à la richesse du vocabulaire, à la quantité de divers renseignements pratiques, très utiles, le Dictionnaire Quillet est très estimé par ceux qui étudient la langue française ou la pratiquent.

Le «Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française» de **P. Robert** est un dictionnaire raisonné normatif. Son but est de fixer et d'expliquer le vocabulaire de la langue française de nos jours. Il comprend tous les mots admis par l'Académie française, les termes essentiels du vocabulaire scientifique et technique, une quantité de néologismes, parus à la fin du XIX^e et durant la première moitié du XX^e siècle, consacrés par l'usage, tout en conservant les archaïsmes nécessaires à la compréhension des textes des XVII^e et XVIII^e siècles. Il fixe aussi les termes familiers, populaires et argotiques, les emprunts couramment usités, enregistre les locutions phraséologiques et les proverbes. Cet ouvrage fournit des remarques pratiques sur les difficultés grammaticales et des informations étymologiques.

Le Dictionnaire de P. Robert est hautement apprécié par les Français qui signalent que cet ouvrage sera le Littré de l'époque actuelle. «Désormais, dit-on, notre Littré, c'est le Robert».

Parmi les dictionnaires raisonnés publiés au XX^e siècle il existe encore des dictionnaires d'un type spécial traitant de différentes difficultés de la langue française. Ce sont, par exemple, le «Dictionnaire des difficultés grammaticales et lexicologiques» par **J. Hanse**, 1949, paru dans la collection «Bien écrire et bien parler», et le «Dictionnaire des difficultés de la langue française» par **A. V. Thomas**, 1956, publié par la librairie Larousse.

b) Le problème que se posent les dictionnaires *analogiques* est de fournir le mot (ou les mots) qui exprime le plus convenablement l'idée donnée. Un dictionnaire analogique contient, donc, les mots de la langue classés d'après leur sens. Généralement, on met en tête de la colonne le mot le plus usité de tous ceux qui ont rapport à la même idée, le mot représentant l'idée simple, sous sa désignation la plus simple. Ce mot devient une sorte de mot-centre autour duquel sont groupés tous les autres mots réunis par la communauté de sens.

Le premier dictionnaire de ce type est le «Dictionnaire analogique de la langue française (répertoire complet des mots par les idées et des idées par les mots)» de **P. Boissière**. Dans la préface de la première édition parue en 1862 P. Boissière dit que l'objet principal du nouveau dictionnaire est de fournir un moyen commode de trouver les mots quand on a seulement l'idée des choses.

Le dictionnaire analogique en disposant les mots selon les idées qu'ils évoquent doit inévitablement suivre toutes les modifications des idées qui

surviennent dans la mentalité humaine, il doit nécessairement refléter le progrès des connaissances acquises par l'humanité. Autrement, le dictionnaire analogique ne répondra plus à son but n'étant pas au niveau de l'époque. Ainsi, le dictionnaire de Boissière ne correspond pas à l'état actuel de la mentalité et de l'activité humaine de même que le «Dictionnaire idéologique» de **Robertson**, publié à la fin du XIX^e siècle (1894).

Parmi les dictionnaires analogiques publiés au XX^e siècle il faut citer le «Dictionnaire des idées suggérées par les mots» de **P. Rouaix** où les mots représentant l'idée simple suivent l'ordre alphabétique, Sous ces mots on dispose, en un ordre raisonné, les mots qui traduisent les nuances de cette idée ou évoquent des idées de sensvoisins. Soit l'idée de l'espace. Elle est rendue, en premier lieu, par le substantif *espace* sous lequel on trouve disposés - *étendue, extension, distance, dimensions, champ, largeur, latitude, place, superficie, portée, aire, surface, s'étendre, s'ouvrir, se développer, occuper une place, prendre une place, tenir.*

Le «Dictionnaire analogique» par **Ch. Maquet** a paru en 1936. Il a pour sous-titre: «Répertoire moderne des mots par les idées, des idées par les mots». Ce dictionnaire garde le plan général du dictionnaire de Boissière, mais la disposition des mots dans la colonne est autre. L'idée centrale, exprimée par le mot-clef, est décomposée en un certain nombre d'idées secondaires qui forment des paragraphes, ayant chacun leur titre et leur groupement de mots particulier. Cette disposition en groupes et sous-groupes permet de rapprocher, dans ce qu'ils ont de commun, les mots des langages les plus différents, les termes du style académique et ceux du style poétique, les termes techniques et les mots familiers.

Les dictionnaires analogiques sont d'une utilité incontestable pour ceux qui apprennent le français de même que pour les personnes possédant la langue mais soucieuses de perfectionner et d'enrichir leur vocabulaire. Toutefois on pourrait signaler comme un défaut des dictionnaires analogiques l'absence des renseignements sur l'aire d'emploi de différents mots et expressions ayant rapport à une même idée.

c) Les buts d'un dictionnaire *encyclopédique* (ou plutôt *linguo-encyclopédique*) sont plus larges que ceux des dictionnaires raisonnés ou analogiques. L'explication des mots comme tels y est donnée avec moins de détails d'ordre purement linguistique, mais en revanche un dictionnaire encyclopédique contient de nombreux renseignements sur le phénomène ou objet exprimé par le mot. On y trouve des données sur les sciences, les arts, les métiers, les événements et personnages historiques, la mythologie, la littérature, les phénomènes de la nature, les objets divers, etc.

Le «Grand Dictionnaire Universel du XIX^e siècle» de **Pierre Larousse**, en vingt volumes, connu sous le nom de «Grand Larousse», est un type classique de dictionnaire encyclopédique français. Le Grand

Larousse fournit l'étymologie des mots, leur prononciation, les acceptions, la phraséologie, les proverbes et les dictons. En outre, il fournit toutes les données dont on a parlé plus haut.

Au XX^e siècle on a publié deux éditions nouvelles de «Dictionnaire Larousse» rédigées selon les exigences de l'époque actuelle. Ce sont le «Larousse Universel du XX^e siècle», en deux volumes et le «Larousse du XX^e siècle» en six volumes.

Il existe encore le dictionnaire Larousse en un volume, d'un maniement très commode et qui jouit d'une grande popularité.

Le dictionnaire tient compte des dernières modifications politiques, administratives, constitutionnelles, des découvertes, des techniques et des œuvres les plus récentes. Ainsi, le Petit Larousse de 1963 parle d'Albert Einstein et de la théorie de la relativité qui a profondément marqué la science moderne, de Frédéric Joliot-Curie et de ses recherches sur la structure de l'atome. On trouve, par exemple, dans cette édition plusieurs termes nouveaux se rapportant à la physique nucléaire (*nucléaire*, adj., *nucléé*, adj.; *nucléole* (m), *nucléon* (m), *nucléonique*, adj. et nom, etc.), des termes liés aux recherches cosmiques (*cosmobiologie* (f), *cosmonaute* (m), *rayons cosmiques*) et beaucoup d'autres.

d) Le but essentiel des dictionnaires analysés ci-dessus est de fixer et d'expliquer le lexique de la langue contemporaine. Les données historiques y sont appelées, le plus souvent, à rendre plus clair le sens actuel du mot.

Les dictionnaires *historiques* sont des dictionnaires spéciaux qui fournissent les renseignements sur l'histoire du mot.

Parmi ces ouvrages on peut nommer, par exemple, le «Dictionnaire de l'ancienne langue française» rédigé par **F. E. Godefroy** (Paris, 1881 — 1902) et le «Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle» d'**Edmond Huguet** (Paris, 1925—1944), basés tous les deux sur le dépouillement des textes.

Un autre type de dictionnaires historiques est représenté par les glossaires du lexique des XVI^e, XVII^e siècles: glossaires d'**E. Huguet** (1917), de **G. Cayrou** (1923), de **J. Dubois et R. Lagane** (1960). Ces glossaires expliquent le sens du mot, renseignent sur son «usage» d'alors, fournissent les informations très utiles d'ordre historique, grammatical, stylistique.

Les dictionnaires *étymologiques* appartiennent aussi au type des dictionnaires historiques. Les meilleurs dictionnaires étymologiques de notre temps sont le dictionnaire de O. Bloch et W. Von Wartburg et celui de A. Dauzat.

Le «Dictionnaire étymologique de la langue française» de **O. Bloch et W. von Wartburg** a été rédigé à l'intention du public non spécialiste. Cet ouvrage ne contient que le vocabulaire usuel du français contemporain. Son

vocabulaire comprend de nombreux mots techniques consacrés par l'usage, beaucoup de termes du français populaire, répandus dans la langue parlée.

Le Dictionnaire étymologique de la langue française de **A. Dauzat** est publié en 1938, il a subi dix éditions dont la dernière en 1954. Ce dictionnaire, lui aussi, est destiné au grand public. Le vocabulaire du Dictionnaire de Dauzat est plus vaste que celui du Dictionnaire de O. Bloch et W. von Wartburg. Les mots sont datés et les articles marquent les modifications de forme et de sens subies par le mot au cours de son histoire.

Un dictionnaire des *synonymes* réunit les mots liés par des rapports sémantiques plus étroits que les rapports existant entre les mots d'une colonne dans un dictionnaire analogique. Ce genre de dictionnaire comprend les mots synonymes exprimant à peu près la même notion, avec des nuances de sens qui sont souvent difficiles à saisir.

Un des meilleurs dictionnaires de synonymes de nos jours est le «Dictionnaire des synonymes de la langue française» par **R. Bailly** (Paris, 1946) Ce dictionnaire fournit l'explication détaillée des nuances sémantiques. En tête de chaque groupe de mots synonymes on met la dominante de la série et on dispose tous les synonymes suivant la gradation de sens en indiquant les nuances particulières qui les diversifient. Les mots composant une seule série de synonymes sont souvent munis de renvois à d'autres séries de sens voisins. Plusieurs séries de synonymes liées par ces renvois constituent un grand groupe analogique se rapportant à une même notion de sens très général.

Le «Dictionnaire des synonymes» conforme au «Dictionnaire de l'Académie Française» est rédigé par **H. Bénac** (Paris, 1956)

Le mot-centre de chaque série y est choisi selon les mêmes principes que dans les autres dictionnaires de synonymes. Les autres termes sont classés «suivant leurs nuances de plus en plus spéciales avec, généralement, en fin d'article, les mots techniques, familiers, populaires, vulgaires, triviaux ou vieux». Dans les cas où il est nécessaire de justifier une nuance rendue par un des synonymes, on le confirme par un exemple.

Les dictionnaires des synonymes ont une valeur lexicographique et pratique incontestable. Ils fournissent un moyen sûr d'enrichir le vocabulaire et de perfectionner le style à tous ceux qui en font l'usage.

Il existe plusieurs dictionnaires de l'*argot*. Mais aucun d'eux ne peut prétendre à être complet. L'étude du vocabulaire de l'argot est extrêmement difficile. Le fait est que l'argot, le langage des bas-fonds de la société par excellence, est constamment modifié par ceux qui le parlent. S'il ne changeait pas, il ne servirait plus à ses buts.

Cependant, l'histoire de l'argot, son étymologie, son lexique ont toujours excité un vif intérêt des lexicographes français. La lexicographie

française possède un grand nombre de dictionnaires d'argot. Citons-en les plus connus.

Un des plus anciens est celui de **Ch. Virmaître**, publié en 1894. Ensuite vient le « *Dictionnaire argot-français* » de **Delesalle** (1896). En 1901 paraît le « *Dictionnaire français-argot du XX^e siècle* », réalisé par **A. Bruant**, récemment réédité (1990). En 1953 c'est le tour du « *Dictionnaire de l'argot moderne* » (plusieurs fois réédité), dont les auteurs sont **G. Sandry**, écrivain, et **M. Carrère**, commissaire de police à la Sûreté Nationale. En 1965 apparaît le « *Dictionnaire historique des argots français* » de **G. Esnault**.

Il y a lieu de réserver une place privilégiée au « *Dictionnaire du français non conventionnel* » rédigé par **J. Cellard** et **A. Rey** paru en 1980 et réédité en 1991. Le terme « non conventionnel » est en l' occurrence plus adéquat vu qu'à l'heure actuelle l'argot à proprement parler subit une sorte d'érosion en pénétrant non seulement dans le langage parlé, mais également dans les œuvres littéraires prestigieuses.

En 1977 **F. Caradec** fait publier le « *Dictionnaire du français argotique et populaire* » réédité en 1988 sous le titre évocateur « *N'ayons pas peur des mots* »

En 1990 l'édition Larousse fait paraître le « *Dictionnaire de l'argot* » rédigé par **L.-P. Colin** et **J.-P. Mével** dont la richesse et la présentation multiaspectuelle sont insignes. La nomenclature comprend environ 6 500 entrées qui reflètent l'état de l'argot d'une période qui s'étend de la fin du XVIII^e siècle à l'époque actuelle. Les mots et les locutions y sont présentés dans leurs diverses significations avec des citations à l'appui. On y trouve également des indications étymologiques, des marques portant sur l'actualité des unités ou le degré de leur désuétude. Les rapports synonymiques, homonymiques et dérivationnels sont pris en compte, de même que les variations possibles des vocables. On peut affirmer que le *Larousse de l'argot* est d'une valeur inestimable pour tous ceux qui s'intéressent aux sources virtuelles d'enrichissement du vocabulaire.

Les locutions *phraséologiques* sont enregistrées dans une mesure plus ou moins large dans les dictionnaires de langue de type général. Elles peuvent être aussi l'unique objet d'études lexicographiques.

Au début du XX^e siècle paraît le « *Dictionnaire des gallicismes les plus usités* » par **E. Pradez**.

D'une plus large envergure, le « *Dictionnaire des locutions françaises* » de **M. Rat**, publié en 1957 (la réédition augmentée d'un supplément date de 1982), réunit les unités phraséologiques d'un usage courant. Lorsque la locution se comprend aisément l'auteur se borne à en donner une définition. Si au contraire, elle peut causer des difficultés elle reçoit une précision supplémentaire par un ou plusieurs exemples empruntés généralement à des

auteurs. Les locutions sont présentées dans l'ordre alphabétique à partir d'un des termes principaux qui les composent. Ainsi, par exemple, les locutions *ours mal léché* et *secouer les puces à qn* sont introduites par les mots-vedettes *lécher* – la première et *puce* - la seconde. Comme le choix du terme principal des locutions ne répond pas à une exigence objective l'auteur a complété son dictionnaire par l'index des mots qui les constituent, ce qui permet de trouver facilement la locution voulue. Par exemple, afin de trouver la locution *entrer dans la peau de son personnage* il suffira de consulter l'index à *entrer, peau* ou *personnage*. Le dictionnaire de M. Rat est loin de donner un tableau complet de la phraséologie française. L'interprétation des locutions concerne essentiellement l'origine qui, d'ailleurs, n'est pas toujours correctement expliquée.

En 1979 paraît le « *Dictionnaire des expressions et des locutions figurées* .» rédigé par **A. Rey** et **S. Chantreau** (rééd. en 1984). Cet ouvrage surpasse sensiblement ses prédécesseurs par sa nomenclature et l'information qu'il fournit pour chaque locution. On peut s'en rendre compte en comparant le nombre d'expressions commentées sous la même entrée ce dernier dictionnaire et celui de M. Rat. Avec le mot *compte*, par exemple, on y trouvera plus de 40 expressions, alors qu'ils sont seulement 5 dans l'ouvrage de M. Rat.

3. Les études du français en Russie, qui ont une longue tradition, exigeaient des dictionnaires *français-russe* et *russe-français*. Il est à noter, cependant, que si les lecteurs russes disposaient d'un assez grand nombre de dictionnaires français-russes satisfaisants il n'y avait point de bon dictionnaire russe-français, jusqu'au moment de la parution de celui de **L.V. Stcherba** et **M. I. Matoussévitch**.

Un dictionnaire *bilingue* part du principe que les mots d'une langue ont des mots équivalents dans une autre langue. Or, il est bien connu que les mots de deux langues différentes, ayant même des valeurs sémantiques semblables, ne coïncident que partiellement.

L.V. Stcherba cite plusieurs exemples de ce décalage et on pourrait les multiplier à l'infini : la valeur du mot français *fâché*, dans une de ses acceptions, peut être rendue en russe par le mot «сердитый». Mais il y a des acceptions et des emplois de ce mot français auxquels le mot russe ne pourrait correspondre. On peut bien traduire la phrase française *Mon oncle est très fâché* par la phrase russe « Дядя очень сердит ». Mais l'équivalent russe de *fâché*, ne l'est plus quand il faut traduire la phrase suivante : *Je suis fâché de ne pas avoir pu vous avertir.* - « Я огорчен, что не мог вас предупредить »

Tant qu'il s'agit d'un dictionnaire français-russe destiné à l'usage des Russes, ce défaut capital peut être neutralisé : en se servant du dictionnaire et grâce au contexte on arrive à deviner la véritable valeur du mot.

C'est pourquoi les dictionnaires français-russes faits en Russie (celui de **Makarov**, dont la première édition parut en 1870; celui de **Redkine** (1906) ayant pour modèle le dictionnaire français-allemand de Sachs-Villatte) satisfaisaient aux besoins du public, grâce à la richesse de leur vocabulaire. En 1939 paraît le dictionnaire de **K. A. Ganchina** qui a fait époque grâce à la richesse et la modernité de sa nomenclature. Ce dictionnaire a joui d'une heureuse fortune : il a subi plusieurs éditions et a servi de base solide à la création de son « successeur » - le « *Nouveau dictionnaire français-russe* » réalisé par **V.G. Gak**. Edité en 1994 cet ouvrage, qui englobe le répertoire lexical de son « prédécesseur », s'appuie sur les acquisitions lexicographiques françaises de même que les dictionnaires bilingues des dernières décennies du XX^e siècle marquées par une créativité lexicale sans précédent. Il s'ensuit que le *Nouveau dictionnaire* offre un inventaire particulièrement riche du lexique du français actuel. Il en reflète les tendances dues aux progrès techniques et scientifiques, à la démocratisation progressive de la langue française qui a sensiblement ébranlé les barrières jadis si solides, entre le langage distingué et les parlers « bas ». Une conséquence de cette dernière tendance a été la révision de certaines marques stylistico-fonctionnelles à la suite du rehaussement du niveau de langue de nombreux vocables. Visant des buts d'enseignement sont pris en compte les variantes phonétiques des mots, les écarts à la norme régulière de la prononciation de certains d'entre eux et également les modifications éventuelles de l'orthographe qui sont en France à l'ordre du jour.

Le présent dictionnaire est un instrument d'études et d'enseignement d'une importance capitale pour tous ceux qui s'intéressent à la langue française autant spécialistes qu'amateurs.

En 1991 paraît un autre Dictionnaire français-russe (dont la 3-ème édition est sortie en 2000) réalisé par une équipe de spécialistes russes et français sous la direction de **V.G. Gak** et **J. Triomphe**. Cet ouvrage est d'une conception inédite. Il représente un dictionnaire de type actif qui vise à expliciter le rapport langue - parole ; y sont proposées en particulier les variantes possibles de traduction du mot selon le contexte.

Le dictionnaire se distingue par la richesse de sa nomenclature qui monte à 150 000 unités. Il contient un certain nombre d'articles représentant des tableaux synoptiques portant sur des phénomènes variés dont les dénominations, et surtout les particularités d'emploi de ces dernières dans les deux langues, peuvent causer des difficultés. Une partie considérable de ces articles ont trait à des phénomènes linguistiques qui présentent des particularités spécifiques dans les langues concernées.

Grâce à sa polyvalence ce dictionnaire est unique en son genre. S'adressant avant tout aux francophones étudiant la langue russe, il est également d'une utilité inestimable pour les russophones qui s'intéressent au français.

Il y a lieu de nommer encore le « *Dictionnaire du français familier et populaire* » conçu par **E.F. Grineva** et **T.N. Gromova** qui a paru en 1987. Cet ouvrage, comprenant environ 9 000 mots, tient compte de la créativité sémantique et phraséologique de ces derniers et fournit respectivement leurs équivalents russes. Les auteurs ont mis à profit les œuvres littéraires des écrivains français contemporains ce qui permet de se rendre compte de l'envergure de l'emploi et de la valeur connotative de chaque terme.

III. QUESTIONS D'AUTOCONTRÔLE :

1.
 - a) Quels types de dictionnaires distingue-t-on en lexicographie ?
 - b) Quels était le premier dictionnaire paru en France ? Qui en est l'auteur et quelle est la date de son parution ?
 - c) Nommez les dictionnaires parus en France au XVII^e siècle. Quelles sont leur particularités ?
 - d) Quelles sont les particularités du Dictionnaire de l'Académie française ? Combien d'éditions a-t-il subies ?
 - e) Quels sont les dictionnaires les plus importants parus en France au XVIII^e et à la première moitié du XIX^e siècle ?

2.
 - a) Quel est le principe de la composition du «Dictionnaire de la langue française» de Littré ? Quels en sont les avantages et les défauts ?
 - b) Quel est le principe de la composition du «Dictionnaire général de la langue française» de A. Hatzfeldt, A. Darmesteter et A. Thomas? Qu'est-ce qui unit et distingue ces deux dictionnaires raisonnés ?
 - c) Quelle est la particularité de la composition du «Dictionnaire Quillet de la langue française» ?
 - d) Quelle est la particularité de la composition du «Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française» de P. Robert ?
 - e) Quel est le but principal des dictionnaires analogiques ? Nommez-les et caractérisez-en chacun.
 - f) Quel est le but principal des dictionnaires encyclopédiques ? Nommez-les et caractérisez-en chacun.
 - g) Nommez les dictionnaires historiques, étymologiques, des synonymes, de l'argot, phraséologiques français les plus répandus.

3.
 - a) De quel principe part un dictionnaire bilingue ?
 - b) Quels dictionnaires français-russe pouvez-vous nommer ?

- c) En quoi consiste les particularités et les avantages du «Nouveau dictionnaire français-russe » réalisé par V.G. Gak ?
- d) Quels sont les avantages du Dictionnaire français-russe réalisé par une équipe de spécialistes russes et français sous la direction de V.G. Gak et J. Triomphe ?
- e) Quel est le meilleur dictionnaire russe-français ? Pourquoi ?

IV. OUVRAGES A CONSULTER :

1. Лопатникова Н.Н. Лексикология современного французского языка (на франц. языке). – М.: Высшая школа, 2001. – С. 227-253.
2. Тимескова И.Н.,Тархова В.А. Лексикология современного французского языка (на франц. языке). – Л.: Просвещение, 1967. – С. 161-186 .

Corrigés des tests

Тест к модулю № 1 (р. 23).

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U
2	1	3	4	6	5	8	9	7	12	11	10	14	13	17	18	23,26	22	25	24	21

Тест к модулю № 2 (р. 43).

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q
1,3	2	5	4	8	11	9	10	13	12	14	15	17	22	23	22,24,25	21,23,26

Тест к модулю № 3 (р. 70).

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q
2,3,5	1,4	6	8,9	7,10	13	11	12	15	16	14	18	17	19	22	20	21
R	S	T	U	V	W	X	Y	Z	Б	Й	Л	Ю				
23	26	24	25	28	29	27	30,33	31,32	35	37	34	36				

Тест к модулю № 4 (р. 86).

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S
3	6	5	7	8	10	9	12	11	13	14	16	15	21	22	27	25	29	26
T	U	V	W	X	Y	Z												
23	24	17	28	19	20	18												

Тест к модулю № 5 (р. 100).

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S
2	1	5	3	4	7	8	6	12	13	11	9	10	19	23	20	22	18	15
T	U	V	W															
14	17	21	16															

Тест к модулю № 6 (р. 113).

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R
3	1	2	5	9	8	11	10	12	14	15	13	16	17	20	21	19	18

Тест к модулю № 7 (р. 130).

A	B	C	D	E	F	G	H
2	1	4	3	5	6	7	8

Тест к модулю № 8 (р. 144).

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P
3	2	1	4	5	7	8	6	9	13	15	14	19	17	18	16

Тест к модулю № 9 (р. 158).

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P
3	2	1	4	5	7	8	6	9	13	15	14	19	17	18	16

Учебное пособие
по лексикологии французского языка
для самостоятельной работы студентов 3 курса
факультета иностранных языков
Редактор З.Р. Кончанина
Подписано в печать 09.02.09 Формат 60x84 ¹/₁₆
Бумага офсетная. Ротапринт. Объем 11 п.л. физ. печ.л.
уч.-изд. л. Тираж 80 экз.
Тип. ЦНТИ Заказ №